

## Migrations et mobilités internationales : la plate-forme turque

par

Paul DUMONT

Jean-François PÉROUSE

Stéphane de TAPIA

Samim AKGÖNÜL

Observatoire urbain d'Istanbul

et

Centre de recherches sur l'Asie intérieure,

le monde turc et l'espace ottoman

(CeRATO, Strasbourg)



Ce “dossier de l’IFEA” est un document de travail destiné à une diffusion restreinte.  
Les auteurs y soumettent à la discussion des points de vue et des informations dont ils sont seuls responsables.

Les lecteurs sont invités à dialoguer avec les auteurs en leur écrivant à l’adresse suivante :

[ifea@ifea-istanbul.net](mailto:ifea@ifea-istanbul.net)

ont participé à la préparation de ce dossier :

Samim Akgönül, chercheur au CeRATO (CNRS-Université Marc Bloch, Strasbourg)

Paul Dumont, directeur de l’Institut Français d’Études Anatoliennes (Istanbul)

Jean-Françoise Pérouse, pensionnaire scientifique à l’Institut Français d’Études Anatoliennes (Istanbul)

Stéphane de Tapia, chargé de recherche au CNRS (CeRATO, Strasbourg).

Directeur de la publication:

Paul DUMONT

Responsables des programmes :

Bayram BALCI

programme Turquie-Caucase-Mer Noire

Jean-François PÉROUSE

Observatoire urbain d’Istanbul

ISBN 2-906053-73-2

INSTITUT FRANÇAIS D’ÉTUDES ANATOLIENNES  
GEORGES DUMÉZIL

Nuru Ziya Sok. no.22 P.K. 54  
80072 Beyoğlu/İSTANBUL

Téléphone: 90(212) 244 17 17 - 244 33 27

Télécopie: 90(212) 252 80 91

Courrier électronique:

[ifea@ifea-istanbul.net](mailto:ifea@ifea-istanbul.net)

Site internet : [www.ifea-istanbul.net](http://www.ifea-istanbul.net)

# **Migrations et mobilités internationales : la plate-forme turque**

par

Paul DUMONT

Jean-François PÉROUSE

Stéphane de TAPIA

Samim AKGÖNÜL

**Observatoire urbain d'Istanbul**

**et**

**Centre de recherches sur l'Asie intérieure,  
le monde turc et l'espace ottoman  
(CeRATO, Strasbourg)**



# Des flux et des réseaux complexes confrontés au risque identitaire

Paul DUMONT

Ce “dossier de l’IFEA” regroupe trois rapports préparés à la demande de l’Institut français d’études anatoliennes-İstanbul et rédigés en décembre 2001. Chacun de ces textes analyse les flux migratoires liés à la Turquie sous un angle différent. Chercheur à l’IFEA où il dirige l’Observatoire urbain d’İstanbul, Jean-François Pérouse s’est penché sur les circulations internationales dirigées vers İstanbul ou transitant par cette ville (*Migrations, circulations et mobilités internationales à İstanbul*). Préparé, par Stéphane de Tapia, chercheur au CNRS et éminent spécialiste des faits migratoires, un deuxième travail s’intéresse aux espaces migratoires et propose une typologie des réseaux tels qu’en produit l’immigration turque en Europe (*Immigrations turques en Europe : typologie des espaces et des réseaux*). Enfin, la contribution de Samim Akgönül, chercheur post-doctorant à Strasbourg, porte sur les modalités de l’encadrement des émigrés par l’État turc (*L’État turc et les turcs européens. Une tentative permanente d’encadrement paternaliste*).

Au-delà de la variété des approches, ces trois études, qui se recoupent parfois, permettent de mettre le doigt sur quelques phénomènes particulièrement saillants. D’abord, la complexité des flux migratoires en provenance de Turquie et des réseaux sur lesquels ils s’appuient. En deuxième lieu, la solidité du lien avec la Turquie, terre d’origine, malgré la déperdition identitaire dont s’accompagnent, dans les divers pays d’accueil, les politiques d’intégration ou d’assimilation. En troisième lieu, la diversité et l’efficacité des moyens d’encadrement mis en œuvre, soit par l’État turc soit au travers d’initiatives privées, pour maintenir le lien avec les communautés émigrées ou les contrôler. Enfin, l’importance du rôle dévolu à l’islam –et, de manière plus spécifique, aux

outils d’encadrement religieux– dans la mobilisation idéologique contre toutes les formes de dévoiement identitaire.

## Des flux migratoires complexes

Les flux en provenance de Turquie sont complexes à plus d’un titre. Comme le montre fort bien l’étude de J.-F. Pérouse, ils se signalent d’abord par la remarquable diversité des nationalités et des ethnies qui participent à la circulation migratoire. Si les départs de citoyens turcs à l’étranger s’inscrivent, en principe, dans le cadre des accords signés entre la Turquie et les différents pays d’accueil, il n’en va pas de même des migrations qui transitent par la Turquie, alimentées par des courants en provenance de l’ex-bloc communiste (Roumanie, Moldavie...) et de divers pays du Moyen-Orient ou d’Afrique : Palestine, Irak, Iran, Afghanistan, Pakistan, Bangladesh, Égypte, Maroc, Éthiopie, Afrique de l’Ouest... Difficiles à cerner avec précision, ces mouvements de population présentent souvent un caractère clandestin et leur émergence apparaît directement liée aux crises politiques et militaires qui sévissent dans les pays d’origine. C’est ainsi, par exemple, que la mise en place du régime des Talibans en Afghanistan a généré, à partir de 1995, une émigration afghane qui a fini par attirer l’attention de la presse turque. L’afflux de Kurdes d’Irak, d’Iraniens, de Sierra-Leonnais, d’Érythréens, de Palestiniens et de représentants de diverses autres nationalités s’explique de même par les désordres politiques –ou l’excès d’ordre!– auxquels ces résignés à l’exil sont confrontés chez eux. Il est impossible de connaître le nombre de migrants transitant ainsi par la Turquie. S’il faut en croire la Direction de la Sécurité d’İstanbul, près de 100 000 clandestins

auraient été arrêtés en Turquie en l'an 2000. Cette donnée témoigne de l'ampleur du phénomène, mais elle ne permet pas véritablement d'évaluer le nombre de ceux qui ont réussi à passer à travers les mailles du filet.

Complexité aussi des filières, des itinéraires et des réseaux. Dans sa contribution, Stéphane de Tapia note qu'en 1998 la circulation migratoire mobilisait, indépendamment des moyens sous pavillon étranger et des véhicules possédés par les émigrés, une centaine d'avions de ligne, 33 000 camions et semi-remorques, des dizaines de compagnies d'autocars, des trains, une dizaine de traversiers, 26 navires transrouliers. La désagrégation de la Yougoslavie et les conflits armés dans les Balkans ont certes compliqué les déplacements. Mais des routes de remplacement, souvent basés sur l'emploi combiné de moyens terrestres et maritimes, n'ont pas tardé à voir le jour. Constamment réinventés, ces itinéraires terre-mer sont notamment utilisés par les clandestins qui n'hésitent pas, pour atteindre l'Europe, à voguer vers les îles grecques sur des embarcations de fortune ou à traverser la Turquie, la Bulgarie et la Macédoine en camion afin de s'embarquer vers l'Italie dans quelque port albanais ou monténégrin. Qu'il s'agisse de migrants en situation régulière ou de clandestins, chaque projet migratoire, qu'il soit individuel ou collectif, prend appui sur toute une gamme de réseaux qui jouent un rôle fondamental dans la réussite de l'entreprise. Il y a d'abord, comme le souligne l'étude de Stéphane de Tapia, les solidarités fondées sur les liens de parenté et de voisinage. Mais bien d'autres formes d'appartenance sont également susceptibles d'être instrumentalisées : l'origine régionale, le lignage, l'identité ethnique, les sympathies politiques, l'appartenance confessionnelle, l'affiliation à une obédience religieuse. Enfin, entrent également en ligne de compte les réseaux économiques (banques, entreprises commerciales), les organismes dépendant de l'État turc, les outils de communication et les médias qui contribuent puissamment à la structuration des communautés immigrées. En règle générale, candidats à l'émigration, migrants et immigrés ratissent large et s'appuient sur plusieurs de ces réseaux. Au reste, il arrive souvent que ceux-ci soient étroitement imbriqués et dotés de ramifications à l'échelle européenne.

Enfin, Jean-François Pérouse met l'accent sur la diversité des motifs qui poussent les individus à bouger. À côté des de l'émigration économique classique, la typologie actuelle des flux migratoires en provenance de Turquie ou axés sur ce pays inclut des formes aussi variées que le "tourisme à la valise" (pratiqué par des "navetteurs" qui multiplient les aller-retours entre des pays parfois très éloignés l'un de l'autre), des itinérances religieuses (généralement sous la forme du pèlerinage aux villes saintes d'Arabie, mais aussi dans le cadre de missions éducatives ou visant au prosélytisme), des départs forcés liés à la conjoncture politique, des déplacements temporaires pour études (en direction non seulement des pays de l'Europe occidentale mais aussi des USA, des universités arabes, des Républiques de l'ex-Union soviétique...), des contrats à durée déterminée pour aller travailler sur des chantiers turcs de travaux publics aux quatre coins du monde, enfin des trafics de toute sorte allant de la fourniture des marchés internationaux en drogues à la prostitution organisée en passant par le commerce de gaz moutarde ou de déchets nucléaires d'origine russe.

## Les liens avec la Turquie

Si les communautés turques d'Europe connaissent, comme les autres populations immigrées, une certaine déperdition identitaire, elles se signalent dans l'ensemble par la vitalité des liens qu'elles conservent avec leur pays d'origine. À la suite d'Altan Gökalp, qui a consacré plusieurs travaux à l'analyse de la diffusion des nouveaux moyens de communication parmi les Turcs installés en Europe, Stéphane de Tapia et Samim Akgönül insistent, dans leurs études, sur le remarquable brio avec lequel ceux-ci usent des outils mis à leur disposition par la technologie moderne, qu'il s'agisse de la télécopie, du téléphone mobile, de la télévision satellitaire et, plus récemment, de l'internet. Avec une bonne vingtaine de chaînes diffusées par satellite et des dizaines de chaînes cablées (une vingtaine dans la seule ville de Berlin en 2000), l'offre télévisuelle, en particulier, est considérable et permet toutes les formes de propagande politique et religieuse. La presse écrite, de même, a su s'adapter à cette clientèle spécifique que représentent les

immigrés, en multipliant des éditions imprimées en Europe. Celles-ci diffèrent sensiblement des journaux publiés en Turquie et s'emploient à rester à l'écoute des préoccupations des populations auxquelles elles s'adressent tout en se présentant comme une fenêtre ouverte sur la Métropole. Quant au GSM et à l'internet, qui permettent une communication individuelle et immédiate avec la Turquie, ils contribuent, à leur manière, au maintien de toutes les formes traditionnelles de solidarité et autorisent une ubiquité "virtuelle" qui semble fasciner les différents maillons dont sont formés les réseaux. L'internet offre aussi la possibilité de faire circuler de l'information politique, économique et culturelle, tout en favorisant les contacts et échanges anonymes entre individus qui se réclament d'une même communauté.

Les liens avec la Turquie passent aussi par l'activité économique. Dans leurs rapports, Stéphane de Tapia et Samim Akgönül, tout en notant que les ressources financières procurées à la Turquie par les travailleurs immigrés vont en s'amenuisant, mettent l'accent sur la prolifération du dispositif économique sur lequel les Turcs d'Europe peuvent s'appuyer. Cela va des banques (115 succursales bancaires recensées en Europe en l'an 2000 !), des compagnies d'assurance, des entreprises entrant dans la catégorie de ce que d'aucuns nomment *halal business*, aux grands holdings anatoliens, aux sociétés de bâtiment et travaux publics, ou bien encore aux voyagistes, aux entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information, aux transporteurs internationaux. Ce dispositif ne contribue pas seulement au resserrement des liens économiques entre la Turquie et les pays où ces sociétés sont implantées. Il permet aussi aux populations immigrées de maintenir un contact permanent avec leur terre d'origine, aussi bien au niveau de la vie quotidienne (consommation de produits importés de Turquie) qu'en ce qui concerne, de manière plus générale, leurs intérêts matériels : placement de l'épargne, aide à la création d'entreprises, souscription de polices d'assurance, etc.

Certes, les deuxième et troisième génération issues de l'émigration semblent souvent déphasées par rapport à leur culture d'origine. Ils ne se réclament pas moins de la turcité, une turcité adaptée à l'Occident et perméable aux métissages. C'est du moins sur cette conclusion

que débouchent aussi bien l'étude de Stéphane de Tapia que celle de Samim Akgönül. Toutefois, même chez ces descendants d'immigrés, le lien avec la Turquie est moins ténu qu'il ne paraît. Bien que leurs capacités linguistiques et leur familiarité avec leur culture d'origine soient partiellement occultées, ces nouveaux Européens manifestent un attachement quasi-mystique à la patrie d'origine et se réclament volontiers des valeurs fondamentales de l'identité turque contemporaine, à commencer par l'appartenance à l'islam et, dans une moindre mesure, la fidélité aux principes de la république kémaliste.

### L'encadrement des communautés immigrées

Pour lutter contre la déperdition identitaire, éviter les dérives idéologiques, mais aussi maintenir les liens économiques entre les travailleurs immigrés et la Métropole, les autorités turques, concurrencées par des structures diverses – associations, fondations pieuses, groupements religieux, partis politiques, organes de presse, chaînes de télévision satellitaires ou câblées... –, ont mis en place, à partir des années 1980, un ensemble de structures qui visent à la formation, en Europe, de citoyens turcs bien-pensants et conformes au modèle kémaliste, considéré, surtout depuis l'intervention militaire de 1980, comme le ciment de l'unité nationale. Cet encadrement a pour ossature l'enseignement dit en France de langue et civilisation d'origine (ELCO), confié à des maîtres venus de Turquie et rémunérés par les services consulaires, et l'éducation religieuse, prise en charge par des hommes de religion rattachés à la "Direction des Affaires religieuses" (*Diyanet İşleri Başkanlığı*).

Pour les quelque 800 000 élèves de nationalité turque scolarisés actuellement dans les pays de l'Union européenne, la Turquie mobilisait en 2001 environ 850 enseignants. Passablement critiqué, cet enseignement ne vise pas seulement à la consolidation des acquis linguistiques des enfants d'origine turque. Il cherche aussi, et même surtout, comme le souligne Samim Akgönül, à structurer la mémoire collective des communautés immigrées et à préserver l'identité turco-islamique de la

jeunesse issue de l'immigration. De la sorte, il se signale, sans l'avoir forcément recherché, comme un moyen de contrer la fonction intégratrice –ou assimilatrice– des systèmes scolaires européens. Entre les mains de fonctionnaires mus par des sentiments nationalistes, il peut aussi s'assigner pour objectif de protéger les enfants contre toutes les formes de déviance –y compris la fascination pour les idéologies de gauche– et de promouvoir des modes de pensée et d'action jugés conformes à l'intérêt national.

À côté de cet enseignement, qui est loin de faire l'unanimité puisqu'il ne touche, en France, que le quart des élèves auxquels il s'adresse, les autorités turques peuvent aussi compter, pour encadrer idéologiquement les communautés, sur une petite armée d'hommes de religion –plusieurs milliers de personnes réparties à travers l'Europe– bénéficiant d'un statut de fonctionnaires de l'État turc. Dépendant des attachés sociaux présents dans les représentations consulaires turques, ces *imam* et enseignants sont chargés de véhiculer l'islam républicain, tel qu'il est façonné par la Direction des Affaires religieuses, un organisme rattaché aux services du Premier Ministre. Leur marge de manœuvre est assez réduite. Soumis à des contrôles réguliers, ils ne peuvent en général que suivre à la lettre les manuels d'enseignement religieux mis à leur disposition ou reprendre à leur compte les modèles de prédication que diffuse le bulletin mensuel du *Diyanet*. Singulièrement, cette formation religieuse standardisée et passée au peigne fin des valeurs républicaines ne semble pas jouir d'une mauvaise image auprès des populations immigrées. Bien au contraire, l'*imam* du consulat est un personnage respecté, qui contribue efficacement au maintien des liens entre les Turcs d'Europe et la mère-patrie. D'après une enquête réalisée en Belgique, les mosquées officielles, animées par ces *imam* républicains, attirent plus de 66% de la pratique religieuse, les structures relevant des mouvements islamistes n'affichant pour leur part que des scores résiduels (environ 14% de la pratique religieuse, tous groupements confondus).

Dans cet inventaire des moyens dont dispose l'État turc pour encadrer les populations immigrées, il faut encore mentionner la com-

munication par voie des médias –en particulier la presse écrite et la télévision satellitaire–, un certain nombre d'associations travaillant en symbiose avec les consulats (notamment les associations pour la diffusion de la pensée ataturquiste, très actives en Allemagne), un réseau bancaire d'une singulière densité et, enfin, tout un arsenal de mesures pour faciliter les déplacements des individus entre les régions d'Europe à forte densité turque et les principales villes de Turquie. Il ne faut pas oublier non plus le rôle du service militaire dont une partie, même en cas de versement d'une indemnité de substitution, est obligatoirement effectuée sous les drapeaux. En Turquie, l'armée constitue un puissant outil de formation citoyenne. Passer ne serait-ce que quelques semaines dans une caserne turque représente, pour les jeunes issus de l'immigration, une expérience qui, sans être forcément très appréciée sur le moment, laisse des traces durables.

Même si l'on peut reprocher à l'État turc de faire preuve, dans sa politique à l'égard des populations immigrées, d'une ingérence très fortement teintée de paternalisme, il ne semble pas que l'on puisse le taxer d'inefficacité. Dans son travail, Samim Akgönül insiste au contraire à la fois sur la cohérence dont font preuve les autorités turques dans leur approche du fait migratoire et sur les bons résultats, les choses étant prises globalement, des mesures prises pour encadrer les communautés qui forment, au cœur de l'Europe, ce que certains considèrent comme le 84<sup>e</sup> département de la Turquie. Dans un contexte difficile, marqué par l'émergence de mouvements extrémistes de tout poil et, phénomène inévitable en terre étrangère, une généralisation des interrogations identitaires, les ambassades, consulats et autres agences de l'État turc ont su s'imposer comme les principaux artisans d'un remarquable attachement des immigrés aux valeurs de la République turque, facilitant ainsi leur insertion dans le tissu des démocraties européennes tout en gardant –mais pour combien de temps encore ?– leur identité propre. Ce relatif succès de la politique mise en œuvre par les autorités tient peut-être –telle est du moins l'explication avancée par S. Akgönül– au respect dont jouit traditionnellement l'État chez les Turcs.



## Le rôle de l'islam

Les autorités turques ne sont pas les seules à se préoccuper de l'encadrement des populations immigrées. Elles partagent le terrain avec des formations de toutes sortes : partis et groupuscules politiques, associations, ordres religieux, confréries, mouvances aux contours mal définis, clubs de réflexion et, depuis peu, groupes informels de discussion sur internet... Pendant longtemps, les communautés turques d'Europe ont témoigné d'une certaine perméabilité à la propagande de multiples fractions se réclamant de toutes les nuances de l'arc-en-ciel marxiste-léniniste. Depuis l'effondrement des régimes communistes, il ne reste plus grand chose de cet extrémisme de gauche, mis à part quelques noyaux de militants dotés d'étiquettes évocatrices, comme le "Front de libération révolutionnaire du peuple" (*DHKP-C*), le "Parti communiste turc marxiste-léniniste" (*TKP-ML*) d'inspiration maoïste, ou bien encore "l'Armée de libération des travailleurs et paysans de Turquie" (*TIKKO*). Mis à part, aussi, le "Parti des travailleurs du Kurdistan" (*PKK*) et sa branche politique, le "Front de libération nationale du Kurdistan", encore actifs, malgré l'écrasement de la guérilla kurde dans le sud-est anatolien et la capture du chef charismatique du mouvement, Abdullah Öcalan. La place laissée vacante a été prise, en France comme dans la plupart des autres pays européens, par des organisations islamistes, dont certaines, en particulier le "Front islamique des guerriers du Grand Orient" (*IBDA-C*), le "Hezbollah turc", le mouvement pour un "État islamique fédéré d'Anatolie" (surtout connu à travers le nom de son chef, Cemaleddin Kaplan, grand admirateur de Khomeïni), la tentaculaire organisation connue sous le nom de "Vision nationale" (*Millî Görüş*), le "Groupe du Salut" (*Selam Grubu*), sont d'une virulence telle que le gouvernement d'Ankara n'a pas hésité à demander aux autorités de l'Union européenne, en octobre 2001, de les placer sur la liste des organisations terroristes passibles d'interdiction.

Toutefois, cet islamisme militant, qui avait jusqu'à ces derniers mois le vent en poupe, ne se présente pas toujours sous les traits d'un extrémisme fanatique. Si les *Kaplançı* basés à Cologne ont attiré l'attention par leurs vitupérations contre l'État laïque turc, allant jusqu'à appeler de leurs vœux la mise en place, en

Turquie, d'un État théocratique, le COJEP –Conseil de la jeunesse pluriculturelle– fondé par des étudiants d'origine turque installés en Alsace se singularise, à l'autre extrémité de l'éventail islamiste, par la modération de ses positions et son souci d'ancrage européen.

Il est naturellement difficile de se faire une idée précise de l'influence exercée par cette nébuleuse de groupes islamistes. Ce qui est certain, c'est que ceux-ci prennent appui sur de puissants outils de communication et de façonnement idéologique : des journaux voisinant, dans les kiosques, avec les meilleurs titres de la presse nationale, une demi-douzaine de chaînes de télévision satellitaires, des chaînes câblées, des maisons d'édition, des associations culturelles, des lieux de culte, mais aussi des sociétés commerciales et des établissements financiers ayant pignon sur rue. Grâce à cet impressionnant dispositif, les mouvements islamistes bénéficient en général d'une forte visibilité, même lorsqu'ils ont opté pour une certaine discrétion. Au reste, ils ont à leurs troupes toute une pleiade de journalistes turcs –au nombre desquels il convient de mentionner en première place Ruşen Çakır, grand connaisseur de l'islam militant– qui se sont faits une spécialité de la dénonciation des moindres faits et gestes de ces organisations.

Que la plupart des mouvements islamistes turques aient une vision du monde peu compatible avec les valeurs de la République turque ne fait aucun doute. Il suffit de feuilleter un quotidien comme le *Cumhuriyet* –qui se réclame il est vrai d'un kéralisme passablement ringard– pour constater que même les organisations musulmanes les plus modérées sont capables de hérissier les élites laïques. Reste à savoir quel est au juste le degré de perméabilité des communautés immigrées à la propagande d'organisations qui, fondées pour la plupart dans les derniers temps de la guerre froide, disposent de plusieurs centaines d'associations, de mosquées et de lieux de réunion. La réponse apportée à cette question par Stéphane de Tapia et Samim Akgönül ne comporte aucune ambiguïté. Ces deux chercheurs –qui travaillent il est vrai dans le même laboratoire– estiment l'un et l'autre que les ambassades et les consulats turcs ont réussi, en développant un réseau d'*imam* et d'enseignants républicains, à dresser face aux confréries et

mouvements islamistes, un contre-pouvoir, à base religieuse lui aussi, qui dans l'ensemble a très bien fonctionné. Créée à Cologne en 1982 et placée sous le contrôle des consulats, l'Union turco-islamique de la Direction des Affaires religieuses regroupe aujourd'hui un bon millier de mosquées qui ne laissent que peu d'espace aux lieux de culte et de réunion voués à la diffusion de l'islam radical.

Sont également partis à l'assaut des mouvements islamistes, considérés de plus en plus souvent comme un facteur de risque pour les communautés immigrées, des associations laïques patronnées par les consulats –notamment les “associations pour la diffusion de la pensée ataturquiste”– et, surtout, les diverses organisations représentant à travers l'Europe une des composantes notables de l'émigration turque, les Alévites. Ces derniers, s'inscrivant dans une tradition très vivace de méfiance à l'endroit de l'élément sunnite, se sont fortement mobilisés dès le milieu des années 1990 pour dénoncer la mise en place de réseaux islamistes et exiger que la dimension alévie de l'islam ne soit guère oubliée dans le débat en cours sur l'intégration de l'islam dans les sociétés européennes.

\*\*\*

Si la question de l'encadrement religieux se pose avec tant d'acuité, c'est qu'en Turquie, comme en Europe, l'islam, dans ses formes les plus radicales, est perçu comme un défi majeur lancé aux sociétés démocratiques d'Occident, modèle dont la Turquie se réclame volontiers. En optant, dans les années 1920, pour la mise en place d'un “islam kémaliste”, fonctionnarisé et chargé de diffuser les valeurs républicaines, l'État kémaliste affichait sa volonté de faire de la Turquie un avant-poste de la civilisation européenne tout en indiquant clairement qu'il ne s'agissait pas, pour autant, de demander aux citoyens de la jeune République de renoncer à l'un des marqueurs fondamentaux de leur identité collective. Au lendemain de l'intervention militaire de septembre 1980, les généraux au pouvoir ont fait un choix comparable. En rendant l'instruction religieuse obligatoire, en reprenant à leur compte les anciennes recettes de l'islam républicain, en renforçant l'embr-

gagement des hommes de religion sous l'autorité des agences gouvernementales, ils ont doté l'État d'un rempart –peu subtile mais efficace– contre toutes les mouvances idéologiques qui, dans un contexte de reprise en main de la société, pouvaient apparaître comme de dangereuses dérives. Reste naturellement à se demander si cette ligne Maginot de la foi et des convictions ne présente aucune faille. En Turquie, malgré les mesures prises dans le sillage du coup d'État de 1980 pour bâillonner les extrémismes, les autorités ont dû, sous la pression de l'armée, multiplier au cours de ces dernières années les dispositions contre les mouvements et les partis susceptibles de mettre en danger le modèle de société auquel les forces vives du pays sont censées aspirer. C'est dire que les murailles, aussi solides qu'elles soient, ne résistent que tant qu'on en colmate les brèches. En Europe occidentale –plus particulièrement en France et en Allemagne–, les mouvances qu'Ankara dénonçait comme “terroristes” ont longtemps joui d'une liberté de mouvement presque totale, trouvant ainsi la possibilité de se doter de puissants moyens de communication et de se faire entendre, ne serait-ce que par une petite partie des populations concernées. Bien que marginales, ces structures font aujourd'hui partie du paysage communautaire, un paysage marqué par la multiplicité et la très forte imbrication des réseaux d'entraide et de sociabilité. Même si cela fait longtemps que les autorités des pays d'accueil se préoccupent de la prolifération des ces mouvances difficiles à contrôler, ce n'est que très récemment, dans un climat marqué par le traumatisme du 11 septembre, que les démocraties européennes ont osé s'interroger au grand jour sur le bien-fondé d'une politique de strict respect des principes fondamentaux régissant le fonctionnement des sociétés d'Occident. Ces remarques faites, il faut néanmoins reconnaître que, face au défi que représente la libre expression des convictions et des croyances, la solution que semblent préconiser les autorités turques, le maintien d'un lien fort avec les valeurs de la Turquie républicaine –que d'aucuns peuvent être en droit de percevoir comme une forme d'endocritinement–, n'est pas forcément la meilleure.

# Migrations, circulations et mobilités internationales à İstanbul

Jean-François PÉROUSE

En janvier 1999, le quotidien turc à grand tirage *Hürriyet* publiait une série de reportages intitulée “l’Anatolie, le pont des réfugiés”, qui attirait l’attention de l’opinion turque sur un phénomène qui semble avoir pris des proportions importantes ces derniers temps, le passage par la Turquie d’un nombre croissant (ou alors de plus en plus visible) de candidats à l’exil vers le monde riche. Située à la frontière immédiate de l’Europe instituée, la Turquie s’impose de fait effectivement comme un espace intermédiaire, et une étape plus ou moins longue, vers des horizons perçus comme “plus dorés”. En 1998, la Turquie était d’ailleurs le pays du Conseil de l’Europe où le nombre de réfugiés (au sens du HCR) était le plus important.

En effet, depuis l’effondrement du système politique soviétique et des régimes qui lui étaient liés en Europe centrale et de l’est, la Turquie semble être (re)devenue une plaque tournante des mobilités, migrations et circulations internationales, en position de “corridor” entre l’Europe et des “pays tiers” –asiatiques<sup>1</sup> (jusqu’à la Chine) ou même africains–, et de point de passage quasi obligé entre les plaines russo-ukrainiennes et la Méditerranée orientale.

En Turquie, la métropole d’İstanbul –désormais peuplée de plus de 10 millions d’habitants– fait tout particulièrement figure de pôle migratoire international majeur, polarisant ces flux de transit, auxquels s’ajoutent des mobilités et circulations commerciales, en prove-

nance à la fois de pays riverains de la mer Noire et de pays méditerranéens. Il n’est pas toujours aisé de distinguer les circulations et mobilités commerciales –de navetteurs roumains, russes, ukrainiens, macédoniens ou maghrébins–, motivées par des calculs économiques et se traduisant par des séjours de courte durée, souvent fréquents, des migrations internationales qui transitent pas İstanbul. On s’efforcera néanmoins de faire le départ.

Parallèlement, il est important de rappeler que la notion d’étranger (*yabancı*) dans la langue turque actuelle n’a pas les mêmes connotations qu’en France. Et cette différence n’est pas innocente, en ce sens qu’elle influe sur la perception et la “gestion” différenciées, si l’on peut dire, des “non-nationaux”. En effet, dans le langage courant est “étranger”, en premier lieu, celui qui n’est pas du quartier, du village ou du même “pays” (au sens de la petite région d’origine). D’autre part, le critère de la nationalité –qu’exprime le passeport ou la carte d’identité– n’est pas aussi déterminant qu’on pourrait le croire, dans la mesure où des centaines de milliers de Turcs, qui ont pourtant acquis une nationalité étrangère (souvent européenne), continuent à être considérés comme indéfectiblement “Turcs” par leurs anciens compatriotes. D’ailleurs, les stratégies de double-nationalité, souvent officieuses, sont fréquentes : bon nombre de Turcs qui ont acquis une autre nationalité gardent leurs papiers turcs, et jouent de leurs deux identités, selon les circonstances. En outre, il y a des degrés dans l’“étrangéité”.

<sup>1</sup> La mort de froid, début décembre 2001, d’un Pakistanais qui tentait de franchir clandestinement la frontière turco-grecque en Thrace, constitue un épisode désormais “banalisé” d’un phénomène qui semble prendre des proportions de grande ampleur.

En effet, un musulman de nationalité étrangère sera souvent considéré comme “moins étranger” qu’un non-musulman<sup>2</sup>, en vertu de la commune appartenance à l’islam. Il est même “frère”. De même, un citoyen d’une république turcophone d’Asie centrale ou de Transcaucasie<sup>3</sup>, malgré son passeport étranger, sera traité en “cousin”, ou en “compagnon de race” (*soydas*). Cette conception de l’étranger est en partie un héritage de la période ottomane durant laquelle, au sein d’une structure politique éminemment multi-nationale et multi-confessionnelle, l’allégeance à l’islam primait sur les allégeances nationales. Donc la nationalité n’est pas le critère ultime de l’“étrangéité” ; celle-ci se décline selon des critères de proximité toujours implicitement ou explicitement convoqués, à la fois géographiques, culturels, linguistiques et religieux.

Du point de vue des sources utilisées pour alimenter ce travail, on s’est appuyé, pour les migrations de transit, sur la presse turque – ce qui évidemment crée un biais – et sur une série d’entretiens réalisés dans İstanbul auprès notamment de migrants roumains, géorgiens, afghans ou bengalis. Les statistiques officielles (comme le “Recensement Général de la Population” turc), qui ne nous renseignent que sur les résidents, en effet, ne sont pas d’une grande utilité, mis à part les chiffres de la “Direction des Étrangers” de la Préfecture de Police d’İstanbul.

## I) İstanbul, un pôle majeur des migrations internationales vers le monde riche

### A) Le nœud crucial du corridor turc

#### 1) Des arrestations en nombre croissant

L’indicateur le plus simple et le plus évident de la polarisation des migrations et mobilités par İstanbul est sans doute la fréquence des arrestations d’étrangers sans papier ou ayant

dépassé la période de séjour qui leur avaient été octroyée à leur entrée en Turquie. La presse turque s’en fait régulièrement l’écho. Si l’on admet que les personnes arrêtées ne constituent qu’une partie des flux qui transitent par la Turquie, et spécialement par İstanbul, le volume de ces migrations est considérable. À titre indicatif, pour les seuls 10 premiers mois de 1999, la police turque a annoncé l’arrestation de 14 000 clandestins dans toute la Turquie (valeur que l’on peut rapprocher des 11 362 clandestins arrêtés en 1995). Mais au cours des 10 premiers mois de l’année 2000, et cette fois-ci pour le seul département d’İstanbul, le nombre de “clandestins étrangers” arrêtés et reconduits à la frontière était, toujours selon la police stambouliote, de 12 921 (dont 1434 pour fait de prostitution)<sup>4</sup>, et de 94 514 pour toute la Turquie (dont 24 502 arrêtés aux frontières du pays). Enfin, pour les 11 premiers mois de l’année 2001, le total des reconductions à la frontière d’étrangers arrêtés à İstanbul s’élevait à 11 150<sup>5</sup>. C’est dire l’accélération du mouvement survenue ces tout derniers temps, et surtout sans doute les efforts redoublés de la police pour enrayer le phénomène (tab.1 et 2). Une autre source, émanant cette fois de la “Sécurité des Côtes”, confirme cet accroissement récent, qui estime le nombre de clandestins arrêtés en mer ces cinq dernières années<sup>6</sup> à 6 743, dont 2 816 pour les seuls onze premiers mois de l’année 2001.

**Tableau 1 : Nombre de clandestins arrêtés par la police turque dans toute la Turquie (1995-2000)**

Année	Nombre d’arrestations
1995	11 362
1999 (10 premiers mois seulement)	14 000
2000	94 514

Source : Direction de la Sécurité d’İstanbul.

<sup>2</sup> On pourrait dire parfois “moins étranger qu’un non musulman, même citoyen turc”.

<sup>3</sup> Sans parler des Turcs de Bulgarie ou de Macédoine, évidemment.

<sup>4</sup> Cf. *Radikal*, 28/12/2000, p. 6.

<sup>5</sup> Cf. *Cumhuriyet*, 25/12/2001, p. 7.

<sup>6</sup> C’est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996 ; cf. *Radikal*, 16/12/2001, p. 3.

**Tableau 2 : Reconductions à la frontière d'étrangers arrêtés à İstanbul durant les 11 premiers mois de 2001**

Nationalité	Nombre de reconductions répertoriées
Moldave	2 144
Irakienne	2 024
Roumaine	975
Afghane	642
Pakistanaise	508

Globalement, pour l'ensemble de la Turquie, le nombre de clandestins est estimé par la police à un million environ et le nombre de réseaux mafieux spécialisés dans le "commerce humain" (*insan ticareti*) et implantés à İstanbul à plus de 200<sup>7</sup>.

## 2) Un spectre très large de nationalités

En ce qui concerne la nationalité des personnes arrêtées, les Irakiens et les Moldaves semblent être au premier rang, suivis des Iraniens, des Roumains, des Pakistanais, des Afghans, des Bengalais, des Indiens, des Sri-Lankais, des Philippins, des Palestiniens et des Marocains ; auxquels il faudrait ajouter dorénavant des Nigériens, des Somaliens, des Sierra-Leonnais, et des Erythréens<sup>8</sup>. Par exemple, le 9 décembre 2001, 10 Nigériens âgés de 21 à 31 ans, qui s'étaient débarrassés de leurs passeports, ont été interceptés à la frontière turco-grecque, transis, alors qu'ils tentaient de pénétrer en Grèce. Selon leurs déclarations à la police, ils étaient arrivés il y a quatre mois à İstanbul, avec l'espoir de se faire engager dans une équipe de football... Cet espoir déçu et leurs papiers périmés (*i.e.* l'autorisation de 3 mois excédée), ils s'étaient décidés à tenter leurs chances un peu plus à l'ouest, du côté de l'Europe<sup>9</sup>... Chaque "groupe national" se distingue par sa propre chronologie et ses propres modalités d'acheminement : depuis 1995 par

exemple, le nombre d'Afghans<sup>10</sup> en situation irrégulière à İstanbul va croissant. Cette date correspond à l'arrivée au pouvoir des Talibans... Depuis quelques semaines à nouveau, en raison de la guerre en Afghanistan, l'afflux d'Afghans en Turquie est nettement perceptible<sup>11</sup>. Parallèlement, le nombre de Maghrébins semble aller croissant depuis quelques années, comme si la route directe vers l'Europe était désormais doublée d'itinéraires indirects, passant notamment par İstanbul. L'histoire tragique de cinq jeunes Marocains, arrêtés par les gardes-côte turcs en décembre 2001, nous paraît à cet égard très révélatrice. Arrivés l'année dernière en Turquie, en tant que touristes, ces cinq jeunes ont vite basculé dans la clandestinité, après avoir tenté de trouver du travail à İstanbul (en tant que serveurs ou personnel d'entretien). Déçus par leur expérience stambouliote, ils ont finalement pris la décision de gagner l'Europe, c'est-à-dire la Grèce. En relation avec des compatriotes déjà installés en Grèce, ils ont essayé de partir par eux-mêmes dans des embarcations de fortune vers l'île de Chios, à partir de Çeşme (près d'İzmir). Et l'expédition a tourné au drame<sup>12</sup>.

Le cas des Iraniens est un peu particulier, dans la mesure où le grand afflux date des premières années de la révolution islamique. En outre, une bonne partie des Iraniens d'İstanbul sont de langue azérie et peuvent de ce fait intégrer plus facilement le marché du travail local, du fait de l'absence d'obstacle linguistique. Au milieu des années 1980, certains observateurs allaient jusqu'à estimer la population iranienne à İstanbul à plus de 1,5 millions, valeur certainement exagérée puisqu'à cette date İstanbul comptait autour de 6 millions d'habitants). Pour la majorité de ces Iraniens, İstanbul –et la Turquie en général– n'était qu'une étape vers l'Europe ou l'Amérique du nord. Pour beaucoup, cette étape a duré. Aujourd'hui, si l'on s'en tient aux seuls Iraniens déclarés, ce contingent se compose surtout de commerçants et d'étudiants azéris. Une série

<sup>7</sup> Cf. *Radikal*, 14/12/2001, p. 20.

<sup>8</sup> Et dans une moindre mesure des ressortissants du Togo, de la Namibie, du Libéria et de l'Ouganda.

<sup>9</sup> Cf., *Cumhuriyet*, 10/12/2001, p. 3.

<sup>10</sup> Cf. *Sabah-İstanbul*, 8/01/2000, p. 5.

<sup>11</sup> Cf. *Radikal*, 12/10/2001, p. 6.

<sup>12</sup> Puisque l'un des cinq jeunes est mort noyé.

d'arrestations opérées par la Sécurité d'Istanbul en juillet 2000 –auprès d'Iraniens sans papier ou dont la durée de séjour autorisée était excédée–, a d'ailleurs rappelé que cette présence iranienne à Istanbul pouvait devenir un sujet de tensions entre les gouvernements turc et iranien<sup>13</sup>. Les quartiers de Yenikapı et d'Aksaray (dans l'arrondissement historique<sup>14</sup> de Fatih) sont de longue date des quartiers de forte présence iranienne, avec hôtels et pensions spécialisés dans ce type de "clientèle". Il est indéniable par ailleurs qu'une bonne partie des Iraniens, comme des Irakiens et des Syriens, qui transitent par Istanbul sont des Kurdes, mais ceux-ci, évidemment, n'apparaissent pas en tant que tels dans les comptabilités policières.

Quoi qu'il en soit, le tableau 3 donne une idée de cette diversité, la composition des "bateaux pour l'Europe" interceptés n'étant jamais monolithique.

**Tableau 3 : Composition par nationalité du bateau chargé de candidats clandestins à l'émigration en Europe, arrêté le 5/05/2001 au large de Pendik (arrondissement de la périphérie orientale d'Istanbul), à bord du "Lale-1".**

Pays d'origine	Nombre de clandestins
Irak	123
Afghanistan	83
Turquie	66
Maroc	40
Bangladesh	37
Ethiopie	36
Pakistan	28
Palestine	22
Iran	7
Afrique de l'Ouest	6
Égypte	1
<i>Total</i>	<i>449</i>

Source : *Cumhuriyet*, 8/05/01, p. 9.

### 3) Le cas des demandeurs du statut de réfugié en Turquie

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les "réfugiés officiels", si l'on peut dire, sont, comparativement aux clandestins, en nombre très réduit (tab. 4). Il apparaît donc que les candidats au statut de réfugié préfèrent faire leur demande seulement une fois parvenus en Europe ou en Amérique du nord.

**Tableau 4 : provenance des candidats au statut de réfugié HCR enregistrés en Turquie, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 novembre 1999**

Provenance	Nombre de demandes auprès du représentant du HCR en Turquie
Europe	3
Afrique	67
Asie	100
Proche et Moyen-Orient	3 223

Source : *Yeni Gündem*, 20/06/2000, p. 3.

Il faudrait désormais ajouter à ces données trop sommaires les Kossovars et les Bosniaques ayant fait une demande après la date de référence du tableau 4, contribuant soudainement à accroître sensiblement le nombre de "postulants" en Turquie même. En mars 2001 en effet, la Turquie comptait officiellement 11 307 "réfugiés provisoires".

### B) Des filières multiples, parfois anciennes, centrées sur Istanbul

Ce qui est sûr, c'est que ces migrations de transit sont devenues l'objet d'un commerce risqué et donc très lucratif. Les 40 Irakiens du Nord arrêtés en juillet 2000 dans un arrondissement de la périphérie occidentale d'Istanbul, par exemple, avaient payé 3 000 dollars pour être acheminés en camion vers la Grèce. Quant aux 449 passagers du bateau "Lale-1" (tab. 3), ils avaient payé chacun 1 500 dollars pour se rendre d'Istanbul en Italie.

<sup>13</sup> Cf. *Sabah*, 12/07/2000, p. 36.

<sup>14</sup> L'effondrement d'une pension, à cause des travaux de percement du tunnel du métro, en septembre 2001, dans ce quartier a à nouveau attiré l'attention de l'opinion sur cette présence, puisque plusieurs des victimes étaient iraniennes.

Il semble d'autre part que ce soit la révolution islamiste de 1979 qui ait entraîné la structuration des premières filières de migration internationale vraiment organisées en Turquie, des centaines d'Iraniens ayant transité par la Turquie à cette époque. Depuis la guerre du Golfe, des filières sont apparues aussi à partir de l'Irak du nord, où les Turkmènes d'Irak semblent jouer un rôle central. Chaque semaine des filières plus ou moins "professionnellement" organisées sont mises à jour, qui disposent de relais à la fois près des frontières où affluent les candidats à l'exil (les frontières turco-iranienne<sup>15</sup> et turco-irakienne), à Ankara, à İstanbul et hors de la Turquie (Grèce, la plupart du temps, mais aussi Bulgarie et Roumanie). Pour ce qui est des voyages par bateau, Ukrainiens, Russes et Géorgiens semblent avoir investi ce créneau, comme l'attestent des arrestations récentes.

Si les filières et les itinéraires se diversifient, İstanbul semble conserver un rôle central dans le fonctionnement des filières clandestines d'émigration vers l'Europe, même si les passages en Grèce se font par des endroits de plus en plus variés. En effet, pour la délivrance des faux visas, İstanbul demeure une place irremplaçable. Autrement dit, l'offre de voyages clandestins vers l'Europe reste incomparable à İstanbul. En effet, par son "gigantisme grouillant", en définitive peu contrôlable, et par le relatif anonymat inhérent à ce gigantisme, İstanbul autorise un déploiement aisé des filières, en reconfiguration permanente. Le quartier d'Akasaray et ses alentours<sup>16</sup>, dans la péninsule historique, est réputé pour ses agences de voyage un peu particulières, qui délivrent des faux papiers ou des titres de voyage clandestins pour l'Europe. Les 99 Iraniens arrêtés le 12 décembre 2001 au large de Bodrum (ils se trouvaient déjà dans les eaux internationales), alors qu'ils s'efforçaient de gagner la Grèce dans un bateau dont ils avaient pris en otages le capitaine et l'équipage, étaient partis en bus d'İstanbul. Ce qui prouve

bien que quelle que soit la voie de sortie du territoire turc, İstanbul reste le centre polarisateur, organisateur et "redistributeur". Mais İstanbul, compte tenu de l'immensité de son emprise, ne doit pas être entendu dans un sens trop restreint ; il faut y intégrer ses périphéries. La preuve, c'est que la Direction du Département des Étrangers de la police stambouliote a récemment démantelé à Silivri, dans la périphérie occidentale d'İstanbul (sur la "route terrestre pour l'Europe", à 80 km des centres historiques), une officine clandestine tenue par un Moldave et un Turc, qui délivrait de faux passeports moyennant 200 dollars<sup>17</sup>.

Enfin, les filières de l'exil vers le monde riche sont multiples et peuvent revêtir des formes très luxueuses, comme pour cette Iranienne qui a pu se payer pour plusieurs milliers de dollars un exil doré et en toute sécurité vers le Canada, en 1995. À ceci près qu'elle n'a jamais pu récupérer les 80 000 dollars qu'elle avait placés en arrivant en Turquie, les "mafieux" l'ayant prise en charge n'ayant pas tenu leur parole (*Hürriyet*, 23/01/1999, p. 9).

### C) Les candidats turcs au statut de réfugié en Europe : un mouvement le plus difficile à saisir

À la vérité, on ne peut pas distinguer les étrangers qui transitent par la Turquie et İstanbul en particulier, des citoyens turcs qui, poussés par des nécessités de divers ordres, souhaitent aussi gagner l'eldorado européen. Les uns et les autres empruntent les mêmes filières, comme en témoigne la "composition nationale" des bateaux qui partent de Turquie vers l'Europe (voir tab. 3). À cet égard, l'atroce aventure récente de cinq citoyens turcs –dont deux enfants–, retrouvés morts, asphyxiés ou affamés, dans un conteneur en Irlande, après plusieurs journées de transit, en est l'illustration la plus frappante. Parti de l'est de la Turquie (département de Kahramanmaraş)

<sup>15</sup> Des caméras thermiques ont été récemment installées le long des 240 km de frontières entre la Turquie et l'Iran pour mieux contrôler le passage des clandestins. Cf. *Yeni Gündem*, 24/02/2001, p. 6.

<sup>16</sup> Du côté de Fatih ou de Eminönü ; en avril 1997, par exemple, 3 Irakiens et 2 Iraniens ont été débusqués, qui faisaient le commerce de passeports subtilisés à des touristes et ensuite maquillés ; leur repère était dans un anonyme quartier de l'arrondissement de Fatih. De même, les clandestins du bateau "Lale-1", en mai 2001, avaient été rassemblés dans un hôtel de Laleli (à Eminönü).

<sup>17</sup> Cf. *Radikal*, 4/1/2000.

d'abord pour İstanbul, le chef de famille, dont les six frères et sœurs vivaient déjà en Europe, a dans un premier temps essayé de trouver du travail à İstanbul. Dans l'impossibilité de faire sa place, il a pris le chemin de l'Europe avec sa famille, passant par des voies illégales. Parvenue en Belgique, la famille, décidée à rejoindre une sœur du père installée en Angleterre, est entrée en contact avec une nouvelle filière de "marchands d'exil" ; entassée dans un conteneur le 30 novembre, la famille devait, selon ce qui avait été convenu, rallier en 7 heures l'Angleterre. Mais le conteneur avait pour destination l'Irlande, si bien que la famille est restée sans nourriture ni air quatre jours durant...

Dès lors, on peut estimer qu'İstanbul fonctionne pour les Kurdes de Turquie et pour ceux des autres pays, comme une sorte de "sas" vers l'Europe. Bien que "nationaux", citoyens de la République turque, une partie des Kurdes de Turquie se comporte en étrangers à İstanbul, alimentant, d'ailleurs, les mêmes marchés du travail que les étrangers clandestins (voir plus loin). À cet égard, on peut résumer les facteurs déclencheurs de l'exode kurde, toutes nationalités confondues (tab.5), pour réaliser dans quelle mesure les chronologies nationales et internationales s'imbriquent.

**Tableau 5 : Les facteurs déclencheurs externes, politiques et géopolitiques, à l'origine de la "mise en diaspora" des Kurdes**

Années	Événements ou "opportunités"	Pays de départ concernés
1960-1970	Affrontements au Kurdistan irakien	Irak et Turquie
1966	Politique de la "ceinture arabe"	Syrie
mars 1971	Coup d'État en Turquie	Turquie
1974-1975	Guerre en Irak du Nord	Irak et Turquie
1980 (septembre)	Coup d'État en Turquie	Turquie
1984 (août)	Début de la guérilla conduite par le PKK	Turquie
1979-1982	Révolution iranienne et "remise en ordre" du Kurdistan iranien	Iran et Turquie
1980-1988	Guerre Iran-Irak Reprise en main du Kurdistan par l'armée irakienne	Irak, Iran et Turquie
1990-1991 1990	Deuxième guerre du Golfe Intensification des combats dans le "Kurdistan turc".	Irak et Turquie Turquie
26 mars 1995	Entrée en vigueur de l'accord de Schengen (dans 7 pays européens)	Tous
mars 1995-mars 1998	Opportunités en Italie, pays communautaire non-signataire de l'accord de Schengen	
Octobre 1994	Réouverture de la ligne maritime trans-adriatique Bar-Bari.	
août-septembre 1996	Nouveaux affrontements KDP/UPK en Irak du Nord	Irak et Turquie



## D) Les itinéraires suivis : des recompositions permanentes

### 1) Routes terrestres

Le démantèlement de l'Europe de l'Est socialiste, et la désorganisation qui s'en est suivie, ont incontestablement eu pour effet d'ouvrir les routes terrestres aux candidats à l'émigration vers l'Europe occidentale. Un réfugié kurde, dont nous avons traduit les papiers pour l'OFPRA, nous a conté son épopée du mois de mai 1991. Après avoir fui son département d'origine (Erzurum), il est entré à Istanbul en contact avec un routier italien qui, pour 3000 DM, l'a conduit d'Istanbul à Vintimille, via la Bulgarie, la Macédoine et l'Albanie. De là, il a dû payer à un passeur turc 1000 DM pour passer clandestinement la frontière franco-italienne. Les "trafiquants" turcs, albanais ou ex-yougoslaves semblent recourir en abondance au camion. En août 1997, un camion turc, qui contenait à lui seul cinquante-trois candidats kurdes à l'exode, a été arrêté à la frontière roumano-bulgare (Giuru). Ces candidats avaient payé 1000 DM chacun pour se rendre en Europe. Dernièrement encore, en novembre 1998, un camion turc transportant vingt fugitifs entassés a été intercepté à la frontière turco-bulgare.

### 2) Routes maritimes

Il semble que la plupart des bateaux chargés de réfugiés, parvenus sur les côtes ou au large des côtes italiennes, voire françaises, ces dernières années, était partie d'un des ports du Grand Istanbul (allant de Izmit, à l'est, à Silivri, à l'ouest)<sup>18</sup>. C'est dire l'importance cruciale d'Istanbul dans l'organisation et le système des transferts de "candidats à l'exil" vers l'Europe. Nombre de ces bateaux sont même inscrits sur les registres des ports d'Istanbul, souvent sous un autre nom que celui qu'ils arborent au moment de leur périple sans retour.

### 3) Routes aériennes

Réservé à des candidats dotés de moyens importants et de faux papiers dûment établis,

ce mode d'exode suppose d'importantes complicités dans les douanes et l'administration de l'aviation civile. Des filières existent, qui recourent aux compagnies privées, d'Istanbul à Salonique, Athènes, Tirana, Amsterdam ou Vienne. Plusieurs des candidats de nationalité turque au statut de réfugié en France, que nous avons rencontrés, avaient recouru à ce mode de transport sans encombre. Une fois en Europe, ces migrants pouvaient gagner, souvent par le train, la destination qu'ils souhaitaient.

### 4) Routes "mixtes"

Par ailleurs, les itinéraires "mixtes" sont légion. L'itinéraire terre-mer le plus employé depuis le milieu de l'année 1994 semble être l'itinéraire Turquie-Bulgarie-Macédoine-Albanie (ou Montenegro)-Italie. Le voyage se fait en camion jusqu'en Albanie, puis en bateau jusqu'aux côtes italiennes. Les ports d'embarquement sur la côte est-adriatique sont Durazzo (Albanie) et Bar (Montenegro) pour les ferries, Valona (ou Vlorë) en Albanie, pour les embarcations de fortune. Au printemps 1995, l'itinéraire-type est bien le suivant : camion jusqu'en Albanie ou au Montenegro (*via* la Macédoine), puis traversée de l'Adriatique à bord de ferries ou de petites embarcations pouvant emporter au maximum une vingtaine d'émigrés, puis direction Vintimille, par le train.

Pourtant, d'autres combinaisons "terre-mer" sont possibles. Le bateau *Cometa* ayant déversé ses passagers sur les côtes italiennes fin décembre 1997, venant de Russie, avait chargé à Darica ("Grand Istanbul", dans le golfe d'Izmit), puis au large des côtes albanaises. De même, l'épopée (d'une semaine) de fuyards arrêtés au début juillet 1997 sur une route du sud de l'Italie est révélatrice de la pluralité des routes empruntées. Partis de Turquie dans un camion transportant du fer, ils sont passés en Grèce, pour atteindre Patras. Ensuite, ils ont pris le ferry pour Brindisi, comptant rejoindre l'Allemagne par la route.

<sup>18</sup> Ainsi le "Koyduk-s" abandonné à 8 kilomètres du port italien de Gallipoli par son équipage, avec 600 clandestins à son bord (des Kurdes, des Iraniens, des Afghans et des Sri-Lankais), en avril 2001 ; cf. *Sabah*, 23/04/2001, p. 17. Il semble que le bateau chargé de 911 clandestins kurdes (toutes nationalités confondues), intercepté au large de Fréjus en février 2001 soit aussi parti d'Istanbul.

### E) La question des complicités internes à la Turquie dans ce "trafic humain"

La fréquence des bateaux au départ de Turquie –vers l'Europe du sud, via la Méditerranée–, amène à s'interroger sur le niveau des responsabilités au sein de l'appareil d'État turc dans l'organisation de ces départs. Il est sûr que l'affrètement et le départ de bateaux transportant plus de 500 personnes parfois ne peut se faire sans la complicité de certains membres de l'administration des douanes, de certains policiers ou de certains gardes-côtes. Les récents scandales douaniers (affaires d'exportations imaginaires...) qui ont éclaboussé une partie de l'administration des douanes amènent en tout cas à émettre quelques hypothèses. En décembre 2000, par exemple, un réseau de trafiquants de faux papiers et d'aide coûteuse à l'exil en Europe a été démantelé par la "Direction des crimes organisés et du trafic d'armes" de la police d'Istanbul, réseau auquel appartenaient un commissaire attaché à l'aéroport Atatürk et deux policiers, ainsi que deux personnes travaillant dans une compagnie aérienne privée. Ce réseau qui opérait depuis plus d'un an, fournissait, contre 5 000, voire 10 000 dollars US, à la fois les permis de séjour dans le pays souhaité (pour l'essentiel Danemark, Pays-Bas, Suède, Suisse et Allemagne) et les faux papiers permettant de quitter la Turquie sans difficulté<sup>19</sup>.

De même, en ce qui concerne les Kurdes de Turquie, plusieurs cas de délivrance de fausses attestations –de mauvais traitements ou d'emprisonnement– ont été découverts, qui tendent à prouver que des complicités existent au sein même de l'administration turque (médecine, justice ou police), qui bénéficient du "flux" de candidats au statut de réfugié en Europe, en monnayant de faux papiers.

Depuis deux ans, néanmoins, on note une prise de conscience de la part des autorités turques, qui se traduit par un plus grand nombre de contrôles (voir tab.1) et par une plus

grande fermeté vis-à-vis des complices turcs de ce "commerce humain". En novembre 2001, le capitaine turc et 6 membres turcs de l'équipage du bateau *Erenler*, qui transportait illégalement 714 clandestins vers l'Italie<sup>20</sup>, mais qui a dû faire escale en Grèce à cause d'un incendie qui s'était déclaré dans la salle des machines, ont été condamnés, chacun, à 716 années de prison par la justice turque. De même, de nouveaux moyens ont été donnés en juillet 2001 au "Commandement de la sécurité du littoral", pour qu'il intensifie sa lutte contre "le trafic de drogue, d'armes et le commerce d'hommes"<sup>21</sup>.

Quoi qu'il en soit, aux portes de l'Europe désormais, la Turquie se voit investie d'une nouvelle fonction, de "gardienne des frontières". Mais compte tenu de la configuration de ses frontières maritimes avec la Grèce, caractérisées par un extrême morcellement et étirement, de Rhodes à Imbros, la tâche est ardue. Sur ce dossier sensible, la coopération entre la Turquie et la Grèce progresse d'ailleurs avec célérité.

## II) Mobilités commerciales, circulations et trafics à Istanbul

### A) Les "navetteurs" : une forme originale de présence

#### 1) Des mobilités commerciales de rayon moyen et de grande fréquence

Sans qu'il y ait une stricte différence de nature entre les deux –si ce n'est l'origine, dans la mesure où les "navetteurs" viennent de pays relativement proches–, puisqu'un "navetteur" arrivé en simple touriste peut, s'il s'attarde sur le territoire turc, se transformer en clandestin, on peut isoler cette forme originale de mobilité internationale. En effet, une part de la présence étrangère à Istanbul est liée au formidable pouvoir d'attraction de la place commerciale stambouliote sur les anciens

<sup>19</sup> Cf. "Mavi' yakalandı", *Sabah*, 8/12/2001, p. 28.

<sup>20</sup> Dont 428 Turcs (des Kurdes en fait), 108 Irakiens, 36 Afghans, 12 Iraniens, 7 Ethiopiens, 13 Indiens, 28 Palestiniens, 1 Pakistanais, 8 Sri-Lankais et 19 Erythréens... ; la composition est intéressante ; cf. *Milliyet*, 10/11/2001, p. 23.

<sup>21</sup> Cf. *Radikal*, 26/07/2001, p. 7.

citoyens soviétiques et d'Europe de l'est, auxquels il faudrait de nouveau<sup>22</sup> ajouter les Maghrébins (au premier rang desquels figurent les Tunisiens) depuis que l'accès aux marchés européens est devenu plus difficile. Depuis la fin des années 1980 en effet, l'émergence du phénomène a en effet précédé l'effondrement de l'URSS à proprement parler, des millions de "navetteurs" ou de "touristes à la valise" fréquentent annuellement les boutiques d'İstanbul, pour des séjours brefs mais souvent fréquents (au moins une fois tous les deux mois). Cette activité multiforme, à la base du développement commercial de nombreux quartiers d'Eminönü ou de Fatih, est donc à l'origine d'un mode de présence original fondé sur l'intermittence et l'aller-retour. Si des Russes, des Ukrainiennes ou des Roumaines –ce sont surtout des femmes qui se livrent à cette activité– sont restées à İstanbul, c'est pour servir d'intermédiaire dans les boutiques de ces quartiers presque entièrement dédiés au commerce à la valise. Beaucoup ont d'ailleurs épousé des Turcs.

## 2) *Quel mode d'acheminement ?*

L'acheminement de ces navetteurs à İstanbul se fait soit par autobus ou camionnette, soit par avion, soit par bateau. Pour les pays de l'ex "Europe de l'est", comme pour le Caucase et la Transcaucasie, la route reste encore largement le premier moyen de transport, malgré les lenteurs et même les risques. En effet, des actes de brigandage sont périodiquement signalés, en Bulgarie, en Moldavie ou en Géorgie, sans parler des abus de pouvoir des diverses polices, enclines à prélever leur part. Une toute nouvelle gare routière, en remplacement des gares-marchés de Yenikapı, vient d'ailleurs d'ouvrir, où arriveront et d'où partiront les autobus faisant la liaison entre İstanbul et l'Europe de l'est ou le Caucase. Les Moldaves, quant à eux, viennent surtout en camionnettes : une espèce de mini gare routière, informelle, existe même, au cœur du quartier marchand de Laleli, dans une "dent creuse" du bâti, opportunément investie.

Le bateau a l'avantage d'être beaucoup plus avantageux et commode que l'avion pour le transport de sacs et de "valises" bondés. Ainsi, peut-on voir arriver les bateaux en provenance des ports de Crimée au cœur d'İstanbul, à Karaköy (arrondissement de Beyoğlu). Ces bateaux sont parfois dans un état de vétusté inquiétant, d'autant plus qu'ils regagnent l'Ukraine, surchargés, avec des ballots accumulés jusqu'au haut des cheminées... En janvier 2000, d'ailleurs, un de ces bateaux chargés de navetteurs et de paquets a purement et simplement coulé dans la mer Noire avec tous ses passagers ; outre l'ancienneté et le mauvais entretien du bateau, la surcharge a aussi été incriminée pour expliquer cet accident. En décembre 2000, entre Odessa et İstanbul il n'y avait plus que deux bateaux par semaine, l'un faisant le voyage en 28 heures, et l'autre, moins cher, en 36 heures. Les usagers de ces deux bateaux étaient en écrasante majorité des Ukrainiennes, et dans une bien moindre mesure, des Moldaves<sup>23</sup>. Un an après, le nombre hebdomadaire de bateaux en provenance ou à destination a augmenté, sans pour autant avoir atteint celui des années 1993-1995, qui restent dans la mémoire commerciale d'İstanbul des années dorées, inlassablement évoquées par les commerçants interrogés.

Pour ce qui est de l'avion, il suffit d'observer les départs et arrivées au terminal international voyageurs et au terminal cargo de l'aéroport international Atatürk. D'après un relevé fait fin novembre 2001 au terminal voyageurs, sur 64 arrivées, 10 se faisaient en provenance de pays méditerranéens et plus de 30 en provenance de pays "pontiques" ou de républiques de la Fédération de Russie. Le départ de charters vers les ex-pays de l'URSS est toujours un spectacle impressionnant, tant le chargement des voyageurs (des femmes en grande majorité) est visible et manifeste. De la sorte, on peut dire que l'avant-pays, comme l'arrière-pays international d'İstanbul –composé des pôles étrangers avec lesquels les relations sont les plus fréquentes et denses– est plus "pontique" que méditerranéen.

<sup>22</sup> Au milieu des années 1980 en effet, des Maghrébins –au sens large, des Libyens aux Marocains– ont fréquenté pendant quelques années İstanbul. Ils furent donc les précurseurs, avec les Iraniens, de ces mobilités commerciales.

<sup>23</sup> Cf., *Sabah*, 9/12/2000, p. 9.

### 3) Une délicate quantification et des mutations en cours

Les tableaux suivants montrent l'importance de ces flux, qu'on ne peut quantifier qu'en prenant en compte les entrées de touristes en Turquie, et tout particulièrement à l'aéroport d'Istanbul. En effet, une partie des 10 millions de touristes qui entrent annuellement en Turquie sont en fait des touristes à la valise, dont la venue est plus motivée par des considérations commerciales que par des attentes touristiques "classiques". On peut d'ailleurs aisément discerner dans les tableaux suivants (6, 7 et 8) ce qui relève du tourisme "classique", d'agrément et de découverte, de ce qui relève du "commerce à la valise".

**Tableau 6 : Les entrées de touristes durant les quatre premiers mois de 1999**

Nationalité	Nombre d'entrées
Allemagne	336 757
Communauté des États Indépendants	298 644
Roumanie	108 477
Bulgarie	100 833
États-Unis	98 000
France	81 000
Angleterre	66 000

Source : DİE et *Sabah*, supplément spécial "Tatil 2000", p. 1.

**Tableau 7 : Les "touristes" de l'Europe de l'Est en Turquie, pour les neuf premiers mois des années 1997-2000**

Provenance	1997	1998	1999	2000	Évolution entre 1999 et 2000
Bulgarie	148 000	185 000	170 000	276 000	62,4
Rep. tchèque	53 000	39 000	35 000	56 000	60
Hongrie	17 000	20 000	19 000	30 000	57,9
Pologne	42 000	70 000	56 000	104 000	85,7
Yougoslavie	113 000	130 000	150 000	222 000	48
Roumanie	234 000	390 000	364 000	213 000	- 41,5
Total	607 000	834 000	794 000	901 000	

Source : *Finansal Forum*, İstanbul, 19 octobre 2000, p. 16.

**Tableau 8 : Les entrées officielles de touristes en Turquie pour les 6 premiers mois (janvier-juin) de 1999 et de 2000**

Nationalités	Nombre d'entrées en 1999	Nombre d'entrées en 2000
Allemagne	547 356	236 894
Angleterre	294 053	124 175
Roumanie	227 035	?
États-Unis	167 320	55 273
Fédération de Russie	160 772	76 312
Iran	149 925	37 882
France	122 047	44 167
Géorgie	91 897	?
Bulgarie	90 143	29 828
Israël	81 028	31 350

Source : DİE et *Cumhuriyet Hafta*, 13/08/1999, p. 20.

Au total, il ressort qu'une part notable des "touristes" comptabilisés sont, pour la Roumanie, la Fédération de Russie, l'Iran ou la Bulgarie, des navetteurs qui font des allers-retours fréquents entre Istanbul et leur pays, contribuant à grossir les effectifs touristiques globaux.

Cependant, on assiste à une transformation de cette activité, qui pourrait aboutir à une réduction du flux de navetteurs. Cette transformation consiste en une "professionnalisation" de la filière, fondée sur le recours à la commande à distance et à des transporteurs de confiance. Beaucoup des commerçants interrogés nous ont en effet expliqué que les clients se déplacent moins –c'est en tout cas net pour les Russes–, et se contentent d'utiliser leur fax ou leur téléphone et de passer par des intermédiaires sûrs pour l'acheminement. Mais ceci n'est possible que si préalablement des relations de confiance ont été établies ; autrement dit, que si des contacts personnels entre acheteurs et vendeurs ont eu lieu. Après la phase de déplacements intenses, qui permet d'assurer ces contacts, la phase de "relations à distance" peut s'initier. Seuls ceux qui ne disposent ni d'une "raison sociale" officielle, ni des moyens logistiques requis continuent à se déplacer. En outre, les "commerçants" de pays relativement éloignés, comme ceux d'Asie centrale, recourent largement à la commande, plutôt qu'aux allers-retours.

### B) Tourisme, affaires et pèlerinage

Nous n'évoquerons pas, ici, le développement du tourisme à Istanbul, entendu dans son sens classique. Il nous faut surtout rappeler que le tourisme peut être à la fois un tourisme de congrès et d'affaires –comme on l'a vu avec le cas des navetteurs, évidemment–, un tourisme familial et un tourisme religieux, sans que les frontières entre ces types de tourisme soient toujours vraiment nettes. Le vieil adage turc *hem ziyaret, hem ticaret* ("à la fois en visite et en affaires") concerne aussi bien le tourisme religieux que le tourisme familial. En conséquence, aucun déplacement n'est vécu de façon univoque.

Dès lors, il faudrait ainsi pouvoir faire la part exacte des mobilités familiales qui se déploient à l'échelle internationale, compte tenu du caractère très dispersé de la population turque (voir à cet égard le papier de Stéphane de Tapia) et de la prégnance des relations de

famille (le terme de "famille" pouvant être entendu au sens large), faites de solidarité fidèle, d'entraide et d'allégeance. Dès lors, une bonne partie des entrées en Turquie, comptabilisées comme "entrées de touristes" sont le fait de voyages à caractère familial et mobilisent des "Turcs de l'extérieur" qui ont acquis une nationalité européenne, ou des Turcophones des Balkans ou d'ailleurs qui ont de la famille en Turquie. Une population aussi dispersée de par le monde que la population turque est par définition turbulente, la dispersion des familles alimentant des mobilités de rapprochement occasionnel. Le cas des déplacements des "cousins" des Balkans ou du Caucase s'inscrit dans la même ligne. Nombre de Caucasiens ou de Balkaniques ont en effet de la famille en Turquie, descendante des migrants installés dans l'Empire ottoman, puis en Turquie, qu'ils soient Tcherkesses, Bosniaques ou Bulgares (pensons à ceux venus à la fin des années 1980). À l'inverse, un pourcentage important de citoyens turcs a des racines hors de la Turquie dans ses limites actuelles ; ce passé "rejoue" à l'occasion de certains événements internationaux, et explique par exemple que la Turquie ait accueilli autant de Bosniaques entre 1992 et 1994 et de Macédoniens plus récemment encore. La Turquie a toujours manifesté un immense pouvoir d'intégration des populations musulmanes étrangères qui se sont installées sur son territoire, des Yougoslaves et Bulgares des années 1950-1960 aux Bosniaques des années 1980.

De même, les mobilités internes au "monde turc" tel que défini par l'ancien président Süleyman Demirel –"de l'Adriatique à la Muraille de Chine"– doivent aussi être mentionnées : ce sont à la fois des mobilités d'affaires, contre-courant des investissements turcs dans cet espace en voie de structuration, et des mobilités d'études, le gouvernement turc accueillant chaque année des contingents (modestes, mais symboliquement et politiquement significatifs) d'étudiants de l'ensemble de ces pays "frères".

Enfin, les mobilités "religieuses" ne sont pas négligeables. Elles sont le fait d'étudiants et d'autorités religieuses, d'une part, et de pèlerins, attirés par la ville qui fut pendant plus de quatre siècles la capitale et le cœur de l'islam sunnite, d'autre part. Certains pèlerins musulmans en route vers La Mecque, qui

viennent du Maghreb ou de l'Europe en bus, font même un arrêt à İstanbul, qui combine affaires et visites de hauts lieux du monde sunnite (Eyüp, Palais de Topkapı, Hırka-i Şerif à Fatih).

### C) Commerces de produits licites et autres commerces

Il est clair que depuis l'effondrement de l'URSS, des produits peu licites affluent vers la Turquie, en direction de l'Europe souvent, dont nous n'avons connaissance encore une fois que par le biais des arrestations de trafiquants, tout au moins celles qui sont médiatisées. Il s'agit de drogues, d'armes et de produits nucléaires ou chimiques. Dernièrement, par exemple, on a retrouvé dans un quartier périphérique d'İstanbul des déchets nucléaires d'origine russe, qui auraient pu être utilisés pour la fabrication d'armes. Plus récemment encore (début novembre 2001), deux vendeurs d'uranium (en possession de plus d'un kilo) ont été arrêtés dans une périphérie d'İstanbul, qui ont prétendu avoir acheté leur "matière sensible" à des trafiquants d'Europe de l'est venus à İstanbul<sup>24</sup>. De même, en novembre 2001 une filière de trafic de gaz moutarde entre le Caucase et l'Europe, via la Turquie, a été mise à jour par la gendarmerie d'İstanbul (qui assure les fonctions de sécurité aux périphéries de l'aire urbaine d'İstanbul)<sup>25</sup>. Depuis 1993, 104 actes de trafic de matières nucléaires ont été répertoriés en Turquie<sup>26</sup> ; et à chaque fois, ces matières provenaient des nombreuses installations nucléaires de l'ex-Union Soviétique et avaient transité par le Caucase pour parvenir en Turquie. La collaboration américano-turque pour renforcer le contrôle de ces flux a d'ailleurs été vivement renforcée depuis le 11 septembre 2001.

Les drogues, c'est un aspect plus connu, viennent plutôt du Pakistan, d'Iran ou d'Afghanistan, et sont destinées au marché européen (surtout l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni). Mais le nombre de saisies va

croissant et surtout les quantités totales saisies sont de plus considérables. En mai 2001 par exemple, plus de 9 kilos d'héroïne en partance pour le Royaume-Uni ont été saisis au terminal cargo de l'aéroport Atatürk<sup>27</sup>. De même, entre la Roumanie et İstanbul le trafic de matières chimiques semble être intense, comme en témoigne la saisie de plus d'une tonne d'acide anhydrique –utilisé pour la fabrication d'héroïne– en juin 2000 (cf. *Sabah*, 25/06/2000, p. 3). Cependant il faut éviter, quand on évoque ces trafics, de focaliser sur les seuls étrangers, au risque de céder à un discours répandu en Turquie. Pour les 5 premiers mois de l'année 2000, par exemple, sur les 31 personnes arrêtées à l'aéroport d'İstanbul avec de la drogue, 13 étaient de nationalité étrangère<sup>28</sup>.

La prostitution, sous des formes très variables, est aussi liée aux mobilités internationales, sans que les motifs qui poussent certaines femmes à venir à İstanbul soient toujours clairs au départ. En effet, sur les 10 150 reconductions à la frontière des 11 premiers mois de 2001, près d'un cinquième était lié à des faits de prostitution<sup>29</sup>. Des cas de prostitution occasionnelle, hors réseaux mafieux ont été avérés, de la part de femmes venues à l'origine pour se livrer au "commerce à la valise". Néanmoins, la prostitution organisée par les mafias russes, tchéchènes ou turques existe bien, sans que l'on puisse évaluer, parmi les femmes reconduites à la frontière pour fait de prostitution, la part de celles qui étaient sous la dépendance de filières organisées.

Enfin, des "trafics de filles" existent aussi, entre les anciennes républiques soviétiques et la Turquie. En août 1999, par exemple, une ressortissante kazakhe a été arrêtée et reconnue coupable d'être partie prenante d'un réseau assurant l'importation de jeunes filles "vendues" à des hommes d'affaires turcs pour un montant de 3 à 5 000 dollars. De même, en décembre 2001, un réseau<sup>30</sup> incluant des policiers et des fonctionnaires de l'état civil a été mis à jour, qui

<sup>24</sup> Cf. *Cumhuriyet*, 07/11/2001, p. 7.

<sup>25</sup> Cf. *Zaman*, 29/11/2001, p. 15.

<sup>26</sup> Cf. *Radikal*, 13/12/2001, p. 10.

<sup>27</sup> Cf. *Cumhuriyet*, 6/05/2001, p. 3.

<sup>28</sup> Cf. *Cumhuriyet*, 1/06/2000, p. 7.

<sup>29</sup> Cf. *Cumhuriyet*, 25/12/2001 p. 7.

<sup>30</sup> Qui disposait d'une antenne sous la forme d'une officine de traduction à Aksaray.

s'était spécialisé dans l'importation de femmes de Russie et d'ex-Europe de l'est, à destination d'hommes turcs (en vue de mariages arrangés<sup>31</sup>). Moyennant 3 000 dollars (dont 500 pour les fonctionnaires de l'état civil), ces hommes turcs pouvaient trouver femme étrangère à leur convenance. Toujours en décembre 2001, enfin, un autre réseau de "vente de jeunes filles" russes a été identifié à Kurtköy (périphérie asiatique d'İstanbul), impliquant des Turcs et des Russes, livrant des filles de moins de 16 ans, par le biais de salons de massage-alibi, pour 2 ou 3 000 dollars<sup>32</sup>. Il est sûr que le désarroi idéologique et le marasme économique qui sévissent dans certaines des anciennes républiques soviétiques –comme dans d'anciens pays de l'Est– contribuent à alimenter ces flux.

### III) Les étrangers à İstanbul : présence officielle et stratégies de maintien

#### A) Les étrangers recensés et dotés de papier...

Si l'on prend en compte les recensements généraux de la population turque (tab. 9) on est surpris par l'extrême faiblesse de la population étrangère recensée : 0,8% de la population stambouliote en 1990 ; nous ne disposons pas des résultats complets des recensements ultérieurs, non encore publiés, mais il est peu probable que cette proportion se soit radicalement modifiée dans le sens d'une augmentation.

De même, toujours d'après ces recensements, İstanbul accueillerait 26% des étrangers enregistrés et établis en Turquie, proportion légèrement supérieure à la part d'İstanbul dans la population turque, mais pas de façon spectaculaire. Fondé sur la population établie et déclarée, ces sources statistiques sont donc d'une utilité relative. Ces faibles pourcentages sont dus en partie à la rapidité d'intégration des "étrangers frères ou cousins"<sup>33</sup> –c'est-à-dire des étrangers turcophones et/ou musulmans– qu'a accueillis la Turquie tout au long de son histoire. Selon la comptabilité officielle en effet, depuis 1923 la Turquie a accueilli 2,5 millions d'étrangers<sup>34</sup>, provenant pour l'essentiel des Balkans –Bulgares, Grecs, Yougoslaves<sup>35</sup>, Roumains–, de Transcaucasie, du Caucase et de l'Asie centrale (2 878 "Turkistanais"<sup>36</sup> selon certaines sources officielles<sup>37</sup>). La dernière des vagues d'installation date de 2000-2001 ; elle est formée de Macédoniens turcophones<sup>38</sup> (fin mars 2001, plus de 6 000 arrivées avaient été enregistrées). Qu'ils soient Bosniaques, Tatars de Crimée, Turkmènes d'Irak<sup>39</sup>, Turkmènes du Pamir afghan<sup>40</sup> ou Bulgares<sup>41</sup>, ces "étrangers" ont aisément acquis la nationalité turque, sans pour autant toujours rompre leurs liens avec leur pays d'origine.

Ceci précisé, l'objet n'est pas ici de recenser de manière exhaustive les différentes composantes de la population étrangère "établie" à İstanbul. Celle-ci ne retient notre attention

<sup>31</sup> Cf. *Radikal*, 8/12/2001, p. 3.

<sup>32</sup> Cf. *Cumhuriyet*, 19/12/2001, p. 17.

<sup>33</sup> Appelés "*Göçmen*" (jadis *muhacir*), soit "migrants", plutôt qu'étrangers.

<sup>34</sup> Cf. Kemal Kirişçi, *Forum*, 15/11/1999, pp. 24-29.

<sup>35</sup> 15 000 d'entre eux (des Bosniaques en fait), arrivés dans les années 1958-1964, vivent encore regroupés à Pendik, quartier de Yenimahalle, dans la périphérie sud-est d'İstanbul ; cf. *Cumhuriyet*, 2/05/1992, p. 22.

<sup>36</sup> Il s'agit là de Chinois kazaks, installés notamment à Güneşli (périphérie ouest d'İstanbul) après la création de la République populaire de Chine. À ceux-ci il faut ajouter les Ouïgours, dits "Turkistanais de l'est", soutenus par quelques fractions de l'extrême droite turque dans leurs revendications politiques face à la Chine ; cf. *Türkiye*, 16/11/1998, p. 19.

<sup>37</sup> Cf. *Radikal*, 23/03/2001, p. 5.

<sup>38</sup> La Macédoine indépendante actuelle en compterait plus de 140 000.

<sup>39</sup> La guerre en Irak (1990-1991) a par exemple provoqué une vague d'installation de ces turcophones irakiens implantés dans la région de Mossoul.

<sup>40</sup> C'est en 1982 que le général Evren, alors président de la République turque, a fait s'installer un certain nombre de ses "frères" d'Afghanistan en Turquie ; cf. *Sabah*, 18/11/2001, p. 21.

<sup>41</sup> Cependant, 125 000 des 600 000 Bulgares arrivés en Turquie à la fin des années 1980 sont finalement retournés en Bulgarie ; ce mouvement de retour a d'ailleurs partiellement repris en 2001, avec l'ouverture de l'espace Schengen aux Bulgares.

qu'en tant qu'elle a des liens avec les migrations et mobilités qui nous intéressent au premier chef. À titre d'exemple, parmi les Européens<sup>42</sup>, le contingent le plus important est constitué d'Allemands, qui sont en fait souvent des "bi-nationaux" ou des conjoints de Turcs. Dans l'arrondissement de Beyoğlu, nous avons noté plusieurs enfants de Turcs d'Allemagne, ayant fait leurs études en Allemagne et acquis la nationalité allemande, qui participent à la reconquête des quartiers historiques. À cet égard, il y a bien un lien entre cette présence "étrangère" (en tout cas au regard de l'état civil) et la "propension à la mobilité" de la population turque, dont on sait que plus de trois millions de ses citoyens vivent hors des limites du pays. Cependant, de façon générale on peut répartir cette population étrangère en trois sous-ensembles : les mariés, les expatriés-travailleurs et les étudiants.

**Tableau 9 : Les étrangers recensés en 1990 (Turquie/Istanbul)**

	Total	Homme	Femme
Turquie	245 600	127 319	118 281
Istanbul	63 612	32 504	31 108

Source : recensement général de la population, 1990.

### 1) Les "mariés"

Une partie de ces "mariés" est, si l'on peut dire, le produit d'un processus de "sédentarisation" de commerçantes, car comme on l'a vu ce sont souvent des femmes qui alimentent le commerce à la valise, par mariage avec des Turcs. Bien souvent d'ailleurs ces femmes servent d'intermédiaires dans les négociations avec leurs compatriotes qui poursuivent le travail. Ici, le lien entre présence étrangère et mobilités commerciales est évident, ces "mariées" se trouvant à l'articulation entre deux phénomènes qu'il est en fait artificiel de distinguer de façon trop rigide. Nous avons ainsi rencontré plusieurs Roumaines, Russes ou Ukrainiennes, tenant boutique dans les quartiers commerçants, qui jouent un rôle d'interface stratégique en raison de leur connaissance des langues des clients qui convergent vers

Istanbul. Les "mariées" maghrébines sont en nombre plus restreint ; les quelques cas que nous avons rencontrés ou dont nous avons entendu parler ne nous permettant pas de généraliser.

### 2) Les hommes d'affaires et commerçants

L'internationalisation économique d'Istanbul (ou la *ré-internationalisation* si l'on se place dans le temps long) et son ouverture croissante aux flux économiques mondiaux depuis le milieu des années 1980 ont pour effet d'attirer un nombre croissant d'hommes d'affaires étrangers, sans parler des membres d'organisations internationales diverses (Conseil de l'Europe, Organisation pour la Coopération et la Sécurité en Europe, Organisation de la Conférence Islamique, "T.6", Zone de Coopération Economique de la Mer Noire...). Comme la Turquie réalise plus de 60% de son commerce avec l'Europe, il n'est pas surprenant de trouver beaucoup d'hommes d'affaires européens, auxquels il faudrait ajouter les hommes d'affaires russes, japonais, américains ou israéliens depuis le rapprochement turco-israéliens du milieu des années 1990. Sur un mode plus informel, le commerce à la valise déjà évoqué participe aussi à cette internationalisation, de même que les contre-flux suscités par les investissements turcs dans des pays environnants, comme la Bulgarie, la Roumanie ou la Macédoine. Istanbul par ailleurs émerge comme une place internationale de congrès et a renforcé dans ce sens son infrastructure d'accueil ces dernières années.

### 3) Les étudiants

Les étudiants constituent une autre part de cette population étrangère, déclarée. Ils proviennent du "monde turc" et du "monde musulman", on l'a vu, mais aussi de tout le monde en voie de développement et notamment du continent africain. Pour ce qui est des Bosniaques, Kossovars, Albanais ou Macédoniens, cette présence est liée à l'héritage ottoman dans les Balkans. En effet, ces étudiants sont souvent de langue turque ; mais pour eux, la Turquie est vécue comme un tremplin vers l'Europe ou

<sup>42</sup> Au nombre de 131 884 en 1998 selon le ministère de l'Intérieur turc ; cf. *Cumhuriyet Dergi*, n° 634, pp. 4.-7.



l'Amérique du nord. Ainsi, une partie des vendeurs de rue identifiés sommairement comme "africains" ou "noirs" par les Turcs, est formée d'étudiants sénégalais, qui se paient de la sorte leurs études<sup>43</sup>. Pour les Sénégalais interrogés, dont certains peuvent appartenir à la confrérie mouride dont on sait qu'elle essaime à travers le monde entier de jeunes commerçants-missionnaires, İstanbul a l'avantage d'offrir pour la poursuite d'études un large spectre de formations de qualité, pour un coût de revient bien inférieur à celui d'une scolarité en Europe, dans un contexte jugé "à la fois musulman et européen".

**Tableau 10 : Les étudiants étrangers, "frères ou cousins", en Turquie**

Pays	Total (*)	Dont enseignement supérieur
Azerbaïdjan	1 169	1 129
Kazakistan	775	716
Kirgizstan	762	562
Ouzbekistan	195	195
Turkménistan	1 368	1 333
"Pays asiatiques"	1 613	1 467
"Pays des Balkans"	1 543	1 275
<b>Total</b>	<b>7 425</b>	<b>6 677</b>

Source : Ministère turc de l'Éducation nationale, 2000 (*Milli Eğitim Sayısal Veriler*, 2000, p. 216).

\* Comprend aussi quelques élèves qui suivent des cours de langue turque et du secondaire

En ce qui concerne les Africains, dont la présence à İstanbul est nouvelle, ils sont estimés, si l'on excepte les Maghrébins, Égyptiens compris, à 2 500 environ. Ils vivent pour la plupart semble-t-il dans les arrondissements historiques/centraux de Beyoğlu<sup>44</sup> et d'Eminönü, parmi des migrants internes, fréquemment

kurdes, dans des îlots souvent très dégradés<sup>45</sup>. Les Soudanais par exemple –en excluant les citoyens turcs, descendants de "Soudanais" installés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au moment où l'Empire ottoman se lance en Anatolie dans la culture du coton–, sont notablement présents dans le corps enseignant universitaire. Hormis ceux cités plus haut, İstanbul compte aussi des Tanzaniens, des Zaïrois et des Camerounais.

Au total (tab.10), le nombre d'étudiants étrangers officiellement répertoriés est modeste, surtout si on le compare au nombre d'étudiants turcs à l'étranger. Plus que les chiffres absolus en eux-mêmes, c'est surtout la composition de cette population étudiante qui nous importe, compte tenu de l'accent mis sur les étudiants provenant de pays "frères" ou "cousins", c'est-à-dire issus de pays à population turcophone et/ou musulmane.

## B) Les autres étrangers : visibilité réduite et grande précarité

### 1) Le marché du travail clandestin : une contribution de taille des étrangers

Les étrangers irréguliers vivant, provisoirement ou non, à İstanbul travaillent pour l'essentiel dans l'économie non déclarée, qui représenterait la moitié de l'activité économique de la métropole turque (en termes de richesse produite). On les trouve donc, pour les hommes, dans le bâtiment<sup>46</sup>, le portage et la manutention, dans la confection, dans l'industrie chimique, dans la restauration, dans le travail du bois et l'économie de la récupération ; pour les femmes, hormis la prostitution et ses formes plus ou moins déguisées, citons la domesticité, la garde d'enfants<sup>47</sup> et l'industrie (c'est parfois un grand mot) du textile. Certains de ces

<sup>43</sup> Cf. *Sabah-İstanbul*, 12/12/1998, p. 5.

<sup>44</sup> *Hürriyet-Pazar*, 17/06/2001, pp. 2-4.

<sup>45</sup> Le secteur de Tarlaşası est à ce titre assez emblématique de la nouvelle présence africaine à İstanbul.

<sup>46</sup> Dans le secteur du bâtiment, d'après nos observations, il s'agit souvent d'Azéris, d'Arméniens, de Moldaves, de Géorgiens, de Roumains, d'Afghans ou d'Irakiens.

<sup>47</sup> Il existe à cet égard deux filières que nous avons identifiées à plusieurs occasions : une filière moldave et une filière philippine, un peu à l'instar de ce qu'on observe au Liban ou dans les pays du Golfe arabo-persique. On pourrait ajouter une troisième filière, marocaine : pour ces Marocaines d'ailleurs, la Turquie est clairement perçue comme une antichambre de l'Europe, et tout particulièrement de la France ; cf. *İstanbul Dergisi*, n° 11, 1994, pp. 109-110. Enfin, la presse turque évoque depuis quelque temps une quatrième filière, éthiopienne cette fois : cf. *Radikal*, 17/05/1998, p. 4.

étrangers se paient leurs faux papiers ou leur voyage clandestin vers l'Europe, précisément en travaillant illégalement, et en alimentant donc l'immense marché du travail non déclaré. Inutile de préciser que cette force de travail étrangère est à la merci de ses employeurs et qu'en cas d'accident, aucun recours n'est prévu. Nous avons rencontré plusieurs fois des étrangers qui avaient été "remerciés" par leur employeur, parfois sans avoir été payés, et qui reconnaissaient leur impossibilité à rentrer dans leurs droits d'une quelconque manière. Cependant, depuis deux ans l'État turc s'est lancé dans une vaste lutte contre le travail clandestin, et taxe les employeurs peu scrupuleux, tout en reconduisant à la frontière les travailleurs étrangers. De nombreuses arrestations ont déjà eu lieu, sans que pour autant la question soit résolue, tant ces formes de travail sont courantes. En effet, pour le seul secteur textile, d'après une estimation réalisée par un syndicat, les deux tiers du million et demi d'employés du Grand İstanbul le seraient de façon non régulière<sup>48</sup>... Ce qui donne une idée de l'ampleur de la tâche de régularisation à effectuer.

Pour prendre un exemple concret, en décembre 2001, dans le quartier central et dégradé de Tarlabası (arrondissement central de Beyoğlu), nous avons interrogé un jeune Roumain –diplômé de l'université roumaine, parlant remarquablement le turc–, qui était en Turquie depuis deux ans et travaillait dans une petite entreprise (douze personnes employées au total) spécialisée dans le traitement de pièces de métal, pour la confection. Ce qui était frappant au premier abord c'était, malgré la manipulation de produits chimiques très sensibles (cyanure, acides divers...), l'absence de mesures de sécurité élémentaires. Mais l'État turc se montre plus vigilant et de nombreuses arrestations de travailleurs et d'employeurs ont déjà eu lieu. Les sanctions sont désormais sévères, ce qui devrait conduire les maquignons à plus de prudence. Pour autant, le nombre d'étrangers travaillant à İstanbul, qui préfèrent

payer une amende quand ils sortent du territoire turc, soit une ou deux fois par an –parce qu'ils ont dépassé les 3 mois impartis–, plutôt que de sortir tous les trois mois, demeure très important<sup>49</sup>.

## 2) *Étrangers et clandestins : du transit, à l'installation durable ou le provisoire qui se pérennise.*

Le phénomène qu'il convient de souligner ici, c'est l'insensible transformation des étrangers en transit en résidents clandestins. İstanbul est la place la plus importante en Turquie en l'espèce, où des milliers de clandestins attendent l'occasion favorable à la poursuite de leur périple. À cet égard, on peut qualifier cette population étrangère de "population par défaut", en ce sens qu'elle demeure contrainte à İstanbul, et que ses projets d'émigration ne visent pas la Turquie. L'image du "sas" est donc, de ce fait, assez pertinente. Cette population étrangère –constituée de personnes sans permis de séjour en Turquie (le visa de touriste étant expiré)–, population "turbulente", précaire, instable, toujours en reconfiguration, en fonction des opportunités et aléas inhérents à son absence de statut officiel, change d'emplois et de résidence fréquemment. Elle a donc une visibilité réduite.

Par conséquent, sa localisation dans İstanbul répond à une logique de proximité par rapport aux lieux-ressources (en papiers et titres de voyage notamment), à une logique de réseaux (les réseaux nationaux ou régionaux, qui sont eux-aussi des ressources pour les migrants), et une logique d'opportunité en matière d'offre immobilière. Les arrondissements centraux d'Eminönü et de Fatih sont connus depuis longtemps pour leurs "chambres de célibataires" où descendent traditionnellement les migrants internes. Aujourd'hui, migrants internes et migrants internationaux vivent dans les mêmes immeubles dégradés tenus par des marchands de sommeil sans scrupule, quand ils ne squattent pas des immeubles abandonnés

<sup>48</sup> Les migrants récents, citoyens turcs, participent aussi largement à cette économie souterraine des plus élastiques, dans la mesure où l'embauche se fait souvent à la tâche, à la journée ou à la semaine, selon le carnet de commande. On se situe donc à un stade suprême de l'élasticité dans l'organisation du travail.

<sup>49</sup> À plusieurs reprises cet aveu nous a été fait ; comme par cette Géorgienne, parlant russe et turc, travaillant comme vendeuse à Eminönü, interrogée en décembre 2001.

(et le centre d'Istanbul, en partie vidé de ses élites "minoritaires" entre 1922 et 1974, et de ses élites financières depuis 1980, qui préfèrent les implantations périphériques). Périodiquement, la chronique stambouliote est alertée par des affaires d'incendie ou d'effondrement de bâtiments, suivies de la découverte d'occupants clandestins. Ainsi dernièrement, trente Bengalis sont sortis des ruines fumantes d'un immeuble que l'on croyait inoccupé depuis longtemps, qui venait d'être ravagé par un incendie (dans l'arrondissement d'Eminönü). Enfin, certains étrangers habitent chez leurs employeurs, et sont donc disséminés en fonction de l'offre de travail.

### C) Une tendance à la stigmatisation par la population turque

Nous avons fait ailleurs (Gangloff & Pérouse, 2001), pour la seule population roumaine, une étude détaillée du traitement par la presse turque de cette présence étrangère, que l'on peut partiellement reprendre et généraliser.

#### 1) Étrangers et prostituées

Forcément encline à se polariser sur les phénomènes les plus spectaculaires, la presse turque se déchaîne contre la présence d'un type bien particulier de travailleurs clandestins : les femmes étrangères s'adonnant à la prostitution. Si l'on fait une revue de presse ces dernières années, l'accent sur ce genre d'activité ressort clairement. Ces femmes semblent être surtout présentes dans les hôtels et "pensions" du complexe de Laleli-Beyazit-Aksaray. Tout comme pour les ouvriers, la clandestinité de cette population ne permet pas d'en estimer clairement le nombre, si ce n'est à travers l'indice des reconductions à la frontière (voir plus haut). Les plus connues de ces femmes sont les *Natachas*<sup>50</sup> "russes" (en fait souvent ukrainiennes, géorgiennes ou autres), qui nourrissent abondamment la chronique

stambouliote. De ce fait, les "descentes" et arrestations des équipes du "bureau des bonnes mœurs" (*ahlak masası*), dépendant de la Direction de la Sécurité d'Istanbul, font l'objet d'une large couverture médiatique, qui contribue à entretenir cette funeste réputation de la femme étrangère<sup>51</sup>. Ce type de focalisation, sensationnaliste, tend à construire l'image dominante d'un étranger plutôt dépravé.

De même, les chiffres officiels des malades du sida en Turquie ne contribuent pas à la bonne réputation des étrangers. Sur 885 malades officiellement déclarés dans le pays à la fin de l'année 2000, 182 sont étrangers, dont 31 Roumains (aux côtés de 29 Ukrainiens, 11 Tanzaniens, 11 Moldaves, 9 Allemands, 7 Américains)<sup>52</sup>.

#### 2) Voleurs et mendiants

Parallèlement, et de manière non moins péjorative ou négative, les étrangers sont réputés, selon la presse turque, grossir les bataillons de voleurs et de mendiants à Istanbul. Aussi la presse se complait-elle à relater les arrestations et les reconductions à la frontière dont sont l'objet ces étrangers. Le discours est évidemment sans nuance et tend à laisser croire que tout étranger –non européen– est potentiellement un voleur ou à défaut un mendiant. Depuis la fin de l'année 1999, des chiffres ont commencé à circuler dans la presse turque soutenant qu'un cinquième des mendiants à Istanbul était d'origine roumaine<sup>53</sup>. Ces chiffres sont périodiquement repris depuis lors, sans souci de vérification critique<sup>54</sup>.

Les chiffres relatifs "à la criminalité étrangère" fournis par la Direction de la Sécurité d'Istanbul (tab.11) donnent une idée des "populations-cibles", d'une certaine manière, et, incidemment, des différentes nationalités présentes à Istanbul. De même, les regroupements effectués ("Turkistanais" ou "Africains") témoignent des approximations et

<sup>50</sup> Depuis 1992, le terme de *Natachas* désigne en Turquie une prostituée de l'Est.

<sup>51</sup> Cf. "Fuhuşa sınırışı" [prostituées expulsées du pays], *Hürriyet*, Istanbul, 29/07/99, p. 9.

<sup>52</sup> Cf. *Radikal*, 1/12/2000, p. 12.

<sup>53</sup> "Dilenci patlaması", *Zaman-Istanbul*, 12/12/1999, p. 16.

<sup>54</sup> "Beşte bir Romen. İstanbul'da 10 bin dilenci dolanıyor" [Un mendiant sur cinq est roumain. A Istanbul, 10 000 mendiants rodent], *Özgür Bakış*, 11/12/1999, p. 3.

amalgames souvent effectués.

**Tableau 11 : Les chiffres officiels de la criminalité étrangère à İstanbul en 2000**

Nationalité	Nombre d'arrestations
1. Roumaine	3 078
2. Moldave	2 830
3. Irakienne	2 124
4. Iranienne	1 447
5. Ukrainienne	1 251
6. Azérie	865
7. Pakistanaise	438
8. Russe	445
9. "Turkistanaise"*	263
10. Bulgare	166
11. Marocaine	158
12. Syrienne	108
13. Algérienne	38
14. Égyptienne	28
14. "Africaine" (sic)	2 808
<b>Total</b>	<b>16 047</b>

Source : Direction de la Sécurité d'İstanbul, *Radikal*, 19/03/2001, p. 4.

\* C'est-à-dire venant des nouvelles républiques turcophones d'Asie centrale, et de la région ouïgoure en Chine.

En fait, qu'il s'agisse de prostitution, de sida, de vols<sup>55</sup>, de crimes<sup>56</sup> ou de mendicité, la stigmatisation par le discours commun turc s'inscrit dans un schème général du discours dominant sur l'étranger, qui consiste à accuser celui-ci des maux qui rongent la société turque,

en quelque sorte pervertie de l'extérieur. Dans cette logique, le sida est une importation et les stupéfiants sont introduits par les étrangers<sup>57</sup>. Les discours de voisinage recourent, à cet égard, totalement les discours de presse. La présence d'un étranger ou d'une famille étrangère dans une rue suscite la désapprobation la plus vive ou la suspicion permanente.

Toutefois, si la presse présente les étrangers comme des acteurs pivots de tous les trafics illicites, elle souligne aussi parfois leur situation de victime. Ainsi, cette femme roumaine, Marica, venue en Turquie pour retrouver son fiancé turc qui devait l'épouser et, qui, abandonné par cet homme, après avoir failli mourir de faim, s'est prostituée pour nourrir son enfant<sup>58</sup>. D'autres articles relèvent, par exemple, que des étrangers, poussés par la misère, seraient aussi victimes de trafics d'organes<sup>59</sup>.

### 3) Les travailleurs clandestins

Enfin, les contrôles de police se multipliant ces derniers mois, le nombre de travailleurs étrangers expulsés croît, et l'écho de la présence de ces travailleurs dans la presse aussi. Le pas est bien sûr vite franchi et ces travailleurs sont parfois accusés d'être responsables de la recrudescence du chômage en Turquie<sup>60</sup>. Il est à noter que certains syndicats participent à ce discours présentant les Roumains comme des concurrents sauvages à la main-d'œuvre "autochtone"<sup>61</sup>. La presse turque se montre donc prolixe pour relater les faits divers relatifs à cette présence clandestine, qu'il s'agisse d'arrestations ou de crimes en tout genre ; occasion de criminaliser<sup>62</sup> incidemment une "population" étrangère.

<sup>55</sup> "Hırsız yakan poz" [La pose qui fait attraper le voleur], *Sabah-İstanbul*, 2/05/98, p. 3.

<sup>56</sup> "Bahçelievler'de yanmış ceset" [Cadavre brûlée à Bahçelievler], *Cumhuriyet*, 20/12/99, p. 4.

<sup>57</sup> Pour la drogue, la tendance est à la stigmatisation des ressortissants d'Afrique noire (particulièrement sud-saharienne) dont le nombre et la visibilité dans les rues d'İstanbul se sont manifestement accrus ces dernières années. Voir, par exemple, "Karaşın Konular", *Atlas, Özel Sayısı*, İstanbul, Ocak 2001, pp. 91-99.

<sup>58</sup> *Akşam*, 15/9/99.

<sup>59</sup> *Sabah*, 14/11/2000, p. 26 ; *Cumhuriyet*, 8/9/2000, p. 8.

<sup>60</sup> "İstanbul kaçak işçi cenneti" [İstanbul, le paradis des travailleurs clandestins], *Hürriyet*, 15/02/99, p. 5.

<sup>61</sup> "İşsizliğin nedeni yabancı işçiymiş !" [La cause du chômage, ce serait les travailleurs étrangers !], *Evensel*, 30/12/2000, p. 4. Notons que ce quotidien de gauche critique avec virulence cette explication simpliste du chômage en Turquie.

<sup>62</sup> Cf. "Sevgilisini kapan patronu bıçakladı" [Il a poignardé son patron qui avait pris celle qu'il aimait], *Sabah*, İstanbul, 26/12/2001, p. 3.

Globalement, donc, ce qui est frappant c'est la façon dont les faits divers –crimes et vols surtout– sont récupérés pour stigmatiser une population étrangère largement méconnue, si ce n'est au travers de faits divers déplorables<sup>63</sup>.

## **Conclusion**

Bien qu'on ne connaisse pas encore l'itinéraire exact suivi par les clandestins qui ont tenté de pénétrer dans l'Eurotunnel fin décembre 2001, il est fort probable–compte tenu de leur nationalité, Afghans et Kurdes irakiens en majorité– qu'un pourcentage important d'entre eux a transité par Istanbul pour gagner l'Europe.

Les mobilités, circulations et migrations internationales contribuent donc bien à l'internationalisation d'Istanbul, en tant qu'elles relie en permanence la métropole turque, inscrite à l'articulation de champs migratoires nombreux, à une multitude de pays avec

lesquels elle entretient des liens plus ou moins formels. Les recompositions politiques survenues ces dernières années, et les troubles et conflits qui affectent le Caucase comme le Proche et Moyen-Orient –sans parler des déséquilibres de niveau de vie– ont eu pour effet d'activer les mouvements migratoires transitant par la Turquie, et spécialement par Istanbul, véritable porte d'entrée de l'Europe riche et stable pour ces candidats à l'exode. La *marchandisation* de ces mouvements migratoires par des organisations mafieuses bien implantées à Istanbul aggrave encore la situation. En outre, redevenue une métropole attractive et accessible pour le monde balkanique, russe et turc, Istanbul polarise des circulations et migrations aux mobiles mêlés, à l'origine de l'émergence d'un "nouveau cosmopolitisme", qui n'a plus grand chose à voir avec le cosmopolitisme stambouliote de l'époque ottomane, davantage fondé et nourri par la présence de minorités religieuses.

---

<sup>63</sup> Cf. *Radikal*, 15/11/2000, p. 12.

# Bibliographie

- BAZIN, M. (1993), "Disparités et flux migratoires dans l'aire Turque", 1993, *CEMOTI*, n° 15, pp. 226-242.
- BLACHER P.-S. (1996), "Les 'Shop-turisty' de Tsargrad ou les nouveaux russophones d'Istanbul", *Turcica*, n° 28, pp. 11-50.
- BOZARSLAN, H. (1998), "Le groupe kurde", *Hommes et Migrations*, n° 1212, mars-avril 1998, pp. 24-34.
- BRUNEAU M. (1994), "Espaces et territoires de diasporas", *L'Espace géographique*, 1994-1, pp. 5-17.
- CINAR M. E. (1994), "Unskilled Urban Migrant Women and Disguised Employment : Home-working Women in Istanbul, Turkey", *World Development*, 22/3, pp. 369-380.
- DALMAN, M. (s.d.), *Avrupa'da İnsan Ticareti ve PKK* (Commerce humain en Europe et PKK), İstanbul : DTPA (Türk-Alman Basın Ajansı), 222 p.
- ELMAS H.B. (1998), "Exode rural et migrations des Turcs et des Kurdes vers l'Europe", *Hommes et Migrations*, n° 1212, mars-avril 1998, pp. 5-13.
- "Émigrer-Immigrer", *Le genre humain*, printemps 1989, Paris, EHESS.
- GANGLOFF S. & PÉROUSE, J.-F. (2000), *La présence roumaine à Istanbul. Une chronique de l'éphémère et de l'invisible ?*, "Les Dossiers de l'IFEA", série "Turquie d'aujourd'hui", août 2001, 47 p.
- "Géopolitique des diasporas", *Hérodote*, 2° trimestre 1989, n° 53.
- GRASSI F.L. (1998), "Roma-Ankara, che fare dopo il grande freddo?", *Limes (Rivista Italiana di Geopolitica)*, L'Italia mondiale, 1998-1, pp. 191-200.
- GÜRSEL G. & ULUSOY V. (1999), *Türkiye'de İşsizlik ve İstihdam* (Chômage et emploi en Turquie), İstanbul : YKY, "Cogito/Ekonomi", 158 p.
- Habitat International Coalition (1996), *The Impact of War and Forced Evictions on Urbanization in Turkey : Violations of Housing Rights*, HIC, Genève, 23 p.
- İNAN-ÇINAR A. (1988), *Apprenticeship, Child Labor and Small Scale Production in Turkey*, Boğaziçi University, Master Thesis, 123 p.
- "İnsan Tüccarı Şebekeler.3", *Yeni Politika*, 4/09/1995, p. 8.
- İstanbul Sanayi Odası (Chambre d'Industrie d'Istanbul) (1981), *İstanbul Metropolitan Alanında Sanayi Yerleşim Planlaması* (la planification des zones industrielles dans l'espace métropolitain d'Istanbul), İstanbul, İSO, Araştırma Dairesi, n° 10.
- İstanbul Külliyyatı, Cumhuriyet Dönemi İstanbul İstatistikleri*, 14 ; Sanayi (1950-1994) II, İstanbul, İstanbul Büyükşehir Belediyesi, 1998.
- İstanbul'un Ekonomik ve Sosyal Göstergeleri*, İstanbul, İTO, 1998, 44 p.
- İstatistiklerle İstanbul Sanayi Odasına Bağlı Kuruluşlarda Değerlendirmeler*, İstanbul, İstanbul Sanayi Odası, Annual.
- KEYDER Ç & ÖNCÜ A. (1993), "İstanbul Yol Ayrımında", *İstanbul Dergisi*, "Küreselleşme İstanbul", Ekim 1993, n° 7, pp. 28-35.
- KEYDER Ç (1997), "Most of My Childhood Was Spent in Laleli", *Méditerranéenne*, n° 10, hiver 1997-98, pp. 175-181.
- KEYDER Ç. & ÖNCÜ A. (1993), *İstanbul and the Concept of World Cities*, İstanbul : Friedrich Ebert Vakfı.
- KEYDER Ç. (1994), "İstanbul Nasıl Satılır ?", *Forum*, Janvier 1994.
- KÖKSAL S. (1993), "Küresel Düzlemde Yeni Eğilimler", *İstanbul Dergisi*, "Küreselleşme İstanbul", Ekim 1993, n° 7, pp. 50-55.
- "Küresel İstanbul Üzerine Ne Dediler", *İstanbul Dergisi*, "Küreselleşme İstanbul", Ekim 1993, n° 7, 18-27.
- "Küreselleşme İstanbul", *İstanbul Dergisi*, Ekim 1993, n° 7, pp. 12-77.
- "Les diasporas", *Croissance des Jeunes Nations*, septembre 1995, n° 385.
- "Les Kurdes et les États", *Peuples Méditerranéens*, n° 68-69, juillet-déc. 1994.
- "L'Europe et les Kurdes", éditorial du quotidien *Le Monde*, 4-5/01/1998, p. 9.
- "L'Italie en quête d'une politique de l'immigration", *Hommes et Migrations*, n° 1194, janvier 1996.
- MATTERA O. (1998), "Un mare di droga e di armi", *Limes (Rivista Italiana di Geopolitica)*, L'Italia Mondiale, 1998-1, pp. 89-96.
- McCLEERY A. & OGDEN P.E. (1997), "Migration and the Mediterranean", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Poitiers, n° 13, pp. 215-220.

- NEGRI A. (1997), "Les Kurdes, une nation sans État", *Rive*, n° 5, pp. 29-35.
- NEİDİK B. (1995), *Small Business and Social Networking : the case of İstanbul's Jean Industry*, Thesis (M.A), BÜ., Institute of Social Science.
- OCRIEST (Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre).
- OPÇI Tuncay, "En Alttaki Entelektuel" (L'intellectuel qui est au plus bas), *Aktüel*, 8 avril 1999 (internet).
- PERALDI M. (1998), "Le cycle algérien dans Lâleli morose", *Lettre d'information de l'Observatoire Urbain d'İstanbul*, İstanbul, IFEA-G. Dumézil, n° 14, pp. 19-22.
- PÉROUSE J.-F. (1995), "La population turque en 1994 : dynamiques, perspectives et tensions", *Méditerranée*, Aix-en-Provence, 1995, n° 1-2, pp. 71-80.
- PÉROUSE J.-F. (1997), "Les Kurdes de Syrie et d'Irak : dénégations, déplacements et dispersion", *Espace, Populations, Sociétés*, Lille-Liège-Louvain, pp. 73-84.
- PÉROUSE J.-F. (1998), "Comment peut-on être kurde à İstanbul aujourd'hui? Essai d'ethnogéographie urbaine", *Hommage à Joël Bonnemaïson*, L'Harmattan/ORSTOM, décembre 1998.
- PÉROUSE J.-F. (1998), "La question kurde sur Internet. Heurs et malheurs, merveilles et écueils", *Cahier d'Histoire Immédiate*, n° 13, GRHI/Toulouse, printemps 1998, pp. 145-149.
- PÉROUSE J.-F. (1998), "Mobilités et migrations dans le Nord de Chypre : quelques indices", *Travaux de la Maison de l'Orient*, 1998, Lyon.
- PÉROUSE J.-F. (1999), "Irruption et éclipse des navetteurs 'russes' à İstanbul (1988-1999). Remous et rumeurs dans la mégapole", *Slavica occitania*, Toulouse, 8, 1999, pp. 273-312.
- PETEK-ŞALOM G. (coord.) (1998) "Immigrés de Turquie", *Hommes et Migrations*, n° 1212.
- RAIK Ü. (1998), "L'Europa vista dalla Turchia", *Limes (Rivista Italiana di Geopolitica)*, L'Italia Mondiale, 1998-1, pp. 201-204.
- SPANG-GRAU I. (1994), *Die Handstrickerinnen von İstanbul*, Saarbrücken, Verlag für Entwicklungspolitik Breitenbach, Sozialwissenschaftliche Studien zu internationalen Problemen n° 189, 309 p.
- STANDL H. (1994), *Die Industrieraum İstanbul. Genese der Standortstrukturen und aktuelle Standortprobleme des verarbeitenden Gewerbes in der türkischen Wirtschaftsmetropole*, Bamberg, Fach Geographie an der Universität Bamberg (Bamberger Geographische Schriften, Heft 14), 1994, XVI+ 177 p., 37 tableaux, 12 fig. et 14 cartes hors texte.
- ŞAHİN H. (1993), "Nasıl Bir İletişim Başkenti ?", *İstanbul Dergisi*, "Küreselleşme İstanbul", Ekim 1993, n° 7, pp. 66-71.
- T.C. Maliye Bakanlığı (1999), *1999 Yıllık Ekonomik Rapor*, Ankara, Başbakanlık Basımevi, Kasım 1999.
- TAPIA de S. (1994), "L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas", *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 19-28.
- TARRIUS A. (2001), "Le lien social fort comme préalable à la réussite économique. Initiative des migrants entrepreneurs des économies souterraines internationales ; parcours, étapes, transactions commerciales", *Journal des Anthropologues*, janvier 2001.
- TINGUY De A. (1997), "Le phénomène des 'tchelnoki' et la constitution d'espaces transfrontaliers dans la région de la mer Noire", in Bazin M., Kançal S., Thobie J., Tekelioğlu Y. (coord.), *Méditerranée et mer Noire entre mondialisation et régionalisation*, Paris, L'Harmattan, "Varia Turcica", 2000, pp. 471-481.
- TOUMARKINE A. (2000), *Entre Empire ottoman et État-Nation turc : les immigrés du Caucase et des Balkans du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Thèse d'Histoire moderne et contemporaine, sous la direction de D. Chevalier, Université de Paris-IV Sorbonne, 3 volumes.
- "Türkiye'nin Yabancıları", *Cogito*, n° 23, Yaz 2000, İstanbul : Yapı Kredi Yayınları, pp. 106-230.
- VENTURINI A. (1991), "Immigration et marché du travail en Italie : données récentes", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.7, n° 2, Poitiers, pp. 97-113.
- WHITE J.B. (1991), "Women and Work in İstanbul. Linking the Urban Poor to the World Market", *Middle East Report*, nov.-déc. 1991, pp. 18-22.
- WHITE J.B. (1994), *Money Makes us Relatives : Women's Labor in Urban Turkey*, Austin, University of Texas Press, 190 p.
- YACOUB F. (1994), "La diaspora assyro-chaldéenne", *L'espace géographique*, n° 1, pp. 29-37.

# Immigrations turques en Europe : typologies des espaces et des réseaux

Stéphane de TAPIA

## Avertissement

Cette contribution est un texte provisoire qui peut être considéré comme un chantier ouvert. Nous avons tenté de dépasser la simple énonciation des types de réseaux animant l'ensemble du champ migratoire turc, car s'il existe de très nombreux textes, souvent de grande qualité et de grand intérêt sur l'organisation en réseaux de la vie sociale et politique turque, il reste difficile de synthétiser l'ensemble de ces apports. La plus grande difficulté réside dans l'éclatement des études entre pays d'origine et les divers pays d'accueil de l'immigration turque. Eclatement géographique, mais aussi éclatement disciplinaire, car ces études relèvent évidemment de la sociologie, de l'ethnologie, de l'anthropologie, mais aussi des sciences politiques ou de la géographie. Une véritable prise en compte du phénomène passe par l'usage de la langue turque, mais aussi allemande, anglaise, néerlandaise, suédoise, ou française. La France a produit quelques thèses magistrales sur l'organisation propre des populations rurales turques, comme celles de Jean Cuisenier, Altan Gökalp, Irène Mélikoff, Jean-Paul Roux, Xavier de Planhol. Parmi les thèses nouvelles, on signalera les très récentes thèses d'Isabelle Rigoni ou Claire Autant-Dorier, sur des thèmes hors migration, mais ayant un effet important sur l'immigration, celles d'Hamit Bozarslan sur la question kurde ou d'Etienne Copeaux sur le nationalisme. Hors de France, les travaux du géographe allemand Wolf-Dieter Hütteroth font également date, mais il serait injuste d'ignorer les très nombreux textes des chercheurs turcs, américains, néerlandais, britanniques...

La difficulté est bien ici de faire la part entre l'ethnologie de "là-bas" et celle de "l'ici", dès lors que les populations rurales anatoliennes ont justement fait le pas en s'aventurant dans la migration internationale de travail qui les a amenées partout en Europe, dont la France.

Nous avons essayé de concilier deux approches, celle des réseaux sociaux et celle des réseaux économiques, réseaux qui s'imbriquent sans toutefois se confondre entièrement. Nous avons aussi tenté de considérer la totalité du champ migratoire turc, où la France n'est qu'un secteur géographique spécifique, de loin pas le plus important, mais où les traditions, selon l'époque, d'assimilation ou d'intégration, se heurtent à la pratique collective, communautariste, turque de l'intégration sur un mode idéologico-religieux (appartenance à la turcité et au sunnisme qui peut paraître paradoxale dans un pays qui se définit comme laïque).

Cette contribution est provisoire car elle demande encore réflexion, en particulier sur la transférabilité des modèles moyen-orientaux sur le champ migratoire contemporain, le passage d'un contexte communautaire à un contexte d'État-nation, forme d'organisation revendiquée tant par la République Française que par la République de Turquie.

## Données globales

Le nombre de ressortissants turcs recensés en France est de 208 049 personnes (dont 175 987 immigrés au sens retenu par l'INSEE), à quoi doivent être ajoutés quelque vingt mille



Français d'origine turque (acquisitions de la nationalité, naturalisations par diverses procédures), soit environ 10 % de la population originaire de Turquie. Si l'on prend en compte la personne de référence du ménage, selon les normes de l'INSEE, ce chiffre devrait être majoré d'environ 20 à 25 % ; les chiffres définitifs sont attendus avec impatience. D'après l'administration turque qui s'appuie sur les données préfectorales et, selon le cas, retranche (départs définitifs déclarés, décès) ou augmente (regroupement familial, naissances), 301 209 Turcs vivaient en France en 1999 (YIHGM 2000)<sup>1</sup>. Cette présence n'est donc pas si importante et pourtant elle semble pour certains problématique (Tribalat 1995 et 1996). Il est vrai que la réalité de cette présence turque est assez difficile à cerner, du fait principalement de ses pratiques matrimoniales : beaucoup de jeunes Français d'origine turque continuent à "importer", selon des processus complexes (Autant-Dorier 2001), des conjoints de nationalité turque, entrant alors comme conjoint de français. À l'usage, sans que l'on puisse réellement parler de mariage blanc ou de détournement de procédure administrative, cette population immigrée, même naturalisée, continue donc de jouer la carte de l'immigration de membres de la parenté –mariages de cousins, patrilinéaires ou matrilineaires– ou de membres de la communauté rurale d'origine (travaux d'Altay et Ural Manço, Bensalah, Reniers & Lievens en Belgique, Gökalp, Autant-Dorier en France, voir bibliographie). Deux types de réseaux, la parenté (*akrabalık*), le pays (*hemşehrilik*) apparaissent déjà.

D'autres phénomènes sont du ressort de la visibilité : port du voile chez les femmes et les filles, apparition massive et rapide de commerçants et de restaurateurs dans toutes les villes, revendications de lieux de culte musulmans, parfois manifestations de nationalisme (contre la reconnaissance du génocide des Arméniens, contre l'activisme kurde, plus prosaïquement lors de rencontres sportives comme les matches de football), mais on oublie que les premiers discours entendus étaient ceux de la classe ouvrière et de la révolution

prolétarienne ! La "France turque" est cependant marginale : rien de comparable aux concentrations observées en Belgique –autour de Schaerbeek dans l'agglomération de Bruxelles–, aux Pays-Bas et bien sûr en Allemagne où résident plus de deux millions de ressortissants turcs et environ 300 000 Allemands d'origine turque. Rappelons simplement que Berlin compte, fin 1997, 143 352 ressortissants turcs et que le *Land* de Rhénanie du Nord-Westphalie en compte 714 798 (YIHGM 2000).

L'une des dimensions principales de l'immigration turque en Europe –la France n'échappe pas à la règle– est sans aucun doute la capacité turque à construire des réseaux, de nature et de caractéristiques fort variées, sur un terrain particulièrement vaste, quelque part entre la Turquie d'origine et l'ensemble des régions d'immigration, réseaux qui construisent et desservent un vaste champ migratoire, par définition transnational. Nous voulons ici tenter une description synthétique des réseaux en établissant une typologie générale, typologie qui devra allier faits sociaux (de la parenté aux structures religieuses et politiques) et faits économiques (des réseaux d'entreprises aux réseaux de transport et communication tournés vers la desserte du champ migratoire).

### Champ migratoire, espaces relationnels, réseaux sociaux et filières migratoires

La migration internationale de travail originaire de Turquie est un phénomène récent, ne datant guère que de la fin des années 1950 et surtout de la signature en 1961 d'un premier accord bilatéral avec l'Allemagne. Très vite cependant, cette émigration va se développer, vers l'Allemagne d'abord, puis l'ensemble de l'Europe industrialisée pour ensuite –à partir de 1974– aborder les pays arabes producteurs de pétrole et plus tard, avec les effets de la *perestroïka*, les pays issus de la dislocation de l'Union Soviétique. Depuis 1989-1990, l'émigration turque est en effet présente aussi bien dans les Balkans qu'en Israël, au Pakistan qu'au Japon.

<sup>1</sup> YIHGM : *Yurtdışı İşçiler Hizmetleri Genel Müdürlüğü* – Direction Générale des Services aux Travailleurs Expatriés, ministère de la Sécurité Sociale et du Travail, Ankara. Edite un rapport annuel sur l'état de l'émigration.

Trois grandes phases de développement de ce courant migratoire se conjuguent donc :

- de 1961 à 1973, date du premier choc pétrolier, avec une migration internationale de travail des plus classiques;
- de 1974 à 1989, date de l'ouverture des pays de l'Est à l'immigration turque, avec le développement parallèle des regroupements familiaux en Europe et une migration d'hommes seuls sur les chantiers de travaux publics des pays arabes producteurs de pétrole (ou des voisins bénéficiant indirectement de cette manne, comme le Yémen), commerçante ou sur chantier de travaux publics;
- après 1989 vers les Balkans ou l'U.R.S.S. en profonde mutation, selon des modalités proches de celles des pays arabes (travailleurs sur chantiers, commerçants).

Ces grandes phases sont, à y regarder de plus près, plus complexes (Abadan-Unat 1993) :

- dès 1974-75, la suspension des recrutements des travailleurs immigrés est relayée par la venue des épouses et des enfants (regroupement familial) qui aujourd'hui encore par le jeu des mariages préférentiels, de la tradition revisitée comme le disent les sociologues, continue et amène les populations turques à se ressourcer jusqu'à la seconde, voire la troisième génération.
- L'évolution politique interne du pays, avec trois coups d'état entre 1960 et 1980, mais aussi l'insécurité chronique due à l'affrontement de 1984 à 2001 entre forces armées et indépendantistes du PKK, est également un motif d'émigration. Le dernier coup d'État (septembre 1980) aura eu de grandes conséquences en matière migratoire dans une grande partie du champ migratoire.

La conséquence majeure de ces multiples flux migratoires est l'apparition d'un vaste champ migratoire, étendu de la Suède à la Libye, des États-Unis à l'Australie. Entre ces divers compartiments, Amérique du nord, Europe occidentale, Europe orientale, Moyen-Orient, Afrique du sud, Russie, Asie centrale, Océanie, la Turquie reste non seulement territoire d'origine, avec lequel les relations

restent denses –la circulation migratoire selon la définition de MIGRINTER– mais bien référence symbolique, pivot central aussi bien social et familial que politique et économique (MIGRINTER 1997 & 1999).

### **Champ migratoire, espace circulatoire, circulation migratoire, espace transnational : de l'usage de quelques définitions**

Un peu à l'image d'un *champ magnétique*, on peut définir le champ migratoire comme l'ensemble des terrains pratiqués entre deux polarités (origine / accueil – résidence) par les migrants originaires d'une région quelconque du globe. Au pays d'origine se trouve lié le(s) pays d'accueil et de résidence par une multiplicité de relations sociales, économiques et financières, politiques et religieuses actives. Dès lors que ces relations se raréfient, tarissent, le champ migratoire disparaît. La constitution d'un champ migratoire s'apparente à la construction d'une *diaspora*, à la différence notoire que le pays d'origine joue un rôle central dans l'organisation du champ, ce qui n'est pas toujours le cas dans la diaspora : pendant presque 2000 ans, l'État d'Israël a disparu de la carte du monde, bien que subsiste une petite communauté juive en Palestine, et la diaspora s'est constituée sur le mythe, matérialisé en 1967, d'un retour prochain à Jérusalem. Dans le cas turc, s'il y a bien dispersion sur plusieurs continents de populations originaires de Turquie depuis les années 1950, il reste à notre avis difficile de parler de diaspora quand bien même plusieurs segments de populations originaires de Turquie et de nationalité turque, Arméniens, Israélites, Assyro-Chaldéens, sont parties prenantes de diasporas historiques ou commencent à former une diaspora (Kurdes). Ce champ migratoire s'organise autour de pôles de regroupement de la migration –en fonction du marché du travail des années 1960-1975–, Berlin, la Ruhr, Hambourg, Francfort, Stuttgart, Munich, Randstad Holland, Paris et l'Île de France, Bruxelles-Capitale, Zurich, Londres, et de pôles d'organisation et de distribution de la migration, avec Ankara, la capitale, et Istanbul, à la fois pôle économique et principale porte de Turquie (port, aéroports internationaux, gares routière et ferroviaires).

Les migrants sont partis de Turquie pour s'installer dans de nombreux pays, parfois de façon précaire lorsqu'il s'agit d'hommes seuls sur des chantiers de travaux publics (Libye, Arabie Saoudite, Yémen, Russie, Pakistan). Après un premier départ pour trouver un emploi à l'étranger, quelques mobilités internes aux régions d'immigration, s'est instaurée une multiplicité de relations allant de l'informel (appels téléphoniques par exemple) au très matériel (la noria de camions turcs desservant les importateurs installés en Europe, les liaisons aériennes). Courrier, mandats, téléphone, voyages, commerce, télédiffusion satellitaire, sont autant de liens entre pays d'origine et pays de résidence. Chaque année, environ 5 à 6 millions de ressortissants turcs passent la frontière (entrées + sorties), pour environ 80 % de ces mouvements, cela concerne des émigrés résidant dans les pays du champ migratoire. C'est cet ensemble dense de relations que nous définissons comme *circulation migratoire*, suivant en cela Gildas Simon (1995). Les motifs de déplacement sont divers : migration de travail proprement dite, familles rejoignantes, vacances et tourisme, événements familiaux, commerce et affaires, service militaire, mutations de fonctionnaires nommés dans les pays du champ migratoire, et évidemment transporteurs assurant la liaison entre Turquie et reste du monde. Si l'on considère :

- que l'émigration couvre l'Europe occidentale, des zones de plus en plus larges de l'Europe orientale et de l'Asie Centrale, une partie du Moyen-Orient, l'Amérique du nord et d'autres régions d'Asie, d'Afrique ou d'Océanie (Australie / Nouvelle Zélande),
- que ces migrants sont souvent apparentés car originaires des mêmes régions et des mêmes groupes sociaux ; il n'est pas rare que les membres d'une même famille se soient dispersés entre la migration interne et plusieurs pays d'immigration,
- que l'Allemagne reste une référence obligée du fait de la massivité de la présence turque (2 200 000 personnes) et de sa puissance économique, tant nationale qu'immigrée (environ 60 000 entreprises et 150 à 200 000 emplois créés par des Turcs),

on comprendra que le champ migratoire turc est de *facto* un **espace transnational**. Cette transnationalité est économique (entreprises turques installées en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, exportant vers les autres pays du champ, entreprises turques jouant la carte de la présence émigrée à l'étranger), religieuse (à la fois par l'influence d'Ankara et de la Direction des Affaires Religieuses et par l'ensemble des confréries *-tarikats-* et groupements installés en Allemagne, Cologne en particulier, rayonnant sur l'Europe), politique (sections européennes des partis turcs, mouvements kurdes comme le PKK). Elle est aussi familiale, lignagère, confessionnelle, ethnique, à l'occasion de mariages, cérémonies religieuses, décès, rassemblements en Turquie de familles dispersées.

S'agit-il pour autant d'un **espace circulaire**, voire de migrants nomades, au sens d'Alain Tarrius ? Pour certaines catégories d'entrepreneurs, transporteurs, agents de voyage et tour opérateurs, importateurs, industriels, oui. Pour la majorité des familles, cela est plus contestable. Les quelques études statistiques dont nous disposons, les recensements nationaux de population, montrent au contraire des populations stables, sédentarisées, mais gardant un attachement très vif à la communauté d'origine, malgré quarante années et plus de migration.

#### 1957-2000 ou quatre décennies de construction du champ migratoire turc : les compartiments du champ

Les pays où résident des ressortissants turcs en situation régulière –ce qui recoupe des statuts juridiques très divers– sont nombreux et se situent sur tous les continents :

- En Amérique, les Turcs se dirigent préférentiellement vers les États-Unis et le Canada, sur des modalités diverses, du *brain drain* organisé par la pratique de la *green card* pour les USA à une migration beaucoup plus proche du modèle européen pour le Canada, mais on a aussi relevé un chantier néerlandais en Aruba, ayant employé un moment au moins 1360 Turcs. Les effectifs concernés sont d'au moins 103 000 personnes de nationalité turque, compte non tenu des Américains d'origine turque ou turcique (Azéris, Centrasiatiques) éventuellement

intéressés par des relations avec la Turquie<sup>2</sup>. Au Canada comme aux États-Unis, les communautés turques disposent d'associations, de médias divers, journaux locaux comme *Anadolu* (Canada) ou sites Internet.

- En Océanie, l'Australie et son voisin néo-zélandais abritent une colonie turque et turque chypriote aux caractères très proches des colonies européennes. Les effectifs avoisinent les 50 000 personnes, compte non tenu des Chypriotes turcs ou des Australiens d'origine turque ou turkestanais (Ouzbeks par exemple). À Sydney comme au Canada est édité un journal en turc, *Yorum*. Mais du fait de la distance et des coûts des transports, la relation Australie-Turquie est problématique.
  - Au Moyen-Orient, les migrants turcs sont avant tout des travailleurs sur chantiers, avec un fort renouvellement, et sans possibilité de regroupement familial –sauf exception, peut-être la Jordanie–, Libye, Arabie Saoudite, Koweït, Emirats. connaissent ou ont connu des colonies turques nombreuses, mais la situation politique y est instable, les garanties personnelles sous le régime de la *kafala* peu solides. La Libye sous embargo doit des milliards de dollars US aux entreprises turques de travaux publics, l'Irak également, et aussi bien les territoires palestiniens que le Liban ou le Koweït n'ont pas été à la hauteur des espoirs suscités pour les opérations de reconstruction et de réaménagement ; les Turcs ont été (ou pensent avoir été) tenus à l'écart. Par contre, de nouveaux chantiers s'ouvrent au Pakistan (comme l'autoroute Islamabad-Lahore, premier pas de la future *Indus Highway* Karachi –Himalaya, avec raccord sur la *Karakoram Highway* vers Kachgar). Les effectifs de cette partie du champ ont aujourd'hui tendance à stagner du fait des crises internationales où le gouvernement turc s'est à chaque fois nettement démarqué
- de ses voisins arabes ; au moins 128 000 personnes sont décomptées dans cette partie du monde, auxquelles s'ajoutent 5 000 Turcs en Israël ; ils avaient dépassé les 200 000 personnes au début des années 1980.
  - En Russie et en Asie Centrale se combinent au moins deux types de migrations professionnelles : la migration sur chantiers et la migration de commerçants-investisseurs. Les chantiers sont apparus après la *perestroïka* et ont pris de vastes proportions à Moscou, en Ukraine, au Kazakhstan et en Asie moyenne. Les aéroports d'Ashkabad, Nukus, Atyrau, Bishkek, la nouvelle capitale du Kazakhstan (Astana, ex-Akmola, ex-Tselinograd, ex-Akmolinsk), drainent les entreprises turques du BTP comme les centres commerciaux ou les usines nouvelles. La Russie et l'ensemble des républiques issues de l'U.R.S.S. comptent aujourd'hui des colonies turques plus ou moins nombreuses. Les effectifs présents en 1998 sont de l'ordre de 41 570 personnes ; il est probable que ce chiffre soit sous évalué, mais on remarque une forte baisse en Russie qui a pu être pendant quelques temps la première destination de l'émigration. On rappellera que la justification première du programme télévisé public international *Avrasya* (Eurasie) était bien, avec la desserte du champ migratoire, celle de l'Eurasie turcophone nouvellement accessible.
  - Dans les Balkans et en Europe centrale et orientale, une nouvelle immigration turque composée de commerçants, de petits et moyens investisseurs (boulangers, restaurateurs, industriels...) s'installe en Roumanie, Moldavie, Bulgarie, Macédoine, Albanie, Hongrie, Pologne, Slovaquie, République Tchèque, Slovaquie. Ces pays qui étaient jusqu'à l'année 1990 des pays de transit deviennent à leur tour, comme d'ailleurs le nord de l'Italie, des pays d'immigration

<sup>2</sup> La source utilisée est le rapport annuel du ministère du Travail et de la Sécurité Sociale : *T.C. Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanhđı Yurtdışı İşçi Hizmetleri Genel Müdürlüğü 1998 Yılı Raporu*. Elle peut être comparée à d'autres sources documentaires, comme İİBK (*İş ve İşçi Bulma Kurumu*) ou TİKA (*Türk İşbirliği Kalkınma Ajansı*).

turque. Les chiffres sont ici, soit indisponibles, soit très sujets à caution.

- Des flux migratoires ou de petites colonies immigrées sont également signalés en Malaisie et au Japon. En Malaisie, il s'agit d'un rapprochement effectué par le Premier Ministre de l'époque (Necmettin Erbakan) avec un pays musulman asiatique, qui a, entre autres, donné naissance à *Jetpa Holding*, société souvent visée par la presse turque (et dans ce cas précis la Justice !) comme l'un de ces (très nombreux) holdings qui apporteraient leurs concours aux activités des partis islamistes turcs. Au Japon, il peut s'agir d'un contrecoup de l'intérêt japonais pour l'économie turque (5000 personnes, dont officiellement 1729 travailleurs). La question reste à étudier...
- En Afrique, au-delà du cas libyen cité ci-dessus, il convient de signaler celui de la République Sud-Africaine où se constitue une colonie turque peut-être liée à celles d'Australie, de Grande-Bretagne et de Chypre, par le biais des relations économiques de l'ancien Commonwealth.
- Enfin, *last, but not least*, la fraction européenne occidentale du champ migratoire qui reste, avec l'Allemagne, la destination originale et première de l'émigration, même si actuellement, les effectifs partant vers l'Arabie ou l'ex-U.R.S.S. sont de loin supérieurs. Ce point a souvent été évoqué (Altan Gökalp, Riva Kastoryano, Altay Manço, Ural Manço, Gaye Petek-Şalom, pour ne citer que les

francophones). C'est bien ici que s'est constitué le champ migratoire originel : 3 128 113 émigrés turcs résident en Europe occidentale, dont 2 107 000 pour la seule Allemagne (état de 1998).

- Des interférences entre populations migrantes peuvent s'ajouter : les Grecs de Thrace occidentale immigrés en Allemagne sont bien souvent des Turcomusulmans, les Turcs de Turquie bénéficient en Angleterre des réseaux établis par les Chypriotes turcs tandis que Turkmènes d'Irak ou Kurdes (Iran, Irak, Syrie) se trouvent renforcés d'éléments kurdes de nationalité turque dans la diaspora, particulièrement en Suède Kazakhs, Azéris, Ouzbeks, Ouïgours, commencent à leur tour à s'organiser sur un modèle diasporique. Londres, Stockholm, Berlin, Paris, Moscou, İstanbul, jouent là aussi le rôle de relais.

Pour résumer, à partir des nombreuses données existantes, nous rappellerons simplement que ce champ migratoire, construit sur un peu plus de quatre décennies, concerne bien les cinq continents, au moins une trentaine de pays différents et directement environ 3 500 000 personnes – indirectement, si l'on rassemble entreprises, transporteurs, familles restées au pays, travailleurs et familles de retour en Turquie, bien plus de cinq millions – il s'agit bien d'une question majeure touchant tous les domaines de la vie sociale, économique et politique, même si l'intérêt des Turcs pour ce dossier semble aujourd'hui très émoussé, peut-être justement parce qu'il appartient au quotidien de nombreuses catégories de la population.

**Tableau 1 : Les migrants turcs à l'étranger : ressortissants, travailleurs et demandeurs d'emploi (juin 2001)**

Pays	Ressortissants turcs	Travailleurs	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage	Chômage global
<b>A) Europe de l'ouest</b>					
Allemagne	2 053 600	732 189	161 541	23,30	9,60
France	311 356	76 122	32 623	30,00	9,20
Pays-Bas	299 909	51 000	17 000	28,00	4,10
Autriche	134 229	57 098	6 874	10,75	6,54
Belgique	70 701	25 874	9 936	38,00	10,00
Suède	38 844	5 800	1 700	22,50	4,00
Grande-Bretagne	79 000	44 000		11,50	3,60
Danemark	35 232	15 596	3 449	22,40	5,70
Italie	10 000				10,50
Finlande	3 325				15,90
Espagne	1 000				23,30
Luxembourg	210	60			2,30
Suisse	79 476	33 764	3 021	8,10	1,90
Norvège	10 000	6 000			4,50
Liechtenstein	809	339	49	7,80	4,00
<b>Total</b>	<b>3 127 691</b>	<b>1 047 842</b>	<b>236 193</b>		
<b>B) Républiques turques</b>					
Azerbaïdjan	5 000	2 000			
Turkménistan	5 000				
Ouzbékistan	3 700	1 881			
Kazakhstan	7 000				
Kirghizie	2 050	1 500			
Tadjikistan	300				
<b>Total</b>	<b>23 050</b>	<b>5 381</b>			
<b>C) Moyen-Orient</b>					
Arabie Saoudite	100 000	95 000			
Libye	2 650	2 130			
Koweït	3 000	2 750			
Jordanie	1 130	200			
Katar	400	400			
<b>Total</b>	<b>107 180</b>	<b>100 480</b>			

Pays	Ressortissants turcs	Travailleurs	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage	Chômage global
<b>D) Autres pays</b>					
Fédération de Russie	30 000	10 514			
Biélorussie	70	4			
Géorgie	1 200	500			
Ukraine	800	350			
Moldavie	200				
Israël	10 000				
Japon	1 729	1 729			
USA	130 000				
Canada	35 000				9,80
Australie	56 620	13 500	2 278	20,00	6,60
Afrique du Sud	500	250			
<b>Total</b>	<b>262 119</b>	<b>26 487</b>	<b>2 278</b>		
<b>Total général</b>	<b>3 520 040</b>	<b>1 180 550</b>	<b>238 471</b>		

Source : ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Ankara, 2001 (<http://www.iskur.gov.tr>)

Les tendances les plus récentes, illustrées par les plus récentes statistiques publiées par *Türkiye İş Kurumu* (Office du Travail de Turquie, nouvelle dénomination d'İ.İ.B.K.) confirment, au moins dans l'immédiat et compte non tenu de la nouvelle crise économique mondiale qui semble se profiler au moment de la

rédaction de ce rapport, cet éclatement des destinations. Elles montrent aussi un véritable tassement des départs à l'étranger puisque ceux-ci ne sont officiellement que 13 645 alors qu'ils oscillaient entre 30 et 60 000 les années précédentes.

**Tableau 2 : Départs de travailleurs comptabilisés par l'Administration en 2000**

Pays	Par le biais de firmes turques	Par le biais de firmes étrangères	Total
États-Unis	0	46	46
Allemagne	1 837	298	2 135
Australie	0	4	4
Autriche	0	1	1
Azerbaïdjan	214	0	214
Bahreïn	73	0	73
Belgique	0	1	1
Bermudes	0	1	1
Émirats Arabes Unis	21	0	21
Bulgarie	37	0	37
Danemark	0	3	3
France	0	87	87
Géorgie	157	0	157

Croatie	72	0	72
Pays-Bas	0	1	1
Grande-Bretagne	0	29	29
Israël	401	921	1 322
Suède	0	3	3
Suisse	0	1	1
Italie	0	2	2
Japon	9	0	9
Canada	0	1	1
Kazakhstan	1 790	0	1 790
Kirghizie	177	0	177
Chypre (zone nord)	159	0	159
Libye	385	0	385
Luxembourg	0	2	2
Malte	0	2	2
Moldavie	20	0	20
Norvège	0	1	1
Pakistan	63	0	63
Panama	0	1	1
Portugal	0	2	2
Arabie Saoudite	0	1 862	1 862
Fédération de Russie	2 199	0	2 199
Turkménistan	2 184	6	2 190
Ouzbékistan	176	0	176
Ukraine	222	0	222
Jordanie	166	0	166
Grèce	0	7	7
<b>Total</b>	<b>10 362</b>	<b>3 283</b>	<b>13 645</b>

Source : *Türkiye İş Kurumu*, 2001 (<http://www.iskur.gov.tr>)

### La typologie des espaces de migration et de circulation

Entre pays d'origine et pays de résidence, s'intercalent des espaces de transit qui, pour certains, deviennent à leur tour espaces d'installation et fonctionnent comme fronts pionniers. Pendant longtemps, les Balkans socialistes, comme l'Espagne franquiste pour les Marocains, ont représenté une sorte de *no man's land*, hostile et parfois dangereux, où il ne fallait pas s'attarder. La route des Balkans pour les Turcs est entre 1961 et la guerre de Yougoslavie une épreuve, faite d'incidents,

de haine rentrée, de vexations, d'accidents meurtriers, un passage obligé ou un relais malcommode pour les candidats réfugiés ou les clandestins. Avec les suites locales de la *perestroïka*, tout empire car c'est la guerre civile qui s'installe. Mais contrairement à ce que pensaient quelques journalistes allemands, le cordon ombilical –la circulation migratoire– n'est pas coupé, les flux se détournent par le sud (l'Adriatique) et par le nord (Roumanie, Hongrie) ou changent de mode de transport (l'avion et le car-ferry plutôt que l'autocar et le train ou la voiture).



Là où il n'y a pas conflit ouvert, la *perestroïka* est au contraire synonyme d'ouverture d'espaces nouveaux : Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Allemagne orientale, Moldavie, mais plus encore Russie, Bulgarie, Roumanie, Asie Centrale, et par contrecoup Finlande (!) s'ouvrent à l'immigration turque<sup>3</sup>.

Il est donc possible de proposer une typologie d'espaces différenciés, alliant espaces de départ et espaces d'arrivée, Turquie et régions industrielles pourvoyeuses d'emplois industriels :

- l'épine dorsale de cet espace d'immigration est la mégalopole européenne, entre Londres et Milan, *lato sensu* le bassin rhénan inférieur et moyen, avec les vallées industrielles affluentes (Pays-Bas, Belgique flamande, Ruhr, Rhénanie-Westphalie, Bade-Wurtemberg, Alsace, Lorraine, vallées du Main et du Neckar, cantons suisses de Bâle et Zurich). Le Vorarlberg autrichien ou Rhône-Alpes participent de la même logique.
- Des capitales économiques, îlots de concentration industrielle (Paris et Ile-de-France, Londres, Vienne, Berlin, Munich, Stockholm) ont attiré des travailleurs turcs par dizaines de milliers.
- Une première extension du champ migratoire (France de l'ouest et du sud, Norvège, Danemark, Islande, Liechtenstein) forme un premier cercle de diffusion de l'immigration turque.
- Une seconde extension, beaucoup plus récente, s'est formée à partir des foyers initiaux : Allemagne orientale, Aquitaine et midi toulousain, mais aussi, à partir de l'Australie, la Nouvelle Zélande !
- Des pays de transit qui deviennent à leur tour pays d'immigration, comme l'Italie du nord avec l'implantation de sociétés de transport international, puis l'Italie du sud avec la fixation de petites colonies kurdes débarquées des bateaux clandestins sur la côte adriatique ou les Balkans (Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Albanie) et l'Europe orientale (Pologne, Hongrie, République Tchèque).
- Des pays de chantiers du bâtiment et des travaux publics, où les hommes migrent seuls, dans le cadre de contrats liés à la présence d'entreprises turques ou ayant l'habitude de travailler avec des Turcs (Pays arabes producteurs de pétrole, Russie et pays issus de l'Union Soviétique, Pakistan).
- Extensions ultérieures de ces pays de chantier : Aruba, Jordanie, Israël<sup>4</sup>.
- Les pays d'immigration transocéanique : l'Australie dès les années 1960, mais aussi les États-Unis, le Canada ou la République Sud-Africaine.

Cette typologie est cependant approximative : hormis quelques lignes dans les statistiques, très peu d'information existe sur certaines destinations (Israël, Liban, Jordanie, par exemple), où la migration peut être plus "spontanée", en dehors de toute intervention de l'État. Pour Israël, il peut s'agir de migrations de travailleurs mais aussi de citoyens turcs de confession israélite –ce qui alors serait une forme *d'aliya*–, mais nous n'avons pas de données précises à ce sujet<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Une petite colonie tatare musulmane, issue des commerçants de la Volga, s'est installée en Finlande à l'époque Romanov. La Finlande indépendante a gardé cette colonie d'un millier de personnes qui après 1980 prend contact avec les milieux d'affaires turcs, offrant sa connaissance des marchés scandinaves. Mais c'est à la fin des années 1990 que la population turque s'accroît véritablement, probablement avec l'arrivée de solliciteurs d'asile d'origine kurde : Helsinki se trouve entre Russie et pays baltes d'une part, pays de transit vers l'ouest, la Suède et la Norvège d'autre part, pays d'immigration turque à forte composante kurde réfugiée.

<sup>4</sup> Le cas d'Aruba, île des Antilles néerlandaises, est exemplaire : environ 1400 travailleurs turcs ont été recrutés pour deux ans en Anatolie par une société néerlandaise pour construire un complexe touristique. Il est significatif que ces travailleurs aient été "importés" de Turquie et non des Pays-Bas où existe une colonie turque nombreuse, souvent touchée comme ailleurs en Europe par le chômage.

<sup>5</sup> *Aliya* : version juive du *muhacir / mohajjer*, retour définitif en Israël.

### Les réseaux sociaux : transposition de la société anatolienne en milieu étranger et en situation minoritaire

Avant d'être immigré, on est d'abord migrant –situation provisoire– et émigré. Selon la position qu'occupe l'observateur du fait migratoire, selon le moment même de l'observation, c'est l'un ou l'autre aspect qui s'impose. L'intéressé reste *de facto* tout cela à la fois et l'on a trop tendance à oublier que cette personne est née bien avant l'obtention d'une carte de séjour et / ou de travail ou avant sa naturalisation, tout comme on oublie qu'il s'agit rarement d'un individu seul. L'administration turque, comme la française dans la même situation, préfère parler de travailleurs, de concitoyens expatriés (*yurtdışı işçiler, yurtdışı vatandaşlar*). Un immigré turc se définit par ses origines familiales, ethniques, confessionnelles, géographiques ; c'est bien le sens de la question que se posent généralement deux Turcs se rencontrant par hasard à l'étranger (Gökalp 1986 : 148) : *nerelisin ?, nerelisiniz ?* (d'où es-tu [êtes-vous] originaire ?). La réponse et les demandes éventuelles de précision (*içerden mi ?, dışardan mı ?* ; de l'intérieur [de Turquie], de l'extérieur [de l'émigration] ?).

Très vite apparaît la dimension collective de l'émigration turque, parfois encouragée accidentellement par les procédures (contrats nominatifs de l'ONI en France, contingentements pour les coopératives de développement rural, les régions de catastrophes naturelles en Turquie). L'immigré "*lambda*" venu par hasard dans une entreprise fait venir son frère, son cousin, son oncle qui à son tour... Tous regroupent leurs familles après 1974 pour, à la seconde génération, assez systématiquement marier leurs enfants dans le groupe d'origine. Une filière migratoire est née.

### La notion de filière migratoire en géographie des migrations internationales

Durant les années 1970, à la suite des travaux de Daniel Courgeau (1970) et dans des disciplines variées –D. Courgeau est démographe, G. Tapinos (1974), économiste– émerge une réflexion sur la structuration de l'espace des migrations internes ou internationales. Ce sera le cas des géographes, avec pour la dimension interne : Béteille en Aveyron (1979 et 1981) ou Schwab en Alsace (1971) pour la dimension internationale : Simon en Tunisie (1979) ou Poinard au Portugal (1991).

Dans la structuration des champs, apparaît vite une dimension humaine que les économistes ne privilégiaient pas, celle des solidarités fortes de populations issues du monde rural, basées sur des appartenances, des identités constitutives d'une vie sociale étrangère aux impératifs économiques de la migration internationale de travail, tout au moins étrangère aux normes du pays d'accueil<sup>6</sup>. La filière, telle que la définit Gildas Simon ci-dessous, est une réalité que l'on connaît souvent, mais à laquelle on ne prête guère attention avant les années 1980, au moment où les économies occidentales recruteuses de cette main-d'œuvre s'installent vraiment dans la crise.

*“La filière migratoire repose sur la solidarité agissante qui unit les membres d'un même groupe fondé sur les liens du sang et de la parenté, du voisinage, de l'ethnie et de la religion. Les devoirs de la solidarité, de l'échange et de la réciprocité fondent pour les membres du même groupe des exigences qui trouvent leur application dans la migration internationale. Chercher un emploi à l'étranger, trouver un hébergement, emprunter pour les frais de voyage et de la période d'installation, se procurer parfois illégalement les documents officiels sont quelques-uns des points où la solidarité collective, indispensable pour la*

<sup>6</sup> L'une des études fondamentales pour notre objet est la thèse d'ethnologie de Jean Cuisenier (1975), *Économie et parenté : leurs affinités de structure dans le domaine turc et le domaine arabe*. EPHE-CNRS, Paris & Mouton, La Haye. Les stratégies économiques, fort différentes certes de l'économie occidentale –ces thèses sont intéressantes, car les recherches sont effectuées avant le déclenchement de l'émigration, c'est aussi le cas de celle d'Altan Gökalp ou plus anciennes de Xavier de Planhol, Wolf-Dieter Hütteroth, Jean-Paul Roux, dans des disciplines différentes, mais en milieu rural– ressortent bien d'un calcul économique sophistiqué, tant en Anatolie qu'au Maghreb.

*réussite éventuelle de l'installation à l'étranger, trouve à s'exercer.*" (Simon 1995 : 176)

Si la notion de filière migratoire est attestée en migration interne (Béteille 1974, Prival 1979, Châtelain 1977), on s'aperçoit que dans ce domaine, la distinction entre migration interne et migration internationale n'est pas forcément pertinente et de plus que le phénomène est en réalité classique dans les deux types de migration et ce depuis bien longtemps. De même, ce qui peut être mis en avant en France (les auteurs cités) déborde bien ce cadre national (Duroux 1992, pour l'Espagne à propos d'une migration originaire de France) et peut tout autant s'appliquer à d'autres espaces (pour le Mexique, entre autres auteurs, travaux de Jorge Durand, 1996 ou Pavageau et Schaffhauser, 1995).

#### ***Hemşehrilik et akrabalık, yergratsi et andakan : antagonismes politiques et comportements communs***

La Turquie n'échappe pas à la règle ; les migrants turcs, en migration interne comme en migration internationale, s'autodésignent comme *gurbetçi* (faisant profession de nostalgie), vivant leur condition d'exil pour des motifs économiques. C'est un fait connu dans l'Empire ottoman, attesté par de nombreux historiens travaillant sur l'histoire sociale, qui perdure avec des variations très amples sous la République. İstanbul en particulier, définie souvent comme ville-monde, draine ces migrants depuis des siècles. Lorsque les Turcs basculent dans l'aventure de la migration internationale, entre 1957, date des premières délégations expérimentales en Allemagne et 1961, date de l'accord germano-turc sur le recrutement de travailleurs turcs, on ne se rend pas compte en Europe que cette population turque dispose de ce que l'on peut appeler une *culture de la mobilité*, sous les formes les plus diverses.

Cette culture de la mobilité dérive de la multiplicité des flux migratoires que connaissent aussi bien l'Empire que la République, relayés par l'historiographie officielle comme par les histoires de vie familiales. Presque chacun en Turquie est venu d'ailleurs qu'il s'agisse de *Muhacirs*, de descendants de nomades, de migrants internes (pour les motifs les plus

divers, de l'économique au politique, déporté seul ou en collectivité, rapatrié, réfugié...). Les lignages se réfèrent souvent au fondateur de la parenté, du quartier, du village venu d'ailleurs, ce qui permet aussi une valorisation de type religieux (l'Hégire du Prophète Muhammad !)

Altan Gökalp (1984) comme Riva Kastoryano (1986), dès les premiers travaux publiés en France, insistent sur deux notions primordiales dans le fonctionnement de la migration turque à l'étranger, reprises de la sociologie rurale et néocitadine turque : *hemşehrilik* (la même origine géographique), *akrabalık* (la parentèle, le lignage). Les travaux de Martine Hovanesian (1992) portant sur *le lien communautaire* et les territoires des Arméniens montrent des analogies fortes, liées à l'origine géographique (*yergratsi*) et à l'origine familiale-lignagère, grande famille patriarcale (*andakan*). Au-delà des circonstances particulières des diasporas arménienne, assyro-chaldéenne (Yacoub 1994 & 1996) ou pontique (Bruneau 1998), c'est la dimension collective de la migration, la recherche de solidarités actives que les immigrés reconnaissent qui s'imposent.

Si pour les Arméniens, *Yerkir* désigne le territoire ancestral et *Mayr Hayastan* (Mère Arménie, mère patrie) le territoire d'origine historique devenu mythique parce qu'occupé par les Turcs, pour ces derniers existent des notions du même ordre bien que dans un tout autre contexte, *Yurt*, le territoire d'origine localisé, mais souvent tout aussi mythique car situé en dehors de la Turquie actuelle, et une mère patrie qui peut être "père-patrie" ! *Anavatan*, *Anayurt* (la mère patrie), *Atayurt* (le père-patrie) permettant de jouer sur des espaces symboliques qui vont de l'Asie Centrale, réelle pour une minorité (Turcs d'immigration récente d'origines kazakhe, ouïgoure, parfois tatare) ou mythique pour la grande majorité, à İstanbul et l'Anatolie pour la majorité, passant par tous les territoires d'origine des immigrés-rapatriés que sont les *Muhacirs* (îles de Méditerranée orientale, Balkans, Caucase, Crimée), autochtones islamisés, puis turquisés (Bosniaques, Albanais, Tcherkesses, Tchétchènes, pour ne citer que les plus connus et les plus cités dans l'actualité récente. Comme souvent pour les termes de territorialisation, *yurt* est marqué par une forte polysémie qui mérite attention (de Tapia 1997).

De nombreux travaux sur la population kurde (Van Bruinessen 1989, Bozarslan 1997, More 1985, Beşikçi 1991, Yalçın-Heckmann 1991) mettent eux aussi l'accent sur la dimension collective des structurations de la mobilité, même si le cadre est *a priori* tout autre. Que l'on soit obligé de migrer ou au moins d'être mobile pour des raisons économiques (exode rural, migration saisonnière, semi-nomadisme, nomadisme) ou pour des raisons politiques (déportations, migrations forcées, demande d'asile...) et alors que les deux catégories semblent souvent

inextricablement imbriquées, le résultat est le même : la migration est d'abord une aventure collective, les membres de la communauté ne sont pas considérés, ne se considèrent d'ailleurs pas, comme des individus, mais bien comme les membres d'une communauté définie par son appartenance ethno-religieuse, confessionnelle, linguistique..., parfois le tout ensemble !

Le tableau ci-dessous montre quelques-unes des filières décrites par la littérature scientifique récente :

**Tableau 3 : de quelques filières migratoires turques décrites dans la littérature scientifique**

Filière observée et décrite	Origine géographique (via)	Sources publiées
Kazakhs de Turquie en France, Allemagne et Suède	Xinjiang, Iran, Afghanistan via Pakistan (1940-1954), Anatolie centrale et égéenne (1954-1960), İstanbul (1960-1970)	Altay (1981), Svanberg (1989), Svanberg <i>in</i> Andrews (1989) MIGRINTER (2000)
Turkmènes de Schaerbeek et Saint-Chamond	Emirdağ (Afyon)	De Briey (1977), Timmermans (1994), Lebrecht (1997)
Kurdes alévis Koçgiri de Strasbourg ou Stuttgart	Sivas via métropoles turques (İstanbul, Ankara)	GERIM (1990)
Kurdes chaféites de Suède	Cihanbeyli – Haymana (Ankara, Konya)	Alpay & Sarıslan (1984), Köksal (1986), Lundström (1991)
Tailleurs égéens du Sentier (Paris)	Nazilli (Aydın)	Şalom (1984)
Kurdes berlinois et de Stuttgart	Malatya via İstanbul	Gökalp (1986) citant Wilpert & Gitmez
Assyro-Chaldéens de Berlin	Mardin	Gökalp (1986) citant Wilpert & Gitmez
Assyro-Chaldéens de Sarcelles	Mardin, Tur Abdin	Vieillard-Baron (1989)
Kurdes yézidis de Basse-Saxe	Sud-Est anatolien	BIVS (1991)
Arabes nusayri d'Allemagne	Hatay (Antakya)	Anschutz <i>in</i> Andrews (1989)
Arméniens d'Anatolie	Anatolie via İstanbul	Hovanessian (1996 & 1992), rapport Green (Tasmadjian 1988)
Kurdes alévis de Dreux	Yeşilyazı (Tunceli / Dersim)	Coquart (1980), Şalom (1984)
Turkmènes de Bourgogne	Ivriz, Karaman, Ereğli (Konya)	Delyfer (1975)
Turcs de Terrasson, Poitiers, La Rochelle, Bordeaux, Limoges	Yalvaç (Isparta)	Kastoryano (1986)
Assyro-Chaldéens de Södertälje (Suède)	Mardin, Tur Abdin	Köksal (1986 & 1994), Svanberg <i>in</i> de Tapia (1995)
Turcs de Twente (Pays-Bas)	Denizli et Aydın	REMPLOD (1978)
Turkmènes en Allemagne et Pays-Bas	Akdağ – Devecipınar (Yozgat)	REMPLOD (1978), de Tapia (1996)
Kurdes alévis de Leverkusen	Karakoçan (Elâzığ)	REMPLOD (1978)

Turcs de Duisburg (entreprise Kervansaray)	Kırşehir	REMPLD (1978)
Turcs de Vierzon	Develi (Kayseri)	Somuncu <i>in</i> Ma Mung (1995)
Greco de Bischwiller	Bozcaada	Selimanovski <i>in</i> GERIM (1990)
Turcs de Sankt-Augustin	Kulu (Konya)	X. Gautier (1983)
Kurdes chaféites de Göteborg (Suède)	Yeniköy, Kulu (Konya)	Engelbrektsen (1982)
Kurdes de Mannheim	Erzurum	Schöning-Kalendar (1986)
Chypriotes turcs de Londres	Chypre	Coggins <i>in</i> de Tapia (1995), Nielsen (1982), Bhatti (1981)
Turcs de Stuttgart	Sürmene (Trabzon)	Çetinsoy (1977 & 1982)
Turcs du Québec	Tavas (Denizli)	MCCI – Québec (1991)
Arméniens du Québec	Mardin	MCCI - Québec (1991)
Arabes de rite grec orthodoxe à Chorweiler (Cologne)	Hatay (Antakya)	Sachs (1993)
Turcs de Flers, Laigle, Bordeaux	Posof (Ardahan)	Gosselin (1994)
Turcs sunnites de Reichshoffen (Alsace)	Korgan et Kumru (Ordu), Terme (Samsun)	Rapport Maffessoli (Mairie de Reichshoffen 1995)
Alévis de Reichshoffen (Alsace)	Hekimhan (Malatya)	Rapport Maffessoli (Mairie de Reichshoffen 1995)

Source : travaux cités.

Il ne s'agit là que de quelques exemples, pris en Europe et en Amérique du nord (Canada), exemples qui pourraient être multipliés à l'infini. Quelques constats s'imposent :

- Au départ, la filière peut être qualifiée de régionale –les originaires de (hemşehrilik)–, d'ethnique (Kurdes, Turcs, Arméniens, Arabes, Tcherkesses, Grecs, Kazakhs...), de confessionnelle (Alévis, Yézidis, Assyro-Chaldéens...), avoir une base lignagère (*akrabalık*) ou regrouper des affiliés d'une obédience religieuse (*mezhep, tarikat : Kaplancı, Süleymancı, Nurcu...*);
- la filière est souvent liée à la politique de recrutement d'une entreprise, avec l'existence parfois de passeurs, au sens sociologique du terme comme au sens pratique ; elle s'implante par hasard mais les caractéristiques de la société rurale turque s'engouffrent rapidement dans la brèche;
- la filière n'est pas exclusive : le phénomène décrit par Franck Gosselin (1995), où 183 des 200 familles sont originaires de Posof et qui plus est de quelques villages autour d'Eminbey, est un cas spécifique dont on retrouve pourtant les caractéristiques à Bruxelles (Schaerbeek et Saint Josse ten Noode) avec les *Emirdağlı* d'Afyon ; la règle est plutôt celle de la coexistence de plusieurs filières comme à Reichshoffen (trois filières venues d'Ordu, Terme et Hekimhan à la personnalité si tranchée que les habitants de la commune la commentent et font part de leurs préférences) ou à plus grande échelle à Bordeaux (Posof, Yalvaç, Emirdağ);
- la filière peut se développer sur des destinations diverses, à l'instar des Kazakhs installés à Paris, Stockholm, Cologne, Berlin, İstanbul, Ankara ... ou des *Posoflu* vivant en Normandie, à Bordeaux, en Belgique...

- la filière peut se décomposer en plusieurs groupes : les *Yalvaçlı* présents dans le Grand Ouest français (Poitiers, Châtellerauld, Tours, Bordeaux, Terrasson) sont originaires de villages différents et n'avaient pas toujours au préalable été en contact !

Ce phénomène de filière n'est finalement pas si différent de ce que connaissent les villes du Moyen-Orient en général et de Turquie en particulier, où chaque quartier peut –mais ce n'est pas une règle intangible– avoir sa personnalité linguistique, ethnique, confessionnelle, propre. À İstanbul ou Ankara, chacun sait que tel quartier est plutôt celui des Albanais ou des Bosniaques, des *Sivas'lı* ou des *Yozgat'lı*, des Juifs, des Arméniens ou des Alévis. À cet égard, les travaux maintenant classiques d'Erol Tümerekin (1997) sur İstanbul ou Bursa (Stewig 1970), ou ceux très récents de Gilles de Rapper (2000), Gangloff et Pérouse (2001), sont hautement instructifs quant à la répartition des populations immigrées, rapatriées, d'origines rurales ou étrangères, turcophones ou non, dans les agglomérations. Mais en est-il autrement à Beyrouth ou Jérusalem, à Kaboul ou Téhéran ? Immigrés récents ou migrants internes, les néocitadins ont généralement tendance à se regrouper par affinités selon des modalités malgré tout fort complexes.

Toutes ces cités et métropoles du Moyen-Orient fonctionnent sur un même modèle d'agglomération de populations d'origines linguistiques, ethniques, confessionnelles diverses. Chacun sait à peu près, quitte à stigmatiser ou à se fourvoyer complètement, que tel ou tel quartier est azéri ou kurde à Téhéran, hazara ou tadjik à Kaboul, druze ou chiite à Beyrouth, ashkénaze, séfarade ou palestinien à Jérusalem<sup>7</sup>. Le jeu des filières migratoires, des "originaires de ..." y est partout

hautement complexe, se traduit dans la vie politique et le sentiment d'appartenance par les jeux de clientélisme traditionnel dérivant vers la lutte entre factions lors de crises politiques (Seurat 1989). Ce qui importe pour notre objet n'est pas tant la recomposition de ces filières, phénomène éminemment traditionnel, mais leur adaptation dans un milieu totalement étranger où priment les règles du marché du logement, les niveaux de revenus, l'appartenance à des classes sociales plus qu'à des critères ethniques ou confessionnels (bien que ceux-ci aient joué un rôle non négligeable dans la géographie des peuplements urbains : que l'on se rappelle les Auvergnats de Paris ou les Bretons de la gare Montparnasse !).

### Les organisations politiques de droite et religieuses en Europe

Sur un autre registre, socio-politique et socio-religieux (politico-religieux), on citera d'autres travaux décrivant les appartenances des migrants turcs : Bozarslan (1989, 1990), Ural Manço (1997), Antakyali (1992), Vöcking (1990), Weibel (1992), appartenances résumées ci-dessous pour la Belgique par Altay et Ural Manço (1992).

Ces appartenances sont complexes, *a priori* politiques et religieuses ou religieuses et politiques, elles recourent idéologies, regroupements sociaux (catégories socioprofessionnelles, rural/urbain), ethniques, tribaux. On retrouve ici la catégorie des *tarikats* (confrérie islamique identifiée par un maître, des disciples, des chaînes héréditaires ou cooptées, *silsile*), des catégories idéologiques et politiques, mêlées à des appartenances régionales, tribales, lignagères, proche de l'*açabiyya* moyen-orientale (cf. travaux cités en bibliographie de Seurat et Roy).

<sup>7</sup> Cette stigmatisation peut avoir des conséquences redoutables : en 1980, tout Alévi pouvait être considéré comme Kurde et communiste ! En oubliant à dessein que la moitié au moins des Alévis sont Turcs et que tous les Kurdes ne sont pas alévis (nombreux sunnites chaféites) ou communistes par définition. Entre 1977 et 1981, ces généralisations hâtives auront fait de nombreuses victimes.

**Tableau 4 : Les mouvements islamistes, fondamentalistes et nationalistes turcs en Europe**

Tendances	Organisation de fondation	Lieu et date contrôlées	Activités (estimations)	Activités (estimations)	Sympathisants en Belgique	Implantations
<b>Les Mouvements Islamistes*</b>						
Organisation gouvernementale pour la gestion du culte islamique dans l'immigration	Union Turco-Islamique de la Direction des Affaires Religieuses (DITIB)	Cologne 1982	700 mosquées	9000 imams et enseignants en Allemagne	350 000 (chiffre officiel)	La quasi totalité des mosquées turques de Belgique
Islamisme populiste et "pragmatique"	Organisation de la Vision nationale en Europe (AMGT = <i>Millî Görüş</i> )	Cologne (1974) et 147 mosquées	300 associations	15 000	85 000 Charleroi, Gand,	Bruxelles, Liège,  Anvers, Limbourg
Islamisme révolutionnaire khoméïnite	Union des Communautés Islamiques (ICB = <i>Kaplançı</i> )	Allemagne (1983)	45 associations	800	5 000	Présence insignifiante
<b>Les Confréries Islamiques (Tarikat)</b>						
<i>Süleymançı</i>	Union des Centres Culturels Islamiques (IKMB)	Allemagne (1973)	270 associations et 150 mosquées	20 000	60 000	
<i>Nurcu</i>			30 associations	800	5 000	
<i>Nakşibendî</i>		Allemagne (1984)	55 associations			
<b>La Droite et l'extrême-droite</b>						
Conservateurs de centre-droite	<i>Hür Türk</i> Proche du CDU et du parti turc de la Justice	Allemagne (1977)	63 associations	14 000		Pas d'implantation
Nationalistes fascisants du Parti du Travail Nationaliste (MÇP / MHP)	Fédération turque ( <i>Türk Federasyonu</i> )	Francfort (1979)				Bruxelles, Liège, Charleroi, Gand, Anvers, Limbourg
Nationalistes fascisants – islamisants du Parti de la Mère Patrie ( <i>Anavatan</i> )	Union des Associations de culture islamique (TIKDB)	Allemagne (1987)	90 associations	1 500	2 500	Bruxelles, Liège, Charleroi, Gand, Anvers, Limbourg

\* Sont également recensées, environ 125 autres organisations ou associations politiques islamistes de moindre importance.

Sources : Rapport annuel du ministère fédéral de l'Intérieur sur la "Défense de la Loi Fondamentale" (enquête de sécurité intérieure), Bonn, 1992, cité par *Cumhuriyet Hafta* du 3/9.4. 1992, İstanbul ; D. ÖZGÜDEN (1988), tableau composé par Altay et Ural MANCO (1992).

On le voit, dès les années 1970, alors même que le recrutement des travailleurs turcs vient d'être suspendu par les pays d'immigration, les premières organisations religieuses, déjà passablement politisées, voient le jour en Allemagne. L'État turc ne réagira qu'assez tardivement avec l'implantation en Allemagne toujours, puis avec l'extension à une grande partie de l'Europe, de DITIB, émanation de la Direction des Affaires Religieuses auprès du Premier Ministre (*Diyanet İşleri Başkanlığı*). L'Europe, où l'Allemagne joue le rôle de plaque tournante et de pivot central, est à la fois espace de liberté nouvelle pour la propagation de visions d'un islam turc indépendant des contraintes kémalistes et pour certains un sanctuaire servant de base de repli et de reconquête de la Turquie. Atacan (1993) parle de migration sacrée (*kutsal göç, hijra*) pour qualifier la position du groupe *kaplançı*<sup>8</sup>. L'islam turc en Europe est, selon la définition des chercheurs belges Dassetto et Bastenier (1983), un "islam transplanté" en terre d'immigration, c'est aussi une manifestation d'un islam oppositionnel, parallèle auraient dit les soviétologues, à l'islam institutionnalisé, laïcisé de la république de Turquie.

Mais il n'y a pas que la dimension religieuse qui soit transplantée, l'aspect politique qui d'ailleurs interpelle tous les observateurs de l'immigration turque en Europe est prégnant, aussi bien à droite qu'à gauche, comme on le verra plus tard. Si les *Kaplançı* –les partisans de l'imam sunnite Cemalettin Kaplan réfugié en Allemagne, grand admirateur de Ruh'ullah Khomeïni à qui il finit par ressembler physiquement !– n'ont pas de liens évidents avec un parti politique turc, les sympathisants de l'AMGT (*Avrupa Millî Görüş Teşkilâtı*), aujourd'hui IGMT (*Islamische Gemeinschaft Millî Görüş*), sont clairement des supporters des partis successifs de Necmettin Erbakan<sup>9</sup>. À tel point que l'actuel dirigeant du mouvement n'est autre que le neveu du vieux leader islamiste.

Plus discrètes, les confréries plus traditionnelles (*Nakşibendiye, Kadiriye*) et les groupes politiques d'inspiration islamique (*Süleymançı, Nurcu*) s'implantent en milieu immigré, sans d'ailleurs toujours se faire remarquer par les autorités locales qui ne voient pas de différences fondamentales parmi les pratiquants des nombreux lieux de culte souvent bricolés qui se créent dans toute l'Europe.

Les contre-pouvoirs viennent en fait de Turquie, soit par l'intermédiaire des Ambassades et des Consulats qui à partir de 1984 organisent le réseau DITIB –en France, ce réseau n'est officiellement établi qu'en 2001 !–, soit par le biais des militants de la gauche révolutionnaire ou des Alévites, très présents eux aussi en émigration et choqués de voir les réseaux sunnites se constituer en Europe dans l'indifférence générale, en marge de tout débat sur l'intégration de l'islam dans les sociétés européennes.

### L'Europe, base de repli des organisations de gauche et de la revendication kurde

Sanctuaire de la droite religieuse ou de l'extrême droite nationaliste, l'Europe est évidemment aussi refuge des mouvements de gauche fort nombreux en Turquie depuis les années 1960. Les coups d'État successifs viennent renforcer ce qui peut déjà apparaître comme une tradition ottomane, lorsque opposants et intellectuels font un séjour parfois forcé à Paris, Londres, Berlin ou Vienne. Le personnage du déporté et du réfugié politique (*sürgün*) est un classique de la production littéraire et cinématographique turque<sup>10</sup>. Mais pour la période récente, si les coups d'État de 1960 et 1970 n'ont guère d'échos en matière migratoire, c'est avant tout parce que l'Europe vit le plein emploi. Les réfugiés se fondent parmi les travailleurs et ne demandent d'ailleurs généralement pas le statut de réfugié. Par contre, ils viennent animer associations et

<sup>8</sup> On remarquera que l'image que veut donner Usama ben Laden est très exactement celle-là : le vrai croyant qui a quitté sa terre d'origine, tombée aux mains des mécréants, pour la reconquérir de l'extérieur ; c'est une réplique de l'Hégire vécue par Muhammad !

<sup>9</sup> Le vieux *Millî Selâmet* (Salut National), un moment interdit par l'intermède militaire, devenu *Refah* (Prosperité), puis *Fazilet* (Vertu), avant de se scinder en *Saadet* (Félicité) et *Aydınlık ve Kalkınma* (Lumière et Développement), toujours sous pression du Comité de Sécurité Nationale.

<sup>10</sup> On rappellera la personnalité de Yılmaz Güney, réfugié en Europe, ou le film tiré du roman de Ferit Edgü : *Une Saison à Hakkâri*.



syndicats, avec un bagage culturel bien supérieur à celui des travailleurs ruraux. La visibilité est pendant longtemps du côté de ces militants, parfois universitaires, d'origines diverses, kurdes, turques, aléviés, socialistes et communistes. Ce sont eux qui s'intercalent entre les sociétés des pays d'accueil et la masse des travailleurs ruraux –qu'ils entendent d'ailleurs conscientiser et former– et qui entrent dans les dispositifs d'intégration, en France comme en Allemagne, en Belgique ou aux Pays-Bas. Le coup d'État de septembre 1980 ne passe par contre pas inaperçu, principalement en raison du contexte économique global : les dizaines de milliers de solliciteurs d'asile, avec parmi eux de nombreux opportunistes qui profitent de la vague, posent problème dès lors que le chômage règne sur les sociétés européennes. Parallèlement, la cause kurde, avec l'imposition progressive du PKK et de son leader Abdullah Öcalan, gagne en visibilité et en force. Parallèlement aussi, émergent des mouvements de droite, religieux ou ultranationalistes un moment réprimés par l'Armée (les *Kaplançı* ou les membres des Foyers de l'Idéal –*Ülkü Ocakları = ülkücüler* : les idéalistes connus en français sous l'appellation de Loups

Gris– se sont abrités en Europe). C'est alors que la visibilité commence à se déplacer de gauche à droite.

Tant que dure la guerre froide, la Turquie est un enjeu de premier ordre, ses migrants internes comme internationaux, de ruraux qu'ils étaient, basculent vers la classe ouvrière, le prolétariat, viennent peupler *gecekondu* des villes turques et cités ouvrières des métropoles européennes. Les militants de gauche, repoussés par la Turquie, trouvent en Europe des conditions d'expression bien plus favorables et une grande liberté de mouvement, toutes proportions gardées. Sans entrer dans les détails d'une déjà très longue histoire, il apparaît logique que la gauche turque se transplante en Europe, la dimension segmentaire, notée pour les réseaux traditionnels comme pour les mouvements de droite, fera le reste.

Isabelle Rigoni (2001) nous donne dans l'ouvrage issu de sa thèse un aperçu détaillé des mouvements classés à gauche, pendant du tableau donné par les frères Manço (Altay & Ural Manço, 1992, Ural Manço 1997) ou des études d'Hamit Bozarslan (1989, 1990) et du Centre d'Études Turques (NRW 1994).

**Tableau 5 : Les principales organisations politiques de gauche et d'extrême gauche en émigration**

Tendances	Nom d'organisation	Lieu et date de fondation	Activités	Membres	Implantations
<b>Les groupes et partis pro-soviétiques</b>					
Socialiste et communiste	ATTF : <i>Avrupa Türk Toplumcu Federasyonu</i>	1968	Syndicalisme, publications		Suède, Cologne, Berlin
Socialiste et communiste	TDF : <i>Avrupa Türkiyeli Demokratik İşçi Dern. Fed.</i>	1974			
ATTF + TDF + partis kurdes pro-soviétiques	FIDEF : <i>Fed. Almanya İşçi Dern. Fed.</i>	1977	Syndicalisme, manifestations, conférences	Une centaine d'organisations, 6 000 à 18 000 membres, selon années	
Associations proches du TKP	ATT*	France			

\* les ATT françaises sont de fait plus souples et peuvent intégrer des éléments plus diversifiés. Certaines existent toujours, d'autres ont formé des associations aléviés.

## Les groupes et partis pro-chinois, pro-albanais, ...

Organisation maoïste	PEF <i>Patriotische Einheitsfront</i>	1972			Allemagne
Organisation maoïste proche de Doğu Perinçek	ATÖF puis HBF <i>Avrupa Türkiye Halk Birlikleri Fed.</i>	1972, 1978-80	Syndicat étudiant		Allemagne
Proche des partis gauchistes turcs : THKO, THKP-C, TKP-ML, TIKKO	ADMK <i>Avrupa Devrimci Mücadele Komitesi</i>	1972			Allemagne
Dev Yol / Dev Sol, pro THKP-C	Dev Yol, Dev Sol, DHKP-C	1977, 1978, 1984, 1995		1 600 en 1984	Hambourg puis Cologne

Source : Isabelle Rigoni, *Mobilisations et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'Ouest*, 2001, Paris, L'Harmattan (Logiques Sociales). Il convient de se reporter au tableau original de l'auteur qui d'une part indique les sources utilisées, d'autre part explique les liens entre ces différentes factions qui se combattent, s'allient puis se scindent pour réapparaître sous d'autres appellations. Le tableau de départ, ici très simplifié, intègre 18 organisations.

Voici les organisations citées par Isabelle Rigoni, toutes ou presque ont eu des représentants en France :

- *Avrupa Türk Toplumcular Federasyonu* (ATTF) [Fédération des Socialistes Turcs en Europe]
- *Avrupa Türkiyeli<sup>11</sup> Demokratik İşçi Dernekleri Federasyonu* (TDF) [Fédération des Associations Ouvrières Démocratiques des Originaires de Turquie en Europe]
- *Federal Almanya İşçi Dernekleri Federasyonu* (FIDEF) [Fédération des Associations Ouvrières d'Allemagne Fédérale]
- *Patriotische Einheit für eine Demokratische Türkei in Europa* (PEF) [Union Patriotique pour une Turquie Démocratique en Europe]
- *Avrupa Türkiye Öğrenciler Federasyonu* (ATÖF) [Fédération des Etudiants de Turquie en Europe]
- *Avrupa Devrimci Mücadele Komitesi* (ADMK) [Comité de Combat Révolutionnaire d'Europe]
- *Dev-Yol* [Jeunesse Révolutionnaire]
- *Devrimci İşçi* [Travailleur Révolutionnaire]
- *Dev-Sol* [La Gauche Révolutionnaire]
- *Kemalistische Revolutionäre* (MDD)
- *Avrupa Türkiye Sosyalistler Birliği* (ATSB) [Union des Socialistes de Turquie en Europe]
- *Avrupa Türkiye Halk Birlikleri Federasyonu* (HBF) [Fédération des Unions du Peuple de Turquie en Europe]
- *Almanya Türkiyeli İşçiler Federasyonu* (ATIF) [Fédération des Travailleurs originaires de Turquie en Allemagne]
- *Devrimci Halk Kurtuluş Partisi – Cephesi* (DHKP - C) [Parti – Front de Libération Populaire Révolutionnaire]
- *Partizan* [Partisan]
- *Bolşevik Partizan* [Partisan Bolchévique]
- *Türkiye Devrimci Komünist Partisi – İnşa Örgütü* (TDKP - İÖ) [Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie – Organisation de (re)Construction]
- *Almanya Türkiyeli Demokratik İşçi Dernekleri Federasyonu* (DIDF) [Fédération des Associations des Travailleurs Démocratiques originaires de Turquie en Allemagne]

<sup>11</sup> Le terme de *Türkiye'li*, originaire de Turquie, opposé à *Türk*, signifie la reconnaissance d'une société multiethnique où vivent des minorités, dont évidemment les Kurdes souvent membres de ces organisations.

À titre informatif, les organisations citées par Isabelle Rigoni (qui se base sur un travail plus ancien d'Ertekin Özcan<sup>12</sup>, cité aussi par Altay et Ural Manço) sont en relations plus ou moins suivies avec les organisations turques listées ci-dessous :

- *Türkiye İşçiler Partisi* (Behice Boran) [Parti des Travailleurs de Turquie]
- *Türkiye Komünist Partisi* [Parti Communiste de Turquie]
- *TSIP*
- *TIKP* (Dogu Perinçek)
- *THKO*
- *THKP – C*
- *TKP – ML*
- *TIKKO*
- *TEP* (Mihri Belli)
- *Komkar* (parti kurde)
- *Kawa* (parti kurde)
- *Halkın Kurtuluşu*
- *TDKP*

Cet éclatement, déjà entrevu parmi les organisations de droite et d'extrême droite, confirmé parmi les organisations de gauche et d'extrême gauche, devient proprement caricatural parmi les mouvements se réclamant de la mouvance kurde. Christiane More (1985) décomptait déjà une quarantaine de partis, mouvements, groupements politiques kurdes sur l'ensemble des quatre pays d'origine (Turquie, Iran, Irak, Syrie) ayant souvent des représentations en Europe. Isabelle Rigoni (2001), citant au moins 75 publications émanant de multiples groupements engagés –liste non exhaustive, souligne l'auteur!– décrit pour la France et l'Allemagne les deux principales fédérations (Komkar et FEYKA – *Federasyon Yekîtiya Karkeren Welâtparêzen-çandîya Kurdistan*) proches l'une du TKSP – *Türkiye Kürdistanî Sosyalist Partisi* de Kemal Burkay, l'autre du PKK – *Partiya Karkeren Kurdistan* d'Abdullah Öcalan pour aussitôt faire remarquer que nombre d'organisations classées d'extrême gauche (comme le DHKP) ou aléviées,

FUAF en France (*Fédération-Union des Alévis de France*), AABF (*Almanya Alevi Birlikleri Federasyonu*) en Allemagne sont en grande partie constituées de Kurdes. L'un des principaux clivages passe entre partisans de l'intégration à la république turque (TKSP et Komkar) et partisans de l'indépendance, ou au moins d'une autonomie du Kurdistan (PKK et FEYKA). Il n'est pas possible de revenir ici sur la question kurde proprement dite –on renverra le lecteur à Chaliand (1981), More (1985), Van Bruinessen (1989), Bozarlan (1997), entre autres très nombreuses références– pour simplement souligner, une fois de plus, la vitalité des relations entre territoire et société d'origine et l'ensemble des pays d'immigration où se développent dans un contexte bien plus libéral des organisations revendicatives encore largement tournées vers la Turquie.

#### 'Açabiyya et identités dites "à géométrie variable"

Jorgen Nielsen (1982), l'un des premiers à avoir édité des études sur la présence immigrée musulmane en Europe pour des organismes internationaux (Commission Européenne, Conseil de l'Europe, OCDE, ...), souligne la "géométrie variable" des identités moyen-orientales maintenant amenées à vivre en immigration. À ces considérations sur l'immigration répondent des travaux sur l'Iran et l'Afghanistan (par exemple, Digard Dir., 1988 : *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*) où la notion de *qawm / kavym*, appartenance collective à plusieurs groupes de natures différentes, montre à quel point ces identités sont fluides et dépendent de facteurs nombreux, dont la mise en situation de l'individu dans un contexte donné. L'irruption en Europe de populations nouvelles, sous le biais soit de la migration internationale de travail, soit de la sollicitation d'asile, dans des milieux sociaux relativement stabilisés (État-nation, nationalité, citoyenneté / statut de l'étranger, appartenance religieuse / laïcité, classes sociales...) alors même que les pays d'origine en sont encore aux étapes de la

<sup>12</sup> Ertekin Özcan (1992), *Türkische Immigrantorganisationen in der Bundesrepublik Deutschland*, Berlin, Hitit Verlag.

construction d'une nation (avec les soubresauts que l'on sait, du Maghreb au Machrek, de la Yougoslavie à l'Afghanistan) met en contact des populations autochtones (relativement) ancrées sur des terroirs définis et des populations immigrées, dont certaines évoluent dans un cadre toujours tribal (Maroc, Algérie, ce qui est, au moins partiellement, le cas du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Turquie).

Ainsi pour la Turquie viennent en France comme ailleurs des ressortissants d'un pays laïc – bien que de culture musulmane reconnue – qui avec le temps se révèlent être des militants nationalistes kurdes, des islamistes demandant la disparition de la république turque ou plus simplement des pères de famille qui ne conçoivent pas que leur fille puisse, ne serait ce que sourire, à un mécréant (*gâvur, kâfir*) ! Le choc en retour est rude : non seulement, on découvre que certains Turcs ne parlent pas à d'autres Turcs, mettant à mal l'idée de "communauté turque", mais en plus, on rencontre des Sunnites et des Alévites, des Turcs et des Kurdes, des Assyro-Chaldéens, des Grecs orthodoxes parlant l'arabe, des Kazakhs et des Tchétchènes !

Les travaux de Bozarslan, et en particulier sa thèse (1997), arrivent à point nommé pour rappeler qu'une fraction non négligeable du pays turc refuse ce qualificatif et que la Turquie appartient bien au Moyen-Orient, au même titre que le Liban ou l'Irak étudiés par Seurat (1989) ou l'Iran et l'Afghanistan passés au crible par Digard et ses collègues (1988). Bozarslan parle ainsi, lui aussi, d'*açabiyya* kurde et d'identités infra-kurdes. Ce terme arabe, thème récurrent chez Ibn Khaldoun qui le fixe au 14<sup>e</sup> siècle, n'est jamais mis en exergue par les chercheurs travaillant sur l'émigration turque, à la notable exception d'Ural Manço (1997). De fait, l'*açabiyya* khaldounienne n'est autre que "l'identité à géométrie variable" dont parlait Nielsen. Ce qui en turc passe, entre autres, par les termes d'*akrabalık* et *hemşehrilik* !

Selon Ural Manço (1997) : "[...] pour Ibn Khaldoun (1332-1406), l'*açabiyya* est le ciment social qui rend possible l'union de gens provenant d'une même origine dans le but de se protéger d'attaques externes ou dans une recherche commune de pouvoir et de supériorité". Il s'agit d'un sentiment qui n'apparaît que par un regroupement d'individus. Il existerait deux '*açabiyyat* différentes : celle engendrée par l'unité de sang (*açabiyya nesebiyya*) et celle provoquée par le regroupement autour d'une idéologie (*mefkura*), '*açabiyya sebebiyya*. En note, Ural Manço précise : *al 'açabiyya*, du radical '*Açb* : lier, ceindre, se grouper, se rassembler, se réunir... peut prendre deux sens :

- un état d'esprit qui rend possible le lien social, identification au groupe, sentiment d'unité, esprit de clan ou de corps, conscience collective,
- une action collective, solidarité et entraide communautaire, népotisme, clanisme, tribalisme, sectarisme, nationalisme

On remarquera cependant qu'Altan Gökalp et Hamit Bozarslan, se référant au texte d'Ibn Khaldoun, préfèrent réserver le terme aux populations réellement tribales, ce qui n'est plus le cas de la majorité des Turcs sédentarisés et urbanisés parfois depuis longtemps<sup>13</sup>. Le mot n'est d'ailleurs pas en usage en turc où ses dérivés ont pris des sens relevant de la médecine ! (*asabî* : nerveux, irascible ; *asap*, *asabiyet* : les nerfs, nervosité ; *asabiye* : spécialiste ou partie d'hôpital traitant des maladies nerveuses)<sup>14</sup>. Ceci étant, il me semble que ce concept khaldounien repris par Ernest Gellner, puis Michel Seurat, Olivier Roy (pour le Tadjikistan et l'Asie Centrale en général) et enfin Hamit Bozarslan pour le Kurdistan et Ural Manço pour l'immigration turque mérite que l'on s'y arrête. L'hypothèse du maillon manquant entre société traditionnelle anatolienne et difficulté stigmatisée d'intégration à la société française réside peut-être là.

<sup>13</sup> Début de discussion le 3.01.2002 lors de la soutenance de thèse à l'EHESS de Claire Autant-Dorier, entre Altan Gökalp, Hamit Bozarslan et moi-même, tous trois membres du jury, à propos du relevé du terme dans le texte de la candidate.

<sup>14</sup> Vérification faite dans le *Türkçe Sözlük* de Türk Dil Kurumu (Dictionnaire de turc de la fondation de la Langue turque).

### Exception turque, repli communautaire, cristallisation identitaire ou permanence culturelle

La méconnaissance de la société d'origine, de ses dynamiques spécifiques dans un contexte anthropologique, ethnologique, sociologique, culturel et politique d'une grande complexité et d'une grande richesse, et surtout la non prise en compte de la globalité du champ et des trajectoires migratoires, finissent par amener la construction d'un malentendu qui mettra probablement beaucoup de temps à disparaître, en France notamment. Les Turcs, la cause est maintenant entendue, ne ressemblent que très peu à l'image donnée par la république d'Atatürk, état laïque, occidental, moderniste, qui aura donné le droit de vote aux femmes en 1938, supprimé empire et califat, interdit les vêtements orientaux et la ségrégation entre hommes et femmes dans les lieux publics. Une partie notoire des migrants est très traditionaliste, pour ne pas dire conservatrice, les femmes sont souvent voilées, les mariages très souvent arrangés, l'islam très présent sans toutefois fraterniser avec celui des autres musulmans, en particulier celui des Maghrébins en France ! L'image qui en résulte est trouble : sans être totalement opposée à celle donnée au début de cette immigration par Robert Delerm (1967) : *“Les Turcs ont des qualités de caractère : obéissance, endurance, droiture, sobriété de paroles et de gestes qui les feront apprécier des employeurs français et les rendront sympathiques à la population [...]. Les Turcs ont des traits physiques voisins de ceux des Français [...]. La Turquie est le seul réservoir abondant de force de travail pour les années à venir [...]”*, cette image surprend des observateurs qui jugent selon des critères franco-maghrébins. Les contradictions entre l'attente des Français et, après 1981, le discours sur l'intégration, et les réalités anatoliennes sont grandes. Les attentes sont renforcées par l'image donnée par de très nombreux auteurs dès les années 1920 (Clerget, de Bischhof, Benoist-Méchin et Delerm, entre autres), image reprise par les autorités républicaines turques.

À partir des travaux cités d'Altan Gökalp, Riva Kastoryano, Gaye Şalom, les notions anatoliennes (*hemşehrilik, akrabalık*), commencent à être connues. Les chercheurs qui ne connaissent pas, ou peu, la Turquie mettent en avant, et de plus en plus, le repli identitaire, le repli communautaire, la cristallisation identitaire, défensive, des immigrés turcs. Avec la grande étude “mobilité géographique et insertion sociale” avec participation de l'INED et de l'INSEE, le constat prend un tour nouveau : Michelle Tribalat parle maintenant “d'exception turque”. Alors que les constats précédents mettaient sur le compte des générations et du temps la résistance à l'assimilation des Turcs immigrés, cette résistance devient essentielle : tous les immigrés ont vocation à s'intégrer, à s'assimiler (Tribalat 1995, puis 1996 : *De l'intégration à l'assimilation*, titre du second ouvrage), sauf les Turcs, et ceci au moment où Schengen prend sa vitesse de croisière. Les Turcs sont ainsi stigmatisés, et par contrecoup, les Kurdes, dont on se souvient soudain qu'ils sont citoyens turcs. La présence kurde en France se trouve parfois minimisée dans des termes analogues à ceux qu'emploient la Turquie.

### Zadrouga, akraba, oba..., la société segmentaire en général et la société anatolienne en particulier<sup>15</sup>

On remarquera avec les travaux de Cuisenier (1975), Gökalp (1980), Andrews (1989), Van Bruinessen (1989), Yalçın-Heckmann (1991), Roux (1969), également des géographes comme de Planhol (1958), Pérouse (1997), Hütteroth (1959, 1968), sans citer de très nombreux géographes et sociologues turcs, à quel point la question des appartenances ethniques et confessionnelles ou des identités est complexe en Anatolie au-delà du discours officiel qui pourtant n'est pas si artificiel qu'il y paraît. L'actuelle Turquie reste en grande partie une mosaïque ethnique ou plutôt infraethnique, segmentaire, dans le vocabulaire des anthropologues, ce qui

<sup>15</sup> La *zadrouga* est la communauté traditionnelle serbe, rurale et patriarcale, décrite par exemple par Jacques Ancel, *Peuples et nations des Balkans, Géographie politique*, édité par Armand Colin en 1930.

malgré la Constitution républicaine réapparaît souvent dans l'actualité, le fonctionnement de l'exode rural, l'urbanisation périphérique (*gecekondu*), les développements de la question kurde, le clientélisme et l'évolution des partis politiques. Elle se rattache en cela à son environnement géopolitique, entre Balkans et Moyen-Orient.

Mais en arrière, se profilent non seulement le travail républicain de l'État-nation, mais bien l'histoire ottomane et la notion d'empire, les habitudes liées à la multiculturalité, à la multi-confessionnalité, des allégeances et des appartenances à plusieurs niveaux et échelles, des relations complexes entre le conflictuel et la cohabitation pacifique (*komşuluk*), entre *cemaat*, *mahalle*, *oba*, *aşiret*, *kabile*, *kavim*, *taife*, *tire*, *millet*, *il/el*, *ulus*, *yurt*, notions fluctuantes et mobiles aussi bien dans l'espace que dans le temps. Certaines ont pu être importées par les Turcs centrasiatiques, entre les X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, se sont surimposées à des notions iraniennes, arabes, gréco-byzantines, slaves méridionales, préexistantes et somme toute assez proches. L'examen des vocabulaires liés aux implantations humaines en Turquie, Iran, Afghanistan, Asie Centrale, l'analyse de leurs fluctuations dans l'espace et le temps, l'analyse des relations entre vocabulaire du nomadisme et sédentarité (Alagöz, Tunçdilek, Sözer, Emiroğlu...), la richesse des notions liées à la mobilité géographique, autant d'arguments en faveur d'une conception turque de l'espace qui s'oppose à l'idée moderne d'État-nation construite au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Le paradoxe avec l'analyse d'Etienne Copeaux (1997) n'est qu'apparent. Le discours étatique républicain, jacobin, nationaliste, laïcisé, occidentalisé kémaliste, est en grande partie intégré et, en tous cas, en grande partie performant en termes d'identité affichée et revendiquée. Mais la réalité est autrement plus complexe sur le terrain social et politique. La notion de synthèse turco-islamique et ses progrès dans la seconde moitié de XX<sup>e</sup> siècle, pour l'instant en progression, marque un retour des structures anciennes (clientélisme, parenté, tribalisme, localisme).

### Les traductions en émigration de la société segmentaire de départ, filière migratoire et résistance à l'intégration

*Hemşehrilik, akrabahk, tarikat, fédérations politiques, réseaux commerciaux, "mafias" turques et kurdes*

C'est le premier tableau présenté qui rassemble des situations incroyablement diverses, mais souvent recoupées, installées sur des territoires d'accueil tout aussi divers. La référence au territoire d'origine, Turquie, Anatolie, principalement, permet l'émergence de réseaux transnationaux performants : diasporas "archétypes" arménienne, assyro-chaldéenne et juive (vers Israël), diasporas "en construction" kurde, peut-être alévie, et au niveau infraethnique, entre *akrabahk* et *hemşehrilik*, comme la "diaspora *posoflu*", association internationale des originaires de Posof-Eminbey créée en Allemagne, avec des délégués de France, Belgique, Pays-Bas, Suède, ou la "diaspora *emirdağlı*" présente en Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne. Il n'est cependant pas sûr qu'à terme ces réseaux initiaux perdurent tous, surtout chez les Turcs majoritaires où c'est le caractère segmentaire qui pourrait l'emporter. Réseaux de solidarité fondés sur l'origine –les liens du sang– ou les stratégies d'alliance, ayant acquis des positions transnationales avec l'émigration, ces groupes peuvent afficher des solidarités positives ou négatives, selon la position qu'occupe l'observateur : les *taip* / "clans" tchéthènes (de l'arabe *taifa*, en turc, *taife* : fraction de tribu, faction) peuvent offrir un terrain efficace pour la résistance à l'oppression (positif) ou l'émergence de groupes de type mafia (négatif). On parle en Turquie de mafia turque, kurde, laze, tchéthène, albanaise, bosniaque pour évoquer des groupes oscillant entre activités illégales (et criminelles) et réseaux de solidarité traditionnels. La limite entre légal / illégal, formel / informel n'est pas toujours claire : il suffit de suivre les obsèques retransmises par les actualités télévisées turques des *babas* (pères, parrains, patrons, l'idée est d'ailleurs la même dans les langues latines) des mafias, avec présence d'artistes connus, d'officiels de la

police, de politiciens de divers partis, pour s'en convaincre. Dans la mesure où la dimension collective l'emporte sur l'individuation, du moins jusqu'à aujourd'hui, ces réseaux complexes de solidarité restent performants et se jouent des frontières juridiques.

### *Diasporas et 'açabiyyat*

Il y a donc une nécessité très grande de réfléchir sur les deux bouts de la chaîne migratoire, région d'accueil et région d'origine, liées par la circulation migratoire (le lien matériel) et la filière migratoire (le lien communautaire).

La société turque présente l'intérêt d'une très grande complexité dans tous les domaines (histoire, géographie humaine et peuplement, sociologie, anthropologie), d'une émigration nombreuse, structurée, sur des vastes superficies (le champ migratoire), en situation d'insertion très variable dans des contextes incroyablement différenciés (domaines politique, social, religieux, économique), des États-Unis / Canada à la CEI / Kazakhstan, des pays scandinaves à l'Arabie Saoudite, donc en contact avec des aires culturelles différentes (Amérique anglo-saxonne, Europe du nord-ouest, Méditerranée, Maghreb, Machrek, monde iranien, ex- U.R.S.S., Europe centrale et orientale, Océanie anglo-saxonne).

Il y a également nécessité d'une analyse affinée du concept de diaspora face à celui d'*açabiyya* ou plutôt de société segmentaire. La notion de diaspora rend compte de la recombinaison à l'étranger, hors des territoires d'origine eux-mêmes aujourd'hui ou déjà historiquement divisés entre plusieurs États-nations ou empires, de populations apparentées par l'origine ethnique, confessionnelle ou ethnoconfessionnelle. C'est le cas de diasporas archétypes (Juifs, Arméniens), parfois méconnues (Assyro-Chaldéens) ou dont on dénie parfois le droit de prétendre à se définir comme diaspora. On peut parler de diasporas récentes, en construction (Kurdes, Palestiniens), diasporas situationnelles (Tatars de Russie), ouvrières ou prolétaires (Maghrébins, Turcs). Ce qui a pu être parfois qualifié de diaspora ouvrière ressort de sociétés segmentaires, en profonde mutation économique et sociale, peut-être pas de la notion de diaspora.

Je ne reviendrai pas sur les débats sur les diasporas (cf. Chaliand & Rageau 1991, Lacoste 1989, Bruneau 1994), mais plutôt sur l'existence de groupes d'appartenance dits "à géométrie variable" parce que difficiles à saisir et à définir, depuis la Yougoslavie multiethnique jusqu'à la Mandchourie, entre Belgrade et le Sud-Est asiatique, où la norme a bien souvent été –jusqu'à récemment– l'empire multiethnique et multiconfessionnel (Ottoman, Austro-hongrois, Russe, Mongol, Iranien, Arabe, Indiens, Chinois, cf. Kappeler 1994) où le peuplement a toujours été fondamentalement hétérogène dans tous les domaines, ethnique, linguistique, religieux, administratif, et où les États-nations "nouvelle norme d'importation", originaires d'Occident, se trouvent en porte-à-faux avec la tradition ancrée depuis longtemps.

### **Traductions économiques : des réseaux transnationaux à échelle européenne**

Partie sur la base d'éléments isolés, migrants de travail nouvellement installés en Europe, mais vite rattrapée par les structures anatoliennes –de l'appartenance à une famille encore patriarcale à l'émergence de solidarités révolutionnaires– l'émigration turque se signale vite par une propension à se structurer économiquement, d'abord comme il se doit en Allemagne. Mais le phénomène "création d'entreprise", s'il répond à des besoins compréhensibles dans le contexte de l'isolement des premiers arrivés, sera là encore rattrapé par la vitalité de la société turque, même si celle-ci se trouve souvent peu encline à reconnaître ces paysans déracinés comme des agents économiques actifs. Longtemps, on demandera aux émigrés de transférer leur épargne en Turquie sans offrir de réelle compensation. Les logiques sociales (appartenances identitaires et confessionnelles, solidarités rurales, formations politiques, mouvances et confréries religieuses, *açabiyyat* diverses) finiront bien par rencontrer les logiques des marchés (clientèles captives, segments de marché, capacités d'épargne, devises fortes).

### Les réseaux économiques : la logistique

La circulation migratoire, ensemble de déplacements entre les différents points nodaux du champ migratoire, a fait naître une véritable économie des transports liée à l'émigration (de Tapia 1993), d'abord exogène, puis de plus en plus dépendante du pays d'origine et progressivement investie par les migrants devenus acteurs économiques (transporteurs ou surtout prestataires de services). Dans le cas turc, pas moins de 80 avions, 5 000 camions, 900 autocars, un certain nombre de trains, de car-ferries et de navires transrouliers étaient en 1992 susceptibles d'être alignés pour la desserte de l'Europe Occidentale, du Moyen-Orient et de la C.E.I., des villes industrielles aux chantiers de travaux publics. S'y ajoutent les véhicules possédés par les émigrés à l'occasion de retours saisonniers ou irréguliers en Turquie et bien entendu l'ensemble des prestataires étrangers présents sur le marché des transports entre Turquie et zones d'immigration. Environ 50 à 60 aéroports européens en tenant compte des lignes THY et étrangères, ainsi qu'une vingtaine de ports, étaient desservis régulièrement et directement par des prestataires turcs. Des lignes régulières d'autocars desservait Paris, l'Alsace, la Lorraine, Lyon, l'ensemble de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Autriche, Pays-Bas et Belgique en toutes saisons, mettant en rapport constant territoires d'immigration et d'origine (ministère turc des Transports 1991). En 1998, la circulation migratoire est susceptible de mobiliser, indépendamment des moyens sous pavillons étrangers, une centaine d'avions de ligne, une dizaine de traversiers, 26 transrouliers (ro-ro), environ 33 000 camions et semi-remorques ; elle dessert entre 75 et 80 aéroports. La Turquie dispose de trois satellites en propre, use des services d'une autre demi-douzaine de satellites et diffuse une vingtaine de télévisions vers les pays du champ migratoire. C'est cette réalité, pratiquée par de nombreuses catégories de migrants, de toutes origines, mais passant souvent inaperçue par sa fluidité même, qui se doit d'être soulignée, d'autant que l'offre télévisuelle et radio-

phonique satellitaire, tant interne qu'internationale, n'a cessé de croître (de Tapia 2000 & 2001).

**Postes et télécommunications** forment une deuxième catégorie de réseaux, peu visibles et peu matérialisés. Rappelons ici simplement que les P.T.T. turques, jusqu'à la création en 1992 d'un nouvel établissement nommé *Türk Telekom* (téléphonie, télédiffusion, télématique), géraient les services classiques des trafics internationaux : courrier, colis, téléphone, télex, fax, mais aussi que depuis 1990 des programmes télévisés turcs sont aisément captés en Europe grâce à la transmission par satellite (*Eutelsat IF-4*), puis par le programme *Türksat* avec un premier lancement en août 1994. Ces programmes qui ont motivé l'installation d'artisans spécialistes du montage d'antennes paraboliques et l'achat par les familles immigrées de nombreux équipements comprennent un programme public (*TRT-International, TRT Avrasya*), un programme radiophonique (*TRT-Türkiye'nin Sesi* ou la Voix de la Turquie), un programme éducatif (télé-enseignement à partir de l'Université d'Eskişehir, *Açık Öğretim Fakültesi*) et plusieurs programmes privés (en 1994 : *Show TV, TeleOn, Interstar, Kanal 6, HBB*, début 1996 : *Euroshow*, version nouvelle de *Show TV*, destinée à l'émigration en Europe, *Kanal D, ATV, Star, TGRT, Kanal 7*). Un programme "islamiste" (*Hilâl*) était également à l'étude, soutenu par l'Association *Millî Görüş* (Vision Nationale) et le Parti de la Prospérité (*Refah Partisi*) de Necmettin Erbakan. Les téléspectateurs ont depuis vu l'offre de programmes à connotations religieuses ou islamo-nationalistes (*TGRT* du groupe *İhlâs, Kanal 7* proche des milieux "*Millî Selâmet*" d'Erbakan, *Mesaj, Hakk TV* du groupe *kaplancı, STV- Samanyolu* du groupe *nurcu* de Fethullah Gülen) largement s'étoffer, tant en Turquie, avec transmission satellitaire (de Tapia 2001a), que sur le câble à Berlin (Jonker 2000)<sup>16</sup>.

**Vidéo et télévision câblée** sont très utilisées en Allemagne et aux Pays-Bas, et au-delà dans toute l'Europe –à la notable exception de la

<sup>16</sup> *Hakk TV*, Télé Droit, mais Hakk désigne aussi Allah dans sa dimension de justice immanente. Cette chaîne est née sur le câble en Allemagne.



France— pratiquées dès que possible par les réseaux politiques, de droite comme de gauche (Frachon et Vargaftig 1993, 1995 pour l'édition britannique revue et augmentée). Un commerce actif de vidéocassettes, souvent produites à Berlin et distribuées par des vidéoclubs dans toutes les zones d'immigration turque s'est instauré. Le câble a permis l'émergence de télévisions locales souvent autonomes et peu contrôlées : Berlin en comptait trois : *TD1-Türkisch-Deutsch 1*, *ATT-Avrupa Türk Televizyonu*, *BTT-Berlin Türkiyem Televizyonu*, Londres une, *ART-Anadolu Radio Television*; *AMGT* a évidemment créé sa chaîne : *TFD - Türkisches Fernsehen in Deutschland* (Frachon et Vargaftig 1995). L'offre berlinoise a depuis explosé : on y compte à la fin du siècle une vingtaine de chaînes turques (Jonker 2000).

La **presse écrite** tient une large place dans la vie quotidienne des familles immigrées, peut-être moins en raison de sa qualité que de son don d'ubiquité, reflet du sens pratique indéniabie déjà relevé dans les transports. A partir de Francfort sont disponibles les quotidiens *Hürriyet*, *Milliyet*, *Tercüman*, *Millî Gazete*, *Türkiye* et les hebdomadaires *Cumhuriyet Hafta* ou *Hafta Sonu*, des suppléments pour les femmes. *Günaydın* et *Sabah* ont entre temps disparu des kiosques. Le fait remarquable est que, imprimés et diffusés à partir de la banlieue de Francfort, ils sont disponibles le jour même ou avec un jour de retard jusque dans l'ouest de la France (par exemple, Poitiers, La Rochelle, Terrasson, Laigle, Flers, Angers...) sur des sites qui ne comptent guère que quelques dizaines de familles. Ce sont généralement des éditions "européennes" reprenant l'édition nationale, mais avec des rubriques ou des pages spéciales centrées sur l'émigration et les informations en Europe et de nombreuses publicités et petites annonces (artisanat et commerces, transports de personnes et de marchandises, équipement des ménages et de magasins, Zentrum für Türkeistudien 1994). On saura immédiatement en Allemagne ou en Suède si une opération de régularisation a été décidée en France (1973, 1981) ou en Italie (1991) ou si un fond de commerce est mis en vente à Niort ou à Cholet !

Ceci suppose un **réseau d'informateurs et de bureaux de liaison** implantés dans toute l'Europe, dans les capitales et les principales

zones de résidence de l'émigration. Tirant à environ 200 000 exemplaires en 1988 (Z.f.TS 1988 et 1991), les quotidiens oscillent aujourd'hui autour de 250 000 / 350 000 tirages selon l'actualité du moment, pour une population de référence de 2 536 000 personnes, enfants compris, ce qui doit être souligné.

Ce réseau d'information écrite est encore renforcé par les **initiatives locales** (associatives, caritatives, syndicales, consulaires, commerciales) qui, avec plus ou moins de bonheur et de constance créent des journaux, bulletins, lettres d'information à l'usage des communautés localisées.

Dans le domaine **politique**, on pourrait citer de nombreux titres engagés, à droite comme à gauche, en turc et en kurde, diffusés à partir de Berlin, Cologne, Paris, Stockholm, Bruxelles. Dans le domaine **commercial**, on pourra citer l'expérience à Paris de *Papağan* (le Perroquet), journal d'annonces gratuit tiré à 50 000 exemplaires mensuels et diffusé en France depuis plus de dix ans. Ce n'est d'ailleurs pas un cas isolé : *Divan* et *Avrupa Reklâm* ont offert le même service pour la France. Quelques publications de même nature n'ont qu'une envergure régionale et connaissent un succès relatif, comme *Yo-Yo*, *Türkiyem* à Strasbourg, vite disparus, *Leylek - La Cigogne* (petites annonces islamiques et islamistes, avec une rubrique matrimoniale pour le moins originale, et une cogestion turco-maghrébine), *Kilim* apparue en 1995, toujours à Strasbourg. La publication d'annuaires, de guides par ou pour les commerçants est relativement courante : par exemple *Sıla Rehberi* aux Pays-Bas, le Guide de l'Exil ou de la Nostalgie, expression difficilement traduisible, proche par son sens de *gurbet*, est un annuaire des commerçants, artisans, associations, administrations, mosquées turques des Pays-Bas comme *Bizim Rehber* [Notre guide] à Paris édité en 1995. On pourra de même citer des bulletins d'informations sur la création d'entreprises en Turquie, comme *Türkei-Report* ou *Gelişim*, édités par les organismes allemands et turcs chargés de la gestion des programmes de codéveloppement des années 1970 (Isoplan et CIM ; voir *infra* § : les Turcs, le retour et la création d'entreprise).

Avec ces divers réseaux (transports routiers, aériens, maritimes, informations sur supports écrits, télévisés, et évidemment radiophoniques

et téléphoniques que nous ne développons pas ici), nous sommes en présence d'une véritable **logistique** de la présence turque en Europe. Elle n'a pas été uniquement mise en place pour répondre aux besoins de l'émigration, les transports, par exemple, auraient existé sans l'émigration, mais c'est bien l'émigration qui a accentué leur développement –avec les vols charters pour émigrés, la liaison car-ferry Venise-Istanbul/Antalya– et qui utilise ces réseaux et dans de nombreux cas les investit (agences de voyages, journaux d'annonces, radios locales, de Tapia 1993, MIGRINTER 1997).

#### **Ethnic Business, Helâl Business : l'espace migratoire comme ressource**

À la suite de travaux menés sur la présence turque à Berlin, citons par exemple ceux de Czarina Wilpert et Ali Gitmez (1987) ou de Jochen Blaschke et Ahmet Ersöz (1991), l'image de commerces florissants très liés au communitarisme ethno-religieux turc et à ses aspects politico-idéologiques s'est imposée. Altan Gökalp ou Nadine Weibel emploient l'expression "*helâl business*", calque de l'expression américaine d'*ethnic business* pour qualifier ces sociétés agglomérant épicerie, boucherie *halal*, agence de voyages, lieux de culte, diffusion de presse et de vidéo politisée.

Vaste sujet sur lequel nous nous contenterons de quelques idées générales. Hormis l'Allemagne et les Pays-Bas où la littérature est déjà abondante, l'**économie immigrée turque** d'Europe, formelle et informelle, n'a pas suscité de recherche générale bien qu'il soit possible de citer de nombreuses monographies localisées. On peut cependant, à partir des travaux du *Zentrum für Türkeistudien* ou du *Berliner Institut für Vergleichende Soziologie* (équipes Şen et Blaschke) et des rapports du ministère turc du Travail et de la Sécurité Sociale (YIHGM), tirer quelques conclusions d'ensemble. Au début des années 1990, les commerçants, artisans et indépendants sont au moins 44 000, répartis comme suit :

**Tableau 6 : répartition des chefs d'entreprise turcs en Europe (1993)**

Allemagne	33 000	Estimation ZFTS (Sen)
France	5 000	Recensement 1990, INSEE
Belgique	8/900	Estimation A. Manço*
Danemark	500	Estimation YIHGM
Pays-Bas	2 400	Estimation YIHGM
Grande-Bretagne	2 500	Estimation ZFTS (Sen)
Suisse	464	Sila Boekhaendel Suisse

\* selon le ministère belge des Classes moyennes, 1367 détenteurs de cartes de professions indépendantes,

\*\* 1121 indépendants selon le guide Sila Boekhaendel.

À titre de comparaison, on peut également citer celui de 1 000 créateurs d'entreprise en Australie, semble-t-il sur des créneaux proches des activités européennes (restauration et *döner kebab*, artisanat de service, taxis... YIHGM, *passim*).

La vitalité et la démographie de la création d'entreprise dépend à la fois de l'implantation turque (marché captif, au moins au départ), de son ancienneté (55 professions recensées en Allemagne, 40 aux Pays-Bas, environ 45 en France), et des conditions économiques locales (confection à Paris, Londres ou Berlin, agences de crédit et d'assurances en Suisse, bûcheronnage dans l'Ouest et le Centre de la France, bâtiment dans l'Est, import-export à Munich et dans la Ruhr...

Pour la fin de la décennie 1990, le *Zentrum für Türkeistudien* estime le nombre d'entreprises d'origine turque à 62 100 unités pour les quinze pays de l'espace économique européen. Ces entreprises, pour les huit principaux pays d'immigration turque, représenteraient au moins onze milliards et 700 millions de DM d'investissements, un chiffre d'affaires de plus de 50 milliards de DM, 256 900 emplois (Şen, Ulusoy & Öz 1999).

Au-delà de ces généralités, qui ne démarquent probablement pas les Turcs d'autres courants migratoires –on retrouve ailleurs les mêmes tendances vers l'*ethnic business* au départ, avec une banalisation de plus en plus

Tableau 7 : répartition des chefs d'entreprise turcs en Europe (1997)

Pays	Entreprises	Investissement (millions DM)	Chiffre d'affaire (millions DM)	Emplois
Les "Quinze"	62 100			
Belgique	1 500	217	882	4 600
Danemark	500	79	315	1 600
Allemagne	47 000	9 540	41 360	206 000
France	4 700	659	2 627	16 200
Pays-Bas	4 300	732	2 816	14 400
Autriche	3 000	404	1 803	10 600
Suède	300	36	165	1 000
Grande-Bretagne	700	123	467	2 500
Autres	100			

Source : Şen, Ulusoy & Öz, *Zentrum für Türkeistudien* 1999, İstanbul, *Cumhuriyet*.

grande par la suite-, il semble pourtant que se dégagent trois originalités :

- **L'implantation européenne des réseaux commerciaux**, avec des nœuds de concentration (distribution en provenance de Turquie : Milan, Munich, Cologne, Francfort, Strasbourg, et des lieux de fabrication; distribution des produits turcs d'Europe : Berlin, Paris, Stockholm, Stuttgart, Bruxelles). Une véritable étude des circuits commerciaux reste toutefois à réaliser. Une première série de relevés, établie à Strasbourg chez des détaillants et un grossiste possédant sa propre surface de vente et ses circuits de distribution dans le nord de la France, complétée par le relevé de publicités pour des produits alimentaires dans les quotidiens turcs de Francfort, permet toutefois de se faire une première idée des circuits d'approvisionnement. Ceux-ci mobilisent la Turquie et les Balkans, comme le montre l'enquête du *Zentrum für Türkeistudien* pour TÜSIAD (le patronat turc), mais aussi Allemagne, Danemark, Suisse, Belgique et Pays-Bas. L'Allemagne produit charcuterie industrielle *helâl* et fromages, le Danemark surtout du fromage, la Belgique des spécialités pâtisseries et confiseries. Conserves et semi-conserves sont conditionnées en France, Allemagne, Turquie, mais les approvisionnements ne dédaignent pas le Maghreb, la Chine, Taiwan ... en fonction du marché !
- La **dimension "communication"** de l'ensemble du phénomène commercial, dont une part importante est tournée vers le voyage et les transports, l'audio-visuel (radio, TV, vidéo...), les supports écrits (librairie, édition, presse). Une sous-partie de cette dimension est due sans conteste à la *barrière linguistique* existant entre la langue turque et les langues des pays d'accueil, faisant la fortune de multiples intermédiaires : traducteurs-interprètes, conseils juridiques, voire même auto-écoles.
- La **dimension religieuse** *lato sensu*, culturelle de fait, d'une partie importante des ces entreprises (*helâl business*, selon Gökalp) a permis durant les années 1990 d'étendre ces réseaux à toute l'Europe : à partir de lieux de production situés en Europe comme en Turquie, avec İstanbul comme relais et centrale d'achat -c'est à İstanbul que la majeure partie des sociétés de transport TIR sont installée-, des entreprises comme *Gazi, Baktat, Egetürk, Efefirat, Yayla, Marmara, Trakya-Saray, İtikat, YİMPAŞ* ont organisé des réseaux de distribution couvrant toute l'Europe, voire les États-Unis (<http://www.turkishgrocery.com>,

<http://www.turkishtaste.com> par exemple). Certains groupes affichent clairement leur appartenance islamique, à l'instar d'*İtikat* qui met sur son site Internet (<http://www.itikat.de>) des certificats halal (en turc, allemand, anglais) signés du *Şeyh'ül İslam* (titre et fonction supprimés par Atatürk !). D'autres ont systématiquement joué sur la fibre de la solidarité turco-musulmane (comme *YİMPAŞ* originaire de Yozgat). Toutes jouent sur la nostalgie, les goûts, les couleurs, les produits spécifiques originaires de Turquie.

### Épargne des migrants et économie turque

Aujourd'hui, les remises des migrants ont très largement perdu leur importance dans les équilibres budgétaires nationaux (revenu national, produit national brut, balance des paiements). Depuis quelques années, les montants déclarés oscillent entre 2 664 millions de dollars US (1994) et 4 229 millions (1997). La moyenne annuelle tourne autour de trois milliards de dollars<sup>17</sup>. En comparaison, les revenus du tourisme international ont varié entre 2 654 millions (1991) et 7 002 millions (1997), ceux des exportations (*free on board*) entre 12 959 (1990) et 26 245 millions de dollars (1997) pour atteindre une somme de 31 063 millions de dollars US en 2001, tandis que le commerce "à la valise" (*petty traders, shuttle trade, tchelnoky*) atteignait 8 842 millions de dollars en 1996 (DIE 1998, *Statistical Yearbook of Turkey*). Le temps est loin où les remises des migrants pouvaient à elles seules combler le déficit de la balance des paiements (1972 et 1973).

Mais en réalité les remises des migrants (*işçi dövizleri*) ne sont plus le seul titre de la balance des paiements où les effets de l'émigration peuvent être décelés : agences de voyages et voyagistes (*tour operators*) drainant vers la destination Turquie des centaines de milliers de touristes, aussi bien Turcs d'origine qu'étrangers, sociétés d'import-export qui travaillent préférentiellement avec la Turquie

et distribuent leurs produits dans les boutiques et magasins européens. Les routes du commerce turc sont connues à travers les Balkans, la Méditerranée, la mer Noire et l'Europe orientale. La localisation des pôles de distribution en Allemagne (Munich, Cologne, Berlin), Italie (Milan), France (Strasbourg, Paris, Lyon) est également étudiée, mais s'il est certain que la circulation migratoire renforce les trafics commerciaux et touristiques internationaux au bénéfice de l'économie turque, il est très difficile d'approcher les réels impacts économiques de l'émigration sur cette économie (MIGRINTER 1997).

### Migration internationale et mobilité sociale

L'on sait que la grande majorité des immigrés de la première génération était généralement peu ou pas qualifiée, mais avec toutefois de grandes variations d'un pays d'immigration à l'autre : si la France a par exemple recruté des agriculteurs sans qualification dans les régions marginales de l'Anatolie, l'Allemagne a au contraire organisé la venue de travailleurs relativement qualifiés. Ainsi, les enfants de ces migrants, à la seconde, voire à la troisième génération, reproduisent trop souvent les schémas de leurs parents et connaissent parfois de grandes difficultés pour s'insérer dans l'activité économique européenne, elle-même en pleine mutation. Chômage, bas salaires, bas niveaux de qualification sont des problèmes souvent rencontrés par les jeunes d'origines étrangères un peu partout en Europe. Mais une partie d'entre eux accède à l'Université et à l'enseignement supérieur, obtient qualification et diplômes. Une part non négligeable de la première génération, pour des raisons très diverses, est entrée dans le processus de création d'entreprise en Europe, d'abord dans les grandes cités allemandes, puis en France, Belgique, Pays-Bas, Suisse, Grande-Bretagne. Nous connaissons tous des collègues universitaires d'origine turque et nous rencontrons partout des chefs d'entreprise dont certains ont connu des *success-stories* pour le moins intéressantes.

<sup>17</sup> Les deux tremblements de terre de 1999 ont amené les Turcs expatriés à transférer plus de 7 milliards de dollars US de remises, soit presque le double du montant d'une année moyenne.

### 1972, "le non retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque"

Dès 1972, Nermin Abadan critiquait dans la revue française de Sociologie du Travail l'idée du retour des ouvriers turcs vers le secteur productif, en particulier industriel, après avoir migré en Europe. L'auteur, qui avait entrepris dès les années 1960 l'étude des conditions d'insertion des travailleurs en Allemagne, pensait que la théorie de la chaîne migratoire (*migratory chain*) mise en avant par les experts de l'O.C.D.E. n'était pas réaliste, avant tout pour des raisons liées à la sociologie turque (origines rurales de la plupart des émigrés), et que ceux-ci préféreraient investir les secteurs indépendants non productifs (immobilier, commerce, hôtellerie-restauration, transports). Les études publiées par Toepfer (1980, 1981, 1983, 1986), Gökdere (1978), Gitmez (1983) ont montré la véracité et la justesse de ce jugement. Mais ces études montrent aussi le poids des conditions locales et des niveaux régionaux de développement : les retours ont pu être relativement productifs à Bursa ou Antalya, provinces dynamiques de l'ouest anatolien, très peu positifs à Kirşehir (Gitmez 1983) ou Sinop (Yılmaz 1992), totalement improductifs sinon stériles à Erzurum (Kozak 1979).

#### Typologie d'entreprises

La Turquie, à l'instar du Mexique, est probablement le pays le plus étudié en matière de retombées des migrations internationales. Le caractère massif de l'émigration, l'usage rapide et en constante augmentation des réseaux sociaux et économiques (Wilpert 1992), la superficie des champs migratoires, ont poussé un grand nombre d'auteurs à travailler sur les problématiques de l'émigration dans les deux cas. Si l'on ne retient que les références présentées par le *Zentrum für Türkeistudien* (Essen) et YIHGM, les chiffres de 67 340 à 73 110 entreprises peuvent être avancés pour l'Europe (sans la Suède, la Norvège, la Finlande), l'Australie, l'Amérique du Nord. Ceci inclut les Chypriotes turcs de Grande-Bretagne, mais non les 13 700 entreprises des pays arabes (rarement décomptées comme turques en raison du régime local de la *kafala*) ou le millier d'entreprises d'Asie Centrale, en rapide augmentation (Balci & Buchwalter 2001, TIKA, *Eurasian File, passim*).

En réalité, donner une image précise et cohérente de l'entreprise turque émigrée n'est pas facile. Quel est le point commun entre le bûcheron indépendant du Limousin français, le coiffeur ou le boucher illégal mais toléré d'Arabie Saoudite vivant sous le régime de la *kafala*, le grand nombre de vendeurs de *döner kebab* (type *Imbiss Kiosk* en Allemagne) en Europe ou en Australie, le commerçant ambulant des marchés français, le restaurateur de Paris, Berlin, Francfort ou Tachkent, le voyageur et le transporteur aérien comme *Marmara* (France), *Avrupa*, *Öger Türk Tours*, *Reca Handels* (Allemagne) ? Les listes sont aujourd'hui très variées, à l'image de ce que propose Internet (par exemple : [www.turkindex.com](http://www.turkindex.com), [www.telerehber.com](http://www.telerehber.com)). Entre les chômeurs qui ont investi leurs économies dans un modeste kiosque à sandwiches et *döner* ou pour un étal de fruits et légumes sur un marché et les propriétaires de compagnies aériennes comme Vural Öger, Hamdi Öztürk ou Selahettin Yetmişbir, la différence est grande et le seul point commun est une origine turque, peut-être aussi une grande faculté d'adaptation et l'esprit d'entreprendre. Certains d'entre eux sont devenus de véritables hommes d'affaires, investisseurs industriels, parfois à cheval sur les deux espaces, Allemagne et Turquie, à l'image de ces autres entrepreneurs décrits par Doğan Pürsün (1998) ou Osman Söyler (1992) : Kemal Şahin (1690 employés sur des sites en Allemagne et Turquie), Burhan Öngören et Erdoğan Yüksel (épicerie et filière viande, sous la marque *Egetürk*), Hüseyin Kuru (épicerie *Marmara GmbH*, 120 employés), Recep Keskin (centrales à béton). L'immense majorité de ces entreprises reste malgré tout une petite ou même une "micro-entreprise" (restaurant, atelier de confection, épicerie, chauffeur de taxi, bûcheron, traducteur, aide-comptable, marchand de fruits et légumes ou baraque de *döner kebab*...). Les contraintes ou les opportunités locales sont souvent décisives : ainsi le Limousin compte de nombreux bûcherons indépendants, mais pas l'Alsace où la forêt est bien plus étendue, car le régime forestier y est différent (forêts communales ou domaniales plus que privées). Si l'Australie ou le Canada semblent partager des traits communs avec l'Europe, ce n'est plus le cas aux États-Unis ou en Arabie Saoudite en raison de structures des marchés très différentes. Mais très clairement,

les entrepreneurs turcs ont un sens aigu de l'adaptation aux conditions locales : marchands de souvenirs sous le Château de Prague, ils sont boulangers à Sofia ou Bucarest.

Les entrepreneurs turcs européens sont relativement bien organisés. Ils possèdent leurs journaux d'annonces, sont présents sur le web à différents niveaux (annuaires comme *türkindex* – *telerehber*, sites d'entreprises), éditent des guides et ont fondé de nombreuses organisations, associations, chambres professionnelles. On citera pour l'Allemagne : *ATIAD* (hommes d'affaires et industriels), *TÜDET* (textile et confection), *TIDAF-ATID* (<http://www.tidaf.de>), *CDTG* (hommes d'affaires), *TITAB* (transporteurs internationaux), *ATDID* (exploitants et fabricants de *döner kebab*), *VTR* (voyagistes et agents de voyages), *ATMB* (bâtiment et travaux publics), *Türkimport* (épiciers et grossistes), *TDU*, *CDTU* et *DTV* (patronat). Aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne (avec les Chypriotes turcs), en Suisse, en Autriche, les patrons turcs immigrés suivent le modèle allemand, mais la France semble sur ce point très en retard.

Quelques travaux récents portant sur la parenté et non spécifiquement la création d'entreprise (Autant-Dorier 2002) montrent à quel point les réseaux de solidarité, et en particulier justement ceux de la parenté (*akrabalık*), sont importants pour le démarrage et le développement de l'entreprise : c'est le cas de la constitution du capital initial (bien que l'on ne rejette en aucun cas les prêts bancaires ou les aides publiques), de l'emploi de proches ou d'amis originaires du même lieu (*hemşehrilik*), de l'approvisionnement, de la distribution. Dans d'assez nombreux cas, on peut ainsi relever la pratique du double investissement (pays de résidence, pays d'origine), d'échanges de marchandises (plus difficilement de capitaux, l'économie turque ne peut suivre sur cet aspect vers l'Europe), la constitution de réseaux de distribution. Les réseaux islamiques –au sens de réseaux jouant systématiquement sur l'appartenance religieuse, c'est bien le cas du *helâl business*– ont été capables de créer une

économie transnationale. Enfin, l'entreprise peut aussi jouer le rôle de sas pour les primo-arrivants, soit en fournissant les conditions d'un regroupement familial (contrat nécessaire pour le conjoint vivant en Europe afin de débiter la procédure de regroupement), soit lors de l'arrivée de candidats à l'immigration (également possibilité de régularisation). La possession d'une carte de résident, d'une carte d'identité, est un argument de poids dans la négociation d'un mariage de type "traditionnel". On remarque ainsi (tableau 2) que sur 2 135 immigrés turcs partis en Allemagne, 1 837 relèvent d'entreprises "turques" !

### Les Turcs, le retour et la création d'entreprise

Le principal intérêt de la plupart des organismes internationaux qui ont étudié les conditions de la création d'entreprise dans le cadre des retours définitifs dans les pays d'origine résidait dans l'idée développée par l'OCDE sous l'expression de "chaîne migratoire". Durant les années 1970, et particulièrement sous l'effet de la crise économique déclenchée par les chocs pétroliers (1973-1974), s'impose l'idée, même en France où elle n'est pas vraiment ancrée, de la migration alternante qui doit amener les migrants à retourner dans leurs pays. Le savoir-faire acquis en Europe doit permettre un retour productif au niveau individuel, un développement économique au niveau collectif. Ceci explique la littérature abondante produite par l'OCDE, le Conseil de l'Europe, les projets REMPLOD, ISOPLAN et CIM, aux Pays-Bas et en Allemagne, visant la Turquie, la Tunisie, le Maroc ou le Mexique, plus rarement Yougoslavie, Portugal, Grèce et Algérie<sup>18</sup>. L'actuelle réflexion sur le codéveloppement, alternative à la migration, n'en est pas très éloignée.

Les statistiques turques concernant les retours (*kesin dönüş*) sont en réalité très limitées. C'est en Allemagne que l'on a la vision la plus claire du phénomène, mais les statistiques allemandes ne sont elles-mêmes pas entièrement

<sup>18</sup> REMPLOD : Reintegration of Emigrant Manpower and the Promotion of Land Opportunities for Development, La Haye ; Isoplan GmbH : Institut für Entwicklungsforschung und Sozialplanung à Bonn et Saarbrücken (<http://www.isoplan.de>, voir rubrique Ausländer im Deutschland); CIM : Centrum für Internationale Migration à Francfort.

fiables. S'il est sûr aujourd'hui que la majorité des retours se fait dans le cadre des chantiers des pays arabes ou de l'ex-U.R.S.S., les chiffres sont plus qu'ailleurs sujets à caution, voire inexistantes. Si l'Allemagne publie des chiffres sur les changements de résidence –dont le départ pour la Turquie–, la France ne publie que les retours aidés par l'OMI (Office des Migrations Internationales) et ceux-ci sont extrêmement limités. Un migrant rentrant au pays et gardant son document de séjour sur lui ne sera effectivement pas décompté. En comparant statistiques nationales (recensements), internationales (SOPeMI, Eurostat) et turques (recensements DIE), nous pouvons cependant estimer les retours à plus de 1 500 000 personnes, soit une proportion du tiers, ce qui rattache la Turquie à une situation moyenne.

L'expérience turque dans le domaine migratoire a connu 44 années de développement et des situations très diverses dans une trentaine de pays différents. Quel peut être l'impact de cette expérience dans le domaine de la création d'entreprise ? En simplifiant, il peut être avancé un historique en trois périodes : l'ère des entreprises populaires (*halk şirketleri*), l'ère de l'*helâl business*, l'ère des tigres d'Anatolie.

- *L'ère des sociétés populaires (Halk Şirketleri)*

Cette expérience débuta en 1964 avec la société *Türksan* fondée à Cologne. Un groupe de travailleurs sociaux eut l'idée de proposer aux travailleurs émigrés en Allemagne et aux autorités turques la création d'une entreprise mobilisant l'épargne immobilisée en émigration. Un diplomate devenu plus tard ministre du travail du gouvernement Ecevit apporta son soutien, renforcé par quelques intellectuels intéressés par la modernisation et la démocratisation de la société turque (Ali Nejat Ölçen ou Cevat Geray). L'expérience est alors soutenue par des organismes de coopération et des programmes de développement internationaux (Isoplan et Centrum für Migration en Allemagne, REMPLD Project aux Pays-Bas) tandis que le gouvernement turc lance des études préalables et des expérimentations sur le terrain (comme la coopérative de Yenifakılı à Yozgat). Ces premières opérations connaissent un certain succès et la Turquie lance l'idée d'un "modèle turc" de développement (*Türk*

*modeli*), sorte de troisième voie entre le capitalisme et le socialisme dite Secteur Populaire (*Halk Sektörü*). Toute une réglementation, des banques d'investissement (DESIYAB – *Devlet Sanayi İşçiler Yatırımları Bankası*, Banque d'État des Investissements Ouvriers pour l'Industrie) sont créées, d'autres se voient confier des secteurs spécifiques et des fonds spéciaux comme *Türkiye Halk Bankası* pour la gestion des fonds allemands et néerlandais pour l'entreprise artisanale de production et *Ziraat Bankası* pour les investissements dans la modernisation de l'agriculture. La littérature grise et universitaire sur le secteur populaire montre les polémiques et les enjeux de l'expérience qui ponctuent l'actualité économique et sociale turque (Abadan 1972, Gökdere 1978, Güven 1977, Van Velzen 1977, Penninx & Van Renselaar 1978, dans le cadre de REMPLD, Jurecka & Werth, 1980, Toepfer 1980, 1981, 1983, 1986, et Stevens pour les travaux d'Isoplan...). Les remises des migrants motivent une impressionnante série de thèses en Allemagne comme en Turquie, puis dans d'autres pays ainsi que de nombreux rapports d'organismes internationaux (OCDE, BIT, Communauté Européenne, Conseil de l'Europe). Les retours productifs sont alors le sujet de nombreuses recherches : à partir de l'expérience *Türksan* lancée à Avçılar (banlieue d'Istanbul) et des premières douze coopératives, seront lancées au moins 550 sociétés industrielles et financières, et quelques 7 000 coopératives. Une petite minorité sera couronnée de succès, l'immense majorité disparaît ou se trouve rachetée, à bas prix, par des investisseurs locaux (de Tapia 1996, Mutluer 1997).

Le Secteur Populaire se décompose en cinq catégories :

- les coopératives de petits producteurs artisanaux (*Küçük Sanâtkar Kooperatifleri*) sont créées dans les bazars des grandes villes (cf. Van Velzen 1977 pour Kayseri) et des zones rurales spécialisées dans une production spécifique (armurerie, tissage de tapis).
- Les coopératives de développement rural (*Köy Kalkınma Kooperatifleri*) sont montées par des agriculteurs qui peuvent ainsi s'inscrire sur les listes prioritaires de candidats à l'émigration (contingents de 200 par village ou 2 000 par région

rurale). L'émigration est théoriquement conditionnée par le dépôt d'un projet coopératif de développement rural agréé par l'Administration.

- Les sociétés ouvrières (*İşçi Şirketleri*) proposent un projet industriel et financier aboutissant à un investissement encouragé par l'État (*teşvik belgesi* : certificat d'encouragement). Les émigrés forment au moins 50 % de l'actionariat (actions ou obligations).
- Les sociétés populaires (*Halk Şirketleri*) combinent les investissements des émigrés, des épargnants locaux (au moins 50 % des parts), des services de l'État (ministères, établissements publics, entreprises nationales).
- Les sociétés ouvertes au public (*Halka Açık Şirketler*) sont des firmes privées ouvrant leur capital aux petits épargnants, émigrés ou locaux.

La Turquie est un vaste pays dont l'une des caractéristiques est bien la très rapide croissance démographique. Le nombre de dossiers a très vite excédé les capacités des administrations de contrôle et d'encadrement, mais aussi celles des organismes internationaux de développement. Très vite, comme le souligne Abadan (1972), la coopérative rurale devient un simple moyen de sortie du territoire, sans aucune contrepartie collective : le projet reste flou, les cotisations ne sont pas versées. Elle favorise l'individualisme alors qu'elle était basée sur les traditions de solidarité collective (Abadan 1972).

Contrairement à l'opinion des sociologues et des politologues, les géographes pensent que l'expérience, stoppée pour des raisons qui apparaissent d'abord idéologiques – la troisième voie turque supportée par Bülent Ecevit et ses amis est désavouée par les gouvernements de la période Evren, dont Turgut Özal – n'est pas négative. S'il est vrai que le modèle sociologique de développement est dévoyé, que le capital est détourné au profit d'intérêts locaux, que les moyens d'encadrement n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu, les nombreux articles de Toepfer ou des thèses de géographie économique (de Tapia 1996, Mutluer 1997) montrent que les investissements des émigrés ont accompagné (Bilecik, Konya, Kayseri) ou

préparé (Yozgat, Denizli) la voie à l'investissement privé. L'hypothèse d'un lien fort entre investissement émigré et apparition d'un nouveau type d'industriel (*Anadolu Kaplanları* – Tigres d'Anatolie) peut être énoncée : ce sont les régions de forte émigration qui décollent durant les années 1980-1990.

Tout dépend effectivement de la grille de lecture choisie : si globalement, socialement, économiquement, l'expérience des sociétés populaires a bien été un fiasco retentissant, elle a mobilisé les solidarités rurales et locales pour accéder à l'émigration. Des villages ou des lignages entiers se sont transférés en Europe (et le mouvement continue par le biais des mariages !). On pourrait dire que le caractère segmentaire l'a emporté sur le caractère solidaire de la communauté rurale anatolienne. L'erreur des planificateurs turcs et européens des années 1960-1970 a été de penser que la solidarité rurale était ancrée sur un terroir, or c'est la solidarité de groupe qui semble l'avoir emporté. Les entreprises, parfois appelées *hemşehri şirketleri* (sociétés de pays), n'ont que rarement fixé la population sur place, battant en brèche l'idée émergente d'un co-développement.

- *Helâl Business, Ethnic Business : de la nostalgie à l'investissement commercial*

L'appellation *Helâl Business* est utilisée par plusieurs auteurs français comme Altan Gökalp ou Nadine Weibel et répond à la notion américaine d'*ethnic business*. Les premières descriptions disponibles pour la France viennent évidemment de l'observation de l'émergence d'un secteur d'entreprises tertiaires en Allemagne : Çetinsoy à Stuttgart (1977), Wilpert et Gitmez à Berlin (1985). Les entreprises ont débuté lentement avec l'épicerie, à laquelle s'ajoutent vente de billets d'autocars, avions, car-ferries, puis location ou vente de cassettes de musique et vidéo, restauration. La demande pour des produits rappelant les goûts et couleurs de Turquie, permettant ce que Schöning-Kalendar (1984) a nommé le *turkish way of life*, est forte en émigration (fruits et légumes, pain, thé, café, boissons alcoolisées, musique, informations...), en référence à l'islam turc de préférence aux autres écoles musulmanes (Maghreb, Moyen-Orient, Pakistan) rencontre assez rapidement l'intérêt



d'entrepreneurs aussi bien en émigration qu'en Turquie. Le *helâl business* naît très logiquement de cette rencontre de la tradition et de la nostalgie (*gurbetçilik*) et d'un mélange de conservatisme politique et d'opportunisme économique. Il se construit sur ce composé de nostalgie de patrie perdue (images, odeurs, saveurs, couleurs, sons et rythmes) et de propositions de services étendues : lieux de prière, voyages vers la Turquie –incluant rapatriement des corps en terre d'islam, *cenaze nakli-*, pèlerinage à La Mecque, préparations culinaires licites selon la loi coranique (*helâl*), offres culturelles (musique, cinéma, livres, concerts). Osman Söyler (1992) ou Doğan Pürsün (1998) ont décrit la réussite de ces investisseurs qui ont débuté modestement pour devenir chefs d'entreprise employant parfois des centaines de personnes, production en Allemagne et en Turquie, vente dans les pays du champ migratoire. Ces entrepreneurs, turcs ou nés en Turquie, ont alors tissé des liens physiques entre les deux bornes du champ migratoire ; c'est bien ce que montrent les annuaires de transporteurs internationaux disponibles (UND, UTIKAD, TITAB).

- *L'ère des Tigres d'Anatolie (Anadolu Kaplanları)*

Durant les années 1990 est apparu un nouveau type d'entreprise dit en Turquie *Anadolu Kaplanları* (Tigres d'Anatolie). Ces entreprises ne diffèrent pas réellement de ce que l'on connaît par ailleurs (sociétés ouvrières, secteur populaire ou sociétés ouvertes au public). Leurs seules caractéristiques originales sont d'apparaître dans des régions conservatrices où l'islam tient une place majeure dans la société et de souvent mettre en avant cet attachement aux valeurs traditionnelles. Les régions d'origine (Konya, Kayseri, Karaman, Aksaray, Yozgat, Çorum...) situées en Anatolie Centrale sont souvent les régions de départ de très nombreux migrants. Pour des raisons clairement économiques et techniques (la maîtrise des technologies), on retrouve les mêmes secteurs de

production que pour les sociétés ouvrières (agro-alimentaire, biens de consommation). Le capital provient d'Europe –les émigrés sont directement sollicités sur la base de la solidarité musulmane et le respect de règles islamiques comme l'absence de la notion d'intérêt du capital– et/ou de pays musulmans comme les pays arabes ou la Malaisie (*Jetpa Holding*). Si certaines entreprises, souvent qualifiées de holding, affichent clairement la solidarité islamique (*İhlâs, YİMPAŞ, Kombassan*), d'autres sont plus discrètes (*Jetpa, Kaldera*)<sup>19</sup>. La comparaison entre brochures et sites internet est souvent éclairante, à condition de bien connaître les évolutions de la société turque. Ainsi, *İhlâs Holding* est propriétaire d'un quotidien (*Türkiye*), de périodiques (*Tarih ve Medeniyet*, histoire grand public), d'une chaîne de télévision (TGRT et *Huzur Radyo*) clairement engagés dans le discours conservateur islamonationaliste. La branche *nurcu* de Fethullah Gülen contrôle elle aussi une télévision (*S-TV, Samanyolu*), un quotidien (*Zaman*), des chaînes d'écoles privées en Europe, Russie et Asie Centrale. *Kombassan* gère une compagnie aérienne (*Air Alfa*), contrôle 20 % de *Kanal 7* et le club de football de Konya. Pour la majorité de ces compagnies holdings, la relation entre discours islamiste et affaires financières et industrielles est difficile à établir ; c'est dans le décryptage et le décodage de signes (photos des dirigeants, engagements connus de l'un ou de l'autre, composition de l'actionnariat, liste des participations financières) que l'on peut reconnaître des signes, à condition de bien suivre l'actualité de la société turque et de pouvoir lire les textes turcs originaux.

Ces Tigres anatoliens, souvent minimisés ou décriés, voire dénoncés, par la presse turque, ne sont pas systématiquement liés aux réseaux politiques islamistes, mais nombre d'entre eux, à l'instar de *YİMPAŞ Holding* créé à Yozgat, investissent en Turquie, en Europe ou en Asie Centrale. Le site Internet de l'entreprise donne des adresses de magasins à Francfort, Lörrach, Heidelberg, Cologne, Bregenz, des projets en

<sup>19</sup> Les brochures de *Jetpa Holding* ne présentent a priori aucune référence islamique, si ce n'est la présentation de l'hôtel cinq étoiles *Caprice Hotel* : plages et piscines pour hommes et femmes sont présentées séparées. C'est le seul signe d'une appartenance islamique, la brochure insistant beaucoup par ailleurs sur l'école de langues de Londres avec équipes d'enseignants et d'étudiants mixtes, sans la moindre trace d'islam.

Belgique, en France, à Ashkabad ou Tachkent. *YİMPAŞ* qui annonce 12 000 employés et 90 000 actionnaires fonctionne sur le modèle des *çok ortaklı halk şirketleri*, avec des bureaux de liaison en Europe et en Turquie (“*nos pieds en Turquie, nos bras en Europe et en Asie*”, dit l’éditorial sur internet, <http://www.yimpas.com> ). Cette présence à l’étranger n’est pas sans inquiéter certains observateurs européens<sup>20</sup>.

La Chambre de Commerce de Konya (<http://www.kto.org.tr>) permet la liaison avec *Aksaray, Anser, Endüstri, Kaizen, Kaldera, Kamer, Katra, Komabassan, Konya Sanayi, Noya, Sayha Holdings*. *Anser* et *Kaldera* ont par exemple subventionné (par la publicité) des associations de jeunes au départ liées à *Millî Görüş* en France. Les brochures de ces entreprises sont présentées dans les agences de voyage, les mosquées, les locaux associatifs alors que les quotidiens imprimés à Francfort diffusent souvent leurs annonces. Toutes ont en commun leurs origines géographiques (régions d’émigration politiquement conservatrices), leur appel à l’épargne des émigrés, leur présence conjointe en Turquie et en Europe, leur discours sur la solidarité et la construction d’un monde plus juste), ce qui n’empêche pas les zones d’ombre et les interrogations : *Jetpa Holding* a connu une faillite retentissante et ses dirigeants sont recherchés par la Justice turque<sup>21</sup>.

### Entreprises de Bâtiment et Travaux Publics

Un autre secteur important est celui des entreprises de Bâtiment et Travaux Publics. Les sociétés turques sont très actives au Moyen-Orient, en Asie Centrale et même en Russie et au Pakistan avec la construction de l’autoroute Lahore-Islamabad (TIKA, YIHGM, Unbehaun 1995). Les petites entreprises créées par les immigrés sont très nombreuses en Europe (peintres, maçons, charpentiers, crépissage...).

Ainsi Recep Keskin, dont la biographie figure dans l’ouvrage de Pürsün (1998) a-t-il acquis une envergure non négligeable sur le marché allemand avec 180 employés dans la fabrication de produits en béton. La concurrence est parfois rude entre entreprises allemandes et turques sur certains marchés et a pu déclencher des polémiques (Russie, Belarus). Nous n’avons pour le moment aucun exemple de relations directes entre entrepreneurs migrants et entreprises turques en Asie Centrale, mais de fait certaines entreprises sont présentes sur les deux marchés, à l’image de *YİMPAŞ*, active en Europe occidentale (Allemagne, Autriche, Belgique, France) et en Asie Centrale (complexes commerciaux et culturels à Tachkent et Ashkabad), ou *İhlâs Holding* sur des sites proches (centre commercial de Budapest). Ce secteur mérite une étude approfondie.

Relevant de l’artisanat, les petites entreprises européennes du secteur du bâtiment reposent sur un savoir-faire relativement simple, peu d’accumulation ou peu d’immobilisation de capital. Ces petites entreprises répondent à plusieurs besoins de fait, échapper au chômage, créer son entreprise et devenir indépendant, pouvoir fournir un emploi à un membre du réseau de parenté ou allié et ainsi lui permettre de venir en Europe. Là encore, la prise en compte des normes sociales anatoliennes peut surpasser les calculs économiques.

### La mobilité comme ressource économique

- *Les voyageurs*

Les agences de voyage, puis les voyageurs, sont apparus en Allemagne dès les années 1960 pour satisfaire les besoins des migrants qui désiraient prendre leurs congés au pays. Un grand nombre d’entreprises ont d’abord vendu des billets d’autocars ou d’avions au comptoir ou dans l’arrière-boutique des épiceries. En 1989, 55 voyageurs allemands opéraient en

<sup>20</sup> Question parlementaire n° 284 du 01.03.1999 posée par M. le Député A. Gehlen. Objet : abattages prescrits par le rite islamique. M. Gehlen dans sa question posée au gouvernement belge s’inquiète des relations entre *Etsan*, du groupe *YİMPAŞ*, et le réseau *İslamische Gemeinschaft Millî Görüş* (IGMG) installé à Cologne et proche du parti *Fazilet, ex-Refah, ex-Millî Selamet* de Necmettin Erbakan.

<sup>21</sup> Outre les foudres de quotidiens comme *Cumhuriyet* (édition turque), *Hürriyet* ou *Milliyet* (éditions allemandes), les langues se délient et beaucoup d’immigrés parlent de proches ou d’amis qui ont perdu de grosses sommes d’argent.

Turquie, dont 12 étaient en fait des sociétés créées par des Turcs d'Allemagne (*Medi Tour, Nazar Reisen, Sultan Reisen, ATT, Aquarius, Öztürk...*). En 1991, ce chiffre était passé à 17 (Şen 1992).

Doğan Pürsün (1998 : 115, histoire de Vural Öger) cite les données suivantes : "Öger Tours, Öger Türk Tur et ATT ont transporté en 1997, 827 739 passagers et gagné 834, 4 millions de Deutsche Mark. Le nombre des passagers et les revenus nets ont progressé de 12,8 % et 10,2 % respectivement entre 1996 et 1997". La société travaille avec Condor, filiale de Lufthansa, Sunexpress, charter commun à Lufthansa et Turkish Airlines, İstanbul Airlines et Pegasus Airlines, elle programme 130 à 135 vols par semaine et possède des bureaux en Allemagne, Turquie, Autriche et France (3000 employés). Les firmes du groupe gèrent des destinations sur tous les marchés touristiques et ne peuvent plus être considérées comme ressortant de l'*ethnic business* (<http://www.oeger.de>).

Autre exemple donné par Pürsün, Selahettin Yetmişbir, patron d'*Avrupa* implantée à Stuttgart. Il travaille comme Vural Öger avec Condor / Lufthansa depuis la fin des années 1960 (Çetinsoy 1977). L'association *Avrupa - Condor* a transporté environ 3 500 000 passagers entre Allemagne et Turquie. *Avrupa*, avec 60 agences, contrôle le marché charter des migrants sur l'Allemagne centrale et du sud, mais propose de fait ses services aux familles installées dans l'est de la France. Contrairement à Öger, *Avrupa* est restée spécialisée sur la circulation migratoire.

Hamdi Öztürk, implanté à Mannheim, était actionnaire d'*İstanbul Airlines* (IHY), compagnie qui avec une vingtaine d'avions s'était hissée à la seconde place du marché turc avant sa brusque et récente disparition (2001). L'association Öztürk - IHY a transporté environ 2 500 000 passagers vers İstanbul, Ankara, İzmir, Adana, Antalya, Dalaman, Trabzon, Gaziantep, Bodrum et Ercan, l'aéroport de Nicosie, en secteur turc (Pürsün 1998 : 246). Recep Ertuğrul a créé *Reca Handels*, leader en Allemagne sur le segment des car-ferries. Son partenaire principal est la *Turkish Maritime Lines* - TDI (130 rotations et 27 000 passagers par an). Une expérience de trains autos-couchettes a dû être stoppée en raison de la guerre en Yougoslavie.

D'autres expériences peuvent être décrites en France (*Marmara*) ou aux Pays-Bas (*Sultan Reizen*). Ces quelques exemples montrent bien la vitalité du secteur et sa relation avec la notion de circulation migratoire, mais il faut remarquer que la plupart des voyageurs deviennent assez rapidement des généralistes (*Öger, Marmara, Sun-Touristik*) et s'intéressent à des clientèles banalisées, autochtones comme immigrées.

- *Entreprises immigrées et Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC)*

Ce secteur devenu stratégique voit les entrepreneurs turcs actifs. Une fois de plus, la France semble à la traîne sur ce sujet. Des sondages sur les réseaux Internet et le suivi de la littérature scientifique montrent comment GSM, télédiffusion satellitaire et internet proprement dit sont utilisés par les entreprises et organisations migrantes (associations, fédérations, partis politiques, groupes islamiques). À Bruxelles, Bâle, Berlin, Paris ou Francfort, le nombre de magasins vendant du matériel informatique, téléphonique ou télévisuel (kits de réception satellitaire) augmente rapidement. Il est intéressant de suivre, à l'instar de Gerdien Jonker (2000) à Berlin, l'émergence et le développement de la télévision câblée turcophone. Ainsi, après quelques rapides considérations sur l'offre télévisée satellitaire dans le paysage audiovisuel européen (de Tapia 1998), nous avons commencé à Strasbourg à étudier les messages diffusés par les sociétés turques sur internet.

- *... et transporteurs internationaux !*

Les premiers travailleurs migrants, durant les années 1950-1960, étaient arrivés en Allemagne par le train. L'offre aérienne est cependant apparue rapidement, proposée par les compagnies aériennes nationales, mais commercialisées par des firmes créées par les migrants eux-mêmes (*Avrupa* avec les charters Condor, filiale de la Lufthansa à Stuttgart, Öger Türk Tur à Hambourg, Öztürk à Francfort). Le mode routier, peu présent dans les années 1960, a réellement émergé dans les années 1970 et 1980. Ainsi, ce sont environ 800 sociétés de transport international routier (TIR, selon la

définition de la convention de New York, 1975), une centaine de compagnies d'autocars, une vingtaine à une trentaine de compagnies aériennes –régulières et charter– qui participent à la circulation migratoire. Le nombre de ressortissants turcs qui passe la frontière chaque année avoisine les six millions, dont environ 85 % sont des migrants résidant à l'étranger (de Tapia 1996). Les membres des associations professionnelles UND (*Uluslararası Nakliyeciler Derneği* – International Transporters Association, <http://www.und.org.tr>) et UTIKAD (*Uluslararası Taşıma İşleri Komisyoncuları ve Acenteleri Derneği* – Turkish Freight Forwarders Association, <http://www.utikad.org.tr>) travaillent avec les firmes d'import-export d'Europe, de Turquie, du Moyen-Orient, de Russie et d'Asie Centrale. Söyler (1992) décrit des entrepôts situés dans les halles des grandes villes allemandes qui reçoivent jusqu'à 800 camions turcs par an et certaines sociétés créées en Allemagne possèdent elles aussi des camions immatriculés en Allemagne ou en Turquie, comme *Baktat* fondée par les frères Baklan (Mannheim et Çorum, <http://www.baktat.com>) ou *Efefirat* des frères Aktaş (Achim et Aksaray, <http://www.efefirat.com>).

#### *Entrepreneuriat, circulation migratoire, champ migratoire*

Un assez grand nombre d'études a été présenté en Europe sur la création d'entreprise par les migrants en général et turcs en particulier. En France, MIGRINTER ou la *Revue Internationale des Migrations Internationales* permettent une approche comparative entre Turcs, Maghrébins, Chinois, Iraniens (Toepfer, Weibel, Belbahri, Wilpert & Gitmez, Light *et alii*, Ma Mung, Manço & Akhan)<sup>22</sup>. Nous avons pour notre part choisi d'étudier les réseaux commerciaux par le biais de la circulation (de Tapia 1996) dans le contexte du champ migratoire tel que défini par G. Simon, Béteille, Poinard ou Courgeau. Ainsi située, la problématique de la création d'entreprise vient renforcer l'émergence, la construction et le développement du champ international dans

toutes ses dimensions économiques et sociales. Entrepreneurs, circulation migratoire, réseaux de transports, information, communication, financiers, fédérations associatives transnationales, sont autant d'éléments logistiques d'un système construit et évolutif. Même si la Turquie n'est pas un pays puissant dans l'économie mondiale, sa population montre de grandes capacités à se structurer en réseaux performants, à la fois traditionnels (*akrabalık, hemşehrilik, tarikat, 'asabiyya ...*) et modernes (entrepreneurs) à échelle internationale, réseaux dont il convient d'évaluer la réelle valeur économique, un peu comme pour la diaspora chinoise. Pour nous, il ne s'agit pas des effets de politiques étatiques, de desseins liés à des groupes religieux ou politiques, des effets de l'occidentalisation voulue par Atatürk ou de la confrontation avec les sociétés occidentales par le biais de l'émigration, mais bien une combinaison de tous ces facteurs, culturels, historiques, sociologiques, anthropologiques, politiques, qui structure les processus d'adaptation et de transformation de l'immigration dans tous les pays du champ migratoire. Ces entrepreneurs bâtissent leur expérience sur leur acquis (réseaux familiaux, sociaux et religieux), mais très vite, ils apprennent à travailler avec les réseaux institutionnels, consulats et banques turcs en premier lieu, puis opérateurs locaux. Ainsi le personnage très important du *yeminli tercüman* (traducteur juré) se retrouve dans toute l'Europe, rappelant fortement celui du drogman ottoman, passeur entre étrangers et Ottomans, majorité musulmane et minorités, État et communautés, autant que traducteur-interprète. L'interprète est tout à la fois conseil en création d'entreprise, aide-comptable, négociateur, c'est celui qui manie la langue de l'Autre et connaît les réseaux. En Turquie, il rappelle également le personnage plus moderne du *takipçi* (suiveur de dossiers), version locale du lobby.

Publicités dans la presse, sur les canaux télévisés ou *talk-shows* sur les chaînes privées émises en Turquie sont des bons exemples de relations transnationales : on peut voir sur les programmes diffusés en Turquie des produits et

<sup>22</sup> Par exemple, numéros thématiques intitulés : *Entrepreneurs entre deux mondes*, 8 (1), 1992, ou *La diaspora chinoise en Occident*, 8 (3), 1992.

services d'Europe et sur les canaux destinés aux émigrés des produits made in Turkey. Les *talk-shows*, quel qu'en soit le thème, laissent la parole à de très nombreux téléspectateurs et auditeurs résidant en émigration. Nombre de chanteurs ou groupes à la mode (Tarkan, Rafet El Roman, Cartel, frères Yurtsever) sont venus d'Allemagne et sont parfois sponsorisés par des firmes allemandes (*Tez* à Aix-la-Chapelle, *Yayla* à Krefeld, <http://www.yayla-tuerk.de>, [www.yaylaturk.com](http://www.yaylaturk.com)), cela peut-être aussi le cas d'équipe de football (*Gazi* à Cologne : <http://www.gazi.de>). Les transporteurs internationaux, membres d'UND, UTIKAD ou TITAB, ont des agences à Munich, Milan, Cologne, Berlin, Tachkent, Moscou ou Rostov sur le Don, des milliers de camions immatriculés en Turquie ou en Allemagne roulent entre Londres et Almaty.

### Les bases d'un réseau bancaire et financier

La Turquie n'a pas la réputation d'une place financière internationale et il est souvent dit que le foisonnement d'établissements bancaires est plus la marque d'une économie en voie de développement que celle d'une économie puissante. Pourtant, l'installation de l'émigration en Europe a été l'occasion pour les banques d'entrer en Europe... Sauf en France où le phénomène est récent et encore limité, plus présent sous la forme d'accords entre banques<sup>23</sup>.

D'après les sources officielles (Banque Centrale, YIHGM), 18 banques sont implantées en Europe en 1991, gérant 106 établissements (78 % en Allemagne). Banques d'État (dont la Banque Centrale), mixtes et privées sont représentées. D'abord chargées du drainage des remises des migrants, elles ont aujourd'hui diversifié leurs missions (transferts de capitaux, création d'entreprise, prêts au logement, consommation...). Plusieurs participent à la gestion d'accords bilatéraux (*Türkiye Kalkınma Bankası*, Banque de Développement de Turquie, à l'origine *DESİYAB* ou *Devlet Sanayi*

*ve İşçi Yatırım Bankası*, Banque d'État de l'Industrie et des Investissements Ouvriers, destinée à drainer l'épargne des migrants vers les secteurs productifs de l'économie, aujourd'hui compétente sur tourisme et industrie, *-Türkiye Halk Bankası* ou Banque Populaire, entreprises artisanales, *-Yapı Kredi Bankası*, Banque du Crédit à la Construction, logement, alimentées par des fonds germano-turcs). Outre ces banques, les documents du Ministère du Travail font état de la présence dans les pays d'immigration d'agences de diverses banques relevant des grands holdings turcs, un secteur en pleine restructuration depuis que la crise économique a contraint l'État à imposer une drastique réduction du nombre des établissements.

Ce réseau bancaire est renforcé par de nombreux accords interbancaires et l'apparition d'institutions privées de crédit gérées par des hommes d'affaires parfois issus de l'immigration. La première solution semble préférée par la France, qui a par contre beaucoup investi en Turquie, tandis que la seconde est très typiquement suisse, mais existe aussi aux Pays-Bas.

La situation des années 1999-2000, telle qu'elle est décrite dans les rapports ou les documents habituels (TCMB & YIHGM), montre une relative stabilisation –avant la crise financière de 2001– du secteur bancaire établi à l'étranger puisque 115 succursales sont listées. Les banques citées relèvent des secteurs public et privé, parfois de l'installation du capital étranger, entre autres, arabe (*Al Baraka Türk*, *Arap Türk Bankası*, *Faisal Finans*). Plusieurs banques occidentales, comme précédemment, sont également engagées dans le processus en gérant des accords bilatéraux (*Banco di Roma*, *Amro Bank NV*, *Dresdner Bank*, *BNP*, *Citybank*, *IndoSuez* ...). Pour sa part, la Banque Centrale a plusieurs succursales à Francfort, Berlin, Londres, New York, Tokyo et des accords avec des banques étrangères américaine (*Citybank*), koweïtienne (*National Bank*), saoudienne (*Bank Al Jazira*).

<sup>23</sup> On citera cependant l'achat par un banquier, Erol Aksoy, propriétaire de l'*İktisat Bankası* d'Istanbul, de la *Banque Internationale de Commerce (BIC)* sur la place de Paris, la création d'une *Banque du Bosphore* par *Emlâk Bankası* (Banque de l'Immobilier, publique), mais surtout des accords avec la *BNP*, les *Caisses d'Épargne*.

**Tableau 8 : Banques turques implantées dans les pays du champ migratoire**

Nom de la banque	Implantations
Akbank (groupe Sabancı), privé	Essen, Francfort, Hambourg, Hanovre, Munich, Stuttgart, Paris, Londres, Rotterdam,
Faisal Finans Kurumu, privé	Francfort
Finans Bank, privé	Bahrayn, Genève, Amsterdam, Moscou
Pamukbank, privé	Berlin, Dortmund, Ludwigsburg, Hanovre, Cologne, Mannheim, Nuremberg, Téhéran, Bahrayn
Şekerbank, privé	Cologne
TC Ziraat Bankası (Crédit Agricole), État	Berlin, Duisburg, Francfort, Hanovre, Sofia, Skopje, Hambourg, Cologne, Munich, Stuttgart, New York, Bruxelles, Nicosie, Famagouste, Güzelyurt [Morphou], Girne [Kyrenia], Rotterdam, Londres, Almaty, Tachkent, Ashkabad, Bakou, Moscou, Francfort, Sarajevo
Emlâk Bankası (Crédit Immobilier), État	Berlin, Brême, Dusseldorf, Francfort, Mannheim, Paris
Garanti Bankası, privé	Londres, Moscou, Shanghai, Dusseldorf, Luxembourg, Malte, Genève
Halk Bankası (Banque Populaire), État	Dusseldorf, Berlin, Hambourg, Cologne, Cassel, Munich, Stuttgart, Amsterdam, Zurich, Rotterdam
İmar Bankası	Cologne
Türkiye İş Bankası (Banque Industrielle de Turquie), État	Londres, Famagouste, Girne [Kyrenia], Nicosie, Francfort, Berlin, Dusseldorf, Hambourg, Munich, Mannheim, Amsterdam, La Haye, Gelsenkirchen, Karlsruhe, Cologne, Nuremberg, Stuttgart, Paris, Zurich
Tütünbank / Yaşarbank (groupe Yaşar Holding)	Francfort
Vakıflar Bankası (Banque des Fondations Religieuses) État	Francfort, Bruxelles, Vienne, New York
Yapı ve Kredi Bankası (Construction et crédit)	Bahrayn, Cologne, Munich, Stuttgart, Londres, New York, Moscou, Dusseldorf

Source : TCMB, 2000 : *Yurtdışında Çalışan Vatandaşlarımıza Çeşitli Kurumlar Tarafından Sunulan Hizmetler ve Açıklaması*, Ankara, 2000, 3<sup>e</sup> Section.

Ce tableau tient compte des banques et d'un certain nombre de leurs filiales, mais pas d'organismes de crédits privés nés en émigration. Depuis 1991, on note des extensions géographiques (Russie, Asie Centrale, Balkans) qui sont entrés dans la liste des destinations de l'émigration. On note aussi un renforcement sur les places bancaires internationales comme New York ou Francfort, mais une fois de plus il est difficile de démarquer économie globale et économie des migrations. C'est souvent la vérification des implantations qui renseigne sur la motivation réelle de cette implantation ; par

exemple à Bruxelles, les banques sont situées à Schaerbeek, le quartier à forte population immigrée turque et marocaine.

### Le "68<sup>e</sup> département"

Longtemps, alors que la Turquie ne comptait que 67 départements –elle en compte aujourd'hui 83–, l'émigration était souvent qualifiée de 68<sup>e</sup> *département*, en raison de son poids démographique, bien supérieur à celui de nombreux départements, mais aussi eu égard à la complexité de sa vie sociale, autour de ses

associations, ses mosquées, ses tensions politiques, échos de la vie difficile et troublée de la métropole.

Or, lorsqu'on examine de près l'implantation en pays d'émigration de l'administration au travers de ses Consulats, de ses instituteurs, de ses imams fonctionnaires, lorsqu'on connaît plus ou moins le fonctionnement d'un Consulat turc (Somel 1989), force est de constater que l'effort d'encadrement de la migration n'est pas négligeable. Méconnu des autorités des pays d'accueil, souvent jugé insuffisant par les migrants (alors que les militants politiques et associatifs le jugeront envahissant et excessif... tout en regrettant qu'il ne soit pas plus efficace !), cet effet se traduit par une trentaine d'établissements, 38 en 1999-2000 (YHGM 1999 : Annexe et TCMB 2000) dans les pays du champ migratoire venant renforcer l'inévitable Ambassade. Chaque Consulat Général dispose d'une équipe étoffée de diplomates et de personnels de service, d'une compétence territoriale sur laquelle agissent des fonctionnaires, venant coiffer l'organisation bancaire, commerciale et tertiaire dont il a déjà été question.

L'ensemble de ces filières, réseaux et groupements d'intérêt marque une présence turque de plus en plus active en Europe occidentale. Peut-on pour autant employer le terme de diaspora ? S'il y a bien *multipolarité de la migration et interpolarité des relations* pour reprendre les termes de Ma Mung (1992), avec l'émergence de lieux nodaux et spécialisés (Berlin, Stockholm, Paris, Munich, Milan...) comme autant de points d'ancrage et de sièges fonctionnels d'activités diversifiées, deux arguments vont à l'encontre des définitions les plus courantes de la diaspora : le temps et les comportements de la deuxième génération et surtout de la troisième génération.

- Le temps, ou plutôt la durée de l'histoire migratoire, soient les quatre décennies des migrations de travail, est insuffisant

pour établir des conclusions définitives. Mais pourtant, avec l'éclatement des régimes des "Pays de l'Est" réapparaissent les héritages de l'Empire Ottoman, Turcs des Balkans, de Chypre et du Moyen-Orient (Irak, Syrie) dont on découvre tout à coup la proximité avec les Anatoliens.

- Le maintien d'une certaine turcité, malgré les difficultés vécues dans des régions non démocratiques, contredit l'effacement de cette même turcité chez les secondes et troisièmes générations vivant dans les sociétés démocratiques et "permissives" occidentales. La propagande marxiste-léniniste a eu moins d'impact que le rock'n roll et les jeux vidéo. Sont ici en cause les capacités linguistiques des jeunes dans leur langue d'origine, le maintien et le développement d'une culture d'origine (même enrichie de nombreux apports externes), la pratique d'un Islam original anatolien bien plus riche que celui de fondamentalistes coupés de leurs racines véritables, la solidarité avec les autres composantes de la société, à la fois expatriée et restée sur place.

Là aussi, le temps manque pour des conclusions durables, à défaut d'être définitives. Aucune administration des pays d'accueil n'a jamais été capable d'élaborer des paramètres solides de l'insertion ou de l'intégration, à moins que les taux de chômage ou d'illettrisme, voire de délinquance des populations étrangères, tous à utiliser avec la plus grande prudence, soient, en négatif, de bons paramètres. Aucune situation sociale n'est irréversible ; on connaît les phénomènes de réactivation d'identité de la troisième génération dont on peut citer un bon exemple avec ces autres Anatoliens que sont les Arméniens (Hovanessian 1992).

## Indications bibliographiques :

- ABADAN N. (1972), Le non-retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque, *Sociologie du Travail*, 14, 3, 278-293.
- ABADAN-UNAT N. (1976), Migration and Development, *REMPLD Project, Ankara, Ajans Türk Press*.
- ABADAN-UNAT N. (1993), Late Entrant into Europe's Work Force, in D. KUBAT (Ed.), *The Politics of Migration Politics, Settlement and Integration, from the First World War into the 1990's*, 307-336.
- ALAGÖZ C. A. (1972-93), Türkiye'de Yaylıcılık Araştırmaları [Recherches sur l'estivage en Turquie], *Ankara Üniversitesi Türkiye Coğrafyası Araştırma ve Uygulama Merkezi Dergisi*, 1-51.
- ALPAR I. & YENER S. (1991), *Gecekondü Araştırması* [Recherche sur les Gecekondü], Ankara, T.C. Başbakanlığı, D.P.T.
- ALPAY S. & H. SARIASLAN H. (1984), Effects of Emigration : the Effects on the Town of Kulu in Central Turkey of Emigration to Sweden, *Stockholm, EIFO Report*, 8.
- ALTAY H. (1981), *Anayurt'tan Anadolu'ya* [De la Mère-Patrie à l'Anatolie], İstanbul, Kültür Bakanlığı Yay., 354, 2.
- AMIRAUX V. (1993), Islam turc en Europe : vues d'Allemagne, *Migrations Sociétés*, 28/29, 41-49.
- AMIRAUX V. (2001), *Acteurs de l'islam entre Allemagne et France. Parcours militants et expériences religieuses*, Paris, L'Harmattan.
- ANDREWS P.- A. et alii (1989), *Ethnic Groups in the Republic of Turkey*, Wiesbaden, Reichert Verlag (TAVO), B, 60.
- ANTAKYALI F. (1992), La droite nationaliste dans les milieux turcs immigrés, *CEMOTI - Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le Monde Turco-Iranien*, 13, 45-68.
- ANSCHUTZ H. (1989), Christliche Gruppen in der Türkei, in ANDREWS et alii, *Ethnic Groups in the Republic of Turkey*, Wiesbaden, Reichert Verlag (TAVO), B, 60.
- ATACAN F. (1993), *Kutsal Göç: Radikal İslamcı bir Grubun Anatomisi* [La Migration Sacrée : anatomie d'un groupe islamiste radical], İstanbul, Bağlam.
- ATALAY B. & alii (1992), *Türk Aile Yapısı Araştırması* [Recherche sur la Structure de la Famille Turque], Ankara, T.C. Başbakanlığı, D.P.T., DPT 2313.
- AUTANT C. (1999), Mémoires de la migration, chronique de familles anatoliennes. *Cahiers de recherche du GREMMO*, 7 (Histoire de familles et mobilités), 49-74.
- AUTANT-DORIER C. (2002), *Chemins de famille entre France et Turquie : réseaux de parenté et négociation du destin en migration*. Thèse de Doctorat d'Ethnologie, Paris, EHESS.
- BALCI B. , ed. & BUCHWALTER B., collab. (2001), La Turquie en Asie Centrale. La conversion au réalisme. *Les Dossiers de l'IFEA* (Série la Turquie aujourd'hui), 5.
- BALLAND D. (1988), Contribution à l'étude du changement d'identité ethnique chez les nomades d'Afghanistan, in J.P. DIGARD (dir.), *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, 139-155.
- BATES D. G. (1977), Güneydoğu Anadolu'da Göçebe Yörük Yerleşmeleri Üzerinde bir Çalışma, [Travail sur les agglomérations yörük nomades d'Anatolie sud-orientale], in E. TÜMERTEKİN, F. MANSUR, P. BENEDICT, "Türkiye Coğrafi ve Sosyal Araştırmalar", İstanbul, Edebiyat Fakültesi, 254-292.
- BAZIN L. (1986), Les peuples turcophones d'Eurasie : un cas majeur d'expansion linguistique, *Hérodote (spécial Géopolitique des Langues)*, 46, 75-109.
- BAZIN M. (1993), Disparités et flux migratoires dans " l'aire turque ", *CEMOTI*, 15, 227-242.
- BENSALAH N. (1994), Tradition et nouvelles formes du mariage en immigration : les mariages turcs et marocains comme lien entre deux mondes, in N. BENSALAH, *Familles turques et maghrébines aujourd'hui. Evolution dans les espaces d'origine et d'immigration*. Bruxelles, Paris Academia + Maisonneuve et Larose, 107-118.
- BE\_İK\_I I. (1991), Kürtlerin Mecburi İskânı [L'installation forcée des Kurdes], Ankara, Yurt (Bilim Yöntemi), 46.
- BEZANIS L. (1994), Soviet Muslim Emigrés in the Republic of Turkey, *Central Asian Survey*, 13, 1, 59-180.
- BETEILLE R. (1981), Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels. *L'Espace Géographique*, 3, 189-197.
- BETEILLE R. (1974), *Les Aveyronnais. Essai géographique sur l'espace humain*, Poitiers, Auteur + imprimerie l'Union.



- BHATTI F.M. (1981), Turkish Cypriots in London, *CSIC Birmingham, Research Papers, Muslims in Europe*.
- BiLiCi F. (1992), Acteurs de développement des relations entre la Turquie et le monde turc : les vakıf, *CEMOTI*, 14, 17-30.
- BIVS – Berliner Institut für Vergleichende Sozialforschung (1991), *Kurden im Exil : ein Handbuch kurdischer Kultur, Politik und Wissenschaft*, Berlin, BIVS - Parabolis.
- BLASCHKE J. (1989), Islam und Politik unter Türkischen Arbeitsmigranten, in J. BLASCHKE et M. van BRUINESSEN, *Islam und Politik in der Türkei*, Berlin, BIVS, Parabolis, 295-366.
- BLASCHKE J. & ERSÖZ A. (1991), *The Turkish Economy in Berlin : a Case Study on Problems of Ethnic Economics*, Berlin, Parabolis.
- BOUCHET B. (1991), Tribus d'autrefois, kolkhozes d'aujourd'hui, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, 59/60, 55-69.
- BOZARSLAN H. (1989), L'Islam turc en Allemagne Fédérale : identité et politique, *L'Évènement Européen*, 8, 87-98.
- BOZARSLAN H. (1990), Une communauté et ses institutions : le cas des Turcs en R.F.A., *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 6, 3, 63-82.
- BOZARSLAN H. (1992), État, religion, politique dans l'immigration, *Peuples méditerranéens*, 60, 115-134.
- BOZARSLAN H. (1997), *La Question kurde*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BOZARSLAN H., ŞALOM G. & NEBİOĞLU E. (1992), *Les Femmes originaires de Turquie : vie quotidienne, projets, avenir*, EL'ELE, Maison des Travailleurs de Turquie, Paris.
- BRUNEAU M. (1994), Espaces et territoires de diasporas, *L'Espace géographique*, 23, 1, 5-18.
- BRUNEAU M. (1995), *Diasporas*, Paris, RECLUS, La Documentation Française (Espaces, modes d'emploi).
- BRUNEAU M. Dir. (1998), *Les Grecs Pontiques. Diasporas, identités, territoires*, Paris, CNRS Éditions.
- CEYHUN D. (1994), *Ah Şu Biz Göçebeler !* [Ah, nous ces nomades !], İstanbul.
- CHAİB Y. (1994), L'enterrement : repère migratoire, *Migrations Société*, 6, 33/34, 29-41.
- CHALIAND G. et alii (1981), *Les Kurdes et le Kurdistan*, Paris, Petite Collection Maspero.
- CHALIAND G. & RAGEAU J.-P. (1991), *Atlas des Diasporas*, Paris, Editions Odile Jacob.
- CHATELAIN A. (1977), *Les migrants temporaires en France. 1800-1914 (Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes françaises au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle)*, Lille, Presses Universitaires.
- COGGINS P. (1995), Turks and Turkish Cypriots in the United Kingdom, in S. de TAPIA (Dir), *Turcs d'Europe ... et d'ailleurs, Annales de l'Autre Islam*, 3, 125-145.
- Collectif (1991), Ils seront des Chaldéens en France, *Cahiers de la Pastorale des Migrants*, 43.
- COLONOMOS A., Dir. (1995), *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus : lien social et système international*, Paris, L'Harmattan.
- COPEAUX E. (1997), *Espaces et temps de la nation turque, analyse d'une historiographie nationaliste, 1931-1993*, Paris, CNRS Editions (Méditerranée).
- COQUART A. (1981), Dossier : Du village de Yeşilyazı au quartier des Chamards à Dreux (Eure et Loir), *Hommes et Migrations*, 1021, 4-28.
- COURGEAU B. (1970), *Les champs migratoires en France*, Paris, PUF.
- CUISENIER J. (1975), *Économie et parenté : leurs affinités de structure dans le domaine turc et dans le domaine arabe*, EPHE / CNRS Paris, Mouton, La Haye.
- ÇETINSOY M. (1977), Organisation tertiaire turque à Stuttgart, *CNRS - Marseille*, 291-299.
- ÇETINSOY M. (1982), Les Turcs à Stuttgart. Évolution et adaptation d'une communauté étrangère dans une grande ville allemande, *Recherches sur les migrations internationales, GRECO 13*, 4/5, 80-97.
- DALMAN M. & TABAK İ. (1995), *Avrupa'da İnsan Ticareti ve PKK [Le Commerce de l'Être Humain en Europe et le PKK]*, İstanbul, DTPA, Türk Alman Basın Ajansı.
- DASSETTO F. & BASTENIER A. (1983), *L'Islam transplanté. Étude des formes d'organisation*, Louvain-la-Neuve (Leuven).
- DE BRIEY P. (1977), Les travailleurs turcs et la santé. *Réflexions générales sur la situation dans l'agglomération bruxelloise*, mémoire de fin d'études, Politique, Économie et Société, Louvain-la-Neuve.
- DELERM R. (1967), Les Turcs et la Turquie, *Hommes et Migrations*, 108, n° spécial "Connaissance des Turcs et de la Turquie".
- DELYFER M.-J. (1976), De l'Anatolie au village bourguignon, *Hommes et Migrations*, 901, 3-23.
- DIGARD J.-P., Dir. (1988), *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Paris, Éditions du CNRS.
- DOOMERNIK J. (1995), The Institutionalization of Turkish Islam in Germany and the Netherlands: a Comparison, *Ethnic and Racial Studies*, 18, 1, 46-63.

- DOOMERNIK J. & VAN AMERSFOOT H. (1996), Immigrants Community or Diaspora ? Turkish Immigrants in the Netherlands, in G. PREVELAKIS (Dir.), *Les Réseaux des Diasporas*, Géographie et Cultures, KYKEM - Cyprus Research Center, Nicosie, 387-397.
- DUBET F. (1989), *Immigrations, Qu'en savons-nous ? (Un bilan des connaissances)*, Paris, La Documentation Française, Notes et Études Documentaires, n° 4887.
- DUMONT P. (1991), Le poids de l'Alévisme dans la Turquie d'aujourd'hui, *Turcica*, 21 / 23, 155-172.
- DURAND J. (1996), *Migrations mexicaines aux États-Unis*, Paris, CNRS Editions (Amériques - Pays ibériques).
- DUROUX R. (1992), *Les Auvergnats de Castille. Renaissance et mort d'une migration au XIX<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 38.
- EGGELING W. J. & RITTER G. (1979), *Entwicklung und Raumliche Analyse der Türkischen Binnenverkehrsnetze*, Bochum, Studienverlag Dr. N. Brockmeyer.
- ENGELBREKTSON V. (1978), *The Force of Tradition : Turkish Migrants at Home and Abroad*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- ERDER S. (1996), *İstanbul'da bir Kentkondu : Ümraniye*, İstanbul, İletişim.
- FRACHON C. & VARFAFTIG M. (1993), *Télévisions d'Europe et Immigration*, Paris, Institut National de l'Audiovisuel, Association Dialogue entre les Cultures.
- GANGLOFF S. & PEROUSE J.-F. (2001), La présence roumaine à İstanbul. Une chronique de l'éphémère et de l'invisible. İstanbul, *Les Dossiers de l'IFEA* (série la Turquie d'aujourd'hui), 8.
- GAUTHIER X. (1983), L'Allemagne fédérale et ses Turcs, *Hommes et Migrations*, 1056, 23-34.
- GERIM - Groupe de Recherche sur l'Insertion des Migrants (1990), *La communauté turque en Alsace*, GERIM, FAS, Strasbourg.
- GİTMEZ A. S. (1979), *Dışgöç Öyküsü* [Histoire de l'Émigration], Ankara, Maya.
- GİTMEZ A. S. (1983), *Yurtdışına İşçi Göçü ve Geri Dönüşler* [L'Émigration des Travailleurs et les Retours], İstanbul, Alan.
- GÖKALP A. (1980), *Têtes Rouges, Bouches Noires. Une confrérie tribale de l'Ouest anatolien*, Paris, Société d'Ethnographie.
- GÖKALP A. (1981), Les Turcs : revenus de l'émigration et nouveau statut social, in *L'argent des immigrés*, Paris : P.U.F. (Travaux et Documents de l'INED), 94, 247-266.
- GÖKALP A. (1984), *La Turquie et l'Émigration turque*, Paris : ADRI, Centre de ressources.
- GÖKALP A. (1986), L'immigration turque en Europe Occidentale : repères et tendances, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 65/66, 147-156.
- GÖKALP A. (1989), Mariage "alla turca". La tradition sera-t-elle de la noce ?, *Archives de Sciences Sociales des Religions*, l'Islam en France et en Europe, 68, 51-63.
- GÖKALP A. (1989), Population, parenté et nouvelles pratiques matrimoniales en Turquie, in J. PERISTIANY, *Le prix de l'alliance en Méditerranée*, CNRS, Paris - Marseille, 145-156.
- GÖKALP A. (1992), L'immigration turque : repères communautaires et transition générationnelle, *Migrations Santé*, 4, 20, 41-46.
- GÖKALP A. (1992), La question religieuse en Turquie, *Projet "Musulmans en Terre d'Europe"*, 231, 33-42.
- GÖKALP A. (1994), Mariages de parents : entre l'échange généralisé et le mariage parallèle, le cas de la Turquie, in P. BONTE (Ed.), *Epouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Civilisations et Sociétés, 89, 439-452.
- GÖKDERE A. (1978), *Yabancı Ülkelere İşgücü Akımı ve Türk Ekonomisi Üzerine Etkileri* [Flux de main-d'œuvre vers les pays étrangers et effets sur l'économie turque], Ankara, Türkiye İş Bankası.
- GOSELIN F. (1995), *Espaces de vie et identités dans le champ migratoire turc : une étude comparée en Basse Normandie*, DEA-Migrinter, Université de Poitiers.
- GÜVEN H.S. (1977), *Dış Göç ve İşçi Yatırım Ortaklıkları* [L'émigration et les sociétés d'investissement ouvrières], Ankara, ODTÜ-Université Technique du Moyen-Orient.
- HAZAI G. (1992), La question linguistique dans le monde turc actuel, *CEMOTI*, 14, 6-15.
- HOVANESSIAN M. (1988), Soixante ans de présence arménienne à Issy-les-Moulineaux, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 4, 3, 73-93.
- HOVANESSIAN M. (1992), *Le lien communautaire : trois générations d'Arméniens*, Paris, Armand Colin.
- HOVANESSIAN M. (1995), Les Arméniens et leurs territoires, *Autrement*, HS n° 84.
- HÜTTEROTH W.-D. (1959), *Bergnomaden und Yaylabauern im mittleren Kurdischen Taurus*, Marburger Geographischen Schriften.
- HÜTTEROTH W.-D. (1968), *Ländliche Siedlungen im südlichen Inneranatolien in der letzten vierhundert Jahren*, Geographischen Institut der Universität Göttingen, 46.

- JURECKA A. von & WERTH M. (1980), *Mobilität und Reintegration : Analyse der wirtschaftlichen, sozialen und entwicklungspolitischen Effekte der Migration von ausländischen Arbeitnehmern, untersucht am Beispiel der Rückwanderung in der Türkei, Saarbrücken*, ISOPLAN.
- JONKER G. (2000), Islamic Television made in Berlin, in Felice DASSETTO Dir., *Paroles d'Islam : individus, sociétés et discours dans l'Islam européen contemporain / Islamic Words : Individuals, Societies and Discourse in Contemporary European Islam*, Paris, Maison-neuve & Larose, 267-280.
- KAPPELER A. (1994), *La Russie, Empire multiethnique*, Paris, Institut d'Etudes Slaves, Cultures et Sociétés de l'Est, 20.
- KARPAT K. H. (1990), The "hijra" from Russia and the Balkans : the process of self-definition in the late Ottoman State, in D.F. EICKELMAN et J. PESCATORI (Ed.), *Muslim Travellers, Pilgrimage, Migration and the Religious Imagination*, London, Routledge, 131-152.
- KARPAT K. H. (1995), The Turks in America, in Stéphane de TAPIA (Ed.), *Turcs d'Europe... et d'ailleurs*, *Les Annales de l'Autre Islam*, 3, 231-252.
- KARTAL S. K. (1983), *Ekonomik ve Sosyal Yönleriyle Türkiye'de Kentleşme* [L'Urbanisation en Turquie sous ses aspects économiques et sociaux], Ankara, Yurt.
- KASTORYANO R. (1986), *Être turc en France : réflexions sur famille et communauté*, Paris, L'Harmattan (CIEMI).
- KASTORYANO R. (1987), Définition des frontières de l'identité : Turcs musulmans, *Revue Française de Sciences Politiques*, 833-854.
- KASTORYANO R. (1992), Être turc en France et en Allemagne, *CEMOTI*, 13, 5-17.
- KASTORYANO R. (1992), La présence turque en France, Paris, *CERI / FNSP*.
- KİRİŞÇİ K. (1991), Refugee Movements and Turkey, *International Migration*, (29) 4, 545-560.
- KİRİŞÇİ K. (1996), Refugees of Turkish Origin : Coerced Immigrants to Turkey since 1945, *International Migration Review* (34) 3, 385-412.
- KLÄY E. J. (1983), Endstation "Islambol". Die Türkei als Asylland für muslimische Glaubensflüchtlinge und Rückwanderer (Muhacir) im 19. und 20. Jahrhundert, *Ethnologica Helvetica*, 7, 9-82.
- KOZAK I.E. (1979), *Erzurum İlinin Nüfus İşgücü İstihdam Meseleleri ve Dönen İşçiler* [Problèmes de population, emploi et main-d'œuvre dans le département d'Erzurum et les retours des travailleurs], Erzurum, Université Atatürk.
- KÖKSAL S. (1986), *Refah toplumunda "Getto" ve Türkler* [Le "Ghetto" dans la société de prospérité (de consommation) et les Turcs], İstanbul, auteur.
- KÖKSAL S. (1991), A Ghetto in Welfare Society : Turks in Rinkeby-Stockholm, in M. KIRAY, *Structural Change in Turkish Society*, Indiana University Turkish Studies, (10), 97-110.
- LACOSTE Y. (1989), Géopolitique des Diasporas, *Hérodote*, 53.
- LEBRECHT M. (1997), *Alévis en Belgique. Approche générale et étude de cas*. Louvain-la-Neuve, Académia + Bruylant (Sybidi Papers).
- LEGRAND J. (1992), Les Mongols en Asie Centrale, *Autrement, (Asie Centrale)*, Série Monde, (64) 60-72.
- LEONARD G. (1989), Petits mots du quotidien des Français sur les Turcs en Anjou, in J. THOBIE et S. KANÇAL, *Turquie, Moyen-Orient, Communauté Européenne*, Paris, L'Harmattan (Varia Turcica), (16) 234-247.
- LUNDSTRÖM S. (1991), Bilateral Municipal Cooperation on Migrants. Return Ticket Kulu-Stockholm, *International Migration*, (29) 1, 119-123.
- MA MUNG E. (1992), Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora, *Revue européenne des migrations internationales*, 8, 3, 175-194.
- MA MUNG E. Dir. (1993), *Nouvelles stratégies d'investissement et redéploiement spatial dans quatre pays d'origine*, MIGRINTER, Poitiers.
- MANÇO A. & MANÇO U. Dir. (1992), *Turcs de Belgique, identités et trajectoires d'une minorité*, Bruxelles, Info-Türk.
- MANÇO A. & AKHAN O. (1994), La formation d'une bourgeoisie commerçante turque en Belgique, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 10, 2, 149-162.
- MANÇO U. (1997), Des organisations sociopolitiques comme solidarité islamique dans l'immigration turque en Europe, *Les Annales de l'Autre Islam*, 4, 97-134.
- MASSICARD E. (2001), Sivas, une province turque entre local et global, *Études du CERI*, n° 79.
- MEDAM A. (1993), Diaspora / Diasporas. Archétypes et typologie. *Revue européenne des migrations internationales*, 9, 3, 59-66.
- MIGRINTER (1997 & 1999), *La Circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée*, volume 1, Turquie, volume 2, Maroc, rédigés par Stéphane de TAPIA et Mohammed CHAREF, avec la participation de Catherine GAUTHIER, Poitiers, CNRS et Université.

- MIGRINTER (2000), *Des steppes de Haute Asie à l'Île de France : Kazakhs, Kalmouks et Tibétains; immigrations méconnues et diasporas en devenir*, Poitiers, CNRS et Université.
- MORE C. (1985), *Les Kurdes aujourd'hui : mouvement national et partis politiques*, Paris, L'Harmattan.
- MUTLU H. & SANCAR A.-M. (2000), Stratégies identitaires collectives : dynamiques de restructuration sociale des migrants originaires de Turquie en France, *CEMOTI*, 30, 223-251.
- MUTLUER M. (1997), Investissements des émigrés turcs à Denizli, *Revue européenne des migrations internationales* 13/2:179-195.
- NIELSEN J. (1982), Les Musulmans en Europe : une vue d'ensemble d'une communauté de vingt-trois millions de personnes, *Hommes et Migrations*, 1035, 3-36.
- NOIRIEL G. (1986), *Le creuset français*, Paris, Le Seuil.
- NRW – Nordrhein-Westfalen (1994), *Türkische Muslime in Nordrhein-Westfalen*, Cologne, ministère du Travail, de la Santé et des Affaires Sociales, rapport établi par le Centre d'Études Turques sous la direction de Faruk Şen.
- PASCUAL J. (1975), *Les travailleurs immigrés dans une ville de R.F.A. : Cologne*, Paris 1, Géographie.
- PAVAGEAU J. & SCHAFFHAUSER P. (1995), *Mexique – Californie : mobilité des hommes, mobilité des biens, transformation de la vie sociale au Mexique*, Marges n° 15, Presses Universitaires de Perpignan.
- PENNINX R. & VAN RENSELAAR H. (1978), *A Fortune in a Small Change : a Study of Migrant Worker's Attempts to Invest Savings Productively through Joint Stock Corporations and Village Development Cooperatives in Turkey* (IMWOO / NUFFIC / REMPLD Project, The Hague).
- PÉROUSE J.-F. (1997), Aux marges de la métropole stambouliote : les quartiers Nord de Gaziosmanpaşa, entre varoş et Batıkent, *CEMOTI*, 24, 122-162.
- PLANHOL X. de (1952), Les migrations de travail en Turquie, *Revue de géographie alpine*, 40, 4, 583-600.
- PLANHOL X. de (1958), *De la plaine pamphylienne aux lacs pisidiens, nomadisme et vie paysanne*, Institut Français d'Archéologie d'Istanbul, Bibliothèque Archéologique.
- PLANHOL X. de (1968), *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Paris, Flammarion (Nouvelle Bibliothèque Scientifique).
- PLANHOL X. de (1974), Éléments autochtones et éléments turco-mongols dans la géographie urbaine de l'Iran et de l'Afghanistan, *Bulletin de l'association des géographes Français*, 417/418, 149-160.
- PLANHOL X. de (1982), Principes d'une géographie culturelle de l'Asie Mineure, *Revue de géographie de l'Est*, 22, 1/2, 1-18.
- POINARD M. (1981), Retour et va-et-vient : l'exemple portugais, *Hommes et terres du Nord (numéro spécial)*, tome 2, 820-826.
- POINARD M. (1991), *Les Portugais dans l'Émigration : une géographie de l'absence*, Toulouse – Le Mirail, Doctorat Géographie et Aménagement.
- PRIVAL M. (1979), *Les migrants de travail d'Auvergne et du Limousin au XX<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 19.
- PÜRSÜN D. (1998), *Nasıl Kazandılar : Almanya'da Zirveye Çıkan Türk İş Adamları Anlatıyor* [Comment ils ont gagné : les hommes d'affaires turcs parvenus au sommet racontent], İstanbul, Francfort, Gül.
- RAPPER G. de (2000), Les Albanais d'Istanbul, *Les Dossiers de l'IFEA*, série la Turquie d'aujourd'hui (3), İstanbul, IFEA – Institut Français d'Études Anatoliennes.
- REMPLOD, voir ABADAN et PENNINX & VAN RENSELAAR, 1978.
- RENIERS G. & LIEVENS J. (1999), Stéréotypes en perspectives. Aspects de l'évolution des pratiques matrimoniales chez les Turcs et les Marocains en Belgique, *REMI*, 15, 3, 125-149.
- RIGONI I. (1997), Les migrants de Turquie : réseaux ou diaspora ?, *L'Homme et la Société* 125, 39-57.
- RIGONI I. (2001), *Mobilisations et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'ouest*, Paris, L'Harmattan (Logiques Sociales).
- ROUX J.-P. (1984), *Histoire des Turcs. Deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*, Paris, Fayard.
- ROUX J.-P. & ÖZBAYRI K. (1969), *Les traditions des nomades de la Turquie Méridionale*, Institut Français d'Archéologie d'Istanbul, Bibliothèque Archéologique, XXIV.
- ROY O. (1988), Ethnies et appartenances politiques en Afghanistan, in J.-P. DIGARD (dir.), *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Paris, Editions du CNRS, 201-210.
- ROY O. (1991), Ethnies et politique en Asie Centrale, *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 59-60 (1-2), 17-36.
- ROY O. (1994), Clientélisme et groupes de solidarité : survivance ou recomposition ?, in Ghassan SALAMÉ (Dir.), *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et musulman*, Paris, Fayard, 397-412.

- ROY O. (1996), Groupes de solidarité au Moyen-Orient et en Asie Centrale, Paris, FNSP-CNRS (*Les cahiers du CERI*), 16.
- ROY O. (1997), Groupes de solidarité en Asie Centrale et en Afghanistan, *Les annales de l'autre Islam*, 4, 199-215.
- SACHS K. (1993), *Ortsbindung von Ausländern (Eine sozialgeographische Untersuchung zur Bedeutung der Grossstadt als Heimatraum für ausländische Arbeitnehmer am Beispiel von Köln, Kölner Geographische Arbeiten*, 60.
- SCHÖNING-KALENDAR C. (1984), Le turkish way of life en Allemagne Fédérale : la structure interne de la colonie turque de la ville de Mannheim, *Espaces et sociétés*, 45, 163-171.
- SCHWAB R. (1971), Les champs migratoires, critères d'étude de la genèse et de l'évolution des structures régionales d'un espace, *Bulletin de l'association des géographes français*, 369-375.
- SECCOMBE I. J. & LAWLESS R. I. (1986), Between Western Europe and the Middle East : Changing Patterns of Turkish Labor Migration, *Revue européenne des migrations internationales*, 2-1, 37-58.
- SEURAT M. (1989), *L'état de barbarie*, Paris, Le Seuil (Collection Esprit) [recueil de 12 textes préfacés par Gilles Kepel et Olivier Mongin].
- SEVGİ C. (1984), Adana İlinin Kuzeydoğu Kesiminde Yaylacılık [L'estivage au Nord-Est du département d'Adana], *Ege Coğrafya Dergisi*, 2, 177-197.
- SHEFFER G. (1986), *Modern Diasporas in International Politics*, Saint Martin Press.
- SIMON G. (1979), *L'Espace des travailleurs tunisiens en France (structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*, Poitiers, Auteur + Université, Imprimerie Martineau.
- SIMON G. (1995), *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, P.U.F (Politique d'aujourd'hui).
- SÖYLER O. (1992), Almanya'da Türk Gıda Sektörü ve Meseleleri [Le secteur alimentaire turc en Allemagne et ses problèmes], *Türkiye*, 12 au 17/06/1992.
- SÖZER A. N. (1972), *Kuzeydoğu Anadolu'da Yaylacılık (Coğrafi İnceleme)* [L'estivage en Anatolie du Nord-Est (études géographiques)], Ankara, İş Matbaacılık.
- STRUCK E. (1984), *Landflucht in der Türkei. Die Auswirkungen im Herkunftsgebiet dargestellt an einem Beispiel aus dem Übergangsraum von Inner- zu Ostanatolien (Provinz Sivas)*, Passauer Schriften zur Geographie, Passavia.
- SVANBERG I. (1989), Turkistani Refugees, in P.A. Andrews, *Ethnic Groups in the Republic of Turkey*, Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 591-601.
- SVANBERG I. (1989), *Kazak Refugees in Turkey. A Study of Cultural Persistence and Social Change*, Acta Universitatis Upsaliensis, 8.
- SVANBERG I. (1995), Turkish Immigrants in Sweden, in S. de TAPIA (Coord.), *Turcs d'Europe... et d'ailleurs, Annales de l'autre Islam*, INALCO, 3, 215-227.
- ŞALOM G. (1984), *La communauté immigrée turque en France*, Paris : ADRI.
- ŞALOM G. (1988), *La Turquie, itinéraires immigrés (Cahier pédagogique sur la Turquie)*, Paris : ISM Formation.
- ŞEN F. (1989), The Turkish Business Community in FRG and its Impact on the FRG-Turkish Relations, Bonn, *Zentrum für Türkeistudien, Working Papers*, Heft 2.
- ŞEN F. (1991), Turkish Self-Employment in the Federal Republic of Germany, with Special Regards to Northrhine-Westphalia, *International Migration*, 29, 1, 124-129.
- ŞEN F. (1992), *Bonn-Ankara Hattı* [La ligne Bonn-Ankara], Cologne, Önel Verlag.
- TAPIA S. de (1986), Emigration et développement : les premiers pas de l'industrialisation à Yozgat, *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, 65-66, 157-167.
- TAPIA S. de (1986), La création d'entreprises populaires par les migrants en Turquie, *Revue européenne des migrations internationales*, 2 - 1, 59-75.
- TAPIA S. de (1991), Les Turcs d'Europe : minorités frontalières - minorités immigrées, éléments de géographie culturelle, *Revue géographique de l'Est*, 2, 145-158.
- TAPIA S. de (1993), Logistique de l'émigration ou logistique d'une diaspora : les réseaux turcs d'Europe, in G. PREVELAKIS (Dir.), *Les réseaux des diasporas, géographie et cultures*, KYKEM - Cyprus Research Center, Nicosie, 287-304.
- TAPIA S. de (1994), L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas, *L'espace géographique*, 23, 1, 19-28
- TAPIA S. de (1995), (en collaboration avec Paul Dumont et Alain Jund, textes rassemblés par Meropi Anastassiadou), *Enjeux de l'immigration turque en Europe. Les Turcs en France et en Allemagne*, CIEMI - L'Harmattan, Paris [recueil de 23 contributions].
- TAPIA S. de (1995), dans la collection dirigée par Michel Bozdemir, "Turcs d'Europe... et d'ailleurs", *Les annales de l'autre Islam*, Paris, INALCO-ERISM [recueil de 26 contributions].

- TAPIA S. de (1996), Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs, *Revue européenne des migrations internationales*, 12, 2, 45-72.
- TAPIA S. de (1997), Ulus et Yurt, Millet et Vatan : territoires nomades et migrations de mots, in J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, L. QUINTY-BOURGEOIS (Dir.), Colloque "le territoire, lien ou frontière", ORSTOM Editions, CD ROM.
- TAPIA S. de (1998), La communication et l'intrusion satellitaire dans le champ migratoire turc, *Hommes et migrations* (Les Turcs en France et en Europe), 1212, 102-110.
- TAPIA S. de (2000), Le satellite et la diaspora. Champ migratoire turc et nouvelles technologies d'information et de communication, *CEMOTI*, 30, 177-201.
- TAPIA S. de (2001), L'offre médiatique en direction des populations turcophones de France. De la presse à la télévision satellitaire. Réseaux (*Médias et migrations*), 19, 107, 237-262.
- TARRIUS A. (1987), L'entrée dans la ville : migrations maghrébines et recomposition des tissus urbains à Tunis et à Marseille, *Revue Européenne des migrations internationales*, 3, 1/2, 131-148.
- TAPINOS G. Ph. (1974), *Economie des migrations internationales*, Paris, Economica.
- TARRIUS A. (1988), Migrants et Aménageurs : Tunis - Marseille, Aix en Provence, *Des Migrants et des villes, travaux et documents de l'IREMAM*, 77- 98.
- TARRIUS A., PERALDI M. & MAROTEL G. (1988), *L'Aménagement à contretemps. Nouveaux territoires immigrés à Marseille et Tunis*, Paris, L'Harmattan (Villes et Entreprises).
- TARRIUS A. (1989), *Anthropologie du mouvement*, Caen, Paradigme.
- TARRIUS A. (1992), *Les Fourmis d'Europe : migrants riches et migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan (Logiques sociales).
- TARRIUS A. (1995), Territoires Circulatoires des entrepreneurs commerciaux maghrébins de Marseille, *Journal des anthropologues*, 59 - 60, 15-35.
- TARRIUS A. (1995), Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille, *Revue européenne des migrations internationales*, 11, 1, 21-52.
- TASMADJIAN S. (1986), Les Arméniens à Issy-les-Moulineaux, in Nancy GREEN (Dir.), *Les rapports habitat / travail dans l'industrie de l'habillement à Paris et dans sa banlieue*, Rapport UA 142 / Plan, Construction et Habitat, 87-111.
- THERNSTROM S., ORLOV A. & HANDLIN O., Ed. (1994), *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*, Belknap Press of Harvard University Press, 5th printing.
- TIMMERMANS C. (1994), Jeunes filles de Turquie : vie familiale et instruction scolaire, in N. BENSALAH, *Familles turques et maghrébines aujourd'hui. Evolution dans les espaces d'origine et d'immigration*. Bruxelles, Paris Academia, Maisonneuve et Larose, 175-188.
- TRIBALAT M. (1995), *Faire France, Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte (Essais).
- TRIBALAT M. (1996), *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, INED / La Découverte (Recherches).
- TOEPFFER H. (1980), Mobilität und Investitionsverhalten türkischer Gastarbeiter nach dem Remigration, *Erdkunde* (34 -3), 206-214.
- TOEPFFER H. (1981), Regionale und sektorale Kapitalströme als Folgeerscheinung der Emigration türkischer Arbeitskräfte aus Westeuropa, *Erdkunde*, (35 -3), 194-201.
- TOEPFFER H. (1986), Réinsertion et comportement régional des émigrés en Turquie, *Revue européenne des migrations internationales*, 2 , 1, 77-93.
- TÜMERTEKIN E. (1997), *İstanbul, İnsan ve Mekân* [İstanbul, l'Homme et l'Espace], Türk Tarih Vakfı, İstanbul.
- TUNÇDİLEK N. (1959), Eine Übersicht über die Geschichte der Siedlungsgeographie im Gebiet von Eskişehir, *Review of the Geographical Institute of the University of İstanbul*, 5, 123-137.
- TUNÇDİLEK N. (1964), Yayla Settlements and Related Activities in Turkey, *Review of the Geographical Institute of the University of İstanbul*, 9/10, 58-71.
- TUNÇDİLEK N. (1964), Türkiye'de Yaylalar ve Yaylacılık [Yaylas et estivage (yaylacılık) en Turquie], *İstanbul Üniversitesi Coğrafya Enstitüsü Dergisi*, 7, 14, 15-28.
- Türk Ansiklopedisi* (1984), (art. Göç, Göçebelik, Göçmen), Encyclopédie turque (art. Migration, Nomadisme, Migrant), İstanbul, Millî Eğitim Bakanlığı (Education Nationale), 455-466.
- Türk Aile Ansiklopedisi* (1991), [Encyclopédie de la Famille Turque], Ankara, T.C. Başbakanlık Aile Araştırma Kurumu, (72) 11, 3 volumes.
- UNBEHAUN H. (1995), Migrations professionnelles des Turcs vers le Proche Orient, la Russie et l'Asie Centrale, in "Turcs d'Europe, ... et d'ailleurs", *Les annales de l'autre Islam*, 3, Paris, INALCO-ERISM, 279-309.

- VAN BRUINEN M., (1989), *Agha, Sheykh und Staat*, Berlin, Parabolis.
- VAN VELZEN Leo (1977), *Peripheral Capitalism : a Case Study, Kayseri, Turkey*, La Haye – Ankara, NUFFIC – IMWOO – REMPLOD Project.
- VIEILLARD-BARON H. (1992), De l'exil aux logiques d'enracinement : l'exemple de Sarcelles, in G. FERREOL (Dir.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Lille, 105-128.
- VIEILLARD-BARON H. (1994), Sarcelles : un exemple d'enracinement des diasporas séfarade et turque chrétienne, *L'espace géographique*, 23, 1, 138-152.
- VÖCKING H. (1990), Immigrés et musulmans en R.F.A., *Migrations et société*, 2, 7, 37-48.
- WEIBEL N. (1989), Communautés d'origine musulmane d'Alsace, *Migrations et Sociétés*, 1, 5/6, 73-80
- WEIBEL N. (1990), Eléments pour une approche de l'Islam à Strasbourg, in B. ETIENNE (Dir.), *L'Islam en France*, Paris, CNRS, 303-312.
- WEIBEL N. (1992), Pour une approche de l'Islam turc en France, *CEMOTI*, 13, 69-80.
- WILPERT C. (1992), The Use of Social Networks in Turkish Migration to Germany." In: *International Migration Systems*, ed. M. KRITZ, L.L. LIM, and H. ZLOTNIK, Oxford University Press.
- WILPERT C. & GİTMEZ A. S. (1987), La microsociété des Turcs à Berlin, *Revue européenne des migrations Internationales* 3,1/2: 175-198.
- YACOUB J. (1994), La diaspora assyro-chaldéenne, *L'espace géographique*, 23, 1, 29-37.
- YACOUB J. (1996), De Babylone à Paris : la diaspora assyro-chaldéenne, in G. PREVELAKIS, *Les réseaux des Diasporas*, KYKEM-L'Harmattan, Paris-Nicosie, 173-188.
- YALÇIN-HECKMANN L. (1991), *Tribe and Kinship among the Kurds*, European University Studies, Peter Lang, Francfort, Bern, New York, Paris.
- YILMAZ C. (1992), *Batı Ülkelerinde Çalışan Türk İşçilerinin Türkiye'de Kırsal Kesim ve Şehirleşme Üzerine Etkileri* [Effets sur l'urbanisation et le monde rural en Turquie des travailleurs émigrés dans les pays occidentaux], İstanbul, Sosyal Bilimler Enstitüsü.
- YURTDIŞI İŞÇİLER HİZMETLERİ GENEL MÜDÜRLÜĞÜ (YIHGM), Rapports annuels de la Direction Générale des Services aux Travailleurs Expatriés du ministère de la sécurité Sociale et du Travail, Ankara.
- ZARCONI T. (1991), Histoire et croyance des derwiches turkestanais et indiens à İstanbul, *Anatolia Moderna - Yeni Anadolu*, 2, 137-201.
- ZENTRUM FÜR TÜRKEISTUDIEN (1988), *Die Türkische Presse in der Bundesrepublik Deutschland und ihr Einfluss auf die Integration Türken. Standpunkte und Analysen*, Bonn, Zentrum für Türkeistudien, Studien und Arbeiten 3.
- ZENTRUM FÜR TÜRKEISTUDIEN (1991), *Zum Integrationspotential der Türkischen Tagespresse in der Bundesrepublik Deutschland : Ergebnisse einer quantitativen Inhaltsanalyse türkischer Tageszeitungen*, Opladen, Leske + Budrich.
- ZENTRUM FÜR TÜRKEISTUDIEN (1991), *Videokonsum der türkischen Wohnbevölkerung in NRW unter besonderer Berücksichtigung islamisch-fundamentalisch Videos*, Essen, Zentrum für Türkeistudien.
- ZENTRUM FÜR TÜRKEISTUDIEN (1992), *Die türkischen Programme im Berliner Kabelfernsehen zwischen Integration und Medialer Isolation*, Ergebnisse einer Tagung am 05.05.1992 in Berlin, Essen, Mai 1992.
- ZENTRUM FÜR TÜRKEISTUDIEN (1994), *Ausländer in der Bundesrepublik Deutschlands : Ein Handbuch*, Studien und Arbeiten 10, Opladen, Leske + Budrich.

# L'État turc et les Turcs européens : une tentative permanente d'encadrement paternaliste

par Samim Akgönül

Réfléchir sur la politique de la Turquie vis-à-vis des Turcs en Europe est une tâche complexe en raison des confusions de concepts et de nominations, ainsi que de la fragmentation identitaire de cette population. S'il est indispensable de faire une classification, on peut dire qu'à l'heure actuelle il existe trois types de groupes originaires de Turquie vivant sur le sol européen.

Avant tout, il faut bien entendu mentionner les citoyens turcs qui, sous divers statuts,

vivent et s'accroissent en Europe. Il s'agit soit de citoyens turcs émigrés en Occident pour des raisons économiques et politiques, soit de natifs de ces pays dont les parents sont des ressortissants turcs qui, pour diverses raisons juridiques, ne peuvent ou n'ont pu prétendre à la citoyenneté du pays d'accueil. Le nombre des ressortissants turcs résidant dans l'Union européenne est estimé à 3 100 000 personnes : la répartition des citoyens turcs dans l'Union européenne était comme suit en 2 000 :

## Turcs dans les pays de l'Union européenne en 2 000 (estimations)<sup>1</sup>

Pays	Populations musulmanes (x1000)	Turcs (citoyens turcs et originaires de Turquie)	% de la population musulmane / population totale
Allemagne	3 040	2 300	3
Autriche	200	120	2.6
Belgique	370	100	3.8
Danemark	150	36	2.8
Espagne	300	?	0.7
Finlande	20	?	0.4
France	4 500	350	7
Grèce	370	120	3.7
Irlande	7	-	0.2
Italie	600	?	1
Luxembourg	5	-	0.8
Pays-Bas	696	284	4.6
Portugal	35	-	0.3
Royaume-Uni	1 400	?	2.5
Suède	300	?	1.2
U.E.	12 000	3 100	4

<sup>1</sup> Dassetto Felice, Maréchal Brigitte, Nielsen Jorgen (éd.), *Convergences musulmanes. Aspects contemporains de l'islam dans l'Europe élargie*, Paris - Bruxelles : L'Harmattan, Academia Bruylant, 2001, p. 17.



Compte tenu de ces chiffres, nous nous intéresserons principalement à la France et naturellement à l'Allemagne, en ajoutant des points de repères concernant la situation des Turcs en Belgique et aux Pays-Bas. Le cas de la Grèce est particulier dans la mesure où les Turcs constituent une minorité nationale (plutôt confessionnelle) historique et leur cas ne peut être analysé selon les mêmes critères que ceux appliqués aux populations turques issues des migrations<sup>2</sup>.

Ensuite vient justement ce que les sociologues et géographes appellent la "population issue des migrations". C'est-à-dire les Turcs ayant obtenu par naissance, par acquisition ou par naturalisation la citoyenneté du pays d'accueil. Dans tous les cas, ce groupe également entretient des relations très étroites avec la "mère-patrie". Par ailleurs, les rapports matrimoniaux, économiques et sociaux avec le groupe précédent sont très étroits.

À ces deux groupes, il faut en ajouter un troisième un peu particulier. Il s'agit des non-Turcs, originaires de Turquie, résidant dans l'Union européenne tels que les Arméniens, les Assyro-chaldéens, les Grecs et ... les Kurdes (pour la plupart entrant dans la catégorie des citoyens turcs<sup>3</sup>). Ce dernier groupe entretient des rapports paradoxaux avec la Turquie selon les circonstances. En dehors des Kurdes, ces groupes, non-musulmans pour la plupart, n'ont pas de relations véritables avec les membres des deux premiers groupes.

## 1. Historique de l'encadrement des émigrés par l'État turc

Concernant la politique de la République turque à l'égard de ces populations, un constat de départ s'impose : la Turquie, comme certains

autres pays sources d'émigration politique et économique, possède une politique définie vis-à-vis de ces populations. Bien que cette politique soit changeante selon les époques et les gouvernements, on peut y déceler une ligne conductrice. S'il fallait la résumer, il faudrait retenir le maître-mot d'encadrement.

Il est vrai que dans une perspective historique, ce constat mérite d'être nuancé. La Turquie exportatrice de main-d'œuvre n'a pas véritablement tenté d'organiser la vie de ses ressortissants jusqu'à la décennie 1980. Les raisons de cette non-ingérence, rare de la part d'un Etat d'origine, sont variées mais la raison principale est à rechercher dans la vision qu'avait Ankara de l'émigration. En effet, cette vision était très semblable à celle du pays d'accueil, en l'occurrence l'Allemagne des années 1960 : pour les deux pays, ce phénomène était provisoire. Ainsi, la politique des *Gasterbeiter* de Bonn était reprise par Ankara. Et puisque les ressortissants turcs étaient censés être de passage dans les pays européens, il semblait inutile de s'occuper outre mesure de leur sort. Tout au plus quelques agents devaient suffire à leur encadrement, visant surtout à éviter les dérives idéologiques antigouvernementales<sup>4</sup>. Dans ces premières années de l'immigration, nous voyons que seule une poignée d'intellectuels, en général des étudiants du supérieur, organise la communauté. Mais il s'agit surtout d'un encadrement social et non politique.

D'autant plus qu'en ces années-là, la Turquie avait un régime pluraliste qui donnait peu de chance à une véritable politique étatique en ce domaine. La place laissée libre par l'État fut partiellement comblée par les partis politiques, surtout de tendances de gauche et de droite radicales ainsi qu'islamiste<sup>5</sup>, plutôt que par les partis plus traditionnels du système,

<sup>2</sup> À propos de la politique turque à l'égard des Turcs de Grèce voir Akgönül Samim, *Une minorité, deux États : la minorité turco-musulmane de Thrace occidentale*, İstanbul : Isis, 1999 pp. 203-220.

<sup>3</sup> Selon les observateurs, rien qu'en Allemagne vivent quelques 400 000 Kurdes de Turquie. Cf. Poulton Hugh, *Silindir Şapka, Bozkurt ve Hilal. Türk Ulusçuluğu ve Türkiye Cumhuriyeti*, İstanbul : Sarmal, 1999, p. 361.

<sup>4</sup> Bozarlan Hamit, "Une communauté et ses institutions : le cas des Turcs en RFA", in *Revue européenne des migrations internationales*, 6 (2), 1990, p. 65.

<sup>5</sup> Bien qu'il s'agisse d'un article tendancieux, à propos des courants nationalistes et islamistes en Europe on peut consulter Antakyalı François, "La droite nationaliste dans les milieux turcs immigrés", in *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 13, 1992, pp. 45-68.

comme le Parti Républicain du Peuple et le Parti de la Justice, qui n'ont pas réussi à mesurer l'impact de l'immigration. On peut penser que les partis radicaux ont tenté de s'implanter dans les terres d'émigration, à commencer par l'Allemagne, et y sont parvenus peut-être aussi parce qu'ils ne trouvaient pas de terrain propice à leur épanouissement en Turquie même. On peut aisément dire que les partis d'inspiration islamiste, de l'extrême-droite nationaliste, et de l'extrême-gauche marxiste-léniniste autant que maoïste ont largement devancé les grands partis de la politique turque et en cela ont pris de vitesse l'État turc.

Certes, à cette époque des années 1960, ces partis étaient encore marginaux sur la scène politique turque mais justement cette marginalisation a favorisé leur orientation vers d'autres cieux fertiles en mécontentements et donc propices à former des sympathisants<sup>6</sup>.

Cette primauté dans l'organisation en Europe va surtout servir les islamistes qui, constitués en parti après le 27 mai 1960, commencent à faire partie des coalitions gouvernementales dans les années 1970. Une fois au pouvoir ou dans les sphères du pouvoir, ils ont pu activer les réseaux en Allemagne pour accélérer leur implantation. Ce constat est également valable, dans une moindre mesure, pour les nationalistes turcs regroupés derrière le Colonel Alpaslan Türkeş, dont le mouvement devient aussi un parti légal du système politique turc. Forts de leurs bases dans les gouvernements, ces deux partis investissent durablement les milieux émigrés.

Quant à l'extrême-gauche, encore et toujours très fragmentée, elle trouve un terrain de contestation à l'étranger, trouvant une base avec les "exilés" volontaires ou forcés, construisant des réseaux d'opposition radicale.

Comme cela est clair, ces trois mouvements mis[ai]ent sur le mythe du retour. Les islamistes, les gauchistes ou les nationalistes qui s'engagent en Europe ont des visées de changement de la société en Turquie et ne

semblent pas avoir, du moins pour l'instant, de revendications dans la terre d'accueil.

Avec le coup d'État militaire du 12 septembre 1980, la donne change. Premièrement parce que durant la junte militaire proprement dite (1980-1983), les généraux au pouvoir se voyaient au-dessus de la politique et pouvaient développer une politique étatique propre aux émigrés. Mais aussi, et on se doit de le constater, l'aspect provisoire de l'immigration turque en Europe est de plus en plus contesté dans ces années-là, de la part des immigrés eux-mêmes d'abord, avec l'arrivée de la deuxième génération née en Europe, mais aussi de la part d'Ankara qui comprend que l'émigration est définitive et qui compte désormais constituer un lobby turc en Europe pour défendre les intérêts de l'État turc. Comprenons-nous bien, il ne s'agit pas à ce moment d'encourager la germanisation ou la francisation des Turcs émigrés, mais plutôt de les encadrer en tant que communauté turque d'Europe prêtant toujours allégeance à la Turquie. Cette vision sera relativement contestée par la deuxième et la troisième génération qui se tournent de plus en plus vers des revendications pour le pays d'adoption sans pour autant délaisser complètement les affinités avec la mère-patrie.

C'est ainsi que depuis la deuxième moitié des années 1980, nous sommes témoins en Europe de deux évolutions parallèles mais non imperméables, avec des interactions fortes. D'une part nous voyons que la République turque investit fortement le terrain européen par le biais de multiples organisations, dépendant de nombreux ministères, pour encadrer les populations turques issues des migrations ; d'autre part, les immigrés eux-mêmes s'organisent grâce à un tissu associatif dense, issu des mouvements politico-religieux de Turquie au départ, mais qui tente de s'affranchir de l'emprise des organisations originelles et qui s'oriente vers les actions dans le pays d'adoption. Et plus encore, nous assistons à l'émergence d'organisations de jeunes Turcs issus de l'immigration, plus ou moins détachées des

<sup>6</sup> Selon Altan Gökalp "pour nombre de questions en Turquie (religion, politique, ethnisme) l'Allemagne constitue un sanctuaire – au sens du vocabulaire militaire – pour tout ce qui est interdit en Turquie", Gökalp Altan, Massicard Élise, "L'immigration turque et sa configuration en Allemagne" rapport établi pour le Programme européen Odysseus, 15 décembre 1999, p. 3.

préoccupations internes à la Turquie<sup>7</sup>. Il n'est pas rare non plus d'entendre des militants ou des sympathisants des associations de ce genre, comme le COJEP (Conseil de la jeunesse pluri-culturelle), dépeindre l'État turc comme un État qui persécute de manière systématique les musulmans de ce pays<sup>8</sup>. Mais en l'occurrence ce qui nous intéresse, ce sont les tentatives d'encadrement de l'État turc.

Depuis la fin des années 1980, le nombre impressionnant des organismes étatiques en rapport direct ou indirect avec les émigrés en est le signe. L'émigration proprement dite est du ressort de l'Office du Travail et du Placement (*İş ve İşçi Bulma Kurumu*) dont les compétences associent celles de l'ANPE et de l'OMI dans le cas français. La İİBK créée en 1948 dépend du ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Mais elle intéresse également le ministère de l'Intérieur qui délivre plusieurs types de passeports qui existent pour les travailleurs à l'étranger et leurs proches. Le ministère des Finances s'intéresse aux émigrés également dans la mesure où le transfert de l'argent des travailleurs émigrés (*işçi dövizleri*) ainsi que les créations d'entreprises en Turquie par le biais de ces investissements ont une place bien particulière dans la balance économique du pays<sup>9</sup>. L'existence d'une Direction des Devises ouvrières à la banque centrale turque en est la preuve. Par ailleurs, nous pouvons citer le ministère des Transports et des Communications

(pour les transports aériens, terrestres et maritimes entre la Turquie et l'Union européenne ainsi que pour la gestion des satellites de transmission des chaînes turques), le ministère des Affaires étrangères (la place des immigrés jouant un rôle important dans les relations turco-européennes<sup>10</sup>), le ministère de l'Éducation nationale pour l'envoi des instituteurs et des enseignants dans le cadre de l'Enseignement de Langue et Culture d'origine (ELCO), et la Direction des Affaires religieuses (*Diyanet İşleri Başkanlığı*) dépendant directement du Premier ministre pour l'envoi des imams et des imams-prédicateurs ainsi que pour la gestion des mosquées turques. Cette liste est loin d'être exhaustive car d'autres institutions publiques, telles que les banques<sup>11</sup>, les institutions spécifiques aux migrations<sup>12</sup> ou des institutions plus larges prennent en compte le facteur émigration dans leurs fonctions<sup>13</sup>.

Il faut tout de même signaler qu'en Turquie, un ministère des Expatriés n'existe pas comme c'est le cas au Maroc par exemple. Ainsi, les affaires concernant les émigrés sont disséminées dans autant de ministères et institutions étatiques.

Dans une tradition ultra-paternaliste, les responsables turcs ont eu tendance à s'immiscer dans quasiment tous les domaines de la vie des populations émigrées. Dans cette politique, où on peut déceler un manque de confiance en les ressources propres des individus (à

<sup>7</sup> Frégosi Franck, "L'Islam en Europe, entre dynamiques d'institutionnalisation, de reconnaissance et difficultés objectives d'organisation" in *Religions, droit et sociétés dans l'Europe communautaire*, Actes du XIII<sup>e</sup> Colloque de l'Institut de Droit et d'Histoire Religieuse, Aix-en-Provence, 19-20 mai 1999, Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille – PUAM, 2000, pp. 91-118.

<sup>8</sup> Frégosi Franck, "Jeunes musulmans turcs en France : le milieu associatif et son rapport à la citoyenneté et aux identités" in Leveau Rémy, Mohsen-Finan Khadija, Withol de Wenden Catherine (dir.), *L'Islam en France et en Allemagne*, Paris : La documentation française, 2001, p. 106.

<sup>9</sup> Sur cette question voir De Tapia Stéphane, "La création d'entreprises populaires par les migrants en Turquie" in *Revue européenne des migrations internationales*, 2 (1), 1986, pp. 59-76.

<sup>10</sup> Sur cette question voir la contribution de Elmas Hasan Basri, "L'intervention du facteur 'immigration' dans les relations turco-européennes", in *Revue européenne des migrations internationales*, 14 (3), 1998, pp. 77-102.

<sup>11</sup> Banque de Développement de Turquie (*Türkiye Kalkınma Bankası*), Banque populaire (*Halk Bankası*), Banque immobilière (*Emlak Bankası*), Banque agricole (*Ziraat Bankası*), etc., qui ont pu et peuvent gérer des crédits pour la réinsertion des travailleurs migrants, souvent en collaboration avec des dispositifs des institutions européennes comme le *Fonds européen de Reconstruction*, *Kredinstalt für Wiederaufbau*, etc.

<sup>12</sup> Comme par exemple la Direction générale des Services aux Travailleurs Emigrés (*Yurtdışı İşçi Hizmetleri Genel Müdürlüğü*).

<sup>13</sup> Comme le Bureau national de Planification (*Devlet Planlama Teşkilatı*) ou alors l'Agence turque de Coopération et de Développement (*Türk İşbirliği ve Kalkınma Ajansı*).

l'intérieur ou à l'extérieur de la Turquie), il faut distinguer deux courants complémentaires mais qui se séparent selon la nature de la population concernée.

Premièrement Ankara s'intéresse de près aux minorités turques historiquement présentes dans les pays limitrophes avec des visées généralement politiques. Mais on ne peut négliger la volonté d'encadrement idéologique de ces populations. Surtout depuis les années 1980, un discours de plus en plus appuyé sur la notion de "Turcs de l'extérieur" (*les Dış Türkler*) englobe ces minorités historiques<sup>14</sup>.

Mais en l'occurrence, ce qui nous intéresse est le regard que portent les responsables turcs sur les populations issues des migrations en Occident. Là aussi, et plus encore, nous sommes témoins d'une politique interventionniste suscitée par la peur qu'ont les autorités turques d'une dérive idéologique et politique de certains groupes. Ces dérives potentielles concernent principalement l'intégrisme religieux et le séparatisme politique, nous y reviendrons.

C'est ainsi que toute une série de réglementations strictes a été établie au fil des années comme autant de garde-fous tentant d'encadrer

la vie publique mais aussi privée. Trois grands domaines forment ce cadre : l'éducation avec les instituteurs, la religion via les imams et la communication à travers la presse écrite, les chaînes de radio et de télévision ainsi que les sites Internet.

## 2. Encadrement de l'éducation des enfants issus des populations émigrées turques

L'ossature de cet encadrement est le corps d'enseignants nommés par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Affaires étrangères. Il s'agit, dans certains pays européens, d'enseignants turcs qui interviennent dans le cadre de l'ELCO (Enseignement de Langue et Culture d'origine). Ces cours sont dispensés par des enseignants titulaires de l'enseignement élémentaire ou secondaire dans leur pays d'origine (Maroc, Algérie, Tunisie, Portugal et Turquie). Selon les données du ministère de l'Éducation nationale, en 2000 les enseignants et instituteurs turcs présents dans les pays de l'Union européenne (et la Suisse) étaient répartis de la manière suivante<sup>15</sup> :

### Les enseignants turcs dans certains pays de l'Union européenne et en Suisse en 2001

Allemagne	Autriche	Grèce	Belgique	France	R.U.	Suisse
Munich 81 Nürnberg 41 Berlin 43 Dusseldorf 1 Essen 6 Hambourg 49 Hanovre 21 Karlsruhe 100 Cologne 1 Mainz 12 Stuttgart 115	1	16	92	Lyon 64 Paris 63 Strasbourg 50	10	42
<b>Total 472</b>				<b>Total 177</b>		

<sup>14</sup> Pour les aspects concernant les Turcs présents dans les anciens pays du bloc soviétique, voir un article déjà ancien de Copeaux Étienne, "Les 'Turcs de l'extérieur' dans *Turkiye* : un aspect du discours nationaliste turc" in *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 14, 1992, pp. 31-52.

<sup>15</sup> [www.meb.gov.tr](http://www.meb.gov.tr)

Placés en situation de détachement administratif par leurs pays d'origine, ils sont rémunérés par les services consulaires de leurs pays. Dans le cas de la Turquie, ce sont les attachés d'éducation présents aux Ambassades de Turquie et dans certains consulats qui gèrent et rémunèrent ces enseignants. Néanmoins, dès leur arrivée dans le pays d'accueil, ils sont censés être placés sous la responsabilité des inspecteurs d'Académie. Dans la pratique, ces enseignants semblent isolés à la fois des circuits d'enseignement nationaux, mais aussi des autres enseignants du même statut que le leur. D'autant plus que même si dans les textes leur enseignement peut être dispensé en "cours intégré" dans l'horaire scolaire de l'élève<sup>16</sup> ou en "cours différé"<sup>17</sup>, dans la réalité une large partie de l'enseignement se fait en cours différés. Cela présente plusieurs inconvénients: les ELCO sont isolés de la direction de l'école et des autres enseignants mais de plus une telle pratique restreint "la présence d'élèves autres que ceux de la nationalité ciblée". De fait les cours de langue et de civilisation turques sont exclusivement suivis par des élèves ressortissants turcs ou issus de l'immigration turque. C'est ainsi que cet enseignement destiné au départ à "une pédagogie ouverte interculturelle"<sup>18</sup> s'est transformé en un enseignement mono-culturel, délivré par un enseignant turc aux enfants dont les parents sont originaires de Turquie.

Cet enseignement est très critiqué de toutes parts. De la part de l'élite turque tout d'abord. Une responsable associative des plus en vue, Gaye Petek-Şalom, écrivait les lignes suivantes en 1992 concernant l'ELCO :

"Cet enseignement est pauvre, insuffisant et souvent trop partial. Les enseignants turcs sont non-francophones et ignorants de la France et de la vie des Turcs en France"<sup>19</sup>. En effet, le reproche principal formulé à l'égard de ces enseignants est leur incompétence et leur incapacité à s'adapter aux conditions de vie du pays d'accueil. Leur enseignement est considéré par une partie des intéressés comme trop guidé par Ankara, donc trop idéologique. D'ailleurs, dans la mesure où cet enseignement est facultatif, on peut observer que les parents dont la tendance politique se situe à gauche ainsi que les parents d'origine kurde n'envoient pas leurs enfants à ces cours. En 1992 en France, 16 477 élèves suivaient cet enseignement dans l'école élémentaire et secondaire, délivré par 193 enseignants dans 74 départements français.

Le contenu des cours dispensé par les instituteurs est assez peu connu des autorités d'accueil, car ils sont très peu ou pas du tout inspectés. Mais il est notoire qu'une partie de ces enseignants introduisent dans leurs leçons une dose de nationalisme à la turque.

Le souvenir des événements historiques par exemple structure la mémoire collective et entretient le "mythe national"<sup>20</sup>. C'est l'un des principaux rôles des instituteurs turcs que d'organiser la commémoration, au moins en classe, mais aussi parfois à l'extérieur, des principales fêtes du calendrier officiel turc. Notamment "la fête des enfants" du 23 avril donne lieu à des manifestations diverses dans la ville<sup>21</sup>. La volonté de préserver l'identité turco-islamique des enfants issus de l'immigration en Europe est manifeste dans les propos de ces instituteurs.

<sup>16</sup> Cette solution offre le double avantage d'une collaboration étroite avec les enseignants titulaires des classes d'où sont issus les élèves et de la participation d'un plus grand nombre d'élèves de "toutes origines".

<sup>17</sup> Sur des plages horaires hors temps scolaire (coupure de midi, soir, mercredi ou samedi).

<sup>18</sup> En Belgique, depuis le décret du 30 juin 1998, les accords bilatéraux concernant "le programme de langue et de culture d'origine" (LCO) ont été signés avec la Grèce, l'Italie, le Maroc, le Portugal et la Turquie. Les cours de langue et de culture d'origine sont : *des cours de sensibilisation à la langue et à la culture de pays ou de groupes de pays ayant été à l'origine d'une importante émigration vers notre communauté, assuré dans la perspective d'une intégration en son sein (art 1)*.

<sup>19</sup> Petek-Şalom Gaye, "Politique française d'immigration et population immigrée originaire de Turquie", in *Cahiers d'Études sur la Méditerranée orientale et le Monde Turco-Iranien*, 13, 1992, p. 40.

<sup>20</sup> Voir à propos de la construction de ce "mythe national" Citron Suzanne, *Le Mythe national*, Paris : Études et documentation internationales, 1989.

<sup>21</sup> Entretien avec Murat Erpuyan, directeur de l'association "A Ta Turquie" à Nancy, 29.11.2001. Selon M. Erpuyan, certains de ces instituteurs refusent de participer aux manifestations organisées par l'association à cette occasion, ne les trouvant pas assez nationalistes, et organisent des "fêtes alternatives".

Un de ces instituteurs, proche des milieux islamistes traditionalistes en Allemagne déclare :

“Dans les écoles maternelles, les enfants turcs sont éduqués dans la coutume chrétienne. Ils n’entendent jamais parler de la nation ni de l’islam... Si nous ne prenons pas de mesures rapides pour protéger cette génération, elle sera assimilée...”<sup>22</sup>.

Dans un rapport préparé par *Avrupa Ülkücü Türk Dernekleri Federasyonu* (Fédération des associations turques idéalistes d’Europe) et présenté au Premier ministre de l’époque, Yıldırım Akbulut, nous lisons les passages suivants :

“Il faut des maîtres en nombre suffisant, un statut pour la langue turque, des cours en turc et de culture turque dans les programmes allemands, en résumé nous voulons que la jeune génération vive dans ses sentiments et dans son âme avec les traditions musulmanes, tout en étant turque dans son cœur et tout en vivant intellectuellement dans la technologie européenne”<sup>23</sup>.

Il est clair que ce qu’on réclame est un soutien encore plus actif d’Ankara dans le domaine éducatif, mais dans le domaine religieux également :

“Il-y-a 420 imams en Allemagne. Si l’on augmente leur nombre, les séparatistes [kurdes] auront moins de chances de succès.”<sup>24</sup>

Un autre rapport de la même instance adressé cette fois-ci au ministère de l’Éducation nationale turc précise :

“Notre but doit être de protéger et de développer les liens entre notre jeunesse d’Allemagne et l’État turc, de les éloigner des entreprises contraires à l’intérêt national et de divers égarements, de les protéger de toutes sortes de déviations dommageables, de les faire accéder à une profession, de garantir un retour dans de bonnes conditions en Turquie”<sup>25</sup>.

Il est assez frappant de voir que la demande d’intervention de l’État turc est toujours assez

forte dans ces deux domaines que sont l’éducation et la religion, du moins dans les milieux nationalistes. Mais en ce qui concerne l’ensemble de la population turque vivant en Europe, cette demande d’ingérence doit être nuancée car les exemples sus-cités concernent une frange de la population turque européenne bien particulière qui n’a pas encore entamé son détachement de la mère-patrie.

Il n’empêche que les critiques adressées par l’élite turque à cet enseignement ne se limitent pas à l’aspect nationaliste des cours. L’aspect religieux est également mis en avant par les acteurs d’intégration turcs mais aussi par les observateurs occidentaux. Les critiques virulentes adressées à ce sujet viennent de toutes parts. À l’intérieur des communautés turques européennes, on peut compter les milieux de gauche laïque, les Alévis (et les membres de son dérivé confrérique les Bektachis) mais aussi peut-être certains milieux islamistes radicaux qui contestent le monopole (relatif) de l’enseignement islamique que détiennent les enseignants ELCO. À l’extérieur, c’est-à-dire au sein des sociétés majoritaires, les opposants à cet enseignement religieux sont très nombreux également et varient selon la culture religieuse du pays en question, de la France unie et laïque convaincue à l’Allemagne fédéraliste en passant par la Grande-Bretagne communautariste. Mais la crainte est finalement partout la même : embrigadement des jeunes issus des migrations dans un islam intolérant et revendicateur. Ces craintes sont fortement ravivées de nos jours où se dessine une bipolarisation des relations entre chrétiens et musulmans. Cette bipolarisation à l’échelle mondiale se retrouve clonée dans les grandes villes de la *banane bleue* (Europe industrialisée) où existent des mini-enclaves mono-culturelles, notamment musulmanes. La société d’accueil accepte de plus en plus mal que les enfants issus des migrations (musulmanes) soient initiés à l’islam dans les écoles publiques par des enseignants venus de l’étranger, payés par les consulats et quasiment

<sup>22</sup> Déclaration d’un instituteur de Brül, *Türkiye*, 04.08.1991.

<sup>23</sup> *Türkiye*, 22.04.1991.

<sup>24</sup> Rapport de la Fédération turque à la direction des Affaires religieuses, *Türkiye*, 21.04.1991

<sup>25</sup> *Türkiye*, 25.04.1991.

incontrôlables<sup>26</sup>. L'absence d'informations sur le contenu de ces cours constitue un terrain propice à des fantasmes et à des états de psychose. Un intellectuel français, Olivier Roy, écrivait les lignes suivantes concernant les enseignants ELCO :

“... Il faut noter aussi le rôle de bien des professeurs et instituteurs d'arabe (ou de turc), envoyés par leurs pays respectifs dans les écoles publiques françaises et qui souvent enseignent la religion et s'efforcent de contrer la fonction intégratrice de l'école française”<sup>27</sup>.

Ainsi, ils sont considérés par le pays d'accueil comme les relais d'un nationalisme étranger dont l'un des vecteurs est le sentiment religieux. Il faut avouer que fidèle à sa conception de la laïcité, l'Etat turc se sert de l'enseignement religieux, de la religion islamique, pour sa propre légitimation et ce à la fois à l'intérieur du pays et à l'extérieur en direction des Turcs

européens, en particulier en direction de ceux qui n'ont pas suivi de scolarité en Turquie<sup>28</sup>.

Malgré ces critiques de part et d'autre, les enseignants turcs semblent plus demandés que ceux des 7 autres pays, dans la mesure où, selon les chiffres de 1993, 55 % des enfants turcs concernés suivaient ces cours contre 20 % des Algériens et Tunisiens et 25 % des Marocains. Cela dit, à la fin des années 1990 nous sommes arrivés aux limites de l'attrance pour cet enseignement. Après une forte augmentation entre les années 1982-1993 et 1994-1995 (de 8 500 élèves à 14 780), nous constatons une stagnation relative. Selon les données de l'Inspection générale, actuellement quelque 15 500 élèves turcs suivent ces cours en France<sup>29</sup> (21 000 selon les autorités turques<sup>30</sup>) alors que ce sont 80 000 élèves ressortissants turcs qui fréquentent les écoles primaires et secondaires françaises.

#### Les élèves de citoyenneté turque dans certains pays de l'Union européenne et la Suisse en 2001<sup>31</sup>

Pays	Nombre d'élèves turcs					
	maternelle	primaire	privé	lycées professionnels	secondaire classique	total
Allemagne	34 887	284 105	24 793	89 008	85 513	<b>518 306</b>
Autriche	6 952	22 051	1 431	3 539	2 590	<b>36 563</b>
Belgique	6 137	12 647	1 335	2 825	8 835	<b>31 779</b>
Danemark	4 000	9 918	157	1 563	461	<b>16 099</b>
France	19 204	52 677	1 741	4 564	3 029	<b>81 215</b>
Pays-Bas		50 723	4 500	9 754	12 100	<b>77 077</b>
Angleterre	1 035	3 026		1 501	307	<b>5 869</b>
Suède	460	5 083	35		3 490	<b>9 068</b>
Suisse	3 404	13 153	2 459	2 175	271	<b>21 462</b>
<b>Total</b>	<b>76 079</b>	<b>453 383</b>	<b>36 451</b>	<b>114 929</b>	<b>116 596</b>	<b>797 438</b>

<sup>26</sup> Conférence de Mme Gaye Petek-Şalom, le 21.05.1997. Mme Petek-Şalom précise qu' "ils sont assez peu contrôlés. Ce sont pourtant des interfaces avec les familles très importants au quotidien et des interlocuteurs écoutés, excepté par les familles kurdes qui n'envoient pas leurs enfants en ELCO".

<sup>27</sup> Cité par Lorcerie Françoise, "L'Islam dans les cours de 'langue et culture d'origine' : le procès", in *Revue européenne des migrations internationales*, 10 (2), 1994, p. 5-44

<sup>28</sup> Sur le contenu des cours de religion dans le système scolaire turc d'avant 1982 et surtout sur l'usage profane de la religion qui y est fait, voir Dumont Paul, "L'Islam en Turquie, un facteur de renouveau ?", in *Les Temps Modernes*, 456-457, 1984, p.357-376.

<sup>29</sup> [www.assemblee-nat.fr/rap-reso/r1379.asp](http://www.assemblee-nat.fr/rap-reso/r1379.asp)

<sup>30</sup> Entretien avec M. Ziya Yediylidiz, attaché pour l'éducation au Consulat général de Turquie à Strasbourg, 05.12.2001.

Lorsqu'on ajoute à ces chiffres les enfants de citoyenneté d'un pays de l'Union mais d'origine turque, nous pouvons constater que cet enseignement ne fait pas l'unanimité parmi les familles turques européennes.

Quelques considérations générales pour clore ce chapitre. Depuis la mise en place des cours de langue et culture d'origine dans les pays de l'Union européenne, cette disposition, qui partait au départ d'une bonne intention, a été tenue à l'abandon dans une volonté de *statu quo*. Dans les faits, la formule n'a pas trouvé son équilibre, laissant carte blanche aux pays d'origine, ce qui réjouissait un pays paternaliste comme la Turquie. Si bien que l'enseignement de LCO, implanté dans les écoles sans un véritable projet pour la plupart du temps, a posé et continue à poser des problèmes variés et croissants : marginalisation des enseignants et risque de marginalisation des élèves, difficultés d'organisation, inadaptation des méthodes et des programmes et enfin risques d'entorses aux règles d'un enseignement laïque et neutre. De son côté la Turquie, comme d'autres pays, qui assume seule la charge de financement de ces cours, demande régulièrement de son côté, lors des commissions mixtes annuelles prévues à cet effet, une meilleure intégration du dispositif. La solution proposée serait de transférer le financement de cet enseignement aux pays d'accueil, de former les enseignants en question sur place et d'intégrer pleinement les enseignants ELCO dans le système éducatif du pays<sup>32</sup>.

Pour ce qui est des enseignants de turc, il faut admettre leur rôle, ambigu certes, dans l'acheminement identitaire des enfants des familles immigrées qui ne connaissent que la Turquie des vacances familiales. Il n'est pas inutile de dire que par le biais de cet enseignement, une sorte de fierté nationale (d'origine) s'installe chez les enfants issus de l'immigration turque et que de cette manière un

sentiment d'infériorité potentiel est enrayé. Le risque en revanche est que cette fierté se transforme à l'inverse en un sentiment de supériorité en entravant une cohabitation détendue avec la société majoritaire. Néanmoins, s'agissant de la mise en place de l'ELCO dans les pays européens, il est impossible de ne pas voir dans ces initiatives un changement radical de philosophie d'intégration qui (ré)introduit le rôle et l'importance de la langue (culture étant une notion assez vague) des parents des enfants issus de l'immigration. L'État turc ne peut avoir qu'un regard positif sur cette renationalisation, à condition bien entendu qu'il puisse avoir un regard conséquent sur la nature de l'enseignement. C'est ainsi que les tentatives européennes pour la définition d'un programme d'éducation musulmane propre au pays d'accueil sont suivies de très près par les autorités turques qui craignent une mainmise des courants radicaux sur ce type d'initiatives<sup>33</sup>.

### 3. Encadrement de la pratique religieuse des membres des communautés turques dans l'Union européenne

L'islam est connu pour son aspect totalisant. Ses préceptes, ses obligations, ses recommandations dépassent largement les limites d'un culte rituel ou d'une morale éthique pour englober toutes les facettes de la vie individuelle et collective des être humains : la façon de travailler, de dormir, de manger, de s'habiller, de commercer, etc. C'est en ce sens que l'encadrement religieux des Turcs européens par l'État turc influence l'ensemble du processus de socialisation de ces derniers vis-à-vis de la population d'accueil. Donc, il serait naïf de dire que les imams envoyés par Ankara pour prêcher la parole de Dieu et celle de son

<sup>31</sup> [www.meb.gov.tr](http://www.meb.gov.tr)

<sup>32</sup> Voir à ce propos deux ouvrages déjà anciens, Berque Jacques, *Les enfants de l'immigration à l'école de la République*, Paris : La Documentation française, 1985 et Boulot Serge, Fradet Danielle, *Les immigrés à l'école. Une course d'obstacles*, Paris : L'Harmattan, 1988.

<sup>33</sup> Pour l'élaboration d'un programme de l'enseignement de l'islam dans les écoles primaires et secondaires allemandes, voir Aydın Mehmet Zeki, "Almanya'da islam din dersi programının hazırlanması", in <http://allserv.rug.ac.be/~hdeley/mzaydin4.htm>



prophète ne sont là que pour des raisons culturelles et individuelles. Leur fonction dépasse très largement le cadre purement confessionnel et a des effets sur la manière de se comporter dans la société majoritaire.

La Turquie kémaliste possède une interprétation bien particulière de la notion de laïcité<sup>34</sup>. Selon cette interprétation, si la religion ne doit pas interférer dans le fonctionnement de l'État, du moins *de jure*, l'État, lui, peut et doit réguler la pratique religieuse à travers une législation et une structure propres à ce domaine. La direction des Affaires religieuses<sup>35</sup> veille à l'intérieur de la Turquie au "bon" fonctionnement de la pratique religieuse grâce à des imams nommés mais aussi à travers les prêches centralisés de la prière de vendredi. Cette régulation au niveau national a été étendue au niveau international depuis 1984, date à laquelle est créé le *Diyanet İşleri Türk İslam Birliği* (DITIB, Affaires religieuses, Union turque islamique)<sup>36</sup>. Les imams sont sélectionnés, nommés et payés par l'État turc pour répandre une pratique religieuse à la turque, individuelle, donc non-politique, mais régulée par la politique tout de même !

Il faut préciser qu'à la volonté d'Ankara d'encadrer la pratique religieuse des Turcs en Europe répondent des efforts d'encadrement dans des pays d'accueil obligés de trouver des solutions de compromis aux problèmes posés par la non régulation de l'Islam. En Belgique par exemple, mais aussi en France, les autorités publiques reconnaissent et favorisent l'organisation institutionnelle du culte musulman par

un processus de représentation démocratique des communautés musulmanes par le biais d'un conseil élu, et auquel la communauté turque a beaucoup contribué. En Belgique, un exécutif des musulmans, composé de 16 personnalités élues ou cooptées, a été officiellement mis sur pied au début de 1999. Cette institution aura à gérer le 'temporel' du culte musulman en Belgique (nomination des imams et professeurs de religion et organisation d'une formation des maîtres de religion musulmane) ; elle représentera aussi les communautés auprès du gouvernement.

Il est évident que ce genre d'initiatives est accepté par les autorités turques à condition que les Turcs proches du *Diyanet* aient la suprématie par rapport aux autres groupes musulmans, notamment en matière de nomination des imams et autre personnel religieux.

Il faut tout de même constater que, bien que partant d'une bonne volonté de légitimation du culte musulman en Europe, ces mêmes types d'actions gouvernementales européennes pèchent par une naïveté à prendre en compte l'ensemble des musulmans comme un tout, sans mesurer l'impact des nationalités et le poids des mères-patries. D'un autre côté, il est impossible de ne pas voir dans ces initiatives une volonté de réguler l'islam en vue de son contrôle afin d'éviter les dérives potentielles. Au contraire d'avec les autres cultes reconnus, les États laïcs, belge et français par exemple, s'en prennent à cette religion d'immigrés (le nombre des convertis étant encore réduit) d'une manière toute particulière, presque "turque".

<sup>34</sup> Pour une définition kémaliste de la laïcité voir Vaner Semih, "Laïcité et monde musulman", in *Encyclopedia Universalis*, supplément 1991, Paris, pp. 104-110 et Kazancıgil Ali, "Le kémalisme à l'épreuve du pluralisme", in *Peuples méditerranéens*, 60, 1992, pp. 3-8.

<sup>35</sup> Le *Diyanet İşleri Başkanlığı*, DIB, a été créé en 1924, au lendemain de l'abolition du Califat. Son but était de réorganiser le culte islamique et de promouvoir un islam d'obédience sunnite mais républicain, patriotique et essentiellement cantonné à l'espace privé. Aujourd'hui, il bénéficie d'un budget considérable, bien qu'insuffisant selon les responsables de l'institution. Il employait, au milieu des années 90, quelque 85 000 fonctionnaires religieux (imams, prédicateurs et autres servants du culte). La Présidence organise annuellement le pèlerinage de dizaines de milliers de fidèles turcs vers la Mecque et est obligée de déléguer aux compagnies privées. L'institution est secondée par une puissante fondation culturelle (*Diyanet Vakfı*) qui publie un grand nombre de recherches et d'ouvrages de vulgarisation théologiques ou historiques. La fondation s'occupe aussi, entre autres, de l'organisation du culte islamique officiel dans l'immigration turque en Europe. Depuis quelques années, elle mène également des activités de coopération dans les républiques et les régions turcophones de l'ancienne aire soviétique.

<sup>36</sup> Selon l'article 62 de la Constitution turque, une des fonctions de la direction des Affaires religieuses est de réguler la pratique religieuse des Turcs expatriés.

Non sans quelques sarcasmes, en effet, le sociologue bien connu de l'islam européen, Felice Dassetto, parle d'une "turquisation" croissante de l'état belge – voulant indiquer par-là qu'en ce qui concerne l'islam, le principe de la laïcité n'est pas compris dans son sens habituel de *séparation* entre l'Église et l'État, mais dans le sens turc de *contrôle étatique* de la religion en question<sup>37</sup>.

Les critères de sélection de ces imams opérant sur le territoire européen ne sont pas très clairs. Il s'agit pour la plupart de diplômés des écoles de formation des imams en Turquie (*İmam Hatip Okulları*). Ce sont des écoles secondaires dont les programmes sont alignés sur ceux des écoles publiques classiques, qui forment la grande majorité des imams de Turquie<sup>38</sup>. Si la formation de ces imams peut être suffisante pour la Turquie, elle est loin d'être satisfaisante pour une adaptation aux conditions particulières des communautés turques d'Europe. Par exemple, selon nos informateurs de l'Ambassade de Turquie à Paris, la connaissance de la langue et de la culture du pays de recrutement n'est exigée que très rarement ou pas du tout. Ce fait limite bien entendu la compréhension entre ces imams et les jeunes turcs nés dans le pays d'accueil qui ont des problèmes spécifiques qui ne peuvent être plaqués sur l'actualité religieuse de la Turquie. Malgré cela, une certaine vitalité se perçoit ces dernières années à la lecture de la revue du *Diyanet* également présente sur Internet<sup>39</sup>.

Tous les imams opérant dans les mosquées du *Diyanet* en Europe sont des fonctionnaires de l'État turc et à ce titre ont des devoirs envers

Ankara. Ils sont gérés par les attachés sociaux présents dans les représentations consulaires turques des pays d'immigration. Ces attachés sont des fonctionnaires du *Diyanet* mis à la disposition du ministère des Affaires étrangères<sup>40</sup>. Cette gestion est avant tout une inspection. Chaque mois, les imams en fonction à l'étranger reçoivent un bulletin du *Diyanet* qui contient, outre les informations et articles intéressant le corps religieux, quatre prêches de vendredi préparés par le pouvoir central. Le reste est laissé à l'appréciation de l'imam. Soit chaque imam compose selon ses capacités ses propres prédications à partir des thèmes proposés (imposés) par le *Diyanet*, soit il a la possibilité de reprendre mot pour mot les prêches présents dans le bulletin et de les réciter à l'auditoire. Les thèmes varient peu, mettant l'accent sur les domaines politico-religieux comme "le kémalisme et l'islam" (!), "l'importance de l'éducation", etc., ou sur des questions plus en rapport avec la vie quotidienne tels que les "relations avec notre voisinage", "nouritures", etc. De toute manière, la marge de manœuvre des imams semble assez réduite dans la mesure où les attachés sociaux veillent au respect des préceptes de l'islam étatique. Selon nos interlocuteurs, des inspections des mosquées sont régulièrement organisées par les attachés sociaux en question pour vérifier si les imams sortent ou pas du cadre décidé par le centre<sup>41</sup>.

Mais il faut tout de même préciser que comme c'est le cas pour les enseignants ELCO, le rôle des imams turcs au sein de la communauté turque européenne dépasse largement le cadre strict de leur fonction. Ce sont des liens forts avec la mère-patrie, garants de l'une des composantes incontournables de l'identité

<sup>37</sup> "Ce qui est en cause est l'expression de la forme légitime de l'autorité religieuse musulmane... L'État belge remplira de plus en plus sa fonction d'ordonnateur de l'islam en Belgique. Il se 'turquise' et se 'turquisera' de plus en plus", Dassetto Felice, "Le culte musulman en Belgique : un débat, des faits, d'autres questions", in Derenne Christophe, Kwaschin Joëlle, *L'islam en Belgique*, Bruxelles : Editions Luc Pire, 1998, p. 88.

<sup>38</sup> Pour une étude en français sur ces écoles voir, Bilici Faruk, "Islam, modernité et éducation religieuse en Turquie" in Vaner Semih (éd.), *Modernisation autoritaire en Turquie et en Iran*, Paris : L'Harmattan, 1991, pp. 41-60.

<sup>39</sup> <http://www.diyamet.gov.tr/DIYANET/Index.htm>

<sup>40</sup> Entretien avec M. Fevzi Hamurcu, attaché aux affaires sociales au Consulat général de Turquie, Strasbourg, le 07.12.2001. M. Hamurcu, ancien mufti de Kayseri, est en même temps l'imam de la mosquée de Bischwiller. Pour une liste des attachés sociaux et des coordinateurs des affaires religieuses dans les représentations consulaires turques, voir <http://www.diyamet.gov.tr/DIYANET/avrupa/SAYI9/main.htm>

<sup>41</sup> Pour une étude sur le contrôle étatique turc sur les imams aux Pays-Bas, voir Boender Welmoet, "Imams in the Netherlands : an impression", in <http://allserv.rug.ac.be/~hdeley/CIE/boender1.htm>

turque, quoi qu'on en dise, qui est l'islam. En outre il s'agit de personnes respectées au sein de la communauté, surtout parmi les membres de la première génération, mais aussi parmi les plus jeunes, qui interviennent dans un cadre social plus large en influant sur le comportement global des Turcs européens vis-à-vis de leur entourage, vis-à-vis du pays d'accueil et bien entendu vis-à-vis de la Turquie. C'est en ce sens que l'aspect globalisant de l'islam mentionné plus haut se démarque des concepts, flous par ailleurs, d'intégration, d'assimilation ou tout simplement d'adaptation<sup>42</sup>.

Concluons ce paragraphe par quelques considérations prospectives. Les imams envoyés et salariés par l'État turc posent un certain nombre de problèmes à la communauté turque et à la société d'accueil. Puisqu'ils ne connaissent généralement pas la langue et la culture du pays d'accueil, une sorte de marginalisation s'opère vis-à-vis des jeunes générations turques et vis-à-vis de la société européenne majoritaire. Pour les anciennes générations des immigrés turcs, ces imams sont des liens indispensables avec l'islam à la turque et par conséquent constituent un lien identitaire nécessaire. Chaque père (et chaque mère) veut inconsciemment ou consciemment que son fils ou sa fille lui ressemble, ressente les mêmes choses que lui à l'égard de la Turquie. Or, il est évident que cela est impossible. Ainsi, sans dire que le rôle de ces imams est catégoriquement nié par les jeunes générations, il faut signaler les activités de certaines franges de ces jeunes turcs-européens afin de former un islam européen affranchi de l'emprise de la Turquie. Ceci est considéré comme un gage de leur "intégration".

De leur côté, les élites européennes pointent de plus en plus du doigt le statuquisme des États d'accueil et la nécessité de former des imams européens dans les centres de formation européens afin qu'ils contribuent eux aussi à la formation d'un islam propre à l'Occident<sup>43</sup>. Mais il faut faire attention, la plupart de ces

intellectuels européens sont à la fois opposés à l'emprise des pays d'origine sur la religion des immigrés et à celle des courants issus de cette immigration qui prendraient (qui prennent) en charge la formation du personnel de l'encadrement religieux<sup>44</sup>. Sur ce point précis, ces mêmes élites rejoignent le point de vue turc, à savoir qu'il faut empêcher la radicalisation des positions islamiques en supervisant étatique-ment la formation en question. Car après tout, un des principaux rôles des imams envoyés par la Turquie est de préserver les ressortissants turcs et leurs descendants ressortissants européens (en partie) des dérives religieuses. Le paternalisme turc sert de modèle involontairement. Mais cette tendance à la prise en main de l'encadrement religieux (et donc culturel) par les jeunes populations issues des migrations turques semble irréversible. Même la création d'une faculté de théologie musulmane débattue depuis longtemps et prévue à Strasbourg, ne peut enrayer cette tendance des confréries à former leur propre personnel en refusant à la fois l'encadrement du pays d'origine et celui du pays d'accueil. Nous croyons que considérer l'islam et la transmission d'un islam particulier comme un frein à l'intégration-assimilation-adaptation est un débat vain.

#### 4. La politique de communication de l'État turc à l'égard des populations émigrées

Dans un monde où les voies de communications sont devenues infinies horizontalement (dans l'espace) et verticalement (dans les catégories socioprofessionnelles), l'État turc est l'un des premiers à avoir compris l'importance d'informer et de divertir, et à avoir investi dans le domaine de la communication. La politique de communication de l'État turc vis-à-vis des populations peut être scindée en trois catégories.

<sup>42</sup> Il est symptomatique de constater qu'en turc le terme d'intégration n'a pas d'équivalent, tout au plus on parlera de "uyum", adaptation.

<sup>43</sup> À ce propos, voir en particulier Frégosi Franck (dir.), *La formation des cadres religieux musulmans en France, approches socio-juridiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

<sup>44</sup> Frégosi Franck, "Les filières nationales de formation des imams en France, l'Institut Européen des Sciences Humaines et l'institut des Études Islamiques de Paris", in Frégosi Franck (dir.), *La formation des cadres religieux musulmans en France, approches socio-juridiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 101-139.

- Les communications physiques, c'est-à-dire principalement le voyage des émigrés en Turquie, pendant la période des vacances, par voie terrestre, maritime et aérienne.
- Les communications par la voie des médias via les chaînes télévisées publiques et privées transmises par satellite, et aussi, mais c'est ici hors sujet<sup>45</sup>, via les éditions européennes des grands quotidiens turcs (*Hürriyet*, *Milliyet*, *Sabah*, *Türkiye*).
- Et finalement, les communications par le réseau internet, très développé tant sur le plan officiel que privé. Tous les organismes étatiques, des ministères aux plus petites directions, possèdent des sites internet réussis et utiles.

Il est inutile de démontrer l'importance des liens physiques qu'entretiennent des émigrés avec la mère-patrie dans la préservation, voire le renforcement du sentiment identitaire. Les Turcs résidant dans l'Union européenne sont très loin d'être détachés de la mère-patrie. D'ailleurs, la politique officielle de l'État turc semble empêcher ce détachement par tous les moyens. Témoins de cette volonté, les activités consulaires intenses dans plusieurs villes de l'Union, mais aussi la densité des liaisons maritimes et aériennes assurées par des compagnies publiques entre l'Union européenne et différentes villes de Turquie<sup>46</sup>.

En 2001, la compagnie aérienne publique Turkish Airlines assurait au départ de la Turquie et à destination de l'Union européenne les liaisons avec les villes suivantes : Amsterdam, Athènes, Bâle, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Cologne, Düsseldorf, Frankfurt, Hambourg, Hanovre, Copenhague, Londres, Lyon, Madrid, Manchester, Milan, Munich, Nice, Nuremberg, Paris, Rome, Stockholm, Strasbourg, Stuttgart, Thessalonique, Vienne, Zurich.

Dans ce réseau dense, en dehors des préoccupations purement commerciales, il est impossible de ne pas voir des préoccupations plus politiques, comme celle d'assurer solidement le maintien des liens physiques entre les expatriés et la patrie. D'autant plus que d'autres compagnies publiques comme la Turkish Maritime Lines assurent les liaisons entre l'Italie (Brindisi et Venise) et la Turquie. D'autres moyens de transport, privés cette fois-ci, se sont engouffrés dans cette brèche, surtout depuis les années 1990 et la guerre en Yougoslavie. En effet, cette guerre rendant difficile les liaisons terrestres entre l'Europe occidentale et la Turquie, les compagnies aériennes privées, aux côtés de Turkish Airlines, ont pris le relais. Ces compagnies de charter comme Onur Air, İstanbul Airlines, Alfa Air etc, en se plaçant sur le marché des émigrés et en baissant les prix de transports aériens, ont contribué directement et indirectement au développement du tourisme en Turquie<sup>47</sup>.

Malgré ce développement, les liaisons terrestres existent toujours, en partie à cause du coût moindre pour les familles nombreuses, mais aussi à cause des problèmes d'acheminement vers les petites localités que pose l'arrivée dans une grande ville turque par voie aérienne. Une partie importante des émigrés turcs étant d'origine rurale, un nombre considérable de Turcs-européens continuent de traverser l'Europe pour se rendre dans les petites localités de Turquie, exhibant leurs belles voitures, preuves de leur réussite sociale.

Ces communications terrestres intéressent également l'État turc qui tente de les faciliter par le biais des coopérations bilatérales avec les autorités des pays concernés, notamment en Bulgarie. Les murs des consulats généraux turcs sont couverts de communiqués à l'intention des immigrés, les mettant en garde contre tel ou tel problème pendant le voyage terrestre.

<sup>45</sup> Quoi que les journaux turcs soient une bonne courroie de transmission de la politique étatique. Voir à ce propos Tılıç Doğan, *Utaniyorum ama gazeteciyim. Türkiye ve Yunanistan'da gazetecilik*, İstanbul : İletişim, 1998.

<sup>46</sup> Pour plus de détails sur la question des transports, voir la contribution de Stéphane de Tapia ainsi que ses articles sur la question, dont de Tapia Stéphane, "Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs" *Revue européenne des migrations internationales* (numéro anniversaire), 12 (2), pp. 45-72.

<sup>47</sup> Sans oublier le fait que parmi les "touristes" il existe une part de Turcs ressortissants étrangers.

Dans ces communications physiques qui concernent principalement le domaine des vacances, des loisirs et des visites familiales, nous ne pouvons négliger les voyages d'affaires. En effet, dans une tradition d'entrepreneuriat et dans un contexte où l'Europe connaissait les affres du chômage, beaucoup de Turcs ont créé leur petite entreprise en relation avec la Turquie, ce qu'on a communément appelé l'*ethnic business*, notamment dans le domaine de l'alimentation.

À propos de ces relations économiques qu'entretiennent les émigrés avec la mère-patrie, il faut signaler les indices d'un développement complexe : alors que de plus en plus de produits turcs s'adressant aux Turcs d'Europe sont fabriqués sur le sol européen, d'autres secteurs plus larges en rapport avec la Turquie, comme le tourisme et les transports, prennent le relais pour assurer les contacts étroits avec la Turquie.

Par ailleurs, des secteurs non liés à la Turquie (en apparence du moins), comme les travaux publics, la construction, le jardinage, etc, trouvent leurs adeptes<sup>48</sup>.

Il est évident que le travail des Turcs en Europe, salariés ou entrepreneurs, génère des profits et donc de l'épargne. Une des politiques constantes de la République turque fut d'attirer cette épargne vers la Turquie qui, dans les crises économiques successives (permanentes ?), a eu besoin d'argent frais, surtout de devises fortes comme le Mark allemand. D'autant plus que les citoyens turcs (résidant en Turquie) privilégient également les devises fortes pour leur épargne à cause de la faiblesse de la livre turque, de l'hyper-inflation et d'un manque de confiance à l'égard des politiques. Ce qui fait que le pays et les épargnants sont constamment demandeurs de l'épargne des Turcs expatriés.

À côté des campagnes officielles lancées régulièrement pour encourager le transfert de l'argent des Turcs résidant en Europe vers la Turquie (y compris les campagnes de

l'économie "patriotique" comme c'est le cas en 2001), les banques publiques et privées turques sont présentes et actives dans plusieurs villes d'Europe. La liste ci-dessous<sup>49</sup> donne une bonne idée de la densité de ce réseau d'établissements financiers.

TC Ziraat Bankası (Banque agricole, publique) <http://www.ziraat.com.tr/>

Türk Dış Ticaret Bankası (Banque du commerce extérieur) <http://www.disbank.com.tr/>

Türkiye Emlak Bankası (Crédit immobilier, publique) <http://www.emlakbank.com.tr/>

Garanti Bankası (privée) <http://arama.garanti.com.tr/>

Halk Bankası (Banque populaire, publique) <http://www.halkbank.com.tr/>

Türkiye İmar Bankası (immobilier) <http://www.imarbankasi.com.tr/>

Türkiye İş Bankası (publique, investissements industriels) [www.isbank.com.tr/](http://www.isbank.com.tr/)

Akbank <http://www.akbank.com.tr/t/>

Etibank <http://www.etibank.com.tr/>

İktisat Bankası <http://www.iktisatbank.com.tr/>

Pamukbank <http://www.pamukbank.com.tr/>

Şekerbank <http://www.sekerbank.com.tr/>

TÖBANK (Banque mutuelle des enseignants)

Türk Ticaret Bankası <http://www.turkbank.com.tr/>

Tütümbank (tabac)

Vakıflar Bankası (publique, fondations) <http://www.vakifbank.com.tr/>

Yapı ve Kredi Bankası <http://www.ykb.com/>

Cette liste suffit à prouver que non seulement la République turque ne se désintéresse pas de l'épargne des migrants, mais de surcroît, et là on en revient à la question de l'allégeance, une partie des Turcs européens placent toujours leur argent en Turquie. Nous disons une partie car la portion des transferts de fonds entre l'Europe et la Turquie par rapport à la population active turque européenne est en baisse

<sup>48</sup> Pour une étude très détaillée sur les secteurs d'activité des Turcs européens voir Şen Faruk, Ulusoy Yunus, Öz Güray, *Avrupa Türkleri. Federal Almanya ve diğer AB ülkelerindeki Türklerin ekonomik gücü*, İstanbul : Cumhuriyet, 1999.

<sup>49</sup> <http://www.tbb.org.tr/>. Il faut tout de même signaler le secteur bancaire turc a connu beaucoup de remous depuis 2001.

constante depuis les années 1980 au grand dam des autorités turques. En 1984 par exemple, l'année record, les transferts de fonds d'Allemagne vers la Turquie s'élevaient à 3,6 milliards de DM pour 490 000 travailleurs alors que le même indicateur était de 2,5 milliards de DM pour 616 000 travailleurs en 1990. Cette baisse, malgré l'augmentation des travailleurs, montre que le "centre de gravité" des Turcs européens se déplace petit à petit vers le pays d'accueil<sup>50</sup>. D'ailleurs, une des politiques de l'État turc vis-à-vis de ses émigrés est de renverser cette tendance et d'attirer à nouveau l'épargne des migrants en Turquie. C'est entre autre à cet effet que la Banque Centrale Turque emploie près de 400 administratifs principalement en Allemagne mais aussi au Royaume-Uni et aux États-Unis. Par ailleurs, une banque spéciale, la *DESIYAB* (Banque d'Investissement Industriel pour les travailleurs) avait été créée dans les années 1970. Elle a fusionné avec la Banque du tourisme pour devenir *Türkiye Kalkınma Bankası* (Banque de Développement de Turquie déjà citée), qui aide les émigrés à la création d'entreprises industrielles et touristiques. De son côté, Halkbank est mandatée pour accompagner les émigrés de retour lors de la création d'entreprises artisanales.

Ainsi, analysant les communications physiques entre la Turquie et les populations émigrées, cet aspect économique et financier doit être pris en compte. D'autant plus qu'une des particularités des migrations originaires de Turquie est son caractère régional. Depuis les débuts des années 1960, nous sommes témoins d'un effort considérable du gouvernement turc pour donner la priorité à l'émigration à des groupes de personnes de certaines régions caractérisées notamment par un besoin de développement. Par exemple, une condition à l'émigration des membres des coopératives de développement de villages était leur engagement à investir une partie de leur salaire sous forme d'envois de fonds directement à la coopérative du village. On estime qu'environ 42 000 personnes étaient envoyées en Allemagne par ce programme.

De plus, la Turquie a accordé un traitement préférentiel aux personnes des zones sinistrées, contribuant ainsi à un développement régional dans la migration et l'installation des migrants. D'où, par exemple, la grande concentration à Berlin de personnes des zones affectées par le tremblement de terre de Varto-Erzurum et Gediz-Kütahya et des zones d'inondation de Konya et Isparta, etc. Cette observation confirme l'importance qu'a l'émigration pour l'État turc tant pour son développement direct qu'indirect.

Concernant tous ces mouvements, ceux des individus et ceux des capitaux, on peut se permettre de faire le constat suivant. Bien qu'il existe des zones d'ombre, la politique de l'État turc vis-à-vis des émigrés semble cohérente : les départs et les installations sont encouragés. Même l'obtention de la citoyenneté du pays d'accueil est bien vue à condition qu'il y ait la possibilité de double nationalité. En revanche, l'assimilation à la nation d'accueil est énergiquement rejetée, tout au plus la cohabitation pacifique est préconisée. La volonté étatique est de permettre à ces populations de garder un contact solide avec la mère-patrie tout en les considérant comme un moyen de pression dans les relations bilatérales avec le pays d'accueil. Les retombées sociologiques (niveau d'éducation, démocratisation, liens entre la Turquie et l'Union européenne, etc.) et économiques (épargne des émigrés, relations commerciales relatives à l'*ethnic business*, tourisme, etc.) sont les bienvenues à condition que cette importation des bienfaits de l'émigration ne mette pas en péril l'équilibre fragile interne turc. Atteindre cet objectif n'est possible aux yeux des dirigeants turcs qu'en empêchant la corruption des citoyens turcs vivant en Europe. Ainsi, tout est fait pour préserver une pureté culturelle aseptisée, bien entendu fermée à toutes les dérives politiques et religieuses.

Concernant le retour des *gurbetçi*, le constat est plus flou. Certes, des structures d'aide à l'installation de ceux qui ont opéré un *kesin*

<sup>50</sup> Gökalp Altan, Massicard Elise, "L'immigration turque et sa configuration en Allemagne", rapport établi pour le Programme européen Odysseus, 15 décembre 1999, p. 15.

*dönüş* (retour définitif) existent<sup>51</sup>, mais il est difficile de dire que ce retour définitif soit encouragé officiellement. Par ailleurs, ce retour est entravé par des problèmes socio-psychologiques, l'image des émigrés étant très complexe en Turquie. Si en province et dans les milieux ruraux, l'Europe reste un idéal à atteindre, dans les élites bourgeoises, les *Almancı*, ou plus ironiquement les *Alamancı*, représentent le sommet de la ringardise. Ce regard à l'égard des émigrés complique bien évidemment une réinsertion éventuelle des jeunes de la deuxième et de la troisième générations.

L'objectif est de créer ou de préserver une population turco-européenne, citoyenne de l'Union européenne, mais prêtant allégeance à la République turque, défendant les intérêts de la République turque, en tout cas plus que ceux du pays d'accueil. C'est ainsi que l'armada de fonctionnaires turcs disséminés aux quatre coins de l'Europe, imams et instituteurs, est chargée de montrer la bonne voie aux Turcs d'Europe.

Mais cela ne suffit pas, il faut alors un lien plus direct avec la mère-patrie : avec les voyages, ce sont les émigrés qui vont vers la Turquie. Il faut que la Turquie se rende chez les émigrés également, là où ils vivent. Désormais, tous les produits turcs ou turquisants sont présents dans les marchés européens. En ce sens, "la manière de vivre comme en Turquie" est largement réalisée. Avec la presse écrite, radiophonique mais surtout télévisée, la Turquie s'installe encore plus dans les foyers, 24 heures sur 24.

C'est dans ce sens que la communication que fait la Turquie à l'égard des turco-européens prend tout son sens. Certes, il y a une forte demande de la part des Turcs en Europe pour cette source d'information. Mais l'offre est là, en partie à l'initiative des organes étatiques mais aussi à celle de structures privées. Ainsi, cette offre semble suffire largement à couvrir un éventail de besoins, de l'information au divertissement, de la propa-

gande politique aux préoccupations religieuses.

Aujourd'hui, de nombreux quotidiens paraissent en Europe (principalement en Allemagne), s'adressant directement aux populations migrantes et répondant à leurs préoccupations spécifiques. Certains de ces quotidiens importants (comme *Hürriyet*, *Milliyet*, *Türkiye* ou *Sabah*), présents également en Turquie, doivent être véritablement des vecteurs de la vision de l'État turc à l'égard de ces émigrés. Trop souvent, ils se substituent aux autorités consulaires tout en gardant un rôle moralisateur paternaliste. Ceci est d'autant plus flagrant qu'entre les éditions turques et européennes des mêmes journaux il existe des différences de ton et de fond considérables.

Parmi ces journaux, il faut mentionner principalement *Hürriyet*, *Milliyet* et *Sabah* (tendance centre-droit et centre assez populistes, plus dans leurs éditions européennes que dans leurs éditions nationales), *Türkiye* (tendance droite nationaliste), *Milli Gazete* (islamiste, proche de *Milli Görüş*, mouvance affiliée à Necmettin Erbakan en Turquie), *Zaman* (islamiste, proche du chef spirituel des *Fethullahçı*, Fethullah Gülen). Il existe bien entendu des journaux d'opposition comme *Özgür Gündem* (kurde) mais ceci est hors de notre propos.

Tous ces journaux appartiennent en réalité à des grands groupes ayant des intérêts en Turquie et en général proches du pouvoir. Les mêmes groupes contrôlent également des chaînes de télévision de tendances similaires, transmises par satellite dans les foyers turcs européens.

Concernant l'offre télévisée turque en Europe, il faut faire une place à part à la TRT, la radio télévision turque publique. C'est à travers la TRT INT que le public turc européen capte la vision qu'ont les autorités turques de lui. À ce titre, le rôle de la TRT INT est non négligeable. A côté des émissions de divertissement (et celles-ci ont également leur importance car elles envoient une certaine image du pays), un des rôles principaux de la TRT INT

<sup>51</sup> Comme les banques publiques telles que *Türkiye Kalkınma Bankası* (Banque de Développement de Turquie), *Halk Bankası* (Banque populaire) ou *Ziraat Bankası* (Banque agricole) qui accordent des crédits pour la réinsertion des travailleurs migrants, souvent d'ailleurs en collaboration avec des structures et des institutions européennes comme le *Fonds européen de reconstruction*, *Kreditanstalt für Wiederaufbau*, etc.

est la communication politique. En outre, elle véhicule des images d'une Turquie laïque, moderne, accueillante, européenne. Néanmoins, elle transmet aussi une culture turque purifiée.

Sans entrer dans les détails, arrêtons-nous quelques instants sur une interprétation possible de ces publicités vantant les beautés de la Turquie qui émaillent les temps vides entre deux émissions. À qui s'adressent-elles ? Aux Européens qui zaperaient par hasard en cherchant une autre chaîne et qui tomberaient amoureux des charmes touristiques de la Turquie ? Ou bien à la nouvelle génération des turco-européens, supposée encline à s'éloigner de la Turquie pour succomber aux sirènes européennes, et qu'il faudrait séduire avant qu'il ne soit trop tard ? Pour notre part, nous penchons pour cette deuxième interprétation.

D'une manière générale, les émissions de la TRT INT sont composées de programmes des chaînes publiques nationales ainsi que des programmes destinés spécifiquement aux Turcs expatriés. Le tout forme un ensemble cohérent destiné à promouvoir cette Turquie à la fois moderne et traditionnelle (encore faut-il que cette dichotomie soit pertinente), européenne mais anatolienne.

Dans toutes les chaînes télévisées<sup>52</sup>, non seulement les publicités sont spécialement destinées aux consommateurs turcs d'Europe (en partie constituées d'annonceurs européens<sup>53</sup>) mais de surcroît, l'ordre des émissions est spécialement conçu pour ce dernier public, avec en prime des programmes qui n'existent

pas dans la version nationale. L'offre télévisée, s'adressant aux Turcs européens, est diversifiée mais respecte une vision globale (peut-être erronée) de ce qu'est (ou de ce que doit être) la population turque émigrée.

## 5. Préservation des courants idéologiques "contraires à l'unité nationale et territoriale de la Turquie"

Au début de cet article, nous avons parlé de l'aspect paternaliste des politiques turques à l'égard des expatriés (*gurbetçi*). Ce paternalisme étatique, héritage du système ottoman selon Halil İnalçık<sup>54</sup>, force l'État turc à une vision protectionniste qui, comme d'autres l'ont remarqué, équivaut à "un manque de confiance à l'égard du 'peuple'"<sup>55</sup>. Ce manque de confiance semble venir d'un lieu commun dans l'élite turque : "le peuple est ignorant, ne peut faire les choix qui lui sont favorables, peut se laisser corrompre facilement"<sup>56</sup>. Ce sentiment du devoir de guider le bon peuple se renforce davantage lorsqu'il s'agit de Turcs à l'extérieur de la patrie et donc encore plus exposés aux dérives.

Ainsi selon la pensée dominante, l'encadrement des Turcs d'Europe doit être encore plus efficace que celui des Turcs en Turquie. Car après tout, dans le pays, dans toutes les écoles primaires et secondaires, tous les lundi matin et les vendredi soir les enfants turcs récitent en

<sup>52</sup> Publiques ou privées. Comme c'est le cas pour les quotidiens, les grandes chaînes généralistes turques, comme ATV ou Kanal D épousent facilement le point de vue officiel concernant les grands sujets politiques. Il n'est pas rare d'entendre les présentateurs de journaux télévisés utiliser le "nous" en parlant de l'État turc. "Le Parlement européen a pris une décision contre nous", "Nous réussirons à écraser le fléau du terrorisme", etc.

<sup>53</sup> Une des ces publicités les plus curieuses est celle de Deutsch Telekom où on suit les aventures d'une famille turque très riche d'Allemagne (Özçangiller !) façon Sit-com, qui habite une immense maison à la campagne, très moderne, dont les enfants parlent turc avec un fort accent, mais qui n'arrête pas d'appeler la Turquie car les communications via cet opérateur ne coûtent pas cher ! L'image que propose cette publicité est diamétralement opposée à la réalité.

<sup>54</sup> İnalçık utilise sciemment la métaphore de la "relation père-enfant", dans İnalçık Halil, "Osmanlı Hukukuna Giriş. Örfi-Sultanî Hukuk ve Fatih'in Kanunları" in *Siyasal Bilimler Fakültesi Dergisi*, 2 (13), 1958, pp. 102-126 : "l'enfant doit obéissance absolue au père, et le père est chargé de la prospérité et du salut de l'enfant".

<sup>55</sup> Ünsal Artun, "Yurttaşlık zor Zanaat", Ünsal Artun (éd.), *75 Yılda Tebaa'dan Yurttaş'a Doğru*, İstanbul : Tarih Vakfı Yayınları, 1998, p. 15.

<sup>56</sup> Sosyal Mümtaz, *Anayasaya Giriş*, Ankara : Ankara Üniversitesi Siyasal Bilimler Fakültesi Yayınları, 1968, p. 220.



chœur “Je suis turc, je suis juste, je suis travailleur...”<sup>57</sup> et tous les vendredi midi, l'imam prêche selon les directives du *Diyanet*. Cet encadrement quotidien n'est naturellement pas possible pour les Turcs d'Europe. D'autant plus que lorsque les Turcs de Turquie tombent dans les “pièges” des dérives idéologiques et politiques, le châtement est assuré (l'Etat paternel qui aime et qui châtie bien / *hem seven, hem döven Devlet baba*). Ce châtement est difficilement applicable aux Turcs d'Europe, mis à part la possibilité de les déchoir de leur citoyenneté turque et leur interdire l'accès à la mère-patrie.

Ainsi, selon l'élite centrale (bureaucrates, responsables politiques et une partie de l'intelligentsia), les protéger des dérives est encore plus important (mieux vaut prévenir que guérir). Mais quelles sont exactement ces dérives potentielles ? Bien entendu, la topographie idéologique complexe de la population de Turquie se reflète entièrement chez les Turcs européens. Et davantage encore à cause d'un effet de loupe, car les populations en dehors de la Turquie se doivent de manifester encore plus de preuves d'amour à l'égard de la Turquie, puisqu'elles représentent la Turquie chez les étrangers.

Mais il y a autre chose, les “dérives” en question trouvent un terrain d'épanouissement plus favorable en dehors de la Turquie qu'en Turquie en raison de la notion de société civile

plus développée en Europe. En profitant des vides dans les législations européennes, mais aussi de la complicité de certains États de l'Union, presque tous les courants idéologiques et politiques réprimandés en Turquie ont trouvé à se développer, inquiétant à la fois la Turquie et le pays d'accueil.

Principalement deux courants inquiètent les responsables turcs, que l'on peut qualifier d'“islamistes” et de “séparatistes”<sup>58</sup>.

Les islamistes sont bien entendu fragmentés. Des courants les plus radicaux comme les *Kaplançı* basés en Allemagne (Cologne)<sup>59</sup> aux plus modérés comme le COJEP (Conseil de la jeunesse pluriculturelle), basé en France (Strasbourg)<sup>60</sup> qui est le champion d'un islam européen, toute une myriade d'organisations et de regroupements se disputent la suprématie politico-religieuse chez les Turcs.

*Milli Görüş*, la “vision nationale”<sup>61</sup>, est une organisation tentaculaire se réclamant depuis la fin des années 1960 du mouvement politico-religieux de Necmettin Erbakan. Il est difficile de considérer cette organisation comme opposée au régime turc au même titre que les *Kaplançı* par exemple. Tout d'abord, l'islam défendu par cette mouvance n'est pas aussi radical, mais surtout les partis politiques se réclamant de cette mouvance ont toujours fait partie du “système” politique turc, même s'ils l'ont critiqué violemment. Certes tous les partis

<sup>57</sup> “Les cérémonies du drapeau se font dans les écoles minoritaires les lundi matin et les samedi midi.... Lorsque le drapeau turc arrive, un enseignant donne l'ordre de ‘garde à vous’ aux élèves et par la suite donne l'ordre de saluer le drapeau. Les élèves chantent l'hymne national et l'hymne à la République. À la fin des hymnes, l'enseignant donne l'ordre de ‘repos’ aux élèves. Chaque matin, les élèves prêtent le ‘serment de l'enfant turc’ qui est : ‘Je suis turc, je suis juste, je suis travailleur. Ma loi est de protéger mes cadets, de respecter mes aînés, et d'aimer ma patrie et ma nation plus que ma vie. Mon idéal est de m'élever et d'avancer. Que mon existence soit un don à l'existence des Turcs’”, İstanbul Öğretmenleri Yardım Cemiyeti, *Türk Hususi Azınlık ve Yabancı Okullarda İdare İşleri*, İstanbul : Ülku Basımevi, 1938, pp. 25-26.

<sup>58</sup> Un site internet recense d'une manière exhaustive toutes les organisations illégales en Turquie, à commencer par les séparatistes et les intégristes. <http://www.terror.gen.tr/turkce/turkiye/index.html>

<sup>59</sup> Les *Kaplançı*, en mauvaise posture en Allemagne depuis les événements du 11 septembre, ont une chaîne télévisée, Hakk TV, qui émettait depuis Cologne. Comme toutes les chaînes télévisées subversives, celle-ci a attiré les foudres d'Ankara pendant des années avant d'être interdite par les autorités allemandes sous l'insistance des Turcs. Voir à ce propos le site internet du ministère des Affaires étrangères <http://www.mfa.gov.tr/turkce/grupc/cb/2001/09/24092001.htm>

<sup>60</sup> Pour une analyse de cette récente association, voir Frégosi Franck, “Jeunes musulmans turcs en France : le milieu associatif et son rapport à la citoyenneté et aux identités”, in Leveau Remy, Mohsen-Finan Khadija, Withol de Wenden Catherine (dir.), *L'islam en France et en Allemagne*, Paris : La documentation française, 2001, pp. 104-109.

<sup>61</sup> Il faut comprendre le terme de nation au sens confessionnel.

politiques successifs fondés par Necmettin Erbakan ont été déclarés contraires au régime et ont été dissouts<sup>62</sup> mais actuellement deux partis politiques de la même lignée sont présents dans l'Assemblée nationale *Saadet Partisi*, Parti du Bonheur et *Adalet ve Kalkınma Partisi*, Parti de la Justice et du Développement. Plusieurs mairies, dont celles d'Istanbul et d'Ankara, sont dirigées par les équipes municipales issues de la même mouvance. De surcroît, il est de notoriété publique que dans plusieurs autres partis politiques turcs d'opposition comme de pouvoir, il existe des élus sympathisants de ce mouvement. Néanmoins, il est vrai que le discours du *Milli Görüş* européen est plus subversif que celui des formations politiques en question, ce qui est somme toute assez normal. C'est pour cette raison d'ailleurs que dans la liste des organisations "terroristes" islamistes qu'il faudrait interdire présentée par les autorités turques à l'intention des autorités de l'Union européenne figurait, à côté de *İBDA-C*<sup>63</sup>, *Türk Hizbullah*, *Anadolu Federe İslam Devleti* (les *Kaplanlı*), *İslam Hareketi Örgütü* et *Selam Grubu*, *Milli Görüş*, sans grande conviction<sup>64</sup>. D'ailleurs, aucune de ces organisations n'a été acceptée par les autorités européennes en tant qu'organisation terroriste au grand dam d'Ankara<sup>65</sup>.

D'autres mouvements islamistes turcs présents en Europe comme d'ailleurs en Turquie sont :

- Les *Süleymancı* : prônent la restauration du khalifat.
- La confrérie des *nurcu* : créée par un mystique kurde au début du siècle, lutte contre le laïcisme kémaliste et compte plus d'un million d'adeptes se livrant à un intense prosélytisme.

- La confrérie des *nakshibendi*<sup>66</sup> possède la particularité de pratiquer aisément la *takiya* (dissimulation religieuse), pour arriver à l'objectif que constitue la loi islamique. Ce groupement s'attribue la part la plus importante des sommes octroyées par l'Arabie saoudite aux islamistes turcs.
- Enfin, les Frères musulmans, qui ont longtemps été en Turquie à la limite de la société secrète. Leur influence est de plus en plus importante parmi les étudiants turcs installés en Europe (Allemagne, France, Belgique et Pays-Bas).

Les courants turcs ont su développer un islam social extrêmement actif chez les travailleurs de l'immigration. Son action, focalisée sur le resserrement des liens communautaires, intervient selon trois axes : la construction de mosquées, l'enseignement coranique, la réaffirmation des valeurs de l'empire ottoman. C'est surtout ce dernier point qui a redonné une fierté, sans doute perdue, à des éléments de cette communauté en mal d'identité.

Le rempart préconisé est bien entendu le DITIB (*Diyanet İşleri Türk İslam Birliği*) organisation du *Diyanet* (dont le budget annuel est en moyenne une fois et demi plus élevé que celui du ministère des Affaires étrangères) spécifique aux Turcs expatriés. Les attachés sociaux des consulats veillent au bon déroulement des pratiques religieuses kémalistes.

Les statistiques montrent que malgré les efforts de ces mouvements, le contrôle étatique et la pratique religieuse à la turque sont toujours majoritaires chez les Turcs européens. Une étude réalisée en Belgique<sup>67</sup> démontre qu'actuellement 66 % des jeunes Turcs interrogés suivent la mosquée du *Diyanet*.

<sup>62</sup> *Milli Nizam Partisi* (Parti de l'ordre national, 1970-1972), *Milli Selamet Partisi* (Parti du salut national, 1972-1980), *Refah Partisi* (Parti de la prospérité 1983-1997).

<sup>63</sup> *İslami Büyük Doğu Akıncılar Cephesi* (Front islamique des guerriers du Grand Orient) [www.ibda-c.org](http://www.ibda-c.org)

<sup>64</sup> *Milliyet*, 25.10.2001.

<sup>65</sup> *Milliyet*, 13.12.2001.

<sup>66</sup> Dont le Cheik, Süleyman Hilmi Tunahan, est décédé en 1960.

<sup>67</sup> Manço Ural, "Religiosité islamique et intégration chez les jeunes hommes turcs de Belgique", dans <http://allserv.rug.ac.be/~hdeley/umanco/umanco7.htm>

Appartenances politico-religieuses des mosquées fréquentées	Nombre de sujets	
Süleymancı/Nurcu ou autre org.	15	(1,6%)
Milli Görüş	50	(5,2%)
Türk-İslam Federasyonu (extrême droite)	51	(5,3%)
Mosquée sans appartenance	18	(1,9%)
Diyanet	633	(66,2%)
Ne fréquentent aucune mosquée	188	(19,7%)
<b>Total</b>	<b>955</b>	<b>(100%)</b>

Concernant les séparatistes, les choses sont un peu plus claires. Dans la même liste présentée aux autorités européennes figuraient comme organisations terroristes d'extrême-gauche : le DHKP-C<sup>68</sup>, le TKP-ML<sup>69</sup> et le TİKKO<sup>70</sup>, mais bien entendu l'organisation la plus en vue reste le PKK<sup>71</sup> et sa branche politique l'ERNK<sup>72</sup>. Parmi cette liste, seul le PKK a été accepté par l'Union européenne en tant qu'organisation "à suivre".

Concernant l'implantation du PKK parmi les ressortissants turcs résidant en Europe, on peut dire qu'il s'agit de militants kurdes, réfugiés ou "recrutés" sur place qui luttent pour une cause dont la définition est floue. Des plus radicaux aux plus modérés cette cause peut s'apparenter aux revendications suivantes :

- Création d'un État kurde partiel ou entier dans le sud-est de la Turquie appelé par les médias occidentaux le "Kurdistan turc";
- Autonomie de cette même région à l'intérieur de la République turque;
- Reconnaissance des Kurdes de Turquie en tant que minorité nationale et octroi à cette minorité de droits positifs (langue, culture, quotas, etc.);

- Égalité des citoyens kurdes de Turquie avec les autres citoyens (cette revendication présuppose que l'égalité n'existe pas dans les faits, ce qui est réfuté catégoriquement par les autorités turques);

Bien entendu, un même groupe peut revendiquer tour à tour ou en même temps les points ci-dessus selon les circonstances. Tous ces groupes –qui ont par ailleurs des interactions entre eux– sont assimilés par l'État turc, par la presse turque et par l'opinion publique dominante en Turquie au PKK. Lorsqu'il y a des manifestations, des marches, des démonstrations pendant les réunions publiques, émanant des Kurdes vivant en Europe, ceux-ci sont présentés systématiquement en tant que "militants du PKK" et jamais en tant que "Kurdes".

Le volet européen de la lutte contre le PKK est devenu encore plus important depuis la fin des actions de cette organisation à l'intérieur du pays. Le cauchemar étant la "politisation" du PKK à travers "l'Assemblée kurde en exil" (Hollande) ou l'ERNK, façade politique (Allemagne). La politique de l'État turc dans cette lutte passe évidemment par les rapports bilatéraux avec les pays d'accueil ou avec les institutions européennes pour l'interdiction du PKK, de l'ERNK, des chaînes télévisées (MED-TV, MEDYA-TV, etc.), pour l'arrestation de ces militants et leur extradition. Cette politique semble porter ses fruits depuis que l'opinion politique européenne (à supposer que ce concept existe) a été horrifiée par les actes terroristes du 11 septembre 2001.

Les pressions de la Turquie concernant le PKK s'orientent naturellement vers des pays où la législation a permis l'épanouissement de ce mouvement par idéologie, par sympathie ou par calcul politique. Ces pressions ont connu quelques succès notamment en Allemagne et

<sup>68</sup> *Devrimci Halk Kurtuluş Partisi – Cephesi* (Front de Libération révolutionnaire du peuple) né en 1995 de la scission entre Dev-Sol et Dev-Genç).

<sup>69</sup> *Türkiye Komünist Partisi/Marksist-Leninist* (Parti communiste de Turquie / marxiste-léniniste) fondé en 1971, maoïste.

<sup>70</sup> *Türkiye İşçi Köylü Kurtuluş Ordusu* (Armée de Libération des travailleurs et paysans de Turquie), fondé en 1972.

<sup>71</sup> *Partiya Karkaren Kürdistanî* (Parti des travailleurs du Kurdistan).

<sup>72</sup> Front de Libération Nationale.

en France, les deux pays ayant interdit le PKK en 1993<sup>73</sup>. Ce fut en revanche un échec en Italie. Malgré les pressions en 1997 et en 1998, notamment dans l'affaire de l'extradition d'Abdullah Öcalan, Ankara n'a pu obtenir les résultats escomptés. Parmi ces pressions, il y eut même des allégations concernant les clandestins kurdes débarquant sur les côtes italiennes. Certains observateurs ont accusé la Turquie de permettre ou même d'organiser le départ de bateaux de clandestins afin d'intimider l'Italie en faisant remarquer des coïncidences troublantes : les premières grosses embarcations arrivent au lendemain du sommet de Luxembourg où la Turquie a été marginalisée par rapport au processus d'élargissement européen ; ensuite le phénomène cesse pour reprendre de plus belle après la décision italienne de ne pas extraditer Abdullah Öcalan<sup>74</sup>.

L'antidote développé contre ce courant par la Turquie n'est pas, curieusement, de tenter de ramener les Kurdes de l'Europe vers la mère-patrie mais de renforcer le courant inverse, à savoir les nationalistes turcs, communément appelés les "loups-gris". Les organisations nationalistes turques comme la *Türk-Islam Federasyonu*, très présente en Allemagne mais aussi en Belgique, en France et au Pays-Bas renforcent la dichotomie idéologique chez les ressortissants turcs en Europe, créant ainsi un climat de tension permanent. Ce sont des organisations très actives sur le plan politique et idéologique. De ce fait, une bi-polarisation s'est opérée chez les expatriés, transposant de plus belle les rivalités ethnico-économico-politiques (pas religieuses) de l'intérieur de la Turquie sur le terrain européen.

## Conclusion

À l'heure où les communications ont (presque) anéanti les distances géographiques et où l'individu est en passe de devenir

indépendant de l'État, les tentatives d'encadrement idéologique et politique opérées par la Turquie à l'égard des Turcs européens semblent vouées à l'échec.

Ce constat simple serait facile à faire s'il ne fallait compter avec le poids et l'importance de la notion d'État chez les Turcs. De fait, la réalité est bien plus complexe. Pour mesurer les effets et conséquences de cet encadrement, nous croyons qu'il faut faire une nette distinction entre les émigrés proprement dits, de citoyenneté turque ou pas mais qui ont vécu en Turquie avant de s'installer en Europe occidentale, et les jeunes nés dans le pays d'accueil et donc plus imperméables aux volontés d'Ankara. Cela ne veut pas dire qu'ils soient imperméables à tout ce qui vient de leur pays d'origine. Bien au contraire, beaucoup semblent apprécier tels ou tels aspects culturels de la Turquie sans toutefois s'intéresser autant que les Turcs "de souche" à la vie turque.

Dans une récente émission télévisée turque<sup>75</sup>, le journaliste faisait un reportage dans une salle de concert de Mannheim où s'étaient entassés des milliers d'adolescents turcs d'Allemagne pour écouter un chanteur de musique traditionnelle (le chanteur en question était İbrahim Tatlıses, la star incontestée du genre). Le reportage, après nous avoir montré que tous ces adolescents n'ayant jamais vécu en Turquie connaissaient par cœur toutes les chansons et étaient en véritable délire, passait à la phase des questions-réponses à la sortie de la salle. Le but affiché était de montrer combien ils étaient faibles en turc (drôles d'accents, rires enregistrés, sous-titre : "ils ne connaissent même pas le turc"<sup>76</sup>). Le reporter questionnait les jeunes sur la Turquie :

- \_ "Quelle est la capitale de la Turquie ?"
- \_ "Qui est le Président de la République turque ?"
- \_ "En quelle année fut fondée la République turque ?", etc.

<sup>73</sup> Rigoni Isabelle, "Les mobilisations des Kurdes en Europe", in *Revue européenne des migrations internationales*, 14 (3), 1998, p. 203-223.

<sup>74</sup> *Le Monde*, 18.11.1998, "La Turquie veut forcer l'Italie à extraditer le chef du PKK".

<sup>75</sup> Show Tv, 12.10.2001.

<sup>76</sup> *Türkçe bile bilmiyorlar*.

Au montage, on avait soigneusement choisi les jeunes embarrassés par ces questions parce qu'ils ne connaissaient pas les réponses. Le sous-titre ironique en bas de l'écran était : "Ce sont des Turcs aussi"<sup>77</sup>.

Je pense que l'erreur vient du fait que l'opinion publique turque comme les dirigeants n'ont pas encore compris qu'il y a de véritables Turcs européens qui n'entretiennent pas les mêmes rapports avec le pays d'origine que leurs parents et qui ne sont pas censés connaître le nom du Président turc tout simplement parce que cela ne les intéresse pas. Cela dit, si les nouvelles générations sont réticentes à l'encontre de cet encadrement, à savoir qu'Ankara leur montre la bonne voie à prendre, d'autres sont demandeurs, surtout parmi les anciens qui considèrent que le principal rôle de

l'État est de guider le peuple<sup>78</sup>. D'autres sont sincèrement convaincus par la ligne défendue par la mère-patrie et s'efforcent de répandre ces idées à d'autres Turcs européens par l'entremise d'associations telles que *Atatürkçü Düşünce Derneği* (Association de la pensée kémaliste), active surtout en Allemagne.

Il y a tout lieu de penser qu'une partie des Turcs européens se résignent à cet encadrement par conformisme et par peur irrationnelle de la puissance supposée/réelle de l'État turc. D'autres refusent cet encadrement, le rejettent violemment pour certains, par idéologie (extrême-gauche, DHKP-C présent en France et en Allemagne par exemple), conviction religieuse (les *Kaplancı* déjà cités), ou par nationalisme exacerbé (PKK).

---

<sup>77</sup> *Bunlar da Türk.*

<sup>78</sup> Dans la tradition ottomane, les sujets du Sultan formaient les *reaya*, le troupeau au sens propre du terme. À la fin de l'Empire, le terme désignait uniquement les sujets non-musulmans.

# Bibliographie

- AKGÖNÜL Samim, *Une minorité, deux États : la minorité turco-musulmane de Thrace occidentale*, İstanbul : Isis, 1999.
- ANTAKYALI François, "La droite nationaliste dans les milieux turcs immigrés", in *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 13, 1992, pp. 45-68.
- AYDIN Mehmet Zeki, "Almanya'da İslam Din Dersi Programının Hazırlanması", in <http://allserv.rug.ac.be/~hdeley/mzaydin4.htm>
- BERKSÜ Şengül, *Avrupa Birliğinde Yaşayan Türk İşçilere ve Ailelerine Ortaklık Mevzuatıyla Tanınan Haklar ve Avrupa Adalet Divanı Kararları*, Ankara : T.C Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanlığı. Yurtdışı Hizmetleri Genel Müdürlüğü, 1999.
- BERQUE Jacques, *Les enfants de l'immigration à l'école de la République*, Paris : La Documentation française, 1985.
- BİLİCİ Faruk, "İslam, modernité et éducation religieuse en Turquie", in Vaner Semih (éd.), *Modernisation autoritaire en Turquie et en Iran*, Paris : L'Harmattan, 1991, pp. 41-60.
- BOENDER Welmoet, "Imams in the Netherlands : an impression", in <http://allserv.rug.ac.be/~hdeley/boender1.htm>
- BOULOT Serge, Fradet Danielle, *Les immigrés à l'école. Une course d'obstacles*, Paris : L'Harmattan, 1988.
- BOZARSLAN Hamit, "Une communauté et ses institutions : le cas des Turcs en RFA", in *Revue européenne des migrations internationales*, 6 (2), 1990, pp. 63-82.
- ÇAKIR Ruşen, "Les mouvements islamistes turcs et l'Europe", in *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 10, 1990, pp. 15-24.
- CITRON Suzanne, *Le Mythe national*, Paris : Études et documentation internationales, 1989.
- COPEAUX Etienne, "Les 'Turcs de l'extérieur' dans Türkiye : un aspect du discours nationaliste turc", in *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 14, 1992, pp. 31-52.
- DASSETTO Felice, "Le culte musulman en Belgique : un débat, des faits, d'autres questions", in Derenne Christophe, Kwaschin Joëlle (éd.), *L'islam en Belgique*, Bruxelles : éditions Luc Pire, 1998.
- DASSETTO Felice, Maréchal Brigitte, Nielsen Jorgen (ed.), *Convergences musulmanes. Aspects contemporains de l'islam dans l'Europe élargie*, Paris-Bruxelles : L'Harmattan, Academia Bruylant, 2001.
- DE TAPIA Stéphane, "Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs", *Revue Européenne des Migrations Internationales* (numéro anniversaire), 12, 2, pp. 45-72
- DE TAPIA Stéphane, "La création d'entreprises populaires par les migrants en Turquie", in *Revue européenne des migrations internationales*, 2 (1), 1986, pp. 59-76.
- DUMONT Paul, "L'Islam en Turquie, un facteur de renouveau ?", in *Les Temps Modernes*, 456-457, 1984, pp. 357-376.
- ELMAS Hasan Basri, "L'intervention du facteur 'immigration' dans les relations turco-européennes", in *Revue européenne des migrations internationales*, 14 (3), 1998, pp. 77-102.
- FRÉGOSI Franck (dir.), *La Formation des cadres religieux musulmans en France, Approches socio-juridiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- FRÉGOSI Franck, "Jeunes musulmans turcs en France : le milieu associatif et son rapport à la citoyenneté et aux identités", in Leveau Remy, Mohsen-Finan Khadija, Withol de Wenden Cathrine (dir.), *L'islam en France et en Allemagne*, Paris : La documentation française, 2001, pp. 104-109.
- FRÉGOSI Franck, "L'Islam en Europe, entre dynamiques d'institutionnalisation, de reconnaissance et difficultés objectives d'organisation" in *Religions, droit et sociétés dans l'Europe communautaire*, Actes du XIIIe Colloque de l'Institut de Droit et d'Histoire Religieuse, Aix-en-Provence, 19-20 mai 1999, Aix-en-Provence : Presse Universitaire d'Aix-Marseille - PUAM, 2000, pp. 91-118.
- FRÉGOSI Franck, "Les filières nationales de formation des imams en France, l'Institut Européen des Sciences Humaines et l'Institut des Etudes Islamiques de Paris", in Frégosi Franck (dir.), *La Formation des cadres religieux musulmans en France, approches socio-juridiques*, Paris : L'Harmattan, 1998, pp. 101-139.

- FRÉGOSI Franck, "Les problèmes liés à l'organisation de la religion musulmane en France", in *Revue de droit canonique*, 46 (2), 1996, pp. 215-238.
- GÖKALP Altan, Massicard Élise, "L'immigration turque et sa configuration en Allemagne", rapport établi pour le Programme européen Odysseus, 15 décembre 1999.
- GÖKALP Altan, "L'école face à la diversité de ses publics", in *Revue européenne des migrations internationales*, 5 (1), 1989, pp. 63-74.
- İNALCIK Halil, "Osmanlı Hukukuna Giriş. Örfi-Sultanî Hukuk ve Fatih'in Kanunları", in *Siyasal Bilimler Fakültesi Dergisi*, 2 (13)n 1958, pp. 102-126
- KAZANCIGİL Ali, "Le kéalisme à l'épreuve du pluralisme", in *Peuples méditerranéens*, 60, 1992, pp. 3-8.
- KLEFF Hans-Gunter, "Les Turcs de Berlin avant et après la chute du Mur", *Revue européenne des migrations internationales*, 8, 1992, pp. 131-145.
- LEVEAU Rémy, "Immigrés, Etats et sociétés", in *Revue européenne des migrations internationales*, 5 (1), 1989, pp. 113-126.
- LEVEAU Rémy, Mohsen-Finan Khadija, Withol de Wenden Cathrine (dir.), *L'Islam en France et en Allemagne*, Paris : La documentation française, 2001.
- LORCERIE Françoise, "L'Islam dans les cours de 'langue et culture d'origine' : le procès", in *Revue européenne des migrations internationales*, 10 (2), 1994, pp. 5-44
- MANÇO Ural, "Religiosité islamique et intégration chez les jeunes hommes turcs de Belgique" dans <http://allserv.rug.ac.be/~hdeley/umanco/umanco7.htm>
- MESSNER Francis, "L'organisation du culte musulman dans certains pays de l'Union européenne", in *Revue de droit canonique*, 46 (2), 1996, pp. 195-213.
- PETEK-ŞALOM Gaye, "Politique française d'immigration et population immigrée originaire de Turquie", in *Cahier d'Etudes sur la Méditerranée orientale et le Monde Turco-Iranien*, 13, 1992, pp. 33-43.
- POULTON Hugh, *Silindir Şapka, Bozkurt ve Hilal. Türk Ulusçuluğu ve Türkiye Cumhuriyeti*, İstanbul : Sarmal, 1999.
- RIGONI Isabelle, "Les mobilisations des Kurdes en Europe" in *Revue européenne des migrations internationales*, 14 (3), 1998, pp. 203-224.
- SOYSAL Mümtaz, *Anayasaya Giriş*, Ankara : Ankara Üniversitesi Siyasal Bilimler Fakültesi Yayınları, 1968.
- ŞEN Faruk, Ulusoy Yunus, Öz Güray, *Avrupa Türkleri. Federal Almanya ve Diğer AB Ülkelerindeki Türklerin Ekonomik Gücü*, İstanbul : Cumhuriyet, 1999.
- TILIÇ Doğan, *Utaniyorum ama gazeteciyim. Türkiye ve Yunanistan'da gazetecilik*, İstanbul : İletişim, 1998.
- ÜNSAL Artun, "Yurttaşlık zor Zanaat", in Ünsal Artun (éd.), *75 Yılda tebaa'dan Yurttaş'a doğru*, İstanbul : Tarih Vakfı Yayınları, 1998.
- VANER Semih, "Laïcité et monde musulman" in *Encyclopedia Universalis*, supplément 1991, Paris, pp. 104-110
- WILPERT Czarina, Gitmez Ali, "La microsociété des Turcs à Berlin", in *Revue européenne des migrations internationales*, 3 (1-2), 1987, pp. 175-198.
- Yurtdışında Çalışan ve Yurda Dönen Vatandaşlarımızın Sunulan Hizmetler*, Ankara : T.C Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanlığı. Yurtdışı Hizmetleri Genel Müdürlüğü, 1991.

#### Sites internet consultés :

- [www.calisma.gov.tr](http://www.calisma.gov.tr)  
[www.diyenet.gov.tr](http://www.diyenet.gov.tr)  
[www.meb.gov.tr](http://www.meb.gov.tr)  
[www.ubak.gov.tr](http://www.ubak.gov.tr)  
[www.trt.net.tr](http://www.trt.net.tr)  
[www.turkishairlines.com](http://www.turkishairlines.com)  
[www.assemblee-nat.fr](http://www.assemblee-nat.fr)  
[www.tbb.org.tr](http://www.tbb.org.tr)  
[www.terror.gen.tr](http://www.terror.gen.tr)  
[www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr)  
[www.ibda-c.org](http://www.ibda-c.org)

## Sommaire

### Des flux et des réseaux complexes confrontés au risque identitaire

*par Paul Dumont*

Des flux migratoires complexes .....	3
Les liens avec la Turquie.....	4
L'encadrement des communautés immigrées.....	5
Le rôle de l'islam.....	7

### Migrations, circulations et mobilités internationales à İstanbul

*par Jean-François Pérouse*

I) İstanbul, un pôle majeur des migrations internationales vers le monde riche.....	10
A) Le nœud crucial du corridor turc.....	10
B) Des filières multiples, parfois anciennes, centrées sur İstanbul.....	12
C) Les candidats turcs au statut de réfugié en Europe : un mouvement le plus difficile à saisir.....	13
D) Les itinéraires suivis : des recompositions permanentes.....	15
E) La question des complexités internes à la Turquie dans ce "trafic humain".....	16
II) Mobilités commerciales, circulations et trafics à İstanbul.....	16
A) Les "navetteurs" : une forme originale de présence.....	16
B) Tourisme, affaires et pèlerinage.....	19
C) Commerces de produits licites et autres commerces.....	20
III) Les étrangers à İstanbul : présence officielle et stratégies de maintien.....	21
A) Les étrangers recensés et dotés de papier... ..	21
B) Les autres étrangers : visibilité réduite et grande précarité.....	23
C) Une tendance à la stigmatisation par la population turque.....	25
Conclusion.....	27
Bibliographie.....	28

### Immigrations turques en Europe : typologies des espaces et des réseaux

*par Stéphane de Tapia*

Avertissement.....	30
Données globales.....	30
Champ migratoire, espaces relationnels, réseaux sociaux et filières migratoires.....	31
Champ migratoire, espace circulatoire, circulation migratoire, espace transnational : de l'usage de quelques définitions.....	32
1957-2000 ou quatre décennies de construction du champ migratoire turc : les compartiments du champ.....	33
La typologie des espaces de migration et de circulation.....	38



Les réseaux sociaux : transposition de la société anatolienne en milieu étranger et en situation minoritaire.....	40
La notion de filière migratoire en géographie des migrations internationales.....	40
<i>Hemşehrilik</i> et <i>akrabalık</i> , <i>yergratsi</i> et <i>andakan</i> : antagonismes politiques et comportements communs.....	41
Les organisations politiques de droite et religieuses en Europe.....	44
L'Europe, base de repli des organisations de gauche et de la revendication kurde.....	46
'Açabiyya et identités dites "à géométrie variable".....	49
Exception turque, repli communautaire, cristallisation identitaire ou permanence culturelle.....	51
<i>Zadrouga</i> , <i>akraba</i> , <i>oba</i> ..., la société segmentaire en général et la société anatolienne en particulier.....	51
Les traductions en émigration de la société segmentaire de départ, filière migratoire et résistance à l'intégration.....	52
Traductions économiques : des réseaux transnationaux à échelle européenne.....	53
Les réseaux économiques : la logistique.....	54
Ethnic Business, Helâl Business : l'espace migratoire comme ressource.....	56
Épargne des migrants et économie turque.....	58
Migration internationale et mobilité sociale.....	58
1972, "le non retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque".....	59
Les Turcs, le retour et la création d'entreprise.....	60
Entreprises de Bâtiment et Travaux Publics.....	64
La mobilité comme ressource économique.....	64
Les bases d'un réseau bancaire et financier.....	67
Le "68 <sup>e</sup> département".....	68
Indications bibliographiques.....	70
 <b>L'État turc et les Turcs européens : une tentative permanente d'encadrement paternaliste</b>	
<i>par Samim Akgönül</i>	
1. Historique de l'encadrement des émigrés par l'État turc.....	79
2. Encadrement de l'éducation des enfants issus des populations émigrées turques.....	82
3. Encadrement de la pratique religieuse des membres des communautés turques dans l'Union européenne.....	86
4. La politique de communication de l'État turc à l'égard des populations émigrées.....	89
5. Préservation des courants idéologiques "contraires à l'unité nationale et territoriale de la Turquie".....	94
Conclusion.....	98
Bibliographie.....	100

## Les Dossiers de l'IFEA série : la Turquie aujourd'hui

- 1- Fadime DELI et Jean-François PÉROUSE, *Le tremblement de terre de Yalova-İzmit-İstanbul, premiers éléments d'appréciation*, İstanbul, décembre 1999, 40 p., 4 €
- 2- Timour MUHIDINE, *La littérature turque à l'aube du millénaire : 1999-2000*, İstanbul, août 2000, 32 p., 4 €
- 3- Gilles de RAPPER, *Les Albanais à İstanbul*, İstanbul, septembre 2000, 24 p., 3 €
- 4- Jean-François PÉROUSE, *La mégapole d'İstanbul 1960-2000, Guide bibliographique*, İstanbul, octobre 2000, 19 p., 3 €
- 5- Bayram BALCI, avec la collaboration de Bertrand BUCHWALTER et les contributions de Ahmet Salih BIÇAKÇI, Habiba FATHI, Alexandre HUET, Arnaud RUFFIER et Johann UHRES, *La Turquie en Asie centrale. La conversion au réalisme (1991-2000)*, İstanbul, janvier 2001, 107 p., 11 €
- 6- Samim AKGÖNÜL, *Vers une nouvelle donne dans les relations gréco-turques*, İstanbul, avril 2001, 46 p., 5 €
- 7- Jean-François PÉROUSE, *Turquie : l'après-seismes*, 52 p., İstanbul, août 2001, 6 €
- 8- Sylvie GANGLOFF et Jean-François PÉROUSE avec la collaboration de Thomas TANASE, *La présence roumaine à İstanbul. Une chronique de l'éphémère et de l'invisible*, İstanbul, octobre 2001, 47 p., 5 €
- 9- Fadime DELI avec la collaboration de Jean-François PÉROUSE, *Migrations internes vers İstanbul: discours, sources et quelques réalités*, İstanbul, juin 2002, 56 p., 7,5 €
- 10- David BEHAR, *Les Universités privées d'İstanbul*, İstanbul, juin 2002, 44 p., 7,5 €
- 11- Burcu GÜLTEKİN, *Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne. Les contacts transfrontaliers entre la Turquie et l'Arménie*, İstanbul, octobre 2002, 56 p., 7,5 €
- 12- Bertrand BUCHWALTER, *Les relations turco-arméniennes : Quelles perspectives ?* İstanbul, novembre 2002, 56 p., 7,5 €
- 13- Paul DUMONT, Jean-François PÉROUSE, Stéphane de TAPIA, Samim AKGÖNÜL, *Migrations et mobilités internationales : la plate-forme turque*, İstanbul, novembre 2002, 104 p., 20 €